

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

## LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Textes d'intérêt général UN AN	Documents administratifs UN AN	DÉBATS		Documents		Conseil économique et social Avis et Rapports UN AN
	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN			Assemblée nationale UN AN	Sénat UN AN	Assemblée nationale UN AN	Sénat UN AN	
	C. C. P. : 9063.13, Paris									
Métropole et Outre-mer . . . . .	18 NF	35 NF	65 NF	40 NF	9 NF	22 NF	16 NF	30 NF	30 NF	8 NF
Etranger . . . . .	27 NF	53 NF	100 NF	55 NF	12 NF	40 NF	24 NF	40 NF	40 NF	12 NF

L'Édition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, informations, annonces et tables mensuelles.

Les Éditions des DÉBATS de l'ASSEMBLÉE NATIONALE et du SÉNAT comprennent le compte rendu intégral des séances, les questions écrites et les réponses des ministres.

Les Éditions des DOCUMENTS de l'ASSEMBLÉE NATIONALE et du SÉNAT comprennent les projets et propositions de loi, rapports et avis des commissions.

L'Édition du CONSEIL ÉCONOMIQUE et SOCIAL comprend les avis et rapports.

L'Édition des DOCUMENTS ADMINISTRATIFS comprend les rapports et statistiques des administrations.

Les tables annuelles sont fournies gratuitement aux abonnés.

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION : 26, Rue Desaix, Paris (15<sup>e</sup>). — Tél. : FON 51-00

\* Les textes qui, dans le sommaire, sont suivis d'un astérisque seront édités en fascicules spéciaux du format in-8° carré.

En vente :

**CONVENTIONS INTERNATIONALES**

Sécurité sociale et conditions de travail des bateliers rhénans.

(Décret n° 60-151 du 15 février 1960, publié au Journal officiel du 20 février 1960.)

N° 60-45 S. Prix : 0,50 NF.

(Règlement par mandat-poste, chèque bancaire ou chèque postal [C. C. P. 9063-13 Paris] à Direction des Journaux officiels, 26, rue Desaix, Paris [15<sup>e</sup>].)

**SOMMAIRE**

**DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES**

**PREMIER MINISTRE**

Circulaire du 11 février 1960 relative à l'abandon de son poste par un fonctionnaire (p. 1895).

**Affaires algériennes.**

Arrêté du 18 février 1960 fixant le taux de la subvention due, pour l'année 1960, par les organismes métropolitains d'allocations familiales au fonds d'action sociale pour les travailleurs musulmans en métropole et pour leurs familles (p. 1895).

**Administration des services de la France d'outre-mer.**

Arrêté portant mise en position de mission (administrateurs) (p. 1895).

(1 f.)

**MINISTRE DE LA JUSTICE**

Décrets des 20 et 24 février 1960 portant nominations, attribution de fonctions, maintien en position de détachement ou de disponibilité, acceptation de démission, conférant l'honorariat et rapportant les dispositions de précédents décrets (magistrature) (p. 1895).

Décret n° 60-14 portant règlement d'administration publique pour l'application de la première partie (législative) du code de la route (rectificatif) (p. 1897).

Arrêté portant remise de débet (p. 1897).

Décisions de justice: Officiers publics et ministériels (p. 1897).

**GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR**

Arrêté portant nomination (administration centrale) (p. 1897).

**MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

Décrets du 24 février 1960 portant nomination d'ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de la République française et de la Communauté en Éthiopie et au Liban (p. 1898).

Arrêté du 10 février 1960 portant création d'une commission des rentes à allouer par suite d'accidents du travail aux agents non titulaires du ministère des affaires étrangères (p. 1899).

Arrêté du 12 février 1960 fixant la correspondance entre anciens corps et catégories d'emplois de l'administration marocaine et les cadres des administrations de l'État (p. 1899).

Erequatour accordé à un consul (p. 1899).

**MINISTRE DE L'INTÉRIEUR**

Décret n° 60-169 du 19 février 1960 modifiant le décret n° 47-1846 du 19 septembre 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 3 de l'ordonnance du 17 mai 1945 relatif à la caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (p. 1897).

*Décret* n° 60-170 du 19 février 1960 modifiant le décret n° 49-1116 du 5 octobre 1949 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 3 de l'ordonnance n° 45-993 du 17 mai 1945 (p. 1898).

*Décret* portant nominations (administration préfectorale) (rectificatif) (p. 1898).

*Arrêté* portant détachement (administration préfectorale) (p. 1898).

#### MINISTÈRE DES ARMÉES

*Décrets* du 3 février 1960 portant concession de la médaille militaire (à suivre) (p. 1900).

*Décrets* du 20 février 1960 portant promotions, nominations et rectificatif (armées de terre et de l'air, active et réserve) (p. 1934).

#### MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

*Décret* n° 60-171 du 19 février 1960 portant transfert des emplois de magistrats en service dans les territoires d'outre-mer et des crédits correspondants du budget des services du Premier ministre (X: Départements et territoires d'outre-mer) au budget de la justice (p. 1934).

*Arrêté* du 23 février 1960 portant approbation des comptes et du bilan du service des alcools pour la campagne 1958-1959 (p. 1935).

*Arrêté* du 24 février 1960 portant transfert de crédits (p. 1935).

*Arrêté* fixant les cautionnements d'agents comptables de services d'utilité agricole (p. 1936).

*Arrêtés* portant renouvellement de mandats d'administrateurs des banques nationalisées (p. 1936).

#### MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

*Arrêté* du 4 février 1960 portant affectation définitive au ministère de l'éducation nationale d'une construction située à Grand-Couronne (Seine-Maritime) (p. 1934).

*Arrêtés* portant inscription au tableau d'avancement et promotions (bibliothèques) (p. 1934).

#### MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

*Décret* du 20 février 1960 portant nominations dans le corps des officiers d'administration de l'inscription maritime (p. 1938).

*Arrêté* du 22 décembre 1959 portant affectation définitive au ministère des travaux publics et des transports de deux parcelles de terrain sises au lieudit Rebard, à Cayenne (Guyane) (p. 1938).

*Arrêté* du 18 février 1960 déclarant d'utilité publique les travaux de rescindement d'une courbe du bief de Pont-Tugny du canal de Saint-Quentin, sur le territoire de la commune d'Arlemps (département de l'Aisne) (p. 1938).

*Arrêtés* portant détachement et admission à la retraite (aviation civile et commerciale) (p. 1939).

#### MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

*Décret* du 19 février 1960 accordant un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux, dit « Permis de Gisors », aux deux sociétés conjointes et solidaires: Société pétrolière de recherches dans la région parisienne et Société de prospection et exploitations pétrolières en Alsace (p. 1936).

*Décret* du 20 février 1960 portant nomination d'un professeur à l'école nationale supérieure des mines de Paris (p. 1937).

*Arrêtés* du 20 février 1960 relatifs à la protection temporaire des droits de propriété industrielle pour certains concours et expositions (p. 1937).

*Arrêté* portant nomination d'un membre du comité régional de la distribution de l'électricité de la région de Lille (p. 1937).

*Arrêté* portant remplacement d'un membre du conseil d'administration du centre technique des tuiles et briques (p. 1937).

*Arrêté* portant remplacement du commissaire auprès du groupement d'équipement des cokeries sidérurgiques (rectificatif) (p. 1937).

#### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

*Décret* n° 60-172 du 19 février 1960 modifiant le décret n° 53-1018 du 26 octobre 1953 portant règlement d'administration publique pour l'application, en ce qui concerne les fromages, de la loi du 1<sup>er</sup> août 1905 sur la répression des fraudes et de la loi du 2 juillet 1935 tendant à l'organisation et à l'assainissement du marché du lait (p. 1939).

*Arrêté* complétant un précédent arrêté portant délégation de signature (p. 1940).

*Arrêtés* agréant un laboratoire pour la répression des fraudes (p. 1940).

*Arrêté* portant nomination des membres du comité national interprofessionnel de la pomme de terre (p. 1940).

*Arrêtés* portant admission à la retraite et rapportant les dispositions de précédents arrêtés:

Office national interprofessionnel des céréales (p. 1940).

Services agricoles (p. 1940).

Service de la protection des végétaux (p. 1940).

#### MINISTÈRE DU TRAVAIL

*Décret* du 20 février 1960 portant admission à la retraite d'un administrateur civil, sous-directeur à l'administration centrale (p. 1938).

*Arrêté* du 18 février 1960 portant fusion de sociétés mutualistes (p. 1938).

*Arrêtés* portant nominations et affectations (directions régionales de la sécurité sociale) (p. 1938).

#### MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

*Arrêté* portant enregistrement de laboratoires d'analyses médicales (p. 1940).

*Arrêté* relatif aux dépenses d'entretien, de réparations et d'améliorations courantes des hôpitaux et hospices publics (rectificatif) (p. 1941).

#### MINISTÈRE DE LA CONSTRUCTION

Liste des candidats aux élections des représentants des organismes d'habitations à loyer modéré au conseil supérieur des habitations à loyer modéré (p. 1942).

#### MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

*Arrêté* portant désignation des représentants des associations d'anciens combattants et victimes de guerre à la commission chargée de donner son avis pour l'attribution de la médaille de la France libérée (p. 1942).

*Arrêtés* portant promotions et détachement (administration centrale et office national des anciens combattants et victimes de guerre) (p. 1942).

#### INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

**Assemblée nationale.** — Convocations de commissions. — Réunion de commission (p. 1942).

**Sénat.** — Réunion de commission du jeudi 25 février 1960 (p. 1943).

#### AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

##### Ministère de l'éducation nationale.

*Avis* de vacance de chaires (p. 1943).

##### Ministère des travaux publics et des transports.

*Avis* de concours pour le recrutement de personnels techniques de la météorologie nationale au secrétariat général à l'aviation civile et commerciale (p. 1943).

*Avis* de concours pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux publics de l'Etat (service des ponts et chaussées) (p. 1944).

##### Ministère de l'agriculture.

*Avis* de vacance d'emploi dans les écoles nationales vétérinaires (enseignement vétérinaire) (p. 1944).

##### Ministère de la santé publique et de la population.

*Avis* de vacance d'un poste de sous-chef de section administrative à la direction départementale de la santé de la Haute-Savoie (p. 1944).

**Situation** de la Banque de France (p. 1945).

**Annonces** (p. 1946).

## DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

### PREMIER MINISTRE

**Circulaire du 11 février 1960 du Premier ministre (463 F. P.) relative à l'abandon de son poste par un fonctionnaire.**

Par mes circulaires n° 66 du 15 janvier 1948 et 225 F. P. du 10 décembre 1951, je soulignais que le fait pour un fonctionnaire d'abandonner son poste n'entraînait pas la possibilité pour l'administration de prononcer contre ce dernier une sanction ou de le rayer des contrôles sans engager la procédure disciplinaire prévue au titre V de la loi du 19 octobre 1946. Cette position se fondait sur l'avis n° 242-412 du 3 décembre 1947 par lequel le conseil d'Etat précisait que « la loi du 19 octobre 1946 ne contient aucune disposition permettant de regarder un fonctionnaire absent irrégulièrement comme renonçant de ce seul fait aux garanties accordées par le statut en matière de sanctions disciplinaires ou de radiation des cadres ».

Or depuis cette époque la Haute Assemblée a rendu un certain nombre d'arrêtés en matière d'abandon de poste dans un sens constamment opposé à l'avis précité. Aux termes de ces arrêts (C. E. 21 avril 1950 Gicquel, 16 février 1951 Barbe, 16 février 1951 Mofina et Rovira, 19 décembre 1952 Port, 26 février 1959 dame Maiza Khehidja) le conseil d'Etat estime en effet qu'en abandonnant son poste un fonctionnaire rompt de sa propre initiative le lien qui l'unit à l'administration et se place « en dehors du champ d'application des lois et règlements édictés en vue de garantir l'exercice des droits inhérents à son emploi ». Une telle position comporte la suppression des garanties disciplinaires en cas d'abandon de poste. Elle autorise l'administration à prononcer, en dehors de la procédure disciplinaire, l'exclusion du service par voie de radiation des cadres.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, compte tenu de l'autorité qui s'attache aux décisions de jurisprudence de la Haute Assemblée, décisions qui sont d'ailleurs, dans le cas particulier, toutes postérieures à la date de l'avis précité, j'estime qu'il y a lieu de considérer le fonctionnaire coupable d'abandon de poste comme ayant renoncé délibérément aux garanties qu'il tient de son statut. La sanction disciplinaire ou la radiation des cadres peut donc être, dans le cas de l'espèce, prononcée sans accomplissement des formalités prescrites en matière disciplinaire.

J'ajoute qu'il conviendra, préalablement à toutes décisions, d'adresser au fonctionnaire coupable d'abandon de poste une mise en demeure par laquelle il sera invité à fournir ses explications et informé des mesures auxquelles il s'expose en ne déférant pas à l'ordre de reprendre son service ou de rejoindre le poste qui lui avait été assigné.

Bien entendu, la solution préconisée par la présente circulaire en matière d'abandon de poste par un fonctionnaire est valable, *a fortiori*, pour le personnel non titulaire.

Pour le Premier ministre et par délégation :

*Le directeur général de l'administration  
et de la fonction publique,*  
JOSEPH GAND.

### AFFAIRES ALGERIENNES

**Taux de la subvention due, pour l'année 1960, par les organismes métropolitains d'allocations familiales au fonds d'action sociale pour les travailleurs musulmans en métropole et pour leurs familles.**

Le Premier ministre, le ministre du travail, le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre de l'agriculture,

Vu le code de la sécurité sociale ;

Vu l'ordonnance n° 58-1381 du 29 décembre 1958 portant création d'un fonds d'action sociale pour les travailleurs musulmans d'Algérie en métropole et pour leurs familles ;

Vu le décret n° 59-559 du 23 avril 1959 fixant les modalités d'application de l'ordonnance susvisée ;

Vu les délibérations du conseil d'administration du fonds d'action sociale,

Arrêtent :

Art. 1<sup>er</sup>. — La subvention due par les organismes métropolitains d'allocations familiales au fonds d'action sociale institué par l'article L. 556-I du code de la sécurité sociale est calculée, pour l'année 1960, à raison de 90 p. 100 des prestations remboursées au régime algérien d'allocations familiales, en application de l'article L. 556 dudit code.

Art. 2. — Le secrétaire général pour les affaires algériennes, le directeur général de la sécurité sociale, le directeur du budget et le directeur des affaires professionnelles et sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 février 1960.

Pour le Premier ministre et par délégation :

*Le directeur du cabinet  
du secrétaire général pour les affaires algériennes,*  
MARCEL BLANC.

*Le ministre des finances et des affaires économiques,*

Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur du cabinet,*  
GILBERT DEVAUX.

*Le ministre de l'agriculture,*

Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur du cabinet,*  
JEAN RAVANEL.

*Le ministre du travail,*

Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur du cabinet,*  
FRANÇOIS WATINE.

### ADMINISTRATION DES SERVICES DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

#### Administrateurs.

Par arrêté du 11 février 1960, M. Gauthereau (Raymond), administrateur en chef de la France d'outre-mer, est placé dans la position de mission :

En Afrique équatoriale française, du 18 mars au 1<sup>er</sup> juin 1957, du 16 février au 1<sup>er</sup> avril 1958 ;

En Afrique occidentale française, du 4 février au 15 février 1958, du 23 janvier au 14 février 1959, pour étudier diverses questions au titre de l'assistance technique.

### MINISTRE DE LA JUSTICE

**Décret du 20 février 1960 portant nomination d'un magistrat et maintien en position de détachement.**

Par décret en date du 20 février 1960, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, M. Vray, juge de paix détaché auprès du ministère des affaires étrangères pour exercer des fonctions judiciaires en Tunisie, est nommé juge de paix à la suite du tribunal d'instance de Miliana et est maintenu en position de détachement dans les conditions prévues par l'article 5 de la loi du 2 août 1957.

**Décrets du 24 février 1960 conférant l'honorariat à des magistrats.**

Par décret en date du 24 février 1960, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, M. Cosman, ancien juge au tribunal de grande instance d'Alger, est nommé juge honoraire audit tribunal.

Par décret en date du 24 février 1960, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, M. Labesque, ancien juge au tribunal de grande instance d'Auch, est nommé juge honoraire audit tribunal.

**Décret du 24 février 1960 portant nomination de magistrats.**

Par décret en date du 24 février 1960, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, sont nommés :

Président de chambre à la cour d'appel de Paris, M. Gerbinis, conseiller à la cour d'appel de Paris, en remplacement de M. Dedieu, qui a été nommé conseiller à la cour de cassation.

Conseiller à la cour d'appel de Paris, M. Courtois, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de la Seine, en remplacement de M. Gerbinis.

Président de chambre à la cour d'appel de Paris, M. Bonhoure, conseiller à la cour d'appel de Paris, en remplacement de M. Papon, qui a été nommé conseiller à la cour de cassation.

Conseiller à la cour d'appel de Paris, M. Lemercier, vice-président au tribunal de grande instance de la Seine, en remplacement de M. Bonhoure.

Vice-président au tribunal de grande instance de la Seine, M. Hemeury, président de chambre à la cour d'appel de Fort-de-France (chambre de Cayenne), en remplacement de M. Lemercier.

Conseiller à la cour d'appel de Paris, M. Biziere, vice-président au tribunal de grande instance de la Seine, en remplacement de M. Olmi, qui a été mis en congé de longue durée.

Vice-président au tribunal de grande instance de la Seine, M. Capel, juge au tribunal de grande instance de la Seine, en remplacement de M. Biziere.

Juge au tribunal de grande instance de la Seine, M. Canet, magistrat du deuxième groupe du second grade, affecté à un poste de substitut à l'administration centrale du ministère de la justice, en remplacement de M. Capel.

**Décret du 24 février 1960 portant nomination à la suite d'un magistrat et maintien en position de détachement.**

Par décret en date du 24 février 1960, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, M. Gayral, vice-président à la suite du tribunal de grande instance de la Seine, détaché auprès du ministère des affaires étrangères en vue d'exercer des fonctions judiciaires au Maroc, est nommé conseiller à la suite de la cour d'appel de Paris et maintenu en position de détachement dans les conditions prévues à l'article 5 de la loi du 2 août 1957.

**Décret du 24 février 1960 portant nomination de magistrats.**

Par décret en date du 24 février 1960, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, sont nommés :

Président de chambre à la cour d'appel de Fort-de-France (chambre de Cayenne), M. Buhot, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Fort-de-France, en remplacement de M. Hemeury, qui a été nommé vice-président au tribunal de grande instance de la Seine.

Vice-président au tribunal de grande instance de Metz, M. Nalbert, juge au tribunal de grande instance d'Avignon, en remplacement de M. Schœnnahl, décédé.

Juge au tribunal de grande instance de Saint-Malo, M. Houssais, juge au tribunal d'instance de Montfort-sur-Meu, en remplacement de M. Martinet, qui a été nommé substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Meaux.

Juge au tribunal de grande instance de Gap (poste créé), Mlle Coirard, juge au tribunal de grande instance de Bonneville.

**Décret du 24 février 1960 rapportant des nominations de magistrats.**

Par décret en date du 24 février 1960, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature :

Sont rapportées les dispositions du décret du 31 octobre 1959 par lesquelles a été nommé juge au tribunal de grande instance de Bordeaux, M. Albert, non acceptant, qui est maintenu, sur sa demande, dans les fonctions de juge des enfants au tribunal de grande instance de Brive.

Sont rapportées, par voie de conséquence, les dispositions du décret du 31 octobre 1959 par lesquelles Mlle Mazabraud, juge à la suite du tribunal de grande instance de Brive, a été nommée juge des enfants audit tribunal.

**Décrets du 24 février 1960 portant nomination de magistrats.**

Par décret en date du 24 février 1960, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, M. Lavergne, substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Bordeaux, est nommé juge audit tribunal, en remplacement de M. Albert, dont la nomination a été rapportée.

Par décret en date du 24 février 1960, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, M. Peloquin, substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Lisieux, est nommé juge audit tribunal, en remplacement de M. Sauty de Chalon, qui est nommé substitut du procureur de la République près ledit tribunal.

Par décret en date du 24 février 1960, M. Sauty de Chalon, juge au tribunal de grande instance de Lisieux, est nommé substitut du procureur de la République près ledit tribunal, en remplacement de M. Peloquin, qui est nommé juge audit tribunal.

**Décrets du 24 février 1960 portant attribution de fonctions à des magistrats.**

Par décret en date du 24 février 1960, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, M. Montier, juge au tribunal de grande instance de Laval, est chargé des fonctions de juge des enfants audit tribunal, pendant une nouvelle période de trois ans, à compter du 3 février 1958.

Par décret en date du 24 février 1960, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, M. Reynaud, juge au tribunal de grande instance de Toulouse, est chargé, pour trois ans, des fonctions de l'instruction audit tribunal en remplacement de M. Pedoussaut, qui a été nommé procureur de la République près le tribunal de grande instance de Saint-Gaudens.

**Décrets du 24 février 1960 portant nomination de magistrats.**

Par décret en date du 24 février 1960, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, sont nommés :

Juge de paix à la suite du tribunal d'instance de Saint-Brieuc, M. Mendes, juge de paix à la suite du tribunal d'instance de Lorient.

Juge de paix à la suite du tribunal d'instance d'Aubusson, M. Malterre, juge de paix à la suite du tribunal d'instance de Bourgneuf.

Juge de paix à la suite du tribunal d'instance de Baugé, M. Bonnardeau, juge de paix à la suite du tribunal d'instance de Basse-Terre.

Juge de paix à la suite du tribunal d'instance de Lorient, M. Craff, juge de paix à la suite du tribunal d'instance de Saint-Brieuc.

Juge de paix à la suite du tribunal d'instance de Bourgneuf, Mlle Samie, juge de paix à la suite du tribunal d'instance d'Aubusson.

Par décret en date du 24 février 1960, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, M. Sudron, juge de paix en congé de longue durée, est nommé juge de paix à la suite du tribunal d'instance de Miñana.

**Décret du 24 février 1960 mettant fin aux dispositions d'un précédent décret.**

Par décret en date du 24 février 1960, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, il est mis fin aux dispositions du décret du 22 juin 1959 par lesquelles M. Jolibois, juge au tribunal de grande instance de Nancy, a été chargé, à titre temporaire, des fonctions de l'instruction audit tribunal pour les exercer concurremment avec les magistrats titulaires.

**Décrets du 24 février 1960 portant acceptation de la démission de magistrats.**

Par décret en date du 24 février 1960, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, est acceptée la démission de M. Legeais, magistrat (second grade, 1<sup>er</sup> groupe), détaché auprès du ministère de l'éducation nationale.

Par décret en date du 24 février 1960, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, est acceptée la démission de M. Olivier, juge de paix à la suite du tribunal d'instance de Bernelle.

**Décrets du 24 février 1960 plaçant des magistrats en position de disponibilité.**

Par décret en date du 24 février 1960, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, Mme Leduc, épouse Hugues, juge de tribunal de grande instance, est maintenue, sur sa demande, en disponibilité, pour la période du 11 novembre 1959 au 27 octobre 1960.

Par décret en date du 24 février 1960, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, Mme David, épouse Cimamonti, ancien juge suppléant, est maintenue, sur sa demande, en disponibilité, pour une période d'un an, à compter du 20 novembre 1959.

Par décret en date du 24 février 1960, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, Mme Robert, épouse Elissagarray, juge de paix, est maintenue, sur sa demande, en disponibilité, pour une période d'un an, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 1959.

Par décret du 24 février 1960, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, Mme Denizot, épouse Bulois, juge de paix, est maintenue, sur sa demande, en disponibilité, pour une période de deux ans, à compter du 11 janvier 1960.

#### Décrets du 24 février 1960 portant nomination de magistrats.

Par décret en date du 24 février 1960, M. Maurice Chanteau, procureur général près la cour d'appel de Basse-Terre, est nommé procureur général près la cour d'appel d'Agén, en remplacement de M. Berger, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Par décret en date du 24 février 1960, M. Therouanne, substitut du procureur général près la cour d'appel de Fort-de-France (chambre de Cayenne) (deuxième groupe du second grade), est nommé procureur de la République près le tribunal de grande instance de Fort-de-France, en remplacement de M. Buhot, qui a été nommé président de chambre à la cour d'appel de Fort-de-France (chambre de Cayenne).

Par décret en date du 24 février 1960, sont élevés au deuxième groupe du second grade et maintenus dans leurs fonctions actuelles :

M. Beauthéac, substitut chargé du secrétariat général de la première présidence de la cour d'appel d'Alger (second grade, premier groupe).

M. Bouyssic, substitut chargé du secrétariat général du parquet général de la cour d'appel d'Alger (second grade, premier groupe).

#### Décret n° 60-14 portant règlement d'administration publique pour l'application de la première partie (législative) du code de la route.

Rectificatif au *Journal officiel* du 15 janvier 1960, page 454, 2<sup>e</sup> colonne, article R. 255-2<sup>e</sup>, 1<sup>re</sup> ligne :

Au lieu de :

« 2° Les articles R. 26-15°, R. 30-4° du code pénal... »,

Lire :

« 2° L'article R. 26-15° du code pénal... ».

#### Remise de débet.

Par arrêté du 16 février 1960, sous réserve du versement d'une somme de 15.700 NF, il est fait remise gracieuse à M. Jadin (Raymond), président de chambre à la cour d'appel de Paris, de la somme de 20.911,68 NF dont il a été constitué débiteur au titre du cumul de sa solde de président de tribunal des forces armées en Algérie et de son traitement de magistrat.

#### Décisions de justice.

##### OFFICIERS PUBLICS ET MINISTÉRIELS

D'un jugement rendu le 22 février 1960 par le tribunal de grande instance de Nancy statuant contradictoirement en matière disciplinaire, il appert que Garnier (Jean-Maurice-Eugène), huissier de justice à Cirey-sur-Vezouze (Meurthe-et-Moselle), a été condamné à la peine de la destitution.

### GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR

#### Administration centrale.

Par arrêté du 19 février 1960, M. Armand Bourven, chef des services de chancellerie à la grande chancellerie de la Légion d'honneur, a été désigné pour exercer les fonctions de secrétaire adjoint du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur.

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Décret n° 60-169 du 19 février 1960 modifiant le décret n° 47-1846 du 19 septembre 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 3 de l'ordonnance du 17 mai 1945 relatif à la caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur, du ministre du travail, du ministre de la santé publique et de la population, du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat aux finances,

Vu l'ordonnance n° 45-993 du 17 mai 1945 relative aux services publics des départements et communes et de leurs établissements publics ;

Vu le décret modifié n° 47-1846 du 19 septembre 1947 portant règlement d'administration publique pour la constitution de la caisse nationale de retraites prévue à l'article 3 de l'ordonnance susvisée ;

Vu le décret n° 48-606 du 2 avril 1948, ensemble le décret n° 49-1416 du 5 octobre 1949 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 3 de l'ordonnance du 17 mai 1945 en ce qui concerne le régime des retraites des agents des collectivités locales ;

Vu la loi n° 57-444 du 8 avril 1957 instituant un régime particulier de retraites en faveur des personnels actifs de police ;

Le conseil d'Etat (commission de la fonction publique) entendu,

Décète :

Art. 1<sup>er</sup>. — L'article 2 du décret n° 47-1846 du 19 septembre 1947 susvisé est modifié et complété comme suit :

« I. — Les agents visés à l'article 1<sup>er</sup> sont tenus de supporter une retenue de 6 p. 100 sur les sommes qui sont payées à titre de traitement fixe et de supplément définitif de traitement, à l'exclusion notamment des allocations accordées à titre de gratification pour travaux supplémentaires, pour cherté de vie, des indemnités de résidence, des prestations familiales et des suppléments familiaux de traitement ainsi que des indemnités allouées pour l'exécution de travaux n'entrant pas dans les attributions normales des agents.

« II. — Les bénéficiaires de la loi n° 57-444 du 8 avril 1957 sont assujettis à la retenue supplémentaire fixée par l'article 3 de ladite loi ».

Art. 2. — Les dispositions de l'article 3, I, II, III, du décret n° 47-1846 du 19 septembre 1947 sont remplacées par les dispositions suivantes :

« I. — Dans les dix premiers jours de chaque mois les départements, communes et leurs établissements publics versent à la caisse nationale de retraites le produit des retenues qu'ils ont effectuées au titre du mois précédent en application de l'article 2 du présent décret.

« Les collectivités versent en même temps à la caisse nationale de retraites leur contribution, qui est fixée au double du montant des retenues prévues à l'article 2, I.

« Elles peuvent, en outre, en cas d'insuffisance des ressources de la caisse nationale de retraites, être appelées à lui verser une contribution complémentaire dont le montant est fixé, pour l'année considérée, par arrêté concerté des ministres de l'intérieur, des finances et des affaires économiques, du travail et de la santé publique et de la population, après avis du conseil d'administration de la caisse nationale de retraites.

« Le budget de la préfecture de police supporte, pour les agents visés à l'article 2, II, ci-dessus, la contribution supplémentaire prévue à l'article 4 de la loi n° 57-444 du 8 avril 1957.

« II. — Les contributions visées aux deuxième, troisième et quatrième alinéas du I ci-dessus ne sont pas exigées en ce qui concerne les agents détachés pour exercer une fonction publique élective ou un mandat syndical.

« Lorsque ces agents n'ont pas changé de catégorie durant leur position de détachement, ils conservent le bénéfice des avantages spéciaux qui pouvaient leur être accordés.

« III. — La contribution complémentaire visée au troisième alinéa du I ci-dessus n'est pas exigée en ce qui concerne les agents détachés dans un emploi public relevant de l'un des régimes de retraites qui admettent dans la liquidation des pensions les services rendus à une collectivité affiliée à la caisse nationale.

« Il en est de même pour la contribution supplémentaire visée au quatrième alinéa du I ci-dessus, sauf pour les agents visés à l'article 1<sup>er</sup> du décret n° 59-1200 du 19 octobre 1959 ».

Art. 3. — Le ministre de l'intérieur, le ministre du travail, le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre de la santé publique et de la population et le secrétaire d'Etat aux finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 février 1960.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre :

Le ministre de l'intérieur,  
— PIERRE CHATENET.

Le ministre des finances et des affaires économiques,  
WILFRID BAUMGARTNER.

Le ministre du travail,  
PAUL BACON.

Le ministre de la santé publique et de la population,  
BERNARD CHENOT.

Le secrétaire d'Etat aux finances,  
VALÉRY GISCARD D'ESTAING.

**Décret n° 60-170 du 19 février 1960 modifiant le décret n° 49-1416 du 5 octobre 1949 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 3 de l'ordonnance n° 45-993 du 17 mai 1945.**

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur, du ministre du travail, du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre de la santé publique et de la population et du secrétaire d'Etat aux finances,

Vu l'ordonnance n° 45-993 du 17 mai 1945 relative aux services publics des départements et communes et de leurs établissements publics ;

Vu le décret n° 47-1646 du 19 septembre 1947 portant règlement d'administration publique pour la constitution de la caisse nationale de retraites prévue à l'article 3 de l'ordonnance susvisée du 17 mars 1945 ;

Vu le décret n° 48-606 du 2 avril 1948 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 4 du décret susvisé n° 47-1846 du 19 septembre 1947 ;

Vu le décret modifié n° 49-1416 du 5 octobre 1949 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 3 de l'ordonnance du 17 mai 1945 ;

Vu la loi n° 57-444 du 8 avril 1957 instituant un régime particulier de retraites en faveur des personnels actifs de police, et notamment son article 7 ;

Le conseil d'Etat (commission de la fonction publique) entendu,

Décète :

Art. 1<sup>er</sup>. — L'article 3, I, du décret n° 49-1416 du 5 octobre 1949 est modifié comme suit :

« Les agents visés à l'article 1<sup>er</sup> sont tenus de supporter une retenue déterminée dans les conditions prévues à l'article 2 du décret du 19 septembre 1947 ».

Art. 2. — L'article 6, I, du décret du 5 octobre 1949 précité est modifié et complété ainsi qu'il suit :

« I. — Le droit à pension d'ancienneté est acquis lorsque se trouve remplie, à la cessation de l'activité, la double condition de soixante ans d'âge et de trente années de services effectifs.

« Toutefois, il suffit de cinquante-cinq ans d'âge et de vingt-cinq ans de services pour les agents qui ont passé effectivement au moins quinze ans dans un emploi de la catégorie B. Les emplois classés dans chacune des catégories A et B sont déterminés par arrêtés concertés des ministres de l'intérieur, des finances et des affaires économiques, du travail et de la santé publique et de la population, après avis de la section du personnel du conseil national des services publics départementaux et communaux.

« La condition d'âge prévue ci-dessus n'est pas exigée des agents admis à la retraite en application des dispositions de l'article 2 de la loi n° 57-444 du 8 avril 1957.

« Pour les agents des réseaux souterrains des égouts, le droit à pension d'ancienneté est acquis à l'âge de cinquante ans et après trente ans de services, à condition que les intéressés aient accompli au moins dix années de services dans les réseaux souterrains, dont cinq années consécutives lors de leur admission à la retraite.

« Est dispensé de la condition d'âge fixée ci-dessus l'intéressé qui est reconnu hors d'état de continuer ses fonctions par l'autorité investie du pouvoir de nomination, sur l'avis de la commission de réforme prévue à l'article 23 et sous réserve de l'avis de la caisse nationale de retraites ».

Art. 3. — L'article 13, II, du décret du 5 octobre 1949 est complété comme suit :

« 3° La bonification prévue à l'article 1<sup>er</sup> de la loi n° 57-444 du 8 avril 1957 ».

Art. 4. — Le ministre de l'intérieur, le ministre du travail, le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre de la santé publique et de la population et le secrétaire d'Etat aux finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 février 1960.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre :

Le ministre de l'intérieur,  
PIERRE CHATENET.

Le ministre des finances et des affaires économiques,  
WILFRID BAUMGARTNER.

Le ministre du travail,  
PAUL BACON.

Le ministre de la santé publique et de la population,  
BERNARD CHENOT.

Le secrétaire d'Etat aux finances,  
VALÉRY GISCARD D'ESTAING.

#### Décret portant nomination de sous-préfets.

Rectificatif au *Journal officiel* du 16 février 1960 : page 1491, 2<sup>e</sup> colonne, 23<sup>e</sup> ligne, au lieu de : « ... comptant du 15 août 1958 ; etc... », lire : « ... comptant du 16 juillet 1958 ; etc... ».

#### Administration préfectorale.

Par arrêté du 20 février 1960, M. Coutière (Raymond), sous-préfet de 2<sup>e</sup> classe, promu à la 1<sup>re</sup> classe le 3 octobre 1959, est placé dans la position de service détaché afin de lui permettre d'exercer les fonctions de directeur de l'hôpital-hospice de Béthune. Le présent arrêté aura effet pendant une période de cinq années à compter du 16 septembre 1959.

## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**Décret du 24 février 1960 portant nomination d'un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française et de la Communauté en Ethiopie.**

Le Président de la République, Président de la Communauté,

Sur le rapport du Premier ministre et du ministre des affaires étrangères,

Vu l'article 13 de la Constitution ;  
Le conseil des ministres entendu,

Décète :

Art. 1<sup>er</sup>. — M. Begoigne de Juniac (Gontran), ministre plénipotentiaire de 1<sup>re</sup> classe, est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française et de la Communauté en Ethiopie, en remplacement de M. Sauvagnargues.

Art. 2. — Le Premier ministre et le ministre des affaires étrangères sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 février 1960.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République, Président de la Communauté :

Le Premier ministre,  
MICHEL DEBRÉ.

Le ministre des affaires étrangères,  
MAURICE COUVE DE MURVILLE.

**Décret du 24 février 1960 portant nomination d'un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française et de la Communauté au Liban.**

Le Président de la République, Président de la Communauté,

Sur le rapport du Premier ministre et du ministre des affaires étrangères,

Vu l'article 13 de la Constitution ;  
Le conseil des ministres entendu,

## Décrète :

Art. 1<sup>er</sup>. — M. Barbara de Labelotterie de Boisseson (Robert), ministre plénipotentiaire de 1<sup>re</sup> classe, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française et de la Communauté au Chili, est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française et de la Communauté au Liban, en remplacement de M. Roche.

Art. 2. — Le Premier ministre et le ministre des affaires étrangères sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 février 1960.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République, Président de la Communauté :  
Le Premier ministre,  
MICHEL DEBRÉ.

Le ministre des affaires étrangères,  
MAURICE COUVE DE MURVILLE.

### Création d'une commission des rentes à allouer par suite d'accidents du travail aux agents non titulaires du ministère des affaires étrangères.

Le ministre des affaires étrangères,

Vu la loi du 24 octobre 1946 portant réorganisation des contentieux de la sécurité sociale et de la mutualité sociale agricole;

Vu le décret n° 46-2957 du 31 décembre 1946 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 24 octobre 1946 susvisée;

Vu la loi n° 46-2426 du 30 octobre 1946 sur la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles, ensemble les textes qui l'ont modifiée et complétée;

Vu le décret n° 46-2959 du 31 décembre 1946 modifié portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 30 octobre 1946 susvisée;

Vu le décret n° 53-531 du 28 mai 1953 relatif à l'application aux régimes spéciaux de la loi du 30 octobre 1946 susvisée,

## Arrête :

Art. 1<sup>er</sup>. — Est instituée auprès du ministère des affaires étrangères (direction du personnel et de l'administration générale) une commission chargée de donner, en matière d'accidents du travail, son avis :

1° Sur le droit à rente de la victime ou de ses ayants droit;

2° Sur le montant de ladite rente;

3° Sur l'attribution d'une allocation provisionnelle en cas de décès et sur les avances prévues en cas de contestation survenue après accident;

4° Sur les recours gracieux, dans les conditions fixées par la loi précitée du 24 octobre 1946 et par le décret n° 46-2957 du 31 décembre 1946 portant règlement d'administration publique pour l'application de ladite loi.

La compétence de cette commission s'étend à l'ensemble des agents non titulaires en fonctions au ministère des affaires étrangères susceptibles de bénéficier de la législation sur la sécurité sociale et les accidents du travail. Elle s'étend également aux anciens agents non titulaires du ministère des affaires étrangères ainsi qu'aux anciens agents du commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes en ce qui concerne les accidents du travail survenus lorsqu'ils étaient en fonctions dans ces administrations.

Art. 2. — La commission instituée par l'article 1<sup>er</sup> ci-dessus est composée de six membres, dont trois représentants de l'administration et trois représentants du personnel.

Les représentants de l'administration sont nommés par le directeur du personnel et de l'administration générale, qui désigne trois représentants titulaires et trois suppléants.

Les représentants du personnel sont désignés par les organisations syndicales les plus représentatives du personnel non titulaire du ministère des affaires étrangères, soit :

La confédération générale du travail Force ouvrière (F. O.);

La confédération française des travailleurs chrétiens (C. F. T. C.);

La confédération générale du travail (C. G. T.).

Chaque organisation désigne un représentant titulaire et un suppléant parmi le personnel non titulaire du ministère des affaires étrangères.

Art. 3. — La présidence de la commission est assurée, lors de chaque séance, par le représentant de l'administration le plus élevé en grade parmi les membres présents.

Son secrétariat est assuré par le service social.

Art. 4. — Pour délibérer valablement, la commission doit compter au moins quatre membres présents. Les avis sont pris à la majorité des membres présents. En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante.

Art. 5. — Les réunions de la commission ont lieu sur convocation de la direction du personnel et de l'administration générale.

Art. 6. — Les dispositions de l'arrêté du 7 mai 1956 relatives à la commission des rentes à allouer par suite d'accident du travail ou de maladie professionnelle aux agents des services des affaires allemandes et autrichiennes sont abrogées.

Art. 7. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 février 1960.

Pour le ministre des affaires étrangères et par délégation :

Le directeur général du personnel  
et de l'administration générale,  
J. VIMONT.

### Correspondance entre anciens corps et catégories d'emplois de l'administration marocaine et les cadres des administrations de l'Etat.

Le Premier ministre, le ministre des affaires étrangères, le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre de l'intérieur,

Vu la loi n° 56-782 du 4 août 1956, modifiée et complétée par la loi n° 58-108 du 7 février 1958, relative aux conditions de reclassement des fonctionnaires et agents français des administrations et services publics du Maroc et de Tunisie;

Vu le décret n° 56-1236 du 6 décembre 1956, modifié et complété par le décret n° 58-857 du 15 septembre 1958, et portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi susvisée du 4 août 1956, et notamment ses articles 1<sup>er</sup>, 3 et 4;

Vu l'avis exprimé par la commission instituée en vertu de l'article 4 du décret du 6 décembre 1956,

## Arrêtent :

Article unique. — La correspondance entre certains corps et catégories d'emplois de l'administration marocaine et les cadres communs des administrations de l'Etat est fixée conformément au tableau ci-dessous :

Emplois marocains.	Cadres ou catégories d'emplois des administrations de l'Etat.
Sous-directeur des administrations centrales chérifiennes, conseiller technique de la municipalité d'Agadir.	Agent supérieur au ministère de l'intérieur.
Sous-directeur des administrations centrales chérifiennes, conseiller technique à la sous-direction de l'industrie.	Agent supérieur au ministère de l'industrie.
Sous-directeur des administrations centrales chérifiennes, adjoint au chef du service de législation.	Agent supérieur au ministère de la justice (conseil d'Etat).
Sous-directeur des administrations centrales chérifiennes, chef du service des hôpitaux et des constructions au ministère de la santé.	Agent supérieur au ministère de la santé publique et de la population.
Chaouch titulaire.	Huissier de direction ou agent du service intérieur dans les diverses administrations centrales.

Fait à Paris, le 12 février 1960.

Le Premier ministre,

Pour le Premier ministre et par délégation :

Le directeur général de l'administration  
et de la fonction publique,  
JOSEPH GAND.

Le ministre des affaires étrangères,

Pour le ministre des affaires étrangères et par délégation :

Le directeur général des affaires marocaines et tunisiennes,  
JEAN BASDEVANT.

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation :

Le directeur du personnel et des affaires politiques,  
A. STIRN.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur du budget,

Par empêchement du directeur du budget :

Le chef de service,  
RAYMOND MARTINET.

## Exequatur.

L'exequatur est accordé à M. Paolo Tarony en qualité de vice-consul d'Italie à Mulhouse, avec juridiction sur le département du Haut-Rhin et le territoire de Belfort.

## MINISTÈRE DES ARMÉES

Décrets du 3 février 1960  
portant concession de la médaille militaire.  
(Suite.)

## ARMÉE DE TERRE

## RÉSERVES

## Infanterie.

Aillet (Paul-Raymond-Georges), caporal, classe 1940, recrutement de Dijon, mle 2803; 19 ans de services, 6 campagnes.  
Anani Abdelkader, 2<sup>e</sup> classe, classe 1936, recrutement d'Oran, mle 36-921-98; 22 ans de services, 6 campagnes.  
Arquero (Michel), sergent, classe 1936, recrutement de Pau, mle 36-951-00420; 22 ans de services, 5 campagnes.  
Atmane Mohammed, sergent, classe 1935, recrutement d'Alger, mle 91 LM 737; 24 ans de services, 5 campagnes.  
Audouy (Louis-Jean), adjudant, classe 1930, recrutement de Perpignan, mle 30-111-00822; 28 ans de services, 6 campagnes.  
Baton (Jean-Marcel-Gaston), sergent, classe 1939, recrutement de Paris, mle 39-511-01818; 20 ans de services, 6 campagnes.  
Bayle (Clovis-Joachim-Jean-Edouard), sergent, classe 1934, recrutement de Grenoble, mle 2507; 23 ans de services, 1 campagne.  
Behar Abdel Kader, 1<sup>re</sup> classe, classe 1933 M, recrutement d'Alger, mle 91 LM 457; 25 ans de services, 8 campagnes.  
Belaib Mohammed, sergent, classe 1936 A, recrutement d'Alger, mle 91 LM 757; 21 ans de services, 9 campagnes.  
Bellagamba (Jean-Brando), caporal-chef, classe 1934, recrutement de Chartres, mle 34-271-889; 24 ans de services, 2 campagnes.  
Belhadj Mostefa, caporal-chef, classe 1934, recrutement d'Oran, mle 34-921-0962; 24 ans de services, 7 campagnes.  
Belkheir Mohammed, sergent, classe 1935, recrutement d'Oran, mle 35-921-02245; 23 ans de services, 10 campagnes.  
Benguiza Ali, 2<sup>e</sup> classe, classe 1938, recrutement d'Alger, mle 91 LM 1078; 21 ans de services, 7 campagnes.  
Benhadj Djilali Magraoua Mohammed, 2<sup>e</sup> classe, classe 1939, recrutement d'Alger, mle 91 RM 892; 19 ans de services, 11 campagnes.  
Benhamid Mohammed, 2<sup>e</sup> classe, classe 1939, recrutement d'Oran, mle 39-921-0755; 20 ans de services, 11 campagnes.  
Benhouad Hamma ben Cheikh, 1<sup>re</sup> classe, classe 1933 A, recrutement d'Alger, mle 91 LM 376; 25 ans de services, 12 campagnes.  
Berdous Ahmed, 1<sup>re</sup> classe, classe 1933 M, recrutement d'Alger, mle 91 RM 950; 26 ans de services, 8 campagnes.  
Berguelli Hocine ben Rabah, sergent-chef, classe 1935, recrutement d'Alger, mle 91 LM 941; 23 ans de services, 8 campagnes.  
Betou (Maurice-André), sergent-chef, classe 1933, recrutement d'Albi, mle 33-121-00591; 24 ans de services, 9 campagnes.  
Bezanton (Pierre-Jacques), sergent-chef, classe 1938, recrutement de Lyon, mle L. M. 922; 21 ans de services, 6 campagnes.  
Bosazzi (Giovanni), sergent, classe 1950, recrutement d'Oran, mle 50-92-2958; 25 ans de services, 12 campagnes.  
Boubegtitène Mohand Ouamar, sergent, classe 1939, recrutement de Constantine, mle 39-93-1688 L. M. S.; 20 ans de services, 11 campagnes.  
Bouchaala Lakhdar, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement d'Alger, mle 91 L. M. 385; 20 ans de services, 6 campagnes.  
Bougar Mohammed, caporal, classe 1931 M, recrutement d'Alger, mle 91 L. M. 409; 27 ans de services, 5 campagnes.  
Bouziouane Larbi, caporal-chef, classe 1939, recrutement d'Alger, mle 91 L. M. 195; 20 ans de services, 10 campagnes.  
Braud (Auguste-Victor-Léon), sergent-chef, classe 1932, recrutement de la Roche-sur-Yon, mle 32-851-02743; 25 ans de services, 7 campagnes.  
Bruslon (Jacques-Robert), sergent, classe 1940, recrutement de Paris, mle 40-752-01017; 20 ans de services, 6 campagnes.  
Bussière (Marcel), sergent, classe 1937, recrutement de Paris, mle 37-756-01130; 21 ans de services, 6 campagnes.  
Cayrol (René-Jules-Louis), adjudant-chef, classe 1933, recrutement de Perpignan, mle 33-111-01562; 24 ans de services, 5 campagnes.  
Chonavey (Justin-Henri-Francis-Adrien), adjudant, classe 1933, recrutement de Strasbourg, mle 33-701-01279; 24 ans de services, 6 campagnes.  
Claude (Raymond-Victor-Philbert), 2<sup>e</sup> classe, classe 1933, recrutement de Nancy, mle 33-541-01754; 24 ans de services, 3 campagnes.  
Clerc (René-Gaston), adjudant, classe 134, recrutement de Poitiers, mle 34-88102143; 23 ans de services, 6 campagnes.  
Cordier (Raymond-Alfred), adjudant-chef, classe 1933, recrutement de Moulins, mle 324; 24 ans de services, 6 campagnes.  
Crabol (Robert-Jules-Cyrille), adjudant, classe 1941, recrutement de Besançon, mle 41-750-37948; 18 ans de services, 4 campagnes.  
Demure (Louis-Claudius), 2<sup>e</sup> classe, classe 1933, recrutement du Puy, mle 837; 24 ans de services, 5 campagnes.  
Dupuis (Voltaire-Célestin), adjudant, classe 1931, recrutement de Paris, mle 592-01851; 28 ans de services, 6 campagnes.

Embarek ould Tayeb, 1<sup>re</sup> classe, classe 1935, recrutement d'Oran, mle 35-921-0431; 24 ans de services, 11 campagnes.  
Fabre (Maurice-Marius), caporal-chef, classe 1932, recrutement de Montauban, mle 32-821-00632; 27 ans de services, 11 campagnes.  
Father (René-Vincent), adjudant, classe 1933, recrutement de Nevers, mle 33-581-491; 25 ans de services, 6 campagnes.  
Fatmi Abdelkader, caporal, classe 1936, recrutement d'Oran, mle 36-921-01616; 22 ans de services, 7 campagnes.  
Favre (Maxime-Louis-Marcel), adjudant-chef, classe 1936, recrutement de Lyon, mle 36-281-275; 23 ans de services, 10 campagnes.  
Goutal (Miloud), 1<sup>re</sup> classe, classe 1933, recrutement d'Oran, mle 33-921-0515; 25 ans de services, 5 campagnes.  
Grassin (Jean), sergent-chef, classe 1933, recrutement de Rennes, mle 33-171-01754; 24 ans de services, 3 campagnes.  
Guegan (Louis-Marie), 2<sup>e</sup> classe, classe 1934, recrutement de Pau, mle 34-562-00978; 23 ans de services, 5 campagnes.  
Hachemi Mohammed, caporal-chef, classe 1934, recrutement d'Alger, mle 91 LM 689; 24 ans de services, 6 campagnes.  
Hadjadj Ali ben Cheikh, sergent, classe 1936 A, recrutement d'Alger, mle 91 LM 834; 22 ans de services, 15 campagnes.  
Hamou ould Messaoud, caporal, classe 1935, recrutement d'Oran, mle 35-921-01593; 24 ans de services, 7 campagnes.  
Ibrir Miloud ould Abdesselam, caporal, classe 1934, recrutement d'Oran, mle 34-921-0572; 25 ans de services, 5 campagnes.  
Jacques (André-René), sergent-major, classe 1938, recrutement de Nancy, mle 38-551-00263; 21 ans de services, 8 campagnes.  
Kada Bensoultane Mohammed, caporal-chef, classe 1938, recrutement d'Alger, mle 91 LM 2022; 20 ans de services, 10 campagnes.  
Kamri Mohammed ben Ahmed, 1<sup>re</sup> classe, classe 1937, recrutement d'Alger, mle 91 LM 906; 21 ans de services, 6 campagnes.  
Kandouci Mohammed, 2<sup>e</sup> classe, classe 1939, recrutement d'Oran, mle 39-921-01019; 19 ans de services, 9 campagnes.  
Kerbali Bouzid, 1<sup>re</sup> classe, classe 1933, recrutement d'Alger, mle 91 LM 289; 25 ans de services, 7 campagnes.  
Kern (Charles-Joseph), sergent-major, classe 1931, recrutement de Nancy, mle 31-572-00103; 27 ans de services, 7 campagnes.  
Khelf Baghdad, sergent, classe 1935, recrutement d'Oran, mle 35-921-01985; 23 ans de services, 6 campagnes.  
Khattoufi Boujdema, 2<sup>e</sup> classe, classe 1931 A, recrutement d'Alger, mle 91 LM 49; 28 ans de services, 6 campagnes.  
Khiter Bouziane, caporal-chef, classe 1935, recrutement d'Oran, mle 35-921-00199; 24 ans de services, 6 campagnes.  
Laforet (Louis-Joseph), adjudant, classe 1933, recrutement de Chalon, mle 1377; 25 ans de services, 7 campagnes.  
Laghouer Abdelkader, 2<sup>e</sup> classe, classe 1940, recrutement d'Alger, mle 91 L. M. 51; 18 ans de services, 10 campagnes.  
Lalami Akli, caporal-chef, classe 1938, recrutement de Constantine, mle 38-93-2285 L. M. S.; 20 ans de services, 10 campagnes.  
Lantuit (Henri), adjudant-chef, classe 1936, recrutement d'Alger, mle 91923; 27 ans de services, 6 campagnes.  
Le Guellec (Maurice-René), 1<sup>re</sup> classe, classe 1933, recrutement de Versailles, mle 337 L. 127<sup>e</sup>; 28 ans de services, 11 campagnes.  
Le Guen (Camille-Pierre-Noël), adjudant, classe 1940, recrutement d'Angers, mle 40-491-03761; 20 ans de services, 9 campagnes.  
Liffie Mohammed, sergent, classe 1936 M, recrutement d'Alger, mle 91 L. M. 257; 23 ans de services, 6 campagnes.  
Loigerot (Jean-Léon-Marie), adjudant, classe 1933, recrutement de Besançon, mle 33-701-1130; 24 ans de services, 6 campagnes.  
Manilève (Maurice-Marie-Joseph), sergent, classe 1931, recrutement de Montpellier, mle 665; 27 ans de services, 6 campagnes.  
Marchandi El Hadj, sergent, classe 1938, recrutement d'Alger, mle 91 L. M. 2584; 20 ans de services, 7 campagnes.  
Marcoux (Camille-Charles-Jean), sergent, classe 1937, recrutement de Besançon, mle 37-251-01124; 20 ans de services, 6 campagnes.  
Masoni (Henri-Baptiste-Léon), adjudant, classe 1932, recrutement de Besançon, mle 32-701-103; 25 ans de services, 6 campagnes.  
Mechkhar Lakhdar, 1<sup>re</sup> classe, classe 1936 M, recrutement d'Alger, mle 91 L. M. 129; 23 ans de services, 8 campagnes.  
Mellouk Hacène, 2<sup>e</sup> classe, classe 1939, recrutement de Constantine, mle 39-93-65 L. M. G.; 20 ans de services, 10 campagnes.  
Merbah Mohammed ben Aïssa, 2<sup>e</sup> classe, classe 1932 M, recrutement d'Alger, mle 91 L. M. 490; 26 ans de services, 8 campagnes.  
Mezaoui Mohamed, caporal-chef, classe 1933 A, recrutement d'Alger, mle 91 R. M. 1719; 25 ans de services, 5 campagnes.  
Mouly (Jean), caporal, classe 1932, recrutement de Paris, mle 32-752-00063; 26 ans de services, 6 campagnes.  
Moumène Ali, caporal-chef, classe 1936 M, recrutement d'Alger, mle 91 L. M. 417; 23 ans de services, 9 campagnes.  
Nasri Sahraoui, sergent, classe 1938, recrutement de Constantine, mle 38-93-3184 R. M. G.; 20 ans de services, 9 campagnes.  
Paez (Sauveur), sergent-major, classe 1935, recrutement de Dijon, mle C. N. D. Mâcon; 25 ans de services, 12 campagnes.  
Pérard (Edmond-Jean), sergent-major, classe 1937, recrutement de Lyon, mle 37-231-00140; 21 ans de services, 5 campagnes.  
Pinchon (Joseph-Jean-Baptiste), adjudant, classe 1934, recrutement de Lyon, mle 34-593-02214; 23 ans de services, 3 campagnes.  
Plante (Roger-Pierre-Jean), adjudant, classe 1933, recrutement de Toulouse, mle 1195; 24 ans de services, 6 campagnes.

Poubel (Raymond-Léon-Denis), sergent, classe 1936, recrutement de Paris, mle 36-622-00967; 22 ans de services, 6 campagnes.

Proudhon (Pépin-Louis-Emmanuel), sergent-chef, classe 1933, recrutement de Versailles, mle 33-771-2280; 24 ans de services, 6 campagnes.

Radim Abdelkader, 2<sup>e</sup> classe, classe 1937, recrutement d'Alger, mle 91 L.M. 119; 22 ans de services, 11 campagnes.

Ray (Antoine), 1<sup>re</sup> classe, classe 1932, recrutement de Saint-Etienne, mle 4009; 28 ans de services, 13 campagnes.

Renard (Léon), adjudant-chef, classe 1934, recrutement de Valenciennes, mle 560; 24 ans de services, 6 campagnes.

Robin (Pierre-Jean-Albert), adjudant-chef, classe 1934, recrutement de Dijon, mle 671; 24 ans de services, 5 campagnes.

Roy (Albert-René), adjudant, classe 1936, recrutement de Rennes, mle 36-371-00544; 23 ans de services, 5 campagnes.

Saout (Gabriel-Alexandre-Marie), caporal-chef, classe 1938, recrutement de Brest, mle 38-292-02870; 20 ans de services, 10 campagnes.

Saura (Fernand), sergent, classe 1932, recrutement d'Oran, mle 32-921-5; 25 ans de services, 8 campagnes.

Scott (Joseph-Alexandre), caporal-chef, classe 1932, recrutement de Paris, mle 753-00-576; 27 ans de services, 14 campagnes.

Sellami Salah ben Hocine, 1<sup>re</sup> classe, classe 1932, recrutement de Constantine, mle 32-93-177 L. M. C.; 26 ans de services, 5 campagnes.

Slimani Abdelkader ben Hakhoum, 1<sup>re</sup> classe, classe 1938, recrutement d'Alger, mle 91 L. M. 3077; 20 ans de services, 6 campagnes.

S. N. P. dit Makni Ahmed, 2<sup>e</sup> classe, classe 1938, recrutement de Constantine, mle 38-93-1683/L. M. C.; 21 ans de services, 9 campagnes.

S. N. P. Hamou ben Larbi, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement d'Alger, mle 91 L. M. 1569; 19 ans de services, 6 campagnes.

Soret (Maurice-Moise), caporal, classe 1940, recrutement de Nancy, mle 40-081-01982; 19 ans de services, 5 campagnes.

Taleb Larbi, 2<sup>e</sup> classe, classe 1938, recrutement d'Alger, mle 91 L. M. 2933; 20 ans de services, 8 campagnes.

#### Arme blindée et cavalerie.

Baccon (Maurice), adjudant-chef, classe 1934, recrutement de Strasbourg, mle 34-291-01614; 26 ans de services, 7 campagnes.

Barth (Pierre-Louis), brigadier, classe 1937, recrutement d'Angers, mle 37-491-01400; 22 ans de services, 3 campagnes.

Benotman Benyamina, brigadier-chef, classe 1938, recrutement d'Alger, mle 91 L. M. 2684; 20 ans de services, 10 campagnes.

Dagniac (Jean-Régis-René-Joseph-Marie), maréchal des logis chef, classe 1934, recrutement de Perpignan, mle 34-111-00998; 25 ans de services, 6 campagnes.

Dufeys (Jean-Joseph-Charles), 2<sup>e</sup> classe, classe 1933, recrutement de Nancy, mle 33-541-00447; 25 ans de services, 3 campagnes.

Durand (Robert-Joseph), adjudant, classe 1935, recrutement de Besançon, mle 35-281-00650; 22 ans de services, 10 campagnes.

Ghalem Mohamed, brigadier, classe 1931, recrutement de Constantine, mle 31-93-323 L. M. G.; 28 ans de services, 6 campagnes.

Jan (Paul), maréchal des logis chef, classe 1936, recrutement de Paris, mle 36-562-01424; 22 ans de services, 12 campagnes.

Lamotte (Charles-Marius), maréchal des logis chef, classe 1931, recrutement de Valenciennes, mle 31-271-2274; 28 ans de services, 6 campagnes.

Ligier (Pierre-Jules-Eugène), adjudant chef, classe 1932, recrutement de Besançon, mle 32-251-02309; 25 ans de services, 7 campagnes.

Marie (Etienne-André), adjudant, classe 1934, recrutement d'Orléans, mle 870; 24 ans de services, 6 campagnes.

Navineau (Michel-Maurice), maréchal des logis chef, classe 1934, recrutement de Lyon, mle 34-752-5764; 24 ans de services, 10 campagnes.

Pouvreau (André-Amédée-Henri), maréchal des logis major, classe 1935, recrutement de la Roche-sur-Yon, mle 35-851-01918; 22 ans de services, 6 campagnes.

S. N. P. Adda ben Mohamed, brigadier, classe 1935 A, recrutement d'Alger, mle 91 L. M. 257; 24 ans de services, 6 campagnes.

S. N. P. Mohamed ben Bouhaous, maréchal des logis, classe 1939, recrutement d'Oran, mle 39-921-01632; 19 ans de services, 15 campagnes.

#### Artillerie.

Agazzi (Joseph), maréchal des logis chef, classe 1937, recrutement de Strasbourg, mle 37-573-00943; 22 ans de services, 6 campagnes.

Ast (Robert-Jean), adjudant, classe 1933, recrutement de Strasbourg, mle 33-901-00883; 26 ans de services, 6 campagnes.

Brouillard (Georges-Joseph-Jean-Baptiste), adjudant, classe 1933, recrutement de Valenciennes, mle 8; 24 ans de services, 6 campagnes.

Court (Edmond-Auguste), maréchal des logis chef, classe 1931, recrutement de Valence, mle 1598; 26 ans de services, 2 campagnes.

Diez (Emile), maréchal des logis major, classe 1939, recrutement C. N. D. 34, mle 2389; 21 ans de services, 10 campagnes.

Douce (Louis-Pierre), brigadier, classe 1932, recrutement du Puy, mle 932; 25 ans de services, 3 campagnes.

Dugas (Marius), adjudant-chef, classe 1936, recrutement de Montpellier, mle 646; 22 ans de services, 6 campagnes.

Durand (Valentin-Marius), 1<sup>re</sup> classe, classe 1930, recrutement de Nîmes, mle 239; 29 ans de services, 1 campagne.

Forgues (Désiré), adjudant-chef, classe 1938, recrutement d'Auch, mle 320; 22 ans de services, 6 campagnes.

Gidon (Jacques-Christophe-Victor), maréchal des logis, classe 1935, recrutement de Saint-Etienne, mle 742; 22 ans de services, 3 campagnes.

Hamza ben Salem, brigadier, classe 1938, recrutement d'Oran, mle 38-921-0651; 21 ans de services, 9 campagnes.

Langon (Henri-Charles), adjudant, classe 1933, recrutement de Besançon, mle 33-881-03226; 24 ans de services, 6 campagnes.

Lapeyre (Raymond-Jean), 2<sup>e</sup> classe, classe 1937, recrutement de Paris, mle 756-01437; 21 ans de service, 6 campagnes.

Latate (Raymond), maréchal des logis, classe 1934, recrutement de Nancy, mle 34-171-01118; 24 ans de services, 9 campagnes.

Leger (Simon-Raphaël-René), adjudant-chef, classe 1930, recrutement d'Alger, mle 91-328; 29 ans de services, 6 campagnes.

Louvet (Paul-Pierre), maréchal des logis major, classe 1932, recrutement de Nancy, mle 32-551-00162; 27 ans de services, 7 campagnes.

Mangon (Pierre-Cornélius), maréchal des logis major, classe 1938, recrutement de Nancy, mle 38-571-00910; 22 ans de services, 8 campagnes.

Masure (Maxime-François), adjudant-chef, classe 1931, recrutement de Lille, mle 383; 27 ans de services, 1 campagne.

Oster (Joseph-Isidore), brigadier-chef, classe 1939, recrutement de Strasbourg, mle 39-572-00304; 23 ans de services, 5 campagnes.

Rabillaud (Joseph-Léon-Alexandre), adjudant-chef, classe 1931, recrutement de Besançon, mle 31-391-01413; 28 ans de services, 4 campagnes.

Rey (Edouard), adjudant-chef, classe 1934, recrutement de Grenoble, mle 3033; 24 ans de services, 9 campagnes.

Rigabert (Pierre-Jean-Louis), adjudant, classe 1934, recrutement de Pau, mle 34-651-01408; 23 ans de services, 6 campagnes.

Roux (Emile-Louis-Célestin), maréchal des logis, classe 1935, recrutement de Lyon, mle 35-301-00689; 23 ans de services, 5 campagnes.

Saint-Pierre (Raymond-Albert-Roger), adjudant, classe 1935, recrutement de Paris, mle 35-75 L. 54; 23 ans de services, 8 campagnes.

Venard (Humbert-Lucien), brigadier, classe 1930, recrutement de Lyon, mle 2143; 28 ans de services, 6 campagnes.

#### Train.

Abraham (Adrien-Clotaire), adjudant, classe 1934, recrutement de Strasbourg, mle 34-021-01373; 24 ans de services, 4 campagnes.

Benbouzett Abdallah, maréchal des logis, classe 1933, recrutement de Constantine, mle 33-93-316 L. M. G.; 25 ans de services, 7 campagnes.

Cherfaoui Ameer ben Mohamed, 1<sup>re</sup> classe, classe 1933, recrutement d'Oran, mle 33-921-0665; 25 ans de services, 5 campagnes.

Leu (Eugène), maréchal des logis-chef, classe 1932, recrutement de Nevers, mle 32-801-156; 26 ans de services, 4 campagnes.

Medjad Mohammed, 1<sup>re</sup> classe, classe 1931 M, recrutement d'Alger, mle 91 L. M. 694; 27 ans de services, 10 campagnes.

Pons (André-Michel-Joseph), 2<sup>e</sup> classe, classe 1932, recrutement C. N. D. 34, mle 1708; 27 ans de services, 2 campagnes.

Ruton (Paul-Aimé), 2<sup>e</sup> classe, classe 1932, recrutement de Laon, mle 142; 26 ans de service, 6 campagnes.

Yahia Ahmed, brigadier-chef, classe 1937, recrutement d'Alger, mle 91 R. M. 1541; 21 ans de services, 8 campagnes.

#### Cadre des agents de chancellerie.

Bosc (Antonin-Athanase), adjudant, classe 1932, recrutement de Toulouse, mle 846; 25 ans de services, 6 campagnes.

Colliot (Raymond-Roger), adjudant, classe 1933, recrutement de Besançon, mle 33-181-00897; 25 ans de services, 6 campagnes.

Tiberi (François-Marie), adjudant, classe 1935, recrutement de Lyon, mle 35-201-00311; 22 ans de services, 7 campagnes.

#### Cadre des agents des corps de troupes.

Massois (Emile-Georges), adjudant, classe 1932, recrutement de Paris, mle 02-02983; 26 ans de services, 4 campagnes.

#### Transmissions.

Haye-Durant (Lucien-Clément-Louis), sergent-chef, classe 1936, recrutement de Poitiers, mle L. M. 788; 25 ans de services, 4 campagnes.

#### Intendance.

Baldacchino (Antoine), sergent classe 1936, recrutement de Paris, mle 751-06711; 20 ans de services, 8 campagnes.

Pujeaut (Alphonse), sergent-chef, classe 1936, recrutement de Besançon, mle 36-251-00201; 21 ans de services, 8 campagnes.

**Matériel.**

Aubry (Robert-Roger), maréchal des logis chef, classe 1931, recrutement de Rouen-Nord, mle 4006 ; 26 ans de services, 6 campagnes.  
 Belaïd Mohammed, 2<sup>e</sup> classe, classe 1933 M, recrutement d'Alger, mle 91 L. M. 760 ; 25 ans de services, 12 campagnes.  
 Bertrand (Roger-Camille-Aimé), adjudant, classe 1934, recrutement d'Albi, mle 34-811-00156 ; 26 ans de services, 6 campagnes.  
 Brest (Adrien-Joseph), adjudant, classe 1936, recrutement de Perpignan, mle 36-661-00543 ; 24 ans de services, 8 campagnes.  
 Doucet (Eugène-Marcellin), adjudant, classe 1934, recrutement de Montpellier, mle 989 ; 26 ans de services, 6 campagnes.  
 Duc (Pierre), maréchal des logis chef, classe 1936, recrutement de Valence, mle 753 ; 24 ans de services, 4 campagnes.  
 Fontaine (Raymond-Georges), adjudant, classe 1934, recrutement de Paris, mle 34-752-03611-49 D ; 23 ans de services, 6 campagnes.  
 Galeazzi (Henri-Christophe), maréchal des logis, classe 1933, recrutement d'Ajaccio, mle 1194 ; 27 ans de services, 6 campagnes.  
 Lombardin (Maurice-Auguste-Mathieu), maréchal des logis chef, classe 1934, recrutement de Saint-Etienne, mle 651 ; 25 ans de services, 6 campagnes.  
 Mathieu (Paul-Emile), maréchal des logis major, classe 1933, recrutement de Grenoble, mle 1986 ; 25 ans de services, 6 campagnes.  
 Rodier (Pierre-Jean), maréchal des logis chef, classe 1936, recrutement de Gap, mle 472 ; 23 ans de services, 6 campagnes.

**Génie.**

Benarous Benharzallah ben Ahmed, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement d'Alger, mle 91 L. M. 144 ; 20 ans de services, 9 campagnes.  
 Boucharaf Kouider, maître ouvrier, classe 1941 SF, recrutement d'Alger, mle 91-3356 ; 18 ans de services, 7 campagnes.  
 Kerour Abdelkader, caporal-chef, classe 1937 F, recrutement d'Alger, mle 91 R. M. 2041 ; 21 ans de services, 7 campagnes.  
 Sadki Amar, maître ouvrier, classe 1933 M, recrutement d'Alger, mle 91 L. M. 859 ; 25 ans de services, 6 campagnes.

**TROUPES D'OUTRE-MER****Infanterie de marine.**

Barnole (Ernest-Joseph-Pierre), caporal-chef, classe 1933, recrutement de Perpignan, mle 33-661-00234 ; 27 ans de services, 10 campagnes.  
 Bertheau (Adrien-Olivier), sergent-chef, classe 1913, recrutement de Beauvais, mle 2839 ; 25 ans de services, 9 campagnes.  
 Caradec (Eugène-Henri-Marie), sergent, classe 1938, recrutement de Brest, mle 38-292-02449 ; 21 ans de services, 14 campagnes.  
 Chamoux (Raymond-Jean), 1<sup>re</sup> classe, classe 1933, recrutement de Privas, mle 1095 ; 27 ans de services, 11 campagnes.  
 Coulon (Gabriel-Joseph), adjudant, classe 1936, recrutement de Mâcon, mle 896 ; 24 ans de services, 2 campagnes.  
 Duclos (Arpoudassamy), caporal-chef, classe 1943, recrutement de Paris, mle 750-39015 ; 20 ans de services, 9 campagnes.  
 Durand (Roger), adjudant, classe 1933, recrutement d'Orléans, mle 2621 ; 23 ans de services, 9 campagnes.  
 Duret-Bidelet (Maurice), caporal, classe 1933, recrutement de Paris, mle 33-731-00460 ; 27 ans de services, 7 campagnes.  
 Fortuné (Auguste-Marius), caporal-chef, classe 1933, recrutement d'Ajaccio, mle 2297 ; 26 ans de services, 13 campagnes.  
 Lebrillant (Soupramanien), 1<sup>re</sup> classe, classe 1935, recrutement de Paris, mle 35-751-05443 ; 22 ans de services, 2 campagnes.  
 Le Fesson (Pierre-Marie), caporal-chef, classe 1931, recrutement de Guingamp, mle 31-222-01582 ; 27 ans de services, 13 campagnes.  
 Legolles (Jean-Ernest-Pierre), sergent, classe 1937, recrutement de Nantes, mle 37-441-02816 ; 21 ans de services, 12 campagnes.  
 Maître (Julien-Auguste), caporal-chef, classe 1937, recrutement de Besançon, mle 37-251-01162 ; 22 ans de services, 9 campagnes.  
 Marais (André-Jean), sergent major, classe 1941, recrutement de Rouen, mle 16849 ; 20 ans de services, 14 campagnes.  
 N'Doye (Mamadou), 2<sup>e</sup> classe, classe 1932, recrutement d'Afrique occidentale française, mle 309 ; 25 ans de services, 9 campagnes.  
 Pansal (Jean-Marie), caporal-chef, classe 1937, recrutement de Quimper, mle 37-291-00887 ; 20 ans de services, 10 campagnes.  
 Polverelli (Jean-Dominique), caporal, classe 1931, recrutement d'Ajaccio, mle 906 ; 28 ans de services, 13 campagnes.  
 Richiardone (Adolphe), sergent, classe 1934, recrutement de Lyon, mle 3083 ; 24 ans de services, 9 campagnes.  
 Rostang (Emile-Rosé), sergent-chef, classe 1938, recrutement de Perpignan, mle 38-841-01102 ; 21 ans de services, 9 campagnes.  
 Simeoni (Antoine-Joseph), caporal-chef, classe 1935, recrutement d'Ajaccio, mle 873 ; 23 ans de services, 11 campagnes.  
 Strub (Charles), sergent, classe 1937, recrutement de Toulouse, mle 37-671-01072 ; 23 ans de services, 10 campagnes.  
 Treillard (François-Henri), adjudant, classe 1937, recrutement de Versailles, mle 37-871-912/78 ; 21 ans de services, 9 campagnes.  
 Turban (Marcel-Théophile), caporal, classe 1939, recrutement de Strasbourg, mle 39-541-00725 ; 19 ans de services, 14 campagnes.  
 Vigne (Kichenassamy), caporal, classe 1949, recrutement de Paris, mle 750-62984 ; 19 ans de services, 7 campagnes.

**MILITAIRES SERVANT SOUS LE RÉGIME TRANSITOIRE  
DU DÉCRET DU 19 OCTOBRE 1955**

Abakar, sergent, classe 1940, recrutement du Tchad, mle PD 18073 ; 19 ans de services, 10 campagnes.  
 Abarsi Tidda, sergent, classe 1938, recrutement du Niger, mle 18993 ; 21 ans de services, 8 campagnes.  
 Abdou Louché, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement du Niger, mle 25547 ; 20 ans de services, 8 campagnes.  
 Abdoulaye Mamadou, caporal-chef, classe 1938, recrutement de Saint-Louis, mle 53171 ; 21 ans de services, 10 campagnes.  
 Abou Gbadue, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 30837 ; 19 ans de services, 15 campagnes.  
 Abou Yéro, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement du Sénégal-Mauritanie, mle 57835 ; 19 ans de services, 6 campagnes.  
 Adjeme Kono, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement du Cameroun, mle 8686 ; 20 ans de services, 5 campagnes.  
 Afoughe (André), adjudant-chef, classe 1935, recrutement du Gabon, mle GB 643 ; 24 ans de services, 8 campagnes.  
 Akamba (Joseph), caporal-chef, classe 1939, recrutement du Gabon, mle GB 440 ; 19 ans de services, 9 campagnes.  
 Alamaye, caporal-chef, classe 1940, recrutement du Niger, mle 20236 ; 19 ans de services, 10 campagnes.  
 Allassane Gaméné, sergent, classe 1940, recrutement d'Ouagadougou, mle 61-419 ; 19 ans de services, 11 campagnes.  
 Amadou Fofana, sergent, classe 1958, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 19-510 ; 21 ans de services, 13 campagnes.  
 Amadou Kabo, adjudant, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-09621 ; 25 ans de services, 10 campagnes.  
 Amadou M'Bodj, caporal-chef, classe 1940, recrutement de Saint-Louis, mle 69869 ; 19 ans de services, 7 campagnes.  
 Amadou Soulyé, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement du Niger, mle 20-132 ; 19 ans de services, 8 campagnes.  
 Amougou Bela, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement du Cameroun, mle 8050 ; 19 ans de services, 5 campagnes.  
 Angoue Kogo, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement du Gabon, mle GB 230 ; 19 ans de services, 10 campagnes.  
 Assane Dama, sergent, classe 1936, recrutement de Niamey, mle 10725 ; 23 ans de services, 11 campagnes.  
 Ateba II, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement du Cameroun, mle 8364 ; 19 ans de services, 5 campagnes.  
 Azégonhoutu Azègue, sergent, classe 1939, recrutement de Dahomey-Togo, mle 58-969 ; 19 ans de services, 14 campagnes.  
 Baba, caporal-chef, classe 1940, recrutement du Tchad, mle 40-995 T. D. 15659 ; 19 ans de services, 13 campagnes.  
 Badolo Bili, sergent, classe 1938, recrutement d'Ouagadougou, mle 20-523 ; 21 ans de services, 8 campagnes.  
 Bafilé, sergent, classe 1935, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 91606 ; 24 ans de services, 10 campagnes.  
 Bahou (Victor), sergent, classe 1935, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 91497 ; 24 ans de services, 10 campagnes.  
 Baka Badolo, sergent, classe 1938, recrutement d'Ouagadougou, mle 20-516 ; 21 ans de services, 10 campagnes.  
 Bakary Diarra, sergent-chef, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-93634 ; 24 ans de services, 7 campagnes.  
 Bala Traoré, sergent-chef, classe 1935, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 91927 ; 24 ans de services, 11 campagnes.  
 Balimbi (Albert), caporal-chef, classe 1940, recrutement du Gabon, mle G. B. 655 ; 19 ans de services, 10 campagnes.  
 Ballo Bi Goooré, 1<sup>re</sup> classe, classe 1937, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 14-258 ; 21 ans de services, 8 campagnes.  
 Ballo Bi Tra, caporal, classe 1935, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 91461 ; 24 ans de services, 9 campagnes.  
 Bangali Kone, caporal-chef, classe 1938, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 19479 ; 21 ans de services, 11 campagnes.  
 Baou (Robert), caporal-chef, classe 1939, recrutement de Bouake, mle 27853 ; 20 ans de services, 12 campagnes.  
 Baragatou Ouattara, sergent, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-92459 ; 24 ans de services, 10 campagnes.  
 Bata, caporal-chef, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T. D. 15663 ; 19 ans de services, 11 campagnes.  
 Batié Ira, sergent, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-93090 ; 24 ans de services, 10 campagnes.  
 Baydjinga, sergent, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T. D. 15664 ; 19 ans de services, 13 campagnes.  
 Bayo Go, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement de la Haute-Volta, mle 60820 ; 19 ans de services, 7 campagnes.  
 Bazie (Gabriel), sergent, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-83966 ; 25 ans de services, 9 campagnes.  
 Be Kam, caporal-chef, classe 1937, recrutement d'Ouagadougou, mle 37-984-11585 ; 22 ans de services, 8 campagnes.  
 Begue, 2<sup>e</sup> classe, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T. D. 14232 ; 19 ans de services, 10 campagnes.  
 Belgoto, caporal, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T. D. 14230 ; 19 ans de services, 11 campagnes.  
 Bendioa, 1<sup>re</sup> classe, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-15836 ; 22 ans de services, 14 campagnes.

- Béono Ouattara, sergent, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-83006 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
- Berna, caporal, classe 1939, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle 39-994-19987 ; 19 ans de services, 11 campagnes.
- Bettou Loko, sergent, classe 1938, recrutement du Dahomey, mle 40492 ; 21 ans de services, 7 campagnes.
- Bie Ouattara, sergent, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-83182 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
- Bila, caporal, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-6212 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
- Binoudjital, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T. D. 14659 ; 19 ans de services, 9 campagnes.
- Bioule II (André), 1<sup>re</sup> classe, classe 1938, recrutement du Cameroun, mle 7410 ; 20 ans de services, 6 campagnes.
- Bitina (Clovis), caporal, classe 1939, recrutement du Cameroun, mle 8028 ; 19 ans de services, 5 campagnes.
- Bitote Nouma, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement d'Ouagadougou, mle 38-435 ; 19 ans de services, 10 campagnes.
- Bla (Maurice), sergent, classe 1938, recrutement de la Côte d'Ivoire ; mle 18198 ; 21 ans de services, 10 campagnes.
- Blague Yambou, sergent-chef, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T. D. 14776 ; 19 ans de services, 12 campagnes.
- Blagnie, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 47536 ; 20 ans de services, 10 campagnes.
- Bohou, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 26751 ; 20 ans de services, 14 campagnes.
- Bohouo, 1<sup>re</sup> classe, classe 1937, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 10428 ; 22 ans de services, 7 campagnes.
- Bouaikiak (Paul), 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement du Cameroun, mle 7626 ; 20 ans de services, 8 campagnes.
- Boudja Mbirrou, caporal-chef, classe 1936, recrutement du Cameroun, mle 7078 ; 22 ans de services, 6 campagnes.
- Boukaka (Joachim), caporal, classe 1939, recrutement de Brazzaville, mle M. C. 560 ; 19 ans de services, 9 campagnes.
- Boulaye Zoré, sergent-chef, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-93478 ; 24 ans de services, 10 campagnes.
- Bouleme, sergent, classe 1939, recrutement du Gabon, mle G. B. 1935 ; 20 ans de services, 10 campagnes.
- Boulikeïta Sanitouma, caporal-chef, classe 1938, recrutement d'Ouagadougou, mle 38-984-35823 ; 21 ans de services, 8 campagnes.
- Bourou Toé, sergent, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-10614 ; 25 ans de services, 7 campagnes.
- Bozou Kambou, sergent, classe 1939, recrutement d'Ouagadougou, mle 28199 ; 20 ans de services, 11 campagnes.
- Brahimah Sanou, sergent, classe 1940, recrutement d'Ouagadougou, mle 47174 ; 19 ans de services, 12 campagnes.
- Dahire Som, sergent-chef, classe 1938, recrutement d'Ouagadougou, mle 24043 ; 21 ans de services, 12 campagnes.
- Dangti, caporal, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T. D. 16866 ; 19 ans de services, 13 campagnes.
- Daogo Baga, sergent, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-84021 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
- Daogo Lébré, 1<sup>re</sup> classe, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-82924 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
- Daogo Zabré, sergent, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-82939 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
- Daziega Ouédraogo, 1<sup>re</sup> classe, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-93434 ; 24 ans de services, 9 campagnes.
- Daziega Saouadogo, 1<sup>re</sup> classe, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-93540 ; 24 ans de services, 10 campagnes.
- Déon Gondo, sergent, classe 1938, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 18073 ; 21 ans de services, 9 campagnes.
- Diafarma Ouattara, caporal-chef, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-83011 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
- Diahe Balde, sergent, classe 1940, recrutement de Saint-Louis, mle 75231 ; 19 ans de services, 5 campagnes.
- Dianda Yamba, sergent-chef, classe 1938, recrutement d'Ouagadougou, mle 20814 ; 21 ans de services, 10 campagnes.
- Didiate Dâ, caporal-chef, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-93131 ; 24 ans de services, 9 campagnes.
- Dié, caporal-chef, classe 1940, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 50974 ; 19 ans de services, 10 campagnes.
- Dié, sergent, classe 1938, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 18823 ; 21 ans de services, 9 campagnes.
- Diéhi Semblé, 1<sup>re</sup> classe, classe 1934, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 81030 ; 25 ans de services, 7 campagnes.
- Dila, caporal-chef, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T.D./15393 ; 19 ans de services, 8 campagnes.
- Dio Tianou, sergent, classe 1940, recrutement d'Ouagadougou, mle 47083 ; 19 ans de services, 12 campagnes.
- Diodyr Sib, sergent, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 53-984-93140 ; 24 ans de services, 11 campagnes.
- Djaskidal, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T.D./17031 ; 19 ans de services, 11 campagnes.
- Djibao, sergent, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T.D./15449 ; 19 ans de services, 12 campagnes.
- Djibrilla Diameidou, sergent, classe 1940, recrutement d'Ouagadougou, mle 474 ; 19 ans de services, 14 campagnes.
- Djimadjingar, sergent, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T.D./17270 ; 19 ans de services, 13 campagnes.
- Djimassibe, caporal, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T.D./17552 ; 18 ans de services, 13 campagnes.
- Djourniteal, caporal, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T.D./14210 ; 19 ans de services, 14 campagnes.
- Djiratena, 2<sup>e</sup> classe, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T.D./17144 ; 19 ans de services, 9 campagnes.
- Djouli Ata, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement du Cameroun, mle 8472 ; 19 ans de services, 5 campagnes.
- Djoumena, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T.D./14897 ; 19 ans de services, 13 campagnes.
- Dogo Ki, caporal, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-82701 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
- Dohomou, caporal-chef, classe 1936, recrutement du Tchad, mle T.D./4719 ; 23 ans de services, 11 campagnes.
- Donadjim, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T.D./16941 ; 19 ans de services, 10 campagnes.
- Dotou Coulibaly, 1<sup>re</sup> classe, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-83038 ; 25 ans de services, 12 campagnes.
- Doubignale, caporal-chef, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-92287 ; 24 ans de services, 11 campagnes.
- Doumra, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T.D./14149 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
- Edilbert Dabiré, sergent, classe 1938, recrutement d'Ouagadougou, mle 23995 ; 21 ans de services, 8 campagnes.
- Fé Gbato, sergent, classe 1936, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 3034 ; 23 ans de services, 11 campagnes.
- Fébaoui, sergent, classe 1939, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 27856 ; 20 ans de services, 11 campagnes.
- Gahinoko, sergent, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T.D./17226 ; 18 ans de services, 8 campagnes.
- Galke, sergent, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T.D./14896 ; 19 ans de services, 14 campagnes.
- Gambila, 1<sup>re</sup> classe, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-92266 ; 24 ans de services, 11 campagnes.
- Gambourou Yonforo, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle 39-994-18819 ; 20 ans de services, 8 campagnes.
- Gaodambe, caporal-chef, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T. D. 15495 ; 19 ans de services, 11 campagnes.
- Garado, 2<sup>e</sup> classe, classe 1934, recrutement du Niger, mle 6412 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
- Garonna, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T. D. 14814 ; 19 ans de services, 11 campagnes.
- Garossebe, caporal-chef, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T. D. 17267 ; 19 ans de services, 8 campagnes.
- Gbéli (Jean), sergent, classe 1939, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 26768 ; 20 ans de services, 10 campagnes.
- Godiagar, sergent, classe 1937, recrutement du Tchad, mle T. D. 5006 ; 22 ans de services, 13 campagnes.
- Golo Traoré, caporal-chef, classe 1938, recrutement d'Ouagadougou, mle 38-984-23728 ; 21 ans de services, 11 campagnes.
- Gombraogo Ouédraogo, sergent, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-15950 ; 24 ans de services, 10 campagnes.
- Gouathi (Gaston), sergent, classe 1935, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 91040 ; 24 ans de services, 10 campagnes.
- Goulé (Boro), sergent, classe 1940, recrutement d'Ouagadougou, mle 60790 ; 19 ans de services, 14 campagnes.
- Goule Seremé, sergent-chef, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-8292 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
- Gragne (Maurice), sergent-chef, classe 1935, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 91.047 ; 24 ans de services, 13 campagnes.
- Grema Gana Ari, 1<sup>re</sup> classe, classe 1936, recrutement du Niger, mle 10.787 ; 23 ans de services, 8 campagnes.
- Gue Tanan, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 26.177 ; 20 ans de services, 6 campagnes.
- Gueï (Maurice), 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 47.635 ; 19 ans de services, 9 campagnes.
- Guende, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement du Tchad, mle TD/14.148 ; 19 ans de services, 10 campagnes.
- Guérayam, adjudant, classe 1936, recrutement du Tchad, mle TD/4817 ; 23 ans de services, 8 campagnes.
- Guilé, 1<sup>re</sup> classe, classe 1937, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 10.279 ; 22 ans de services, 7 campagnes.
- Guinba Goubé, sergent-chef, classe 1939, recrutement de Niamey, mle 25.044 ; 20 ans de services, 9 campagnes.
- Guimia, 1<sup>re</sup> classe, classe 1938, recrutement du Tchad, mle TD/7261 ; 21 ans de services, 13 campagnes.
- Guine Siene, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement d'Ouagadougou, mle 47.080 ; 19 ans de services, 12 campagnes.
- Guinti Ki, 2<sup>e</sup> classe, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-10.620 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
- Harma Soulama, sergent, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-83.065 ; 25 ans de services, 10 campagnes.

- Hayindo, sergent, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-92.277 ; 24 ans de services, 9 campagnes.
- Homtangar, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T. D. 14.218 ; 19 ans de services, 11 campagnes.
- Ibrahim, caporal-chef, classe 1935, recrutement du Niger, mle 8295 ; 24 ans de services, 3 campagnes.
- Ibrahim, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement du Niger, mle 25.551 ; 20 ans de services, 7 campagnes.
- Ihatsiaky, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement de Madagascar, mle 10.045 ; 19 ans de services, 5 campagnes.
- Illo, sergent-chef, classe 1938, recrutement du Niger, mle 19.168 ; 21 ans de services, 10 campagnes.
- Ina Somé, caporal-chef, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-82.966 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
- Iposso, 2<sup>e</sup> classe, classe 1940, recrutement de Brazzaville, mle M. C. 1119 ; 19 ans de services, 5 campagnes.
- Irgomia Ouédraogo, 1<sup>re</sup> classe, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-17.739 ; 23 ans de services, 10 campagnes.
- Issa Tagama, caporal-chef, classe 1939, recrutement du Niger, mle 25.991 ; 20 ans de services, 8 campagnes.
- Issonon, 1<sup>re</sup> classe, classe 1935, recrutement du Cameroun, mle 633 ; 24 ans de services, 6 campagnes.
- Itoua, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement de la Pointe-Noire, mle 40-992-11.263 ; 19 ans de services, 8 campagnes.
- Joseph Diakité, 1<sup>re</sup> classe, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-93.110 ; 24 ans de services, 8 campagnes.
- Kabo, sergent, classe 1937, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 14.460 ; 21 ans de services, 11 campagnes.
- Kale Bansine, 1<sup>re</sup> classe, classe 1938, recrutement d'Ouagadougou, mle 38-984-25.216 ; 20 ans de services, 11 campagne.
- Kaliri Dankari, 1<sup>re</sup> classe, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-93.113 ; 24 ans de services, 10 campagnes.
- Kalo Sanou, sergent, classe 1939, recrutement d'Ouagadougou, mle 46.846 ; 20 ans de services, 11 campagnes.
- Kalou Bi Irié, caporal, classe 1939, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 26.612 ; 20 ans de services, 12 campagnes.
- Kambazou, 2<sup>e</sup> classe, classe 1939, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle 39-994-19.970 ; 19 ans de services, 14 campagnes.
- Kanré Gansoré, sergent, classe 1940, recrutement d'Ouagadougou, mle 58.520 ; 19 ans de services, 12 campagnes.
- Karamoko Ouattara, caporal-chef, classe 1940, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 54.800 ; 19 ans de services, 8 campagnes.
- Karamolé Bonzé, sergent, classe 1940, recrutement d'Ouagadougou, mle 58.792 ; 19 ans de services, 15 campagnes.
- Katir, caporal-chef, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T. D. 17394 ; 18 ans de services, 9 campagnes.
- Kaza Domboué, sergent-chef, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-83.208 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
- Kedassoum, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T. D. 16879 ; 19 ans de services, 13 campagnes.
- Kelli Bello, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement du Cameroun, mle 7586 ; 20 ans de services, 7 campagnes.
- Kesse, caporal-chef, classe 1938, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 18720 ; 21 ans de services, 10 campagnes.
- Kian, caporal, classe 1939, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 26922 ; 20 ans de services, 12 campagnes.
- Kiri Tiana, caporal-chef, classe 1938, recrutement d'Ouagadougou, mle 38-984-36.221 ; 21 ans de services, 10 campagnes.
- Kirgougnan, sergent, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-92.233 ; 24 ans de services, 8 campagnes.
- Kirsyamba, 1<sup>re</sup> classe, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-82.711 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
- Ko Ada (Gustave), 2<sup>e</sup> classe, classe 1940, recrutement du Cameroun, mle 8623 ; 19 ans de services, 5 campagnes.
- Koffi Sarri, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement du Cameroun, mle 7979 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
- Koho Bihoum, 2<sup>e</sup> classe, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-83.211 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
- Kondite Yenn, caporal, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-93.138 ; 24 ans de services, 11 campagnes.
- Kondo Zamoura, caporal-chef, classe 1938, recrutement du Niger, mle 18985 ; 21 ans de services, 9 campagnes.
- Konite Palenfo, sergent, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-93.195 ; 24 ans de services, 8 campagnes.
- Kotogan Amagna, sergent-chef, classe 1939, recrutement du Dahomey-Togo, mle 51838 ; 19 ans de services, 7 campagnes.
- Kouan (Joseph), sergent, classe 1937, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 9580 ; 22 ans de services, 10 campagnes.
- Kouende (Pierre), 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement du Cameroun, mle 8968 ; 19 ans de services, 5 campagnes.
- Kouissé, caporal-chef, classe 1939, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 33246 ; 20 ans de services, 11 campagnes.
- Kouzon Zan, sergent-chef, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-10.648 ; 25 ans de services, 7 campagnes.
- Kouzoule Diébé, 1<sup>re</sup> classe, classe 1938, recrutement d'Ouagadougou, mle 38-984-21.512 ; 21 ans de services, 12 campagnes.
- Koyedjo (Joachim), caporal, classe 1939, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle 39-994-19.932 ; 19 ans de services, 10 campagnes.
- Kpéléou, 1<sup>re</sup> classe, classe 1937, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 10518 ; 22 ans de services, 9 campagnes.
- Kra Kouadio, sergent-chef, classe 1937, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 9963 ; 22 ans de services, 8 campagnes.
- Lamine (Maurice), caporal-chef, classe 1939, recrutement du Moyen-Congo, mle 39-992-11.822 ; 20 ans de services, 9 campagnes.
- Lassan Moussa, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement du Niger, mle 25549 ; 20 ans de services, 8 campagnes.
- Lebne, sergent-chef, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-6.227 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
- Ledanga, 2<sup>e</sup> classe, classe 1938, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle 38-994-16.171 ; 21 ans de services, 9 campagnes.
- Ledio Tamini, sergent, classe 1939, recrutement d'Ouagadougou, mle 28710 ; 20 ans de services, 8 campagnes.
- Lere Diri, caporal, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-10.564 ; 25 ans de services, 7 campagnes.
- Levavy, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 4656 ; 19 ans de services, 7 campagnes.
- Linghima (Georges), 2<sup>e</sup> classe, classe 1939, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle 39-994-20-20.505 ; 19 ans de services, 15 campagnes.
- Liotto, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle 39-994-20.506 ; 19 ans de services, 12 campagnes.
- Lokre, 1<sup>re</sup> classe, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-92.273 ; 24 ans de services, 11 campagnes.
- Lonkaniete Palenfo, 1<sup>re</sup> classe, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-93.109 ; 24 ans de services, 9 campagnes.
- Mabou Abatala, 2<sup>e</sup> classe, classe 1939, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle 39-994-20.545 ; 19 ans de services, 12 campagnes.
- Maguibeguillou N'Gossi, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement du Gabon, mle G. B. 1156 ; 19 ans de services, 12 campagnes.
- Mahamadou, caporal-chef, classe 1939, recrutement du Niger, mle 20041 ; 19 ans de services, 9 campagnes.
- Maidoki Mala, caporal-chef, classe 1940, recrutement du Niger, mle 20125 ; 19 ans de services, 9 campagnes.
- Makala (Joseph), caporal-chef, classe 1939, recrutement de la Pointe-Noire, mle 39-992-10.787 ; 19 ans de services, 10 campagnes.
- Makanga Bibila, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement de la Pointe-Noire, mle 40-992-11.256 ; 19 ans de services, 8 campagnes.
- Makani (Bernard), 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement de la Pointe-Noire, mle 40-992-11.328 ; 19 ans de services, 7 campagnes.
- Mala, 2<sup>e</sup> classe, classe 1939, recrutement du Tchad, mle T. D. 9300 ; 20 ans de services, 8 campagnes.
- Maliki Sangaré, sergent, classe 1940, recrutement de Bougoumi (Soudan), mle 55767 ; 19 ans de services, 12 campagnes.
- Malla Abarnani, sergent, classe 1935, recrutement de Zinder, mle 8118 ; 24 ans de services, 12 campagnes.
- Mamadou, caporal-chef, classe 1939, recrutement du Niger, mle 26055 ; 20 ans de services, 10 campagnes.
- Manga (Mathieu), 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement du Cameroun, mle 7647 ; 20 ans de services, 6 campagnes.
- Manga Pius, sergent, classe 1939, recrutement du Cameroun, mle 8206 ; 19 ans de services, 5 campagnes.
- Maré Sanou, sergent, classe 1939, recrutement d'Ouagadougou, mle 47249 ; 19 ans de services, 13 campagnes.
- M'Bay-Ousso, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T. D. 14820 ; 19 ans de services, 8 campagnes.
- M'Beng Obiame, sergent-chef, classe 1938, recrutement du Gabon, mle G. B. 1467 ; 21 ans de services, 8 campagnes.
- Mbida, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement du Cameroun, mle 8247 ; 19 ans de services, 5 campagnes.
- M'Bolipoï, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement du Tchad, mle 40-995-10.689 ; 19 ans de services, 15 campagnes.
- Mbounou (Christophe), sergent, classe 1939, recrutement du Cameroun, mle 7852 ; 19 ans de services, 10 campagnes.
- Memiagha Me N'Ze (Pierre), caporal-chef, classe 1940, recrutement du Gabon, mle G. B. 680 ; 19 ans de services, 10 campagnes.
- Mezu M'ovono (Pierre), adjudant, classe 1938, recrutement du Gabon, mle G. B. 1536 ; 21 ans de services, 8 campagnes.
- Moa Diomandé, sergent, classe 1935, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 91943 ; 24 ans de services, 11 campagnes.
- Modjouno, 1<sup>re</sup> classe, classe 1936, recrutement du Tchad, mle T. D. 4729 ; 23 ans de services, 9 campagnes.
- Mokono (Maurice), caporal-chef, classe 1940, recrutement de Brazzaville, mle M. C. 1281 ; 19 ans de services, 8 campagnes.
- Moma Odillo, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle 39-994-20.561 ; 20 ans de services, 9 campagnes.
- Moryamba Bambara, 1<sup>re</sup> classe, classe 1937, recrutement d'Ouagadougou, mle 11703 ; 22 ans de services, 5 campagnes.
- Mori Bamba, sergent, classe 1939, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 27411 ; 20 ans de services, 11 campagnes.
- Mouari (Léon), 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement de Brazzaville, mle 40-992-11.480 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
- Mougnani Diramba, 1<sup>re</sup> classe, classe 1936, recrutement du Gabon, mle G. B. 770 ; 23 ans de services, 9 campagnes.

- Mouna, caporal-chef, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T. D. 14838 ; 19 ans de services, 9 campagnes.
- Moussa Savadogo, sergent, classe 1940, recrutement d'Ouagadougou, mle 59206 ; 19 ans de services, 14 campagnes.
- Moussavou Mappa, caporal-chef, classe 1938, recrutement du Gabon, mle G. B. 1165 ; 21 ans de services, 11 campagnes.
- M'Wapahinou, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement du Gabon, mle G. B. 539 ; 19 ans de services, 9 campagnes.
- Nahi (Eloi), caporal-chef, classe 1936, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 2589 ; 23 ans de services, 10 campagnes.
- Nambague Soro, sergent, classe 1936, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 3223 ; 23 ans de services, 10 campagnes.
- Namplo Soma, adjudant, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-83053 ; 25 ans de services, 12 campagnes.
- Nandi Bi Seve, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 32552 ; 19 ans de services, 11 campagnes.
- Nanga, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement du Cameroun, mle 8284 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
- Nanga, caporal, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T. D. 14739 ; 19 ans de services, 11 campagnes.
- Nangouma Yentinaba, caporal-chef, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-08100 ; 24 ans de services, 11 campagnes.
- Nangouna Karama, caporal-chef, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-92534 ; 24 ans de services, 9 campagnes.
- Naporna Traoré, caporal-chef, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-83200 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
- Nayote Da, caporal-chef, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-93132 ; 24 ans de services, 10 campagnes.
- Nazin Diarra, caporal, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-83034 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
- Nebou Soulia, sergent, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-93307 ; 24 ans de services, 8 campagnes.
- N'Gabaye, sergent, classe 1937, recrutement du Tchad, mle T. D. 5042 ; 22 ans de services, 10 campagnes.
- N'Galogba, caporal-chef, classe 1939, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle 39-994-10299 ; 19 ans de services, 8 campagnes.
- N'Gonga (Jérôme), 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement du Gabon, mle G. B. 714 ; 19 ans de services, 7 campagnes.
- N'Goupaye, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle 39-994-19899 ; 19 ans de services, 11 campagnes.
- N'Guina, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement du Tchad, mle 39-995-19230 ; 20 ans de services, 11 campagnes.
- Niande (Compaoré), 1<sup>re</sup> classe, classe 1938, recrutement d'Ouagadougou, mle 38-984-20920 ; 21 ans de services, 12 campagnes.
- Niang (Yéro-Demba), sergent, classe 1934, recrutement du Sénégal-Mauritanie, mle 35602 ; 25 ans de services, 11 campagnes.
- Nianou (Niamba), sergent, classe 1939, recrutement d'Ouagadougou, mle 44536 ; 20 ans de services, 13 campagnes.
- Noaga (Iguidé), sergent-chef, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-82932 ; 25 ans de services, 8 campagnes.
- Nokéda, 1<sup>re</sup> classe, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-92329 ; 24 ans de services, 12 campagnes.
- Noraogo (Iorago), caporal, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-82896 ; 25 ans de services, 12 campagnes.
- Noraogo (Ouédraogo), caporal-chef, classe 1938, recrutement d'Ouagadougou, mle 38-984-25571 ; 21 ans de services, 10 campagnes.
- Noraogo (Tiéga), 1<sup>re</sup> classe, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-93408 ; 24 ans de services, 7 campagnes.
- Noufou (Sané), 1<sup>re</sup> classe, classe 1938, recrutement d'Ouagadougou, mle 38-984-21070 ; 21 ans de services, 11 campagnes.
- Noumouke (Sanou), caporal-chef, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-83128 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
- N'Ze Oyone (Augustin), caporal-chef, classe 1935, recrutement du Gabon, mle G. B. 698 ; 24 ans de services, 7 campagnes.
- Obame (M'Ba), adjudant, classe 1938, recrutement du Gabon, mle G. B. 1544 ; 21 ans de services, 9 campagnes.
- Obondzo (Louis), adjudant, classe 1939, recrutement de Brazzaville, mle M. C. 585 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
- Ofounga, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement de la Pointe-Noire, mle 40-992-11395 ; 19 ans de services, 5 campagnes.
- Ohi (Diomandé), sergent, classe 1938, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 19577 ; 21 ans de services, 10 campagnes.
- Okite (Da), 1<sup>re</sup> classe, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-92359 ; 24 ans de services, 10 campagnes.
- Ole (Palmo), sergent-chef, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-93181 ; 24 ans de services, 9 campagnes.
- Ouassinga, caporal-chef, classe 1938, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle 38-994-15569 ; 21 ans de services, 9 campagnes.
- Ouatiari Coulibaly, sergent, classe 1936, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 3281 ; 23 ans de services, 13 campagnes.
- Ouhine Kambou, caporal-chef, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-82985 ; 25 ans de services, 10 campagnes.
- Oula Deou, caporal-chef, classe 1939, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 26770 ; 20 ans de services, 10 campagnes.
- Oule, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement de Bouake (Côte d'Ivoire), mle 33168 ; 20 ans de services, 11 campagnes.
- Oulé Drabo, sergent, classe 1939, recrutement d'Ouagadougou, mle 43479 ; 20 ans de services, 12 campagnes.
- Oulé Vassi, sergent, classe 1938, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 18736 ; 21 ans de services, 10 campagnes.
- Ousseini Zambra, caporal, classe 1941, recrutement du Niger, mle 7654 ; 18 ans de services, 5 campagnes.
- Papabi Kalou, 1<sup>re</sup> classe, classe 1938, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 18184 ; 21 ans de services, 12 campagnes.
- Pelkite Da, caporal, classe 1938, recrutement d'Ouagadougou, mle 38-984-20143 ; 21 ans de services, 10 campagnes.
- Penda (Frédéric), 2<sup>e</sup> classe, classe 1940, recrutement du Cameroun, mle 8306 ; 19 ans de services, 5 campagnes.
- Pereka Ouattara, caporal-chef, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-92518 ; 24 ans de services, 9 campagnes.
- Poko Kombasséré, sergent, classe 1939, recrutement d'Ouagadougou, mle 46023 ; 19 ans de services, 12 campagnes.
- Préhite Hiem, sergent, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-82955 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
- Rakoto (Jean), sergent-chef, classe 1940, recrutement de Madagascar, mle 9035 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
- Rakoto (Joseph), caporal-chef, classe 1940, recrutement de Madagascar, mle 12411 ; 19 ans de services, 7 campagnes.
- Rakoto (Noël), sergent, classe 1940, recrutement de Madagascar, mle 9462 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
- Rakotobe (Martin), 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement de Madagascar, mle 10366 ; 19 ans de services, 4 campagnes.
- Rakotoniaina, sergent-chef, classe 1940, recrutement de Madagascar, mle 6466 ; 19 ans de services, 7 campagnes.
- Ramanandro, sergent, classe 1935, recrutement de Madagascar, mle 21246 ; 24 ans de services, 7 campagnes.
- Ranaivojinja, sergent, classe 1940, recrutement de Madagascar, mle 11646 ; 19 ans de services, 7 campagnes.
- Randalana, sergent, classe 1940, recrutement de Madagascar, mle 10336 ; 19 ans de services, 5 campagnes.
- Ranini Savadogo, sergent, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-15-918 ; 24 ans de services, 11 campagnes.
- Raogo, sergent, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-92345 ; 24 ans de services, 9 campagnes.
- Ratelo (Jean-Baptiste), 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 3486 ; 19 ans de services, 6 campagnes.
- Razakanaivo (Paul), sergent, classe 1940, recrutement de Madagascar, mle 13424 ; 19 ans de services, 5 campagnes.
- Salfou Coulibaly, sergent-chef, classe 1940, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 34056 ; 19 ans de services, 11 campagnes.
- Salifou Lengaré, caporal-chef, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-82944 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
- Sall Amet, sergent-chef, classe 1938, recrutement de Saint-Louis, mle 49668 ; 21 ans de services, 11 campagnes.
- Samba, sergent-chef, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-06241 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
- Samba Hamidou, sergent, classe 1940, recrutement d'Ouagadougou, mle 58306 ; 19 ans de services, 13 campagnes.
- Sambo, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement de Madagascar, mle 10627 ; 19 ans de services, 5 campagnes.
- Sanda Dari Sane, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement de Niamey, mle 817 ; 19 ans de services, 10 campagnes.
- Sane Bédagbeu, sergent, classe 1938, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 18797 ; 21 ans de services, 10 campagnes.
- Sani Talba, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement du Niger, mle 19867 ; 20 ans de services, 8 campagnes.
- Sanou Dibi, sergent, classe 1937, recrutement d'Ouagadougou, mle 12365 ; 22 ans de services, 9 campagnes.
- Sanou Soungalo, adjudant, classe 1938, recrutement d'Ouagadougou, mle 19867 ; 21 ans de services, 10 campagnes.
- Santire Sanou, caporal-chef, classe 1939, recrutement de la Haute-Volta, mle 27951 ; 20 ans de services, 13 campagnes.
- Santou, 1<sup>re</sup> classe, classe 1938, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 18884 ; 21 ans de services, 12 campagnes.
- Saoure Kouassi, caporal-chef, classe 1939, recrutement de Bouake, mle 27750 ; 20 ans de services, 8 campagnes.
- Sardona, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle 39-994-20557 ; 19 ans de services, 10 campagnes.
- Sassogo Léda, sergent, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-82942 ; 25 ans de services, 9 campagnes.
- Sati Konaté, sergent-chef, classe 1940, recrutement d'Ouagadougou, mle 47169 ; 19 ans de services, 13 campagnes.
- Savadogo Saba, caporal, classe 1940, recrutement de Saint-Louis, mle 67921 ; 19 ans de services, 10 campagnes.
- Savilahy, caporal-chef, classe 1940, recrutement de Madagascar, mle 10076 ; 19 ans de services, 7 campagnes.
- Saya, sergent, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-92319 ; 24 ans de services, 10 campagnes.
- Service O/Bamaka, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle 39-994-20548 ; 20 ans de services, 10 campagnes.
- Sésségue Sanou, 1<sup>re</sup> classe, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-83149 ; 25 ans de services, 9 campagnes.

Seye Sanou, sergent, classe 1939, recrutement d'Ouagadougou, mle 46941 ; 20 ans de services, 9 campagnes.

Sidibe Kande, sergent, classe 1934, recrutement du Soudan, mle 9437 ; 25 ans de services, 9 campagnes.

Sing Ahoundza, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement du Cameroun, mle 7811 ; 19 ans de services, 7 campagnes.

Sipa Samba, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement du Cameroun, mle 8668 ; 19 ans de services, 7 campagnes.

Sira Sanou (Daniel), sergent, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-92422 ; 24 ans de services, 11 campagnes.

Sodia, caporal-chef, classe 1935, recrutement du Gabon, mle GB 689 ; 24 ans de services, 12 campagnes.

Sogo Sanou, caporal-chef, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-83139 ; 25 ans de services, 9 campagnes.

Sohié, caporal-chef, classe 1939, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 33245 ; 20 ans de services, 12 campagnes.

Sol, 1<sup>re</sup> classe, classe 1936, recrutement du Cameroun, mle 7063 ; 22 ans de services, 6 campagnes.

Soma Tiélla, sergent, classe 1938, recrutement d'Ouagadougou, mle 19979 ; 21 ans de services, 10 campagnes.

Sompassele Sana, caporal-chef, classe 1938, recrutement d'Ouagadougou, mle 38-984-24363 ; 21 ans de services, 9 campagnes.

Sone Karambiri, sergent, classe 1940, recrutement du Soudan, mle 60666 ; 19 ans de services, 12 campagnes.

Soré Moré, 1<sup>re</sup> classe, classe 1938, recrutement d'Ouagadougou, mle 38-984-36565 ; 21 ans de services, 13 campagnes.

Sorka Soumda, sergent-chef, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-93106 ; 24 ans de services, 7 campagnes.

Sougrimanagadé Ouédraogo, 1<sup>re</sup> classe, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-93514 ; 24 ans de services, 8 campagnes.

Soumailou Mahamane, sergent-chef, classe 1936, recrutement de Tombouctou, mle 10221 ; 23 ans de services, 9 campagnes.

Tadassoum, caporal-chef, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T. D. 16870 ; 19 ans de services, 13 campagnes.

Tagné (Bernard), 1<sup>re</sup> classe, classe 1934, recrutement du Cameroun, mle 595 ; 24 ans de services, 6 campagnes.

Tagni (Joseph), 1<sup>re</sup> classe, classe 1936, recrutement du Cameroun, mle 7144 ; 22 ans de services, 6 campagnes.

Taha, caporal-chef, classe 1938, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 18847 ; 21 ans de services, 11 campagnes.

Tanie Soulama, sergent, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-83068 ; 25 ans de services, 9 campagnes.

Taou, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 26738 ; 20 ans de services, 11 campagnes.

Tchanga (Pierre), 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement du Cameroun, mle 8963 ; 19 ans de services, 6 campagnes.

Tchatchou Sakeo, caporal-chef, classe 1935, recrutement du Cameroun, mle 659, 24 ans de services, 6 campagnes.

Tchirandi, sergent, classe 1936, recrutement du Cameroun, mle 795 ; 22 ans de services, 6 campagnes.

Tekana, sergent, classe 1940, recrutement de Madagascar, mle 8594/40 ; 19 ans de services, 5 campagnes.

Tertebea, caporal, classe 1938, recrutement du Tchad, mle T. D. 7313 ; 21 ans de services, 12 campagnes.

Thiao Ibrahima, sergent, classe 1938, recrutement de Saint-Louis, mle 50317 ; 22 ans de services, 7 campagnes.

Tia, 1<sup>re</sup> classe, classe 1937, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 14534 ; 21 ans de services, 8 campagnes.

Tia, caporal-chef, classe 1935, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 91528 ; 24 ans de services, 9 campagnes.

Tiaté Dissa, sergent-chef, classe 1940, recrutement d'Ouagadougou, mle 59076 ; 19 ans de services, 11 campagnes.

Tibila Ouédraogo, caporal-chef, classe 1936, recrutement d'Ouagadougou, mle 36-984-04998 ; 23 ans de services, 11 campagnes.

Tibo, caporal-chef, classe 1936, recrutement d'Ouagadougou, mle 36-984-03672 ; 23 ans de services, 11 campagnes.

Tiecourou Bamba, caporal-chef, classe 1937, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 15242 ; 21 ans de services, 11 campagnes.

Tiembono Zougouri Palé, sergent, classe 1940, recrutement d'Ouagadougou, mle 60699 ; 19 ans de services, 15 campagnes.

Tiemoko Drabo, sergent, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-17686 ; 24 ans de services, 10 campagnes.

Tiendaba Konde, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement d'Ouagadougou, mle 59-163 ; 19 ans de services, 11 campagnes.

Tinde, sergent, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T. D. 16944 ; 19 ans de services, 10 campagnes.

Tiotinte Somé, sergent, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-82989 ; 25 ans de services, 9 campagnes.

Tiouramiko Kansié, 1<sup>re</sup> classe, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-93120 ; 24 ans de services, 9 campagnes.

Togneta Léré, sergent-chef, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-82761 ; 25 ans de services, 8 campagnes.

Togo, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T. D. 17996 ; 19 ans de services, 10 campagnes.

Tohoué Zéregbé, sergent, classe 1938, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 19615 ; 21 ans de services, 12 campagnes.

Tokodé Sindé, sergent, classe 1940, recrutement d'Ouagadougou, mle 45094 ; 19 ans de services, 15 campagnes.

Toloum, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T. D. 14986 ; 19 ans de services, 11 campagnes.

Toumbani Bankuy, sergent, classe 1939, recrutement d'Ouagadougou, mle 44306 ; 20 ans de services, 16 campagnes.

Traore Tiécoura, sergent, classe 1938, recrutement d'Ouagadougou, mle 42610 ; 20 ans de services, 10 campagnes.

Tra Bi Irié, sergent, classe 1938, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 14268 ; 21 ans de services, 9 campagnes.

Tsirindrea (Jean-Albert), sergent-chef, classe 1940, recrutement de Madagascar, mle 15918 ; 19 ans de services, 8 campagnes.

Vikoma (Jean), sergent, classe 1939, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle 39-994-20559 ; 19 ans de services, 13 campagnes.

Waga Efaqa (Martin), caporal-chef, classe 1938, recrutement du Gabon, mle G. B. 1528 ; 20 ans de services, 9 campagnes.

Yacouba Malam, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement du Niger, mle 20135 ; 19 ans de services, 5 campagnes.

Yamba Zoukoura, caporal, classe 1934, recrutement d'Ouagadougou, mle 34-984-82948 ; 25 ans de services, 9 campagnes.

Yamma, 1<sup>re</sup> classe, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-92338 ; 24 ans de services, 8 campagnes.

Yamo (Joseph), 1<sup>re</sup> classe, classe 1938, recrutement du Cameroun, mle 7411 ; 20 ans de services, 6 campagnes.

Yantaba, caporal-chef, classe 1939, recrutement du Niger, mle 20.005 ; 20 ans de services, 4 campagnes.

Yao Bi Tahoué, 2<sup>e</sup> classe, classe 1934, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 81.498 ; 25 ans de services, 9 campagnes.

Yendaogo, sergent-chef, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35.984.92267 ; 24 ans de services, 8 campagnes.

Yengam, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement du Tchad, mle 39.995.13371 ; 19 ans de services, 14 campagnes.

Yokoyaro, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle 39.994.19976 ; 19 ans de services, 10 campagnes.

Youssou Ouédraogo, caporal-chef, classe 1940, recrutement de la Haute-Volta, mle 59.348 ; 19 ans de services, 7 campagnes.

Za (Georges), sergent, classe 1938, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 18.100 ; 21 ans de services, 10 campagnes.

Zara Bi Gouzan, caporal-chef, classe 1939, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 26.680 ; 20 ans de services, 9 campagnes.

Zegue Sessouma, 1<sup>re</sup> classe, classe 1938, recrutement d'Ouagadougou, mle 38.984.19944 ; 21 ans de services, 13 campagnes.

Zerbo Bagui, sergent, classe 1939, recrutement d'Ouagadougou, mle 44.336 ; 20 ans de services, 11 campagnes.

Zida Yelem, caporal-chef, classe 1939, recrutement du Cameroun, mle 7592 ; 20 ans de services, 6 campagnes.

Zigoma Perkotouma, 1<sup>re</sup> classe, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35.984.15456 ; 24 ans de services, 9 campagnes.

Zile, sergent, classe 1936, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 2997 ; 23 ans de services, 11 campagnes.

Zingbé, 2<sup>e</sup> classe, classe 1939, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 33.163 ; 20 ans de services, 12 campagnes.

Zongo Douna, sergent, classe 1937, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 9560 ; 22 ans de services, 11 campagnes.

#### Artillerie de marine.

Albert (Joseph-Emile), maréchal des logis chef, classe 1935, recrutement de Valence, mle 145 ; 24 ans de services, 8 campagnes.

Deniel (André-Pierre-Marie-Léon), brigadier-chef, classe 1938, recrutement de Rennes, mle 38.351.03153 ; 22 ans de services, 5 campagnes.

Perennou (Guillaume-Louis-Marie), brigadier-chef, classe 1931, recrutement de Quimper, mle 31-291-00499 ; 27 ans de services, 8 campagnes.

Raffin (Siméon-Gustave-Robert-Charles), brigadier-chef, classe 1934, recrutement de la Roche-sur-Yon, mle 34-851-02516 ; 24 ans de services, 9 campagnes.

Rochas (Louis-Joseph), 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement de Nantes, mle 40-441-02361 ; 21 ans de services, 9 campagnes.

Souques (Pierre-Marc), brigadier, classe 1930, recrutement de Versailles, mle 30-78-2.243 ; 25 ans de services, 3 campagnes.

#### MILITAIRES SERVANT SOUS LE RÉGIME TRANSITOIRE DU DÉCRET DU 19 OCTOBRE 1955

Abdoulaye Dissou, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement du Cameroun, mle 8.026 ; 19 ans de services, 6 campagnes.

Bam Mia, brigadier-chef, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T. D. 14.742 ; 19 ans de services, 9 campagnes.

Bassana Padaou, brigadier-chef, classe 1938, recrutement d'Ouagadougou, mle 38-984-36.169 ; 21 ans de services, 11 campagnes.

Batchie, 2<sup>e</sup> classe, classe 1940, recrutement du Gabon, mle G. B. 1124 ; 19 ans de services, 15 campagnes.

Belalahy, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 2.513 ; 20 ans de service, 6 campagnes.

Bokoti (Régis), maréchal des logis, classe 1939, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle 39-994-20.551; 19 ans de services, 10 campagnes.

Botovava, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement de Madagascar, mle 17.799; 19 ans de services, 5 campagnes.

Cisse Tidiane, maréchal des logis, classe 1940, recrutement de Saint-Louis, mle 68.287; 19 ans de services, 8 campagnes.

Dabba, brigadier, classe 1940, recrutement du Tchad, mle T. D. 14.905; 19 ans de services, 9 campagnes.

Fasimana (Gilbert), maréchal des logis-chef, classe 1938, recrutement de Madagascar, mle 2.894; 21 ans de services, 7 campagnes.

Fénéme Sanou, 1<sup>re</sup> classe, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-92.402; 24 ans de services, 9 campagnes.

Fié Traoré, 1<sup>re</sup> classe, classe 1938, recrutement d'Ouagadougou, mle 38-984-23.724; 21 ans de services, 12 campagnes.

Iabanindrendroka, maréchal des logis-chef, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 3.439; 20 ans de services, 12 campagnes.

Kassa (Bernard), 1<sup>re</sup> classe, classe 1938, recrutement de l'Oubangui Chari, mle 38-994-15.846; 21 ans de services, 8 campagnes.

Kougou Dioukou, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement du Gabon, mle G. B. 832; 19 ans de services, 10 campagnes.

Lehy, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement de Madagascar, mle 11.730; 19 ans de services, 5 campagnes.

Magnambi (Pierre), brigadier-chef, classe 1939, recrutement du Gabon, mle G. B. 292; 19 ans de services, 13 campagnes.

M'Boya, 1<sup>re</sup> classe, classe 1939, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle 39-994-20.554; 19 ans de services, 15 campagnes.

N'Go Taraoré, maréchal des logis-chef, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-92.434; 24 ans de services, 13 campagnes.

Obiang Eworo, 1<sup>re</sup> classe, classe 1938, recrutement du Gabon, mle G. B. 1410; 21 ans de services, 11 campagnes.

Omok (Christophe), brigadier-chef, classe 1937, recrutement du Cameroun, mle 7257; 21 ans de services, 8 campagnes.

Ouessi Sanou, 1<sup>re</sup> classe, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-92.403; 24 ans de services, 9 campagnes.

Pakali Konaté, brigadier-chef, classe 1938, recrutement d'Ouagadougou, mle 38-984-36.164; 21 ans de services, 12 campagnes.

Panatsa, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement de Madagascar, mle 12.519; 19 ans de services, 5 campagnes.

Pita, brigadier-chef, classe 1940, recrutement de Madagascar, mle 7.171; 19 ans de services, 6 campagnes.

Rabarijaona, maréchal des logis chef, classe 1940, recrutement de Madagascar, mle 8.268; 19 ans de services, 4 campagnes.

Radonere Ouédraogo, brigadier-chef, classe 1935, recrutement d'Ouagadougou, mle 35-984-93.406; 24 ans de services, 11 campagnes.

Rakoto (Joseph-Ignace), maréchal des logis chef, classe 1940, recrutement de Madagascar, mle 8.539; 19 ans de services, 5 campagnes.

Randrianaivo (Joseph), maréchal des logis chef, classe 1940, recrutement de Madagascar, mle 15.256; 19 ans de services, 8 campagnes.

Sidibe Fandogo, maréchal des logis chef, classe 1937, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 11.165; 22 ans de services, 12 campagnes.

Tolo Sanou, brigadier-chef, classe 1938, recrutement d'Ouagadougou, mle 38-984-19.870; 21 ans de services, 11 campagnes.

Troara, brigadier, classe 1940, recrutement de Madagascar, mle 8.701; 19 ans de services, 5 campagnes.

Tsiahodina, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement de Madagascar, mle 16.223; 19 ans de services, 5 campagnes.

Zorko Sanou, 1<sup>re</sup> classe, classe 1938, recrutement d'Ouagadougou, mle 38-984-23.700; 21 ans de services, 10 campagnes.

Zoumbete, brigadier, classe 1939, recrutement de l'Oubangui-Chari, mle 39-994-19.994; 19 ans de services, 13 campagnes.

#### Cadre des commis et ouvriers militaires de l'intendance.

Bonamour (Maurice), adjudant, classe 1937, recrutement de Bourg, mle 1170; 19 ans de services, 11 campagnes.

Labourderie (Lucien-Aimé), sergent-chef, classe 1939, recrutement de Poitiers, mle 39-521-00469; 20 ans de services, 10 campagnes.

#### MILITAIRES SERVANT SOUS LE RÉGIME TRANSITOIRE DU DÉCRET DU 19 OCTOBRE 1955

Mahandrena, caporal-chef, classe 1940, recrutement de Madagascar, mle 40.550; 19 ans de services, 5 campagnes.

Rakotovao (Pierre), 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement de Madagascar, mle 12.421; 19 ans de services, 5 campagnes.

Ramanana, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement de Madagascar, mle 8.236; 19 ans de services, 5 campagnes.

#### Corps des télégraphistes.

#### MILITAIRES SERVANT SOUS LE RÉGIME TRANSITOIRE DU DÉCRET DU 19 OCTOBRE 1955

Rakotondramanga (Joseph), adjudant-chef, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 4.007; 19 ans de services, 6 campagnes.

Randrianandrasana (Guershom), sergent-chef, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 2.048; 20 ans de services, 5 campagnes.

#### Service des matériels et bâtiments.

Chaminade (Louis), brigadier-chef, classe 1940, recrutement de Limoges, mle 40-871-01435; 20 ans de services, 12 campagnes.

Félixine (Eustache-Benoit-Wiltord), maréchal des logis, classe 1931, recrutement de la Martinique, mle 31-972-00488; 27 ans de services, 6 campagnes.

Nonone (Gérard-Hilaire), maréchal des logis-major, classe 1931, recrutement de la Martinique, mle 31-972-00182; 27 ans de services, 10 campagnes.

#### Cadre des infirmiers militaires.

#### MILITAIRES SERVANT SOUS LE RÉGIME TRANSITOIRE DU DÉCRET DU 19 OCTOBRE 1955

Ihery, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement de Madagascar, mle 12.586; 19 ans de services, 5 campagnes.

Rabialahy (Pierre), sergent-major, classe 1940, recrutement de Madagascar, mle 12.505; 19 ans de services, 5 campagnes.

Rajaona, sergent-major, classe 1940, recrutement de Madagascar, mle 6.130; 19 ans de services, 4 campagnes.

Rakotondrabe (François), caporal-chef, classe 1940, recrutement de Madagascar, mle 12.210; 19 ans de services, 5 campagnes.

Ralaifahatelo, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement de Madagascar, mle 8.265; 19 ans de services, 5 campagnes.

Randrianjaly, sergent, classe 1939, recrutement de Madagascar, mle 2.882; 20 ans de services, 6 campagnes.

Rekoa, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement de Madagascar, mle 12.574; 19 ans de services, 5 campagnes.

#### DÉGAGÉS DE TOUTES OBLIGATIONS MILITAIRES

#### Infanterie.

Ageron (Paul-Aloïse), sergent-chef, classe 1927, recrutement de Nancy, mle 27-527-00478; 16 ans de services, 2 campagnes.

Ahmed, dit Hizi ben Mohammed ben Ali, caporal, classe 1920, recrutement de Constantine, mle 20-93-2001 L. M. C.; 28 ans de services, 5 campagnes.

Ainzaïd Boussaouar, 1<sup>re</sup> classe, classe 1919, recrutement d'Alger, mle 91 R. M. 635; 28 ans de services, 3 campagnes.

Alary (Emile-Adolphe-Casimir), adjudant, classe 1927, recrutement de Perpignan, mle 27-111-01176; 28 ans de services, 5 campagnes.

Alioua Boukehil ben Messaoud, 1<sup>re</sup> classe, classe 1930, recrutement de Constantine, mle 30-93-148 I. O. C.; 25 ans de services, 6 campagnes.

Amiard (André-Louis), adjudant, classe 1923, recrutement du Mans, mle 23-721-01538; 27 ans de services, 6 campagnes.

Amour Ammar ben Ali, caporal, classe 1926, recrutement de Constantine, mle 26-93-1203 R. M. S.; 26 ans de services, 5 campagnes.

Andrejacque (Jean), caporal, classe 1954, recrutement de Valenciennes, mle 62-5619; 26 ans de services, 10 campagnes.

Arnoux (Emile-André), adjudant, classe 1923, recrutement de Nancy, mle 23-881-01.883; 28 ans de services, 9 campagnes.

Bataille (Jean-Maurice), 2<sup>e</sup> classe, classe 1934, recrutement de Perpignan, mle 34-661-00689; 10 ans de services, 6 campagnes.

Baychelier (Joseph-Albert), adjudant, classe 1928, recrutement de Perpignan, mle 28-111-00558; 23 ans de services, 6 campagnes.

Beaugendre (Gustave), adjudant, classe 1912, recrutement de Valenciennes, mle 1269; 28 ans de services, 4 campagnes.

Beldi Ahmed, 2<sup>e</sup> classe, classe 1920, recrutement de Constantine, mle 20-93-3156 R. M. G.; 27 ans de services, 7 campagnes.

Belfarhi Amar, sergent, classe 1928, recrutement de Constantine, mle 28-93-160 L. M. G.; 26 ans de services, 3 campagnes.

Belferroum Essaid ben Mohamed, sergent, classe 1924, recrutement de Constantine, mle 24-93-202/R. M. S.; 26 ans de services, 3 campagnes.

Bellin (Joseph-Camille-Aimé), sergent-chef, classe 1921, recrutement de Grenoble, mle 74; 28 ans de services, 3 campagnes.

Benbrahim Mohammed, caporal, classe 1933, recrutement d'Oran, mle 33-921-1931; 23 ans de services, 9 campagnes.

Benoudina Kouider, 2<sup>e</sup> classe, classe 1928 A, recrutement d'Alger, mle 91 L. M. 77; 28 ans de services, 8 campagnes.

Bensaïd Mohammed, 1<sup>re</sup> classe, classe 1933, recrutement d'Oran, mle 33-921-0353; 24 ans de services, 9 campagnes.

- Bernard (Raymond-Abel), sergent-chef, classe 1928, recrutement de Saint-Omer, mle 2222; 28 ans de services, 4 campagnes.
- Berroum Rabah ben Ahmed, 1<sup>re</sup> classe, classe 1923, recrutement de Constantine, mle 23-93-15 I. O. C. 1902; 27 ans de services, 3 campagnes.
- Blanckaert (Yves-Serge-Jean-Michel), caporal-chef, classe 1932, recrutement de Rennes, mle 32-351-01422; 24 ans de services, 4 campagnes.
- Bouazza Mohamed, 2<sup>e</sup> classe, classe 1922, recrutement d'Oran, mle 22-921-0544; 22 ans de services, 9 campagnes.
- Bour (Marcel-Paul-Gabriel), sergent-chef, classe 1925, recrutement de Strasbourg, mle 25-572-00008; 28 ans de services, 3 campagnes.
- Bourafa Salah, 2<sup>e</sup> classe, classe 1928, recrutement de Constantine, mle 28, mle 93-38 L. M. G.; 28 ans de services, 5 campagnes.
- Boyadjian Haïgaz, 1<sup>re</sup> classe, classe 1940, recrutement d'Oran, mle 40-921-4413; 28 ans de services, 14 campagnes.
- Brahim Mébarek ben Mohammed, 1<sup>re</sup> classe, classe 1929, recrutement de Constantine, mle 29-93-101 L. M. G.; 28 ans de services, 6 campagnes.
- Cambréal (Emile-Julien-Pierre), adjudant, classe 1927, recrutement de la Seine (3<sup>e</sup> bureau), mle 49; 28 ans de services, 14 campagnes.
- Chambazi Hammou ben Saadi, 1<sup>re</sup> classe, classe 1925, recrutement de Constantine, mle 25.93.3376 R. M. S.; 28 ans de services, 11 campagnes.
- Chapou (Marcel-Jean), adjudant, classe 1930, recrutement d'Albi, mle 30.811.00033; 28 ans de services, 4 campagnes.
- Charbotel (Marcel-Anatole), adjudant-chef, classe 1928, recrutement de Lyon Central, mle 960; 28 ans de services, 7 campagnes.
- Corbel (Henri), adjudant, classe 1927, recrutement de Saint-Brieuc, mle 27.221.01904; 28 ans de services, 6 campagnes.
- Cuchet (Henri-Joseph), sergent-chef, classe 1921, recrutement de Grenoble, mle 269; 28 ans de services, 3 campagnes.
- Cuisset (Calixte-Victor), adjudant, classe 1922, recrutement d'Avesnes, mle 132; 28 ans de services, 5 campagnes.
- Darbon (Henri-Albert-Maurice), adjudant-chef, classe 1928, recrutement de Besançon, mle 28.251.00462; 28 ans de services, 6 campagnes.
- Debbache Menacer ben Ammar, 2<sup>e</sup> classe, classe 1925, recrutement de Constantine, mle 25-93-303 L. M. G.; 28 ans de services, 4 campagnes.
- Decaudin (Amédée-Roger), adjudant, classe 1928, recrutement de Beauvais, mle 26; 28 ans de services, 2 campagnes.
- Delattre (Auguste-François), caporal, classe 1928, recrutement de la Seine (3<sup>e</sup> bureau), mle 4861; 20 ans de services, 5 campagnes.
- Delcourte (Marcel-Jean-Amand), 2<sup>e</sup> classe, classe 1929, recrutement d'Avesnes, mle 456; 28 ans de services, 3 campagnes.
- Devoir (André-Roger-Armand), caporal-chef, classe 1928, recrutement d'Alençon, mle 28-611-00934; 28 ans de services, 4 campagnes.
- Djadel Mohammed, caporal, classe 1931 A, recrutement d'Alger, mle 91 R. M. 384; 26 ans de services, 6 campagnes.
- Djebbar Ahmed, sergent, classe 1928, recrutement d'Oran, mle 28-921-0993; 26 ans de services, 11 campagnes.
- Djelbi Mahidine, 2<sup>e</sup> classe, classe 1927, recrutement d'Oran, mle 27-921-01367; 26 ans de services, 9 campagnes.
- Djimli Messaoud, sergent, classe 1899, recrutement de Constantine, mle 99-93-40 L. M. C.; 28 ans de services, 8 campagnes.
- Donzel (Lucien-Joseph), 1<sup>re</sup> classe, classe 1917, recrutement de la Seine (1<sup>er</sup> bureau), mle 222; 29 ans de services, 16 campagnes.
- Douar Bensouag, sergent-chef, classe 1935, recrutement d'Oran, mle 35-921-02133; 23 ans de services, 6 campagnes.
- Drubbele (Robert-Bernard), sergent-chef, classe 1926, recrutement de Béthune, mle 4611; 28 ans de services, 4 campagnes.
- Fabry (Noël), adjudant, classe 1932, recrutement de Tulle, mle 1300; 19 ans de services, 5 campagnes.
- Fanlo (Mariano), sergent, classe 1927, recrutement de Pau, mle 27-641-01474; 28 ans de services, 5 campagnes.
- Firmin (Abel-Louis), 2<sup>e</sup> classe, classe 1929, recrutement de Limoges, mle 29-871-00157; 17 ans de services, 6 campagnes.
- Fourquet (Jean-Pierre-André), adjudant, classe 1929, recrutement de Toulouse-Saint-Gaudens, mle 2534; 28 ans de services, 6 campagnes.
- Gaillard (Auguste-François), sergent, classe 1917, recrutement de Chambéry, mle 614; 28 ans de services, 9 campagnes.
- Gassie (Honoré-Louis), adjudant-chef, classe 1926, recrutement de Pau, mle 26-641-00549; 27 ans de services, 6 campagnes.
- Gobert (Albert-Jean-Baptiste-Félicien), adjudant-chef, classe 1925, recrutement de Nancy, mle 25-541-00038; 28 ans de services, 6 campagnes.
- Goulpeau (Félix-Louis-Léon), adjudant, classe 1926, recrutement de la Roche-sur-Yon, mle 26-851-00199; 28 ans de services, 6 campagnes.
- Grairia Nouar ben Ali, caporal, classe 1921, recrutement de Constantine, mle 21-93-154 L. M. G.; 28 ans de services, 2 campagnes.
- Guillouf (Victor-Aimable-Henri), caporal-chef, classe 1929, recrutement de Saint-Lô, mle 29-501-01523; 28 ans de services, 6 campagnes.
- Guily (Toussaint), adjudant, classe 1940, recrutement d'Ajaccio, mle 587; 17 ans de services, 11 campagnes.
- Hallart (Jules-Maurice), sergent-chef, classe 1933, recrutement de Lille, mle 6500; 20 ans de services, 9 campagnes.
- Hamdouchi Abdel Kader, caporal, classe 1929 M, recrutement d'Alger, mle 91 R. M. 726; 28 ans de services, 5 campagnes.
- Hamzaoui Abdelkader, 2<sup>e</sup> classe, classe 1925, recrutement d'Oran, mle 25-921-0729; 26 ans de services, 9 campagnes.
- Hamzi Aïssa ben Hamza, 1<sup>re</sup> classe, classe 1928, recrutement de Constantine, mle 28-93-441 L. M. C.; 28 ans de services, 2 campagnes.
- Hedadj Loukhal, caporal, classe 1922 M, recrutement d'Alger, mle 91 L. M. 628; 28 ans de services, 6 campagnes.
- Helle (Alfred-Louis), sergent-chef, classe 1936, recrutement de Strasbourg, mle 36-672-00984; 14 ans de services, 8 campagnes.
- Hubert (Louis-Jean), caporal, classes 1926, recrutement de la Seine (1<sup>er</sup> bureau), mle 181; 18 ans de services, 16 campagnes.
- Hurel (Pierre-Albert), sergent, classe 1926, recrutement de la Seine (2<sup>e</sup> bureau), mle 129; 28 ans de services, 2 campagnes.
- Jacquelin (Gustave), 2<sup>e</sup> classe, classe 1892, recrutement de Compiègne, mle 1033; 28 ans de services, 19 campagnes.\*
- Kadour Boulares ben Ahmed, 1<sup>re</sup> classe, classe 1918, recrutement de Constantine, mle 18.93.11476 R. M. C.; 28 ans de services, 8 campagnes.
- Lafi Abderrahmane, 2<sup>e</sup> classe, classe 1931 M, recrutement d'Alger, mle 91 L. M. 335; 22 ans de services, 11 campagnes.
- Lamon (Joseph), sergent-major, classe 1909, recrutement de Périgueux, mle 915; 28 ans de services, 5 campagnes.
- Lamour (Gaston-François), 2<sup>e</sup> classe, classe 1938, recrutement de Lorient, mle 38.562.02119; 20 ans de services, 6 campagnes.
- Lascaux (Roger), adjudant-chef, classe 1927, recrutement de Limoges, mle 582; 28 ans de services, 12 campagnes.
- Launey (François-Ernest), adjudant, classe 1927, recrutement de Cherbourg, mle 27.507.00731; 28 ans de services, 4 campagnes.
- Lebguia (Dilmi), 2<sup>e</sup> classe, classe 1912 M, recrutement d'Alger, mle 91 L. M. 288; 24 ans de services, 9 campagnes.
- Le Calvez (Emile), sergent-chef, classe 1929, recrutement de Guingamp, mle 29.222.00269; 28 ans de services, 11 campagnes.
- Leclere (Henri), caporal-chef, classe 1931, recrutement de Paris, mle 31-752-01344; 28 ans de services, 6 campagnes.
- Levonovitch (Léonide), 2<sup>e</sup> classe, classe 1938, recrutement subdivisionnaire de Paris, mle 38-756-1081; 8 ans de services, 1 campagne.
- Maugard (Jean-Joseph), sergent, classe 1933, recrutement de Perpignan, mle 33-111-01457; 24 ans de services, 6 campagnes.
- Mazéas (Marcel-Jules-Paul), adjudant, classe 1929, recrutement d'Alençon, mle 29-611-00962; 28 ans de services, 6 campagnes.
- Merabet (Maïche), 1<sup>re</sup> classe, classe 1930, recrutement de Constantine, mle 30-93-346 L. M. C.; 28 ans de services, 8 campagnes.
- Moizan (Désiré-Joseph-Emile), sergent, classe 1921, recrutement de Lorient, mle 21-562-01560; 28 ans de services, 5 campagnes.
- Monchoux (Henri-Maurice), adjudant-chef, classe 1926, recrutement de Saint-Omer, mle 1535; 33 ans de services, 4 campagnes.
- Monnet (André-Léon-François-Joseph), adjudant, classe 1931, recrutement de Besançon, mle 31-391-1462; 18 ans de services, 6 campagnes.
- Nicolette (Louis-Raymond), adjudant, classe 1926, recrutement de Grenoble, mle 982; 28 ans de services, 2 campagnes.
- Ottomani (Noël), sergent-chef, classe 1928, recrutement d'Ajaccio, mle 2067; 28 ans de services, 4 campagnes.
- Pallier (Germain-Emile), sergent, classe 1928, recrutement de Brive-Périgueux, mle 28-197-01320; 26 ans de services, 6 campagnes.
- Pelofi (Pierre), adjudant, classe 1926, recrutement de Perpignan, mle 26-111-00574; 28 ans de services, 6 campagnes.
- Pennel (François-Louis), adjudant-chef, classe 1930, recrutement de Saint-Omer, mle 433; 28 ans de services, 8 campagnes.
- Percy (Louis-Félix), sergent, classe 1920, recrutement de Nancy, mle 20-517-00344; 28 ans de services, 2 campagnes.
- Pillac (Fernand), adjudant-chef, classe 1922, recrutement de Poitiers, mle 22-861-01033; 28 ans de services, 3 campagnes.
- Pluviaux (Lucien-Léon), caporal-chef, classe 1927, recrutement de Nevers, mle 27-581-237; 23 ans de services, 2 campagnes.
- Porcel (Henri-Germain), adjudant-chef, classe 1928, recrutement d'Alger, mle 91 R. M. 1237; 30 ans de services, 9 campagnes.
- Poussines (Henri-André), 2<sup>e</sup> classe, classe 1923, recrutement d'Albi-Carcassonne, mle 1132; 28 ans de services, 4 campagnes.
- Preziosi (Paul-Cyprien-Arthur), 2<sup>e</sup> classe, classe 1931, recrutement de Paris, mle 31-751-03505; 18 ans de services, 2 campagnes.
- Rabiah Amar, sergent, classe 1928 A, recrutement d'Alger, mle 91 L. M. 274; 28 ans de services, 4 campagnes.
- Rehabi Mohamed ben Ferhat, caporal, classe 1925, recrutement de Constantine, mle 25.93.172 L. M. S.; 28 ans de services, 6 campagnes.
- Rehrat Sellami ben Moussa, 1<sup>re</sup> classe, classe 1925, recrutement de Constantine, mle 25.93.48 L. M. G.; 28 ans de services, 6 campagnes.

Robinet (Georges-André), 2<sup>e</sup> classe, classe 1928, recrutement de Versailles, mle 28.78.3379; 24 ans de services, 6 campagnes.

Rouaïguia Abdelkader ben Zine, sergent, classe 1929, recrutement de Constantine, mle 29.93.98 10 C; 25 ans de services, 6 campagnes.

Sabbah Djillali, caporal, classe 1925, recrutement d'Oran, mle 25.921.03; 26 ans de services, 7 campagnes.

Sansal Ali, sergent-chef, classe 1927 M, recrutement d'Alger, mle 91 L. M. 213; 28 ans de services, 9 campagnes.

Sautron (Abel-Elie), adjudant, classe 1925, recrutement de Saintes, mle 25.177.01019; 28 ans de services, 6 campagnes.

Sayrou (Louis-Jean), 2<sup>e</sup> classe, classe 1930, recrutement de Perpignan, mle 30.661.00523; 28 ans de services, 3 campagnes.

Sebgag Bachir ben Mohammed, 2<sup>e</sup> classe, classe 1937, recrutement de Constantine, mle 37.93.275 R. M. G.; 17 ans de services, 8 campagnes.

Sider Ahmed ben Salah, sergent, classe 1920, recrutement de Constantine, mle 20-93-1318 L. M. C.; 28 ans de services, 6 campagnes.

Silvestre (Auguste-Arsène), adjudant, classe 1897, recrutement de Langres, mle 825; 28 ans de services, 5 campagnes.

Smara Messaoud ben Bachir, 2<sup>e</sup> classe, classe 1927, recrutement de Constantine, mle 28-93-1091 R. M. S.; 27 ans de services, 5 campagnes.

S. N. P. Mohamed ben Bellal, 1<sup>re</sup> classe, classe 1928, recrutement d'Oran, mle 28-921-01323; 21 ans de services, 16 campagnes.

S. N. P. Mohamed ben Kaddour, 2<sup>e</sup> classe, classe 1927 A, recrutement d'Alger, mle 91 L. M. 321; 26 ans de services, 15 campagnes.

Soignat (Lucien), sergent-chef, classe 1932, recrutement de Lyon, mle 32-691-03064; 28 ans de services, 3 campagnes.

Soualil Mahmoud ben Brahim, 1<sup>re</sup> classe, classe 1922, recrutement de Constantine, mle 22-93-220 L. M. S.; 28 ans de services, 3 campagnes.

Tala-Ighil Lahlou ben Mohand, sergent, classe 1919, recrutement de Constantine, mle 19-93-1633 R. M. S.; 28 ans de services, 7 campagnes.

Trinquart (Louis-Constant), 2<sup>e</sup> classe, classe 1929, recrutement de Béthune, mle 1804; 28 ans de services, 13 campagnes.

Vancaeyseele (Richard-Numa), 2<sup>e</sup> classe, classe 1926, recrutement de Dunkerque, mle 1059; 28 ans de services, 11 campagnes.

Ziati Mohammed, 2<sup>e</sup> classe, classe 1931 M, recrutement d'Alger, mle 91 L. M. 460; 25 ans de services, 6 campagnes.

Aoulmi Nouar ben Larbi, maréchal des logis, classe 1925, recrutement de Constantine, mle 25.93.159 L. M. C.; 28 ans de services, 7 campagnes.

Batel (Henri-André-Marcel), adjudant, classe 1928, recrutement de Rouen, mle 1060; 29 ans de services, 4 campagnes.

Benlakhdar Mouaz, 1<sup>re</sup> classe, classe 1932, recrutement d'Oran, mle 32.921.0389; 23 ans de services, 6 campagnes.

Boumediene Sadi, 1<sup>re</sup> classe, classe 1932, recrutement d'Oran, mle 32.921.01359; 25 ans de services, 6 campagnes.

Boussioux (Jean-Iréné-Théodore), maréchal des logis, classe 1930, recrutement de Perpignan, mle 30.661.00469; 28 ans de services, 7 campagnes.

Cheik Kaddour, 2<sup>e</sup> classe, classe 1931, recrutement d'Oran, mle 31.921.01181; 26 ans de services, 8 campagnes.

Defossez (France), brigadier-chef, classe 1925, recrutement de Valenciennes, mle 561; 27 ans de services, 8 campagnes.

Denieport (Louis-Emile), adjudant, classe 1927, recrutement de Rouen-Nord, mle 320; 28 ans de services, 4 campagnes.

Filstroff (Prosper-Jean-Pierre), maréchal des logis chef, classe 1928, recrutement de Strasbourg, mle 28.573.02176; 28 ans de services, 14 campagnes.

Gaubert (Georges), maréchal des logis chef, classe 1925, recrutement de Perpignan, mle 25.661.00324; 28 ans de services, 3 campagnes.

Jouglard (Ferdinand-Gaston-Joseph), maréchal des logis chef, classe 1928, recrutement de Gap, mle 113; 27 ans de services, 6 campagnes.

Lebiar Ahmed ben Ali, maréchal des logis, classe 1928, recrutement de Constantine, mle 28.93.3576 R. M. G.; 26 ans de services, 6 campagnes.

Lebrun (Georges-Léon), 2<sup>e</sup> classe, classe 1929, recrutement d'Avignon, mle 2161; 28 ans de services, 6 campagnes.

Leman (Charles), 2<sup>e</sup> classe, classe 1915, recrutement de Lille, mle 6459; 24 ans de services, 1 campagne.

Maamar oud Mohamed, brigadier-chef, classe 1932, recrutement d'Oran, mle 32.921.0875; 25 ans de services, 13 campagnes.

Marsollier (Louis-Isaïe-Marie), adjudant, classe 1936, recrutement de la Roche-sur-Yon, mle 36.851.00874; 16 ans de services, 6 campagnes.

Mezrar Slimane, 2<sup>e</sup> classe, classe 1933 M, recrutement d'Alger, mle 33.910.588; 21 ans de services, 8 campagnes.

Picard (Paul-Jean-Marie), adjudant, classe 1920, recrutement de Cholet, mle 20.497.00932; 28 ans de services, 4 campagnes.

Poujade (Valmy), adjudant-chef, classe 1926, recrutement d'Alger, mle 26.471.00683; 28 ans de services, 6 campagnes.

Rousseau (André-Paul-Théophile), maréchal des logis, classe 1928, recrutement de Saint-Etienne, mle 910; 27 ans de services, 7 campagnes.

Slimani Mohamed, 2<sup>e</sup> classe, classe 1919 A, recrutement d'Alger, mle 91 R. M. 5725; 27 ans de services, 7 campagnes.

Touami Abdelkader, brigadier, classe 1920 M, recrutement d'Alger, mle 91 L. M. 175; 29 ans de services, 4 campagnes.

Ytier (Joseph), maréchal des logis, classe 1901, recrutement d'Avignon, mle 1102; 28 ans de services.

#### Artillerie.

Bechairi Mohammed ben Ahmed, 1<sup>re</sup> classe, classe 1927, recrutement de Constantine, mle 27.93.179/10 C; 24 ans de services, 4 campagnes.

Becker (François), maréchal des logis chef, classe 1919, recrutement de Strasbourg, mle 19.573.02399; 28 ans de services, 1 campagne.

Bloch (Adolphe), maréchal des logis, classe 1923, recrutement de Pau-Bayonne, mle 1524; 28 ans de services, 4 campagnes.

Bressan (Marius), adjudant, classe 1931, recrutement de Grenoble, mle 1497; 28 ans de services, 6 campagnes.

Briche (Maurice-Théophile-Amedée), maréchal des logis, classe 1934, recrutement de Saint-Omer, mle 1738; 15 ans de services, 4 campagnes.

Champion (Charles-Auguste-Adolphe), 2<sup>e</sup> classe, classe 1932, recrutement de Caen, mle 32.141.00621; 28 ans de services, 7 campagnes.

Coutand (Joseph-Alexis-Maximin-Louis), adjudant, classe 1933, recrutement de la Roche-sur-Yon, mle 33.851.00358; 17 ans de services, 6 campagnes.

Dorge (Emile-Fernand-Ernest), adjudant-chef, classe 1926, recrutement d'Amiens, mle 701; 28 ans de services, 4 campagnes.

Favoreu (Jean-Alfred-Léon), 2<sup>e</sup> classe, classe 1928, recrutement de Pau, mle 28.641.02164; 28 ans de services, 6 campagnes.

Gaillard (Paul-Baptiste), 2<sup>e</sup> classe, classe 1920, recrutement de Toulouse, mle 2083; 23 ans de services, 3 campagnes.

Guisse (Marius-Louis-Joseph), maréchal des logis chef, classe 1919, recrutement de Béthune, mle 112; 28 ans de services, 3 campagnes.

Imbert (Paul-Marcel), adjudant, classe 1928, recrutement de Gap, mle 574; 29 ans de services, 10 campagnes.

Lacroix (Raymond-Auguste), 1<sup>re</sup> classe, classe 1928, recrutement de Dijon, mle 815; 28 ans de services, 4 campagnes.

Lallemand (Camille-Gabriel-Alix), adjudant, classe 1928, recrutement de Poitiers, mle 28.861.01559; 28 ans de services, 1 campagne.

Lamolle (Jean-Louis-Isidore), adjudant, classe 1929, recrutement de Montauban, mle 29.821.00499; 28 ans de services, 5 campagnes.

Le Texier (Joseph-Joachim-Marie), adjudant-chef, classe 1926, recrutement de Lorient, mle 26.562.03279; 28 ans de services, 1 campagne.

Mialhe (Pierre-Gaston), adjudant, classe 1919, recrutement d'Albi-Carcassonne, mle 1373; 28 ans de services, 2 campagnes.

Negadi Larbi, 1<sup>re</sup> classe, classe 1933, recrutement d'Oran, mle 33.921.00650; 25 ans de services, 6 campagnes.

Piazzoli (Jean-Alexandre), maréchal des logis-major, classe 1934, recrutement d'Ajaccio, mle 01240; 27 ans de services, 5 campagnes.

Préger (Serge), maréchal des logis, classe 1925, recrutement de la Seine (1<sup>er</sup> bureau), mle 253; 28 ans de services, 2 campagnes.

Schmitt (Louis), maréchal des logis chef, classe 1920, recrutement de Strasbourg, mle 20.572.00172; 28 ans de services, 1 campagne.

Stock (Raymond), 2<sup>e</sup> classe, classe 1923, recrutement de Nancy, mle 23.881.01192; 28 ans de services, 4 campagnes.

Soudani (Fakani), 2<sup>e</sup> classe, classe 1928, recrutement d'Alger, mle 91 R. M. 128; 28 ans de services, 6 campagnes.

Taillantou (Rémy-Jean), maréchal des logis, classe 1909, recrutement de Pau, mle 1701; 28 ans de services, 13 campagnes.

Trabaud (Prosper-Marius), adjudant, classe 1930, recrutement de Nice, mle 507; 28 ans de services, 2 campagnes.

#### Train.

Bronn (André-Charles), adjudant, classe 1923, recrutement de Nancy, mle 23.547.00862; 28 ans de services, 7 campagnes.

Mazzoni (Charles-Dominique-Victor), maréchal des logis chef, classe 1920, recrutement de Privas, mle 852; 28 ans de services, 3 campagnes.

Roudet (Emile-Charles-Urbain), maréchal des logis, classe 1922, recrutement de Guéret, mle 1146; 35 ans de services, 6 campagnes.

Sellier (François-Louis), adjudant-chef, classe 1923, recrutement de Strasbourg, mle 23.572.00696; 28 ans de services, 3 campagnes.

Willigsecker (Bruno), maréchal des logis, classe 1932, recrutement de Strasbourg, mle 32.577.00682; 28 ans de services, 11 campagnes.

**Recrutement et statistique.**

Moricard (René-Fernand), sergent-chef, classe 1929, recrutement de Nevers, mle 29.891.01452; 28 ans de services, 2 campagnes.

**Intendance.**

Le Ny (Julien-Jean-Marie), sergent, classe 1929, recrutement de Brest, mle 29.292.01756; 28 ans de services, 5 campagnes.

**Matériel.**

Campagnol (Yvan-Louis-André), adjudant-chef, classe 1931, recrutement d'Agen, mle 31.471.01325; 28 ans de services, 6 campagnes.  
Vitu (Désiré-Aimé), adjudant-chef, classe 1928, recrutement de Nancy, mle 28.511.00220; 28 ans de services, 6 campagnes.

**Génie.**

Carcel (Arthur-Henri), 2<sup>e</sup> classe, classe 1938, recrutement de Béthune, mle 1056; 18 ans de services, 2 campagnes.  
Deconche (Jules-Louis), 2<sup>e</sup> classe, classe 1916, recrutement d'Anecy, mle 439; 28 ans de services, 4 campagnes.  
De Crozant de Bridiers (Marie-Louis), sergent, classe 1929, recrutement de Paris, mle 29.752.07382; 28 ans de services, 9 campagnes.  
Fausot (Roger-Henri), 1<sup>re</sup> classe, classe 1936, recrutement de Dijon, mle 1222; 10 ans de services, 6 campagnes.  
Girault (Jules-Raymond), sergent-chef, classe 1920, recrutement de Parthenay-Niort, mle 20.791.00552; 28 ans de services, 3 campagnes.  
Guigue (Etienne-Clément), caporal-chef, classe 1922, recrutement de Marseille, mle 3902; 28 ans de services, 7 campagnes.  
Papineschi (Oreste-Pylade), 2<sup>e</sup> classe, classe 1927, recrutement de Béziers, mle 1282; 27 ans de services, 6 campagnes.  
Reffad Abdelkader, sergent-chef, classe 1927, recrutement d'Alger, mle 91 R. M. 684; 27 ans de services, 6 campagnes.  
Schneider (Virgile-Ernest), sergent-chef, classe 1928, recrutement de Strasbourg, mle 28.673.00664; 28 ans de services, 6 campagnes.  
Weber (Paul-Jean), 2<sup>e</sup> classe, classe 1923, recrutement de Strasbourg, mle 23.671.01536; 26 ans de services, 3 campagnes.  
Zoghiani Maamar ben Djemai, 1<sup>re</sup> classe, classe 1929, recrutement de Constantine, mle 29.93.242 L. M. C.; 28 ans de services, 7 campagnes.

**TROUPES D'OUTRE-MER****Infanterie de marine.**

Albertini (Ignace), sergent-chef, classe 1933, recrutement d'Ajaccio, mle 250; 25 ans de services, 10 campagnes.  
Baerenzung (Charles), 2<sup>e</sup> classe, classe 1926, recrutement de Strasbourg, mle 26.681.00500; 28 ans de services, 13 campagnes.  
Barbiot (Emilien), sergent, classe 1925, recrutement de Montauban, mle 25.461.00595; 28 ans de services, 8 campagnes.  
Bergnes (Pierre-Lucien), 1<sup>re</sup> classe, classe 1928, recrutement de Montauban, mle 28.821.01021; 28 ans de services, 17 campagnes.  
Bighelli (Charles-Antoine), sergent-chef, classe 1927, recrutement d'Ajaccio, mle 871; 28 ans de services, 8 campagnes.  
Bouchedor (Jean), adjudant, classe 1926, recrutement de Belley, mle 58; 28 ans de services, 7 campagnes.  
Chamblet (Marcel), sergent-chef, classe 1930, recrutement de Châteauroux, mle 30.361.01345; 20 ans de services, 11 campagnes.  
Diop Amadou, sergent-chef, classe 1921, recrutement d'Afrique occidentale française, mle 55; 28 ans de services, 10 campagnes.  
Flandrois (Georges-François), sergent, classe 1925, recrutement de Fontenay-le-Comte, mle 25.857.01359; 22 ans de services, 9 campagnes.  
Gary (Valentin-Casimir), adjudant, classe 1896, recrutement d'Agen, mle 670; 27 ans de services, 6 campagnes.  
Gicquel (Pacifique), sergent-chef, classe 1911, recrutement de Nantes, mle 11.441.00264; 28 ans de services, 10 campagnes.  
Guiader (Jean-François), caporal-chef, classe 1937, recrutement de Rennes, mle 37.292.02574; 15 ans de services, 6 campagnes.  
Landini (Paulin), sergent, classe 1926, recrutement d'Ajaccio, mle 01260; 28 ans de services, 13 campagnes.  
Le Guen (Théodore-Jean-Marie), 2<sup>e</sup> classe, classe 1928, recrutement de Brest, mle 28.292.01032; 21 ans de services, 11 campagnes.  
Le Limantour (Maurice-Paul), 2<sup>e</sup> classe, classe 1920, recrutement de la Rochelle, mle 404; 29 ans de services, 16 campagnes.  
Meissel (Alexandre-Joseph), sergent, classe 1907, recrutement de Toulon-Nice, mle 115; 28 ans de services, 11 campagnes.  
Morineau (Gaston-Clair-Edouard), sergent-chef, classe 1924, recrutement de Nantes, mle 24.441.01334; 28 ans de services, 9 campagnes.

Pellicci (Robert), adjudant-chef, classe 1928, recrutement de Marseille, mle 4349; 29 ans de services, 13 campagnes.  
Simon (Maurice-Emile), sergent, classe 1922, recrutement de Nancy, mle 22.547.00416; 28 ans de services, 9 campagnes.

**MILITAIRES SERVANT SOUS LE RÉGIME TRANSITOIRE  
DU DÉCRET DU 19 OCTOBRE 1955**

Ada, caporal, classe 1933, recrutement d'Ouagadougou, mle 33.984.74869; 25 ans de services, 9 campagnes.  
Akoido (Lucien), sergent-chef, classe 1931, recrutement du Dahomey, mle 27.090; 23 ans de services, 8 campagnes.  
Alhassane Zangui, 1<sup>re</sup> classe, classe 1916, recrutement du Niger, mle 4856; 25 ans de services, 8 campagnes.  
Amadou Toure, caporal, classe 1932, recrutement du Soudan, mle 94.445; 25 ans de services, 11 campagnes.  
Amadou Touré, adjudant, classe 1941, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 82.819; 15 ans de services, 7 campagnes.  
Amadou Zougrana, 2<sup>e</sup> classe, classe 1931, recrutement d'Ouagadougou, mle 31.984.70697; 25 ans de services, 10 campagnes.  
Angamnon Aka, 1<sup>re</sup> classe, classe 1929, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 41.784; 25 ans de services, 9 campagnes.  
Antoine Kompaoré, adjudant, classe 1930, recrutement d'Ouagadougou, mle 29.984.63604; 25 ans de services, 9 campagnes.  
Arfan Baldé, sergent, classe 1921, recrutement de Saint-Louis, mle 30.340; 25 ans de services, 5 campagnes.  
Ari Taremi, 1<sup>re</sup> classe, classe 1922, recrutement du Niger, mle 5955; 25 ans de services, 7 campagnes.  
Bala, 1<sup>re</sup> classe, classe 1929, recrutement du Niger, mle 6515; 25 ans de services, 9 campagnes.  
Bamba (Norbert), sergent-chef, classe 1929, recrutement du Cameroun; mle 322; 25 ans de services, 6 campagnes.  
Bedouma, caporal, classe 1933, recrutement d'Ouagadougou, mle 33.984.75580; 25 ans de services, 9 campagnes.  
Belipeu, 1<sup>re</sup> classe, classe 1924, recrutement du Tchad, mle TD/14.526; 25 ans de services, 9 campagnes.  
Bendé Yao, 2<sup>e</sup> classe, classe 1920, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 14.801; 25 ans de services, 8 campagnes.  
Berete Fakala, caporal, classe 1910, recrutement du Soudan, mle 13.675; 25 ans de services, 13 campagnes.  
Berte Porodia, 1<sup>re</sup> classe, classe 1933, recrutement du Soudan, mle 2516; 25 ans de services, 12 campagnes.  
Bie Taraoré, 1<sup>re</sup> classe, classe 1928, recrutement d'Ouagadougou, mle 28.984.53600; 25 ans de services, 9 campagnes.  
Bila, caporal, classe 1920, recrutement de Madagascar, mle 33.286; 25 ans de services, 4 campagnes.  
Biyegue Aounga, sergent, classe 1931, recrutement du Gabon, mle G. B. 317; 25 ans de services, 6 campagnes.  
Blessehio Tromani, 1<sup>re</sup> classe, classe 1933, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 74.023; 25 ans de services, 9 campagnes.  
Boucar, sergent-chef, classe 1926, recrutement de Dahomey, mle 6179; 25 ans de services, 7 campagnes.  
Boukare, sergent-chef, classe 1933, recrutement d'Ouagadougou, mle 33-984-75.561; 25 ans de services, 10 campagnes.  
Boulai Tinta, 1<sup>re</sup> classe, classe 1915, recrutement d'Ouagadougou, mle 15-984-24.737; 25 ans de services, 8 campagnes.  
Bouramassa Sanfo, 1<sup>re</sup> classe, classe 1932, recrutement d'Ouagadougou, mle 32-984-75.163; 25 ans de services, 11 campagnes.  
Chaibou Kalla, 2<sup>e</sup> classe, classe 1924, recrutement du Niger, mle 596; 25 ans de services, 8 campagnes.  
Coulibaly N'Ty, sergent, classe 1904, recrutement du Soudan, mle 10.214; 25 ans de services, 17 campagnes.  
Coulibaly Poroza, 1<sup>re</sup> classe, classe 1933, recrutement du Soudan, mle 2563; 25 ans de services, 9 campagnes.  
Daba Fani, adjudant, classe 1932, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 66.279; 25 ans de services, 9 campagnes.  
Dabo, 1<sup>re</sup> classe, classe 1920, recrutement du Niger, mle 75.256; 25 ans de services, 11 campagnes.  
Dalla, 1<sup>re</sup> classe, classe 1918, recrutement du Niger, mle 345; 30 ans de services, 11 campagnes.  
Dassablaga Sébogo, caporal, classe 1921, recrutement d'Ouagadougou, mle 21-984-06111; 25 ans de services, 7 campagnes.  
Dayna, 1<sup>re</sup> classe, classe 1924, recrutement du Tchad, mle T. D./14.549; 25 ans de services, 6 campagnes.  
Dembele Dosso, adjudant, classe 1915, recrutement du Soudan, mle 25.054; 25 ans de services, 9 campagnes.  
Dembele Siobé, caporal, classe 1933, recrutement du Soudan, mle 2483; 25 ans de services, 12 campagnes.  
Diakite Fode, adjudant-chef, classe 1913, recrutement du Soudan, mle 6923; 25 ans de services, 11 campagnes.  
Dié, sergent, classe 1929, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 43.005; 25 ans de services, 7 campagnes.  
Djeme Goumba, 1<sup>re</sup> classe, classe 1924, recrutement du Niger, mle 652; 25 ans de services, 12 campagnes.  
Djevo, 1<sup>re</sup> classe, classe 1924, recrutement du Dahomey, mle 1470; 25 ans de services, 11 campagnes.

- Djibo Bégoum, 1<sup>re</sup> classe, classe 1915, recrutement du Niger, mle 24.570; 25 ans de services, 8 campagnes.
- Douna, 1<sup>re</sup> classe, classe 1914, recrutement du Niger, mle 1539; 25 ans de services, 8 campagnes.
- Douna, sergent, classe 1914, recrutement du Niger, mle 1890; 25 ans de services, 10 campagnes.
- Dounipegeda, caporal-chef, classe 1933, recrutement d'Ouagadougou, mle 33-984-75.650; 25 ans de services, 9 campagnes.
- Emmanuel Kiba, sergent, classe 1932, recrutement d'Ouagadougou, mle 32984-76.395; 25 ans de services, 7 campagnes.
- Endasokou, 1<sup>re</sup> classe, classe 1932, recrutement du Gabon, mle G. B. 428; 25 ans de services, 12 campagnes.
- Fanagnion, caporal, classe 1931, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 57.658; 25 ans de services, 10 campagnes.
- Fenomana, sergent, classe 1923, recrutement de Madagascar, mle 813; 25 ans de services, 7 campagnes.
- Fomba Fabala, sergent, classe 1933, recrutement du Soudan, mle 2445; 25 ans de services, 10 campagnes.
- Fonlatié Barayore, sergent-chef, classe 1933, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 74.567; 25 ans de services, 10 campagnes.
- Fonon Gano, sergent, classe 1929, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 42.617; 25 ans de services, 10 campagnes.
- Gagere Idé, caporal, classe 1925, recrutement du Niger, mle 1004; 25 ans de services, 6 campagnes.
- Gamba Gamba, 1<sup>re</sup> classe, classe 1932, recrutement du Gabon, mle G. B. 439; 25 ans de services, 13 campagnes.
- Gaptia Aidami, 1<sup>re</sup> classe, classe 1915, recrutement du Niger, mle 3744; 25 ans de services, 10 campagnes.
- Garba, 1<sup>re</sup> classe, classe 1916, recrutement du Niger, mle 5036; 24 ans de services, 10 campagnes.
- Goumayel, caporal, classe 1915, recrutement du Tchad, mle T. D./3902; 25 ans de services, 11 campagnes.
- Guéhi Fayé, caporal, classe 1931, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 57.198; 25 ans de services, 10 campagnes.
- Guei, caporal, classe 1929, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 43.133; 25 ans de services, 9 campagnes.
- Gueu, 1<sup>re</sup> classe, classe 1931, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 58.078; 25 ans de services, 10 campagnes.
- Guiby Sy, caporal, classe 1908, recrutement de Saint-Louis, mle 6371; 25 ans de services, 13 campagnes.
- Himma Abdou, sergent, classe 1916, recrutement du Niger, mle 5710; 25 ans de services, 12 campagnes.
- Ioyeguanan, sergent-chef, classe 1918, recrutement du Tchad, mle T. D./10.670; 25 ans de services, 6 campagnes.
- Irié Bi Sei, 1<sup>re</sup> classe, classe 1934, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 81558; 25 ans de services, 11 campagnes.
- Kadri Tissi, sergent-chef, classe 1927, recrutement d'Ouagadougou, mle 27-984-40.178; 25 ans de services, 9 campagnes.
- Kayaba, caporal, classe 1932, recrutement d'Ouagadougou, mle 32-984-76.508; 25 ans de services, 7 campagnes.
- Keïta Fadiala, caporal, classe 1933, recrutement du Soudan, mle 2422; 25 ans de services, 11 campagnes.
- Kenguélé Ouattara, sergent, classe 1925, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 12.667; 25 ans de services, 9 campagnes.
- Koffi Boyé, sergent, classe 1908, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 2377; 25 ans de services, 13 campagnes.
- Koffi Ouattara, sergent, classe 1925, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 11.256; 25 ans de services, 7 campagnes.
- Koissi Asso, 1<sup>re</sup> classe, classe 1932, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 65.471; 25 ans de services, 9 campagnes.
- Kone Mory, sergent, classe 1933, recrutement du Soudan, mle 2918; 25 ans de services, 9 campagnes.
- Koubo, caporal, classe 1924, recrutement d'Ouagadougou, mle 24-984-05233; 25 ans de services, 6 campagnes.
- Koudnoaga Zoungrana, sergent, classe 1932, recrutement d'Ouagadougou, mle 32-984-74.600; 25 ans de services, 9 campagnes.
- Koudoube Kaboré, 1<sup>re</sup> classe, classe 1933, recrutement d'Ouagadougou, mle 33-984-75.218; 25 ans de services, 8 campagnes.
- Koutchika Abou, 1<sup>re</sup> classe, classe 1916, recrutement du Niger, mle 4876; 25 ans de services, 5 campagnes.
- Kpan, 1<sup>re</sup> classe, classe 1931, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 58.062; 25 ans de services, 10 campagnes.
- Lallé Kindo, sergent, classe 1929, recrutement d'Ouagadougou, mle 29-984-54.912; 25 ans de services, 9 campagnes.
- Lallé Bilo Belem, 1<sup>re</sup> classe, classe 1933, recrutement d'Ouagadougou, mle 33-984-03257; 25 ans de services, 8 campagnes.
- Lamoussa, 2<sup>e</sup> classe, classe 1933, recrutement d'Ouagadougou, mle 33-984-75.581; 25 ans de services, 10 campagnes.
- Lava (Pierre), 1<sup>re</sup> classe, classe 1916, recrutement de Madagascar, mle 7797; 25 ans de services, 7 campagnes.
- Madjalbe, caporal, classe 1926, recrutement du Tchad, mle T. D./1487; 25 ans de services, 13 campagnes.
- Madougou Diadia, 1<sup>re</sup> classe, classe 1932, recrutement du Niger, mle 253; 25 ans de services, 4 campagnes.
- Mady Démé, sergent, classe 1932, recrutement d'Ouagadougou, mle 32-984-95.012; 25 ans de services, 10 campagnes.
- Mahama, 1<sup>re</sup> classe, classe 1925, recrutement du Niger, mle 1001; 25 ans de services, 9 campagnes.
- Mahaman, 1<sup>re</sup> classe, classe 1922, recrutement du Niger, mle 244; 24 ans de services, 6 campagnes.
- Mahaman, 1<sup>re</sup> classe, classe 1924, recrutement du Niger, mle 590; 25 ans de services, 3 campagnes.
- Mahaman Bagouari, 1<sup>re</sup> classe, classe 1923, recrutement du Niger, mle 498; 25 ans de services, 8 campagnes.
- Makaba, caporal-chef, classe 1931, recrutement du Gabon, mle G. B. 288; 25 ans de services, 6 campagnes.
- Mamadou Ouattara, sergent, classe 1912, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 231; 25 ans de services, 9 campagnes.
- Mamadou Ouédraogo, caporal, classe 1932, recrutement d'Ouagadougou, mle 32.984.75563; 25 ans de services, 8 campagnes.
- Maman Sarah, 1<sup>re</sup> classe, classe 1920, recrutement du Niger, mle 5266; 25 ans de services, 4 campagnes.
- Manafa, sergent-chef, classe 1923, recrutement de Madagascar, mle 75; 25 ans de services, 11 campagnes.
- Massabaye, caporal, classe 1924, recrutement du Tchad, mle T. D./14.550; 25 ans de services, 9 campagnes.
- Matam, caporal, classe 1926, recrutement du Niger, mle 1287; 25 ans de services, 7 campagnes.
- Mielle, 1<sup>re</sup> classe, classe 1922, recrutement du Niger, mle 5967; 25 ans de services, 8 campagnes.
- Mouinzi (Jean), 1<sup>re</sup> classe, classe 1932, recrutement du Gabon, mle G. B. 375; 25 ans de services, 4 campagnes.
- Mouniangui, caporal-chef, classe 1933, recrutement du Gabon, mle G. B. 512; 25 ans de services, 15 campagnes.
- Moussa Bikiéga, 1<sup>re</sup> classe, classe 1933, recrutement d'Ouagadougou, mle 33-984-74.683; 25 ans de services, 8 campagnes.
- Moussa, caporal, classe 1918, recrutement du Niger, mle 2562; 25 ans de services, 8 campagnes.
- Nasilma Bayalo, sergent-chef, classe 1933, recrutement d'Ouagadougou, mle 33-984-75.199; 25 ans de services, 8 campagnes.
- Nassarou, caporal, classe 1913, recrutement du Niger, mle 10.766; 25 ans de services, 11 campagnes.
- Nassouma, 1<sup>re</sup> classe, classe 1933, recrutement d'Ouagadougou, mle 33-984-75.598; 25 ans de services, 8 campagnes.
- Nemgoubay, 1<sup>re</sup> classe, classe 1925, recrutement du Tchad, mle T. D./721; 25 ans de services, 6 campagnes.
- Niaman Millogo, caporal, classe 1929, recrutement d'Ouagadougou, mle 29-984-55.712; 25 ans de services, 10 campagnes.
- Noraogo Savadogo, caporal-chef, classe 1933, recrutement d'Ouagadougou, mle 33.984.75362; 25 ans de services, 11 campagnes.
- Noroum, 1<sup>re</sup> classe, classe 1931, recrutement du Tchad, mle TD/2841; 25 ans de services, 6 campagnes.
- Noumassi Tioro, 1<sup>re</sup> classe, classe 1925, recrutement d'Ouagadougou, mle 25.984.14.926; 25 ans de services, 10 campagnes.
- N'Zi Kanga, caporal, classe 1931, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 57.748; 25 ans de services, 9 campagnes.
- Ouamdegma Zango, sergent, classe 1933, recrutement d'Ouagadougou, mle 33.984.75.249; 25 ans de services, 8 campagnes.
- Ouérei Guéi, caporal, classe 1927, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 20.969; 25 ans de services, 7 campagnes.
- Oulaï Niondo, 2<sup>e</sup> classe, classe 1932, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 65.621; 25 ans de services, 11 campagnes.
- Oulia, caporal, classe 1920, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 17.132; 25 ans de services, 7 campagnes.
- Oumarou Damabilé, caporal, classe 1918, recrutement du Niger, mle 2555; 28 ans de services, 7 campagnes.
- Ouoideu, 1<sup>re</sup> classe, classe 1933, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 74.127; 25 ans de services, 9 campagnes.
- Rabary, caporal, classe 1917, recrutement de Madagascar, mle 21.036; 25 ans de services, 6 campagnes.
- Rabeantoandro, 1<sup>re</sup> classe, classe 1904, recrutement de Madagascar, mle 834; 25 ans de services, 15 campagnes.
- Rabelavenona (Joseph), 1<sup>re</sup> classe, classe 1928, recrutement de Madagascar, mle 9726; 25 ans de services, 8 campagnes.
- Ra-François, 1<sup>re</sup> classe, classe 1922, recrutement de Madagascar, mle 53.057; 25 ans de services, 2 campagnes.
- Rabo, 2<sup>e</sup> classe, classe 1929, recrutement du Niger, mle 6598; 25 ans de services, 10 campagnes.
- Rahaova, 1<sup>re</sup> classe, classe 1927, recrutement de Madagascar, mle 6381; 25 ans de services, 5 campagnes.
- Rajosefa, caporal, classe 1928, recrutement de Madagascar, mle 9793; 25 ans de services, 8 campagnes.
- Rakotonranoro, caporal, classe 1921, recrutement de Madagascar, mle 42.753; 25 ans de services, 7 campagnes.
- Rakotonjanahary, 1<sup>re</sup> classe, classe 1905, recrutement de Madagascar, mle 1063; 25 ans de services, 15 campagnes.
- Ralaimasy, 1<sup>re</sup> classe, classe 1921, recrutement de Madagascar, mle 42.271; 25 ans de services, 5 campagnes.
- Ralairavo, caporal, classe 1921, recrutement de Madagascar, mle 42.690; 25 ans de services, 11 campagnes.
- Ralaitody, caporal-chef, classe 1927, recrutement de Madagascar, mle 7705; 25 ans de services, 10 campagnes.

Ralohotsy (Emmanuel), 1<sup>re</sup> classe, classe 1919, recrutement de Madagascar, mle 6475; 25 ans de services, 5 campagnes.

Ramahalavy, sergent, classe 1908, recrutement de Madagascar, mle 1996; 25 ans de services, 14 campagnes.

Ramananjohary Christopher, 1<sup>re</sup> classe, classe 1916, recrutement de Madagascar, mle 7617; 25 ans de services, 7 campagnes.

Ramasy, 1<sup>re</sup> classe, classe 1907, recrutement de Madagascar, mle 1542; 25 ans de services, 15 campagnes.

Randevo, 1<sup>re</sup> classe, classe 1920, recrutement de Madagascar, mle 32366; 27 ans de services, 12 campagnes.

Randrianarivelo, sergent, classe 1920, recrutement de Madagascar, mle 34990; 26 ans de services, 11 campagnes.

Randriandromanjato, 1<sup>re</sup> classe, classe 1914, recrutement de Madagascar, mle 4132; 25 ans de services, 10 campagnes.

Rasendra 1<sup>re</sup> classe, classe 1906, recrutement de Madagascar, mle 1320; 25 ans de services, 15 campagnes.

Razafimaholy, dit Rafaralahitelo, sergent, classe 1927, recrutement de Madagascar, mle 8086; 25 ans de services, 8 campagnes.

Razafindrakaka, caporal, classe 1929, recrutement de Madagascar, mle 11200; 25 ans de services, 7 campagnes.

Renotsa, 1<sup>re</sup> classe, classe 1926, recrutement de Madagascar, mle 3755; 25 ans de services, 3 campagnes.

Rogatien Bazié, 1<sup>re</sup> classe, classe 1932, recrutement d'Ouagadougou, mle 32.984.75476; 25 ans de services; 10 campagnes.

Sale Tale Guinde, sergent, classe 1925, recrutement du Niger, mle 1038; 25 ans de services, 8 campagnes.

Samande, adjudant, classe 1933, recrutement d'Ouagadougou, mle 75564; 25 ans de services, 9 campagnes.

Sana Biriba, sergent-chef, classe 1933, recrutement d'Ouagadougou, mle 33.984.74681; 25 ans de services, 8 campagnes.

Sanda, 1<sup>re</sup> classe, classe 1925, recrutement du Niger, mle 1003; 25 ans de services, 9 campagnes.

Seri (Jean), caporal, classe 1928, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 30221; 25 ans de services, 11 campagnes.

Sidore Bouro, caporal, classe 1933, recrutement d'Ouagadougou, mle 33.984.03521; 25 ans de services, 9 campagnes.

Sokouya, sergent, classe 1932, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 65.865; 25 ans de services, 9 campagnes.

Sopoudeu, 1<sup>re</sup> classe, classe 1933, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 74.128; 25 ans de services, 9 campagnes.

Tarabzouga Kaboré, sergent, classe 1923, recrutement d'Ouagadougou, mle 23.984.02334; 25 ans de services, 10 campagnes.

Taraore Yeri, 1<sup>re</sup> classe, classe 1933, recrutement du Soudan, mle 2581; 25 ans de services, 10 campagnes.

Tendaogo Ilboudo, 1<sup>re</sup> classe, classe 1932, recrutement d'Ouagadougou, mle 32.984.76.704; 25 ans de services, 12 campagnes.

Tiéfi Blé, 1<sup>re</sup> classe, classe 1933, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 73.771; 25 ans de services, 9 campagnes.

Tiéga Boulou, sergent, classe 1927, recrutement d'Ouagadougou, mle 27.984.39058; 25 ans de services, 7 campagnes.

Tiéro, 1<sup>re</sup> classe, classe 1932, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 65.863; 25 ans de services, 9 campagnes.

Togondo Saouadogo, sergent-chef, classe 1933, recrutement d'Ouagadougou, mle 33.984.754483; 25 ans de services, 10 campagnes.

Tolehi Moussa, sergent, classe 1931, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 57.460; 25 ans de services, 10 campagnes.

Toro Diallo, caporal-chef, classe 1933, recrutement d'Ouagadougou, mle 33.984.03457; 25 ans de services, 7 campagnes.

Toure, sergent-chef, classe 1929, recrutement d'Ouagadougou, mle 29.984.54296; 25 ans de services, 8 campagnes.

Tra Bi Boli, sergent, classe 1930, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 50.033; 25 ans de services, 10 campagnes.

Traore Siompé, sergent, classe 1933, recrutement du Soudan, mle 2498; 25 ans de services, 8 campagnes.

Trohou, 1<sup>re</sup> classe, classe 1929, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 43.129; 25 ans de services, 8 campagnes.

Vomi Somé, sergent-chef, classe 1929, recrutement d'Ouagadougou, mle 29.984.56820; 25 ans de services, 11 campagnes.

Yacouba Moussa, 1<sup>re</sup> classe, classe 1924, recrutement du Niger, mle 4938; 25 ans de services, 10 campagnes.

Yamba, sergent, classe 1933, recrutement d'Ouagadougou, mle 33.984.75575; 25 ans de services, 8 campagnes.

Yamma, caporal, classe 1924, recrutement d'Ouagadougou, mle 24.984.5467; 25 ans de services, 9 campagnes.

Yamsoum, 1<sup>re</sup> classe, classe 1933, recrutement d'Ouagadougou, mle 33.984.75600; 25 ans de services, 7 campagnes.

Yandé Kaboré, caporal, classe 1933, recrutement d'Ouagadougou, mle 33.984.75240; 25 ans de services, 10 campagnes.

Yaro Serki, 1<sup>re</sup> classe, classe 1923, recrutement du Niger, mle 559; 24 ans de services, 6 campagnes.

Zafy, caporal, classe 1907, recrutement de Madagascar, mle 1510; 25 ans de services, 15 campagnes.

Zaki, 1<sup>re</sup> classe, classe 1928, recrutement du Niger, mle 1472; 25 ans de services, 9 campagnes.

Zié Coullilaly, adjudant, classe 1933, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 74.496; 25 ans de services, 9 campagnes.

Ziébouloua Yorobo, sergent-chef, classe 1919, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 42288; 25 ans de services, 9 campagnes.

Zio Tiéfin, adjudant, classe 1931, recrutement de la Côte d'Ivoire, mle 65.288; 25 ans de services, 9 campagnes.

Zoba, caporal-chef, classe 1933, recrutement d'Ouagadougou, mle 33.984.75.606; 25 ans de services, 8 campagnes.

#### Artillerie de marine.

Bel (Charles-Louis), adjudant, classe 1930, recrutement d'Annecy, mle 2027; 28 ans de services, 11 campagnes.

Castre (Albert-Désiré), brigadier-chef, classe 1934, recrutement de Versailles, mle 34.78.1703; 14 ans de services, 6 campagnes.

Crusol (Pierre-Emilien), adjudant, classe 1922, recrutement de la Martinique, mle 22.272.00491; 18 ans de services, 8 campagnes.

Leca (Antoine-Mathieu), maréchal des logis, classe 1927, recrutement de Toulon, mle 1626; 32 ans de services, 3 campagnes.

Leost (Yves-François), 1<sup>re</sup> classe, classe 1906, recrutement de Brest, mle 074; 25 ans de services, 4 campagnes.

Passot (Edouard-Charles), brigadier, classe 1932, recrutement de Besançon, mle 32.391.00190; 28 ans de services, 10 campagnes.

Perone (Marcel), maréchal des logis, classe 1929, recrutement de Perpignan, mle 29-661-01410; 28 ans de services, 9 campagnes.

Robert (Ernest-Edmond), maréchal-ferrant, classe 1897, recrutement d'Alger, mle 674; 29 ans de services, 8 campagnes.

Tafari (Antoine-Vincent), adjudant, classe 1925, recrutement d'Ajaccio, mle 614; 28 ans de services, 12 campagnes.

#### MILITAIRES SERVANT SOUS LE RÉGIME TRANSITOIRE DU DÉCRET DU 19 OCTOBRE 1955

Bazoumboué Bazé, 1<sup>re</sup> classe, classe 1925, recrutement d'Ouagadougou, mle 25-984-16.799; 25 ans de services, 11 campagnes.

Binnkite Palé, 1<sup>re</sup> classe, classe 1930, recrutement d'Ouagadougou, mle 30-984-63.382; 25 ans de services, 13 campagnes.

Dinebaye, brigadier, classe 1925, recrutement du Tchad, mle T. D./1048; 25 ans de services, 6 campagnes.

Ihono, 1<sup>re</sup> classe, classe 1933, recrutement de Madagascar, mle 20.706; 25 ans de services, 7 campagnes.

M'Bongué (Michel), maréchal des logis, classe 1933, recrutement du Cameroun, mle 518; 25 ans de services, 7 campagnes.

Mossavou Mouloungui, maréchal des logis, classe 1930, recrutement du Gabon, mle G. B. 175; 25 ans de services, 12 campagnes.

Ralaïnivo, 2<sup>e</sup> classe, classe 1925, recrutement de Madagascar, mle 3335; 25 ans de services, 13 campagnes.

Ralaivao (Pierre), maréchal des logis, classe 1922, recrutement de Madagascar, mle 53-861; 25 ans de services, 12 campagnes.

Randriandromaha, maréchal des logis, classe 1905, recrutement de Madagascar, mle 1163; 25 ans de services, 15 campagnes.

Ratsimanosika, 1<sup>re</sup> classe, classe 1905, recrutement de Madagascar, mle 998; 25 ans de services, 14 campagnes.

Razainjafy, 2<sup>e</sup> classe, classe 1924, recrutement de Madagascar, mle 1773; 25 ans de services, 5 campagnes.

Velosoa, brigadier, classe 1926, recrutement de Madagascar, mle 5350; 25 ans de services, 11 campagnes.

#### Cadre des commis et ouvriers militaires de l'intendance.

Dollé (Pierre-Donat-Charles), sergent-chef, classe 1929, recrutement de Nancy, mle 29-541-00534; 28 ans de services, 9 campagnes.

Iacopucci (Pierre-Lucien-Joseph), sergent-chef, classe 1935, recrutement de Perpignan, mle 35-661-00217; 17 ans de services, 8 campagnes.

#### MILITAIRES SERVANT SOUS LE RÉGIME TRANSITOIRE DU DÉCRET DU 19 OCTOBRE 1955

Rakotomanga, 1<sup>re</sup> classe, classe 1921, recrutement de Madagascar, mle 42.409; 25 ans de services, 9 campagnes.

Rakotondratsimba, sergent, classe 1930, recrutement de Madagascar, mle 15.168; 25 ans de services, 6 campagnes.

#### Corps des télégraphistes.

Taboury (Marcel-Jules), sergent-chef, classe 1931, recrutement de Lyon-Central, mle 1685; 28 ans de services, 6 campagnes.

#### Cadre des infirmiers militaires.

#### MILITAIRES SERVANT SOUS LE RÉGIME TRANSITOIRE DU DÉCRET DU 19 OCTOBRE 1955

Rasata, 1<sup>re</sup> classe, classe 1916, recrutement de Madagascar, mle 7560; 25 ans de services, 5 campagnes.

Reningo, caporal, classe 1926, recrutement de Madagascar, mle 4297; 25 ans de services, 4 campagnes.

Par décret en date du 3 février 1960, rendu sur la proposition du Premier ministre et du ministre des armées, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 21 janvier 1960, portant que les concessions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, la médaille militaire est conférée, au titre de l'armée active, aux militaires désignés ci-après :

(Pour prendre rang du 31 décembre 1959.)

#### ARME ET SERVICES COMMUNS AUX TROIS ARMEES

##### MILITAIRES EN ACTIVITÉ DE SERVICE

##### Légion de la garde républicaine de Paris.

Deschamps (Pierre-Marcel), 18 février 1924, garde ; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Fillion-Nicollet (René-Maurice), 5 juillet 1925, garde ; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Annaval (Alphonse-Georges-Jean), 26 septembre 1922, garde ; 18 ans de services, 2 campagnes.  
 Tissier (Guy-Louis-René), 5 juillet 1923, garde ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Augagneur (Joseph), 2 avril 1925, garde ; 15 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.  
 Convert (Maurice-André), 10 juin 1923, garde ; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Cretet (Pierre-Marie), 13 janvier 1924, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Caron (Georges-Eugène), 26 novembre 1921, garde ; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Flohic (Pierre-Louis), 16 juillet 1922, garde ; 16 ans de services, 4 campagnes.  
 Cépède (André-Marcel), 7 novembre 1922, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Fiette (Jean), 18 octobre 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Charrieras (Albert-Pierre), 21 février 1923, garde ; 17 ans de services, 2 campagnes.  
 Lobjois (Robert-Louis-Pierre), 27 février 1925, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Planchard (Roger-Jean-Fernand), 14 novembre 1920, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Hennequin (Roger-Louis), 29 septembre 1924, garde ; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Socie (Antoine-Gustave-Eugène-Léon), 7 octobre 1920, garde ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Michel (Charles-Philippe), 26 juin 1921, garde ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Labatue (Marcel), 21 octobre 1922, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Hodot (André-Charles-Alfred), 3 décembre 1921, garde ; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Corre (Louis-Paul), 11 avril 1923, garde ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Romatet (Paul-Georges), 27 mars 1924, garde ; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Chaulet (Pierre-Siméon), 22 octobre 1923, garde ; 15 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.  
 Coulange (Michel-Louis-Clément), 14 janvier 1925, garde ; 16 ans de services, 2 campagnes. A été cité.  
 Boulet (Robert-Eugène), 5 juin 1923, garde ; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Janez (Marcel-Alphonse-Henri), 29 janvier 1921, garde ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Batby (Edouard), 22 septembre 1927, garde ; 13 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.  
 Laïgle (André-François-Auguste), 11 novembre 1920, garde ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Leligois (René-Léon), 12 juillet 1920, musicien de 1<sup>re</sup> classe ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Helary (Emile-Jean), 12 février 1921, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Regnard (Georges-Auguste-Antoine), 21 mars 1921, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 André (Michel), 6 septembre 1922, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 2 campagnes. A été cité.  
 Secondo (Attilio-Séverin), 12 février 1926, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Lepage (Henri-René), 15 mai 1923, maréchal des logis chef ; 17 ans de services, 1 campagne.  
 Claudon (André-Fernand), 2 avril 1921, garde ; 15 ans de services, 3 campagnes.  
 Turpin (André-Louis-Camille), 22 mai 1922, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Bernard (Charles-Clément), 3 novembre 1925, garde ; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Delannoye (Raymond-Alphonse), 30 novembre 1920, garde ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Malledant (Marcel-Mathurin), 8 juillet 1921, garde ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Margage (Roger-Louis), 8 février 1922, garde ; 16 ans de services, 1 campagne.  
 Genoud (Michel-Pierre), 17 février 1925, garde ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Danrosey (André-Gabriel-Ambroise), 24 mars 1924, maréchal des logis chef ; 13 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

##### 1<sup>er</sup> groupe blindé de gendarmerie mobile.

Leymarie (Albert-René), 14 septembre 1921, gendarme ; 18 ans de services, 8 campagnes.  
 Sautereau (Jean-Cécile), 19 février 1924, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes.  
 Desagnat (Clément), 12 juillet 1920, maréchal des logis chef ; 18 ans de services, 2 campagnes.  
 Le Prunennec (Yves-Marie), 3 juin 1924, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

##### 1<sup>re</sup> légion de gendarmerie mobile.

Lepaicheux (Louis-Marc), 9 mars 1920, maréchal des logis chef ; 19 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Gineste (Edmond-Georges), 26 janvier 1921, maréchal des logis chef ; 17 ans de services, 4 campagnes.  
 Delporte (Henri-Albert-Eugène), 27 août 1923, gendarme ; 17 ans de services, 4 campagnes.  
 Lafon (René-Henri-Roger), 12 novembre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 5 campagnes.  
 Bourguignon (Marcel), 30 mars 1925, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.  
 Terte (Albert-Eugène-Marie), 29 mars 1924, gendarme ; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Brisset (Gérard), 13 janvier 1926, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 5 campagnes.  
 Nicot (Jean-Marie), 7 juillet 1925, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.  
 Morlais (André-Louis-Marie), 9 mars 1921, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Oger (Jacques-André), 11 octobre 1923, maréchal des logis chef, 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Foulonneau (Ernest-Lucien-Paul-Toussaint), 28 octobre 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 5 campagnes.  
 Seuzaret (René-Henri), 20 avril 1925, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Crochu (Léon-François), 7 août 1923, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Mignot (Gilbert-Albert), 11 août 1920, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Delavault (René-Célestin), 27 mai 1923, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Delacourt (Norbert-Jean-Baptiste), 13 novembre 1924, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

##### 1<sup>re</sup> légion bis de gendarmerie mobile.

Vaudeau (André-Gilbert), 18 juin 1924, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.  
 Alzi (Marcel-Gabriel-Edouard), 2 janvier 1924, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.  
 Bales (Yvon-Marie), 10 août 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Couvran (Henri-Victor-Marie-Joseph), 11 octobre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 5 campagnes.  
 Chambart (René-Jean), 30 octobre 1922, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 4 campagnes.  
 Lenoel (Albert-Jules-Louis-André), 27 avril 1924, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Piers (Raymond-Jean-Louis), 4 novembre 1920, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Gezequel (Jean-Marie-Eugène), 29 mars 1924, adjudant ; 13 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.  
 Miet (René-Armand-Robert), 10 mai 1923, gendarme ; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Quinet (Maurice-Charles), 25 octobre 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 5 campagnes.  
 Vidailhet (Jean-Baptiste-François), 10 mai 1924, gendarme ; 15 ans de services. A été cité.  
 Pasquier (André-Marcel), 28 décembre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Roudier (Robert), 16 novembre 1925, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Herluison (Henry-Gaston-Emile), 17 août 1923, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Fantou (Victor-Joseph), 20 juin 1920, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Voiron (Marcel-Jean-Eugène), 18 juillet 1922, adjudant ; 16 ans de services, 1 campagne.  
 Andriot (Maurice-Georges-Théodore), 6 juillet 1923, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.

#### 1<sup>re</sup> légion ter de gendarmerie mobile.

Haudcoeur (Henri-Georges), 4 octobre 1924, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Michault (Roland-Alphonse), 12 novembre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Quiguer (Théophile-Marie), 7 mars 1921, gendarme ; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Jan (Michel-Joseph-Victor), 13 janvier 1928, gendarme ; 12 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.  
 Retur (René-André), 21 septembre 1923, gendarme ; 15 ans de services, 5 campagnes.  
 Plouhinec (Henri-Jean-Alain-André), 13 janvier 1921, gendarme ; 16 ans de services, 5 campagnes.  
 Bert (Gaston), 26 janvier 1922, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes.  
 Deslogis (Louis-Jean-André), 18 juin 1924, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 5 campagnes.  
 Le Fer (Joseph-Marie-Baptiste), 29 janvier 1923, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 4 campagnes.  
 Quille (Gilbert-Victor-Joseph), 3 avril 1922, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Drancourt (Jean-André-Lucien), 29 avril 1924, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Dupoirier (Rémi-Gaston), 15 juillet 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services ; 5 campagnes. A été cité.  
 Gault (Joseph-Robert), 8 août 1922, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Genest (André-Raymond), 31 mars 1923, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Guyon (Roger-Yves), 22 août 1924, gendarme ; 15 ans de services, 5 campagnes.  
 Le Foll (Jean-Louis-Auguste), 17 août 1928, gendarme ; 13 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Trouvero (Emile-André-Marcel), 17 février 1929, gendarme ; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.  
 Legay (Henri-Octave-Marius), 29 avril 1920, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.

#### 2<sup>e</sup> légion de gendarmerie mobile.

Gennequin (Raymond-Georges-Louis), 12 octobre 1921, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.  
 Palin (Victor-Louis-Alexis), 15 novembre 1920, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 6 campagnes.  
 Wolfstirn (André-Georges), 14 mars 1923, gendarme ; 15 ans de services, 5 campagnes.  
 Bride (Charles-Léon), 20 novembre 1922, adjudant ; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 D'Halluin (André-Henri), 15 juillet 1924, adjudant ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Dausse (François-Fernand), 12 novembre 1923, adjudant ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Legrand (Edouard-Augustin), 17 octobre 1922, maréchal des logis chef ; 13 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Berly (Martial-Charles-Anatole), 23 février 1923, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Capron (René-Henri), 12 février 1923, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.  
 Bouju (Jean-André-Alexandre), 8 décembre 1922, gendarme ; 17 ans de services, 2 campagnes.  
 Espel (Charles), 20 octobre 1923, gendarme ; 15 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.  
 Clercq (Moïse-Emile-Kléber), 12 juin 1923, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 2 campagnes. A été cité.  
 Carré (Maurice-Victor-Jules), 25 janvier 1925, adjudant ; 15 ans de services, 3 campagnes.

Croize (Maurice-Arthur-Aristide), 4 août 1923, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Denis (Gilbert-Lucien), 16 juillet 1924, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Delabre (Sydney), 8 novembre 1929, gendarme, 11 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Ducroquet (Léon), 18 septembre 1929, gendarme, 9 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

#### 3<sup>e</sup> légion de gendarmerie mobile.

Houlbert (Gaston-Léon), 3 juillet 1928, maréchal des logis chef ; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.  
 Betton (Claude-Louis-Léon), 18 février 1923, adjudant ; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.  
 Pelle (Jean-Louis), 22 février 1923, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.  
 Le Gallou (Honoré-Marie), 27 mars 1923, gendarme ; 15 ans de services, 5 campagnes.  
 Buhannic (Maurice-Marie-Corentin), 11 mai 1923, adjudant ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.  
 Besnard (André-Ange-Marie), 21 juillet 1922, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 4 campagnes.  
 Le Neel (Paul-Noël-Joseph), 24 décembre 1925, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Veillon (Jules-Marie-Ange), 18 août 1926, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Boisbourdin (Bernard-Armand), 21 avril 1925, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Langeard (Charles-Adolphe-Louis), 31 août 1924, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 4 campagnes.  
 Grosset (Célestin-Victor), 30 juillet 1920, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Lavergne (Georges-Denis-Jean), 10 mars 1926, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Jaco (Albert-Marie), 8 octobre 1920, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Bouliou (Médéric-François-Marie), 19 juin 1920, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Le Mentec (Marcel-Louis), 31 janvier 1922, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Le Boulanger (Pierre-Yves-Marie-François), 6 août 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Le Sauze (Maurice-Louis-Charles), 22 août 1925, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.  
 Toullic (Jean-Louis), 8 juillet 1924, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Pelissier (Joseph-Paul-Louis), 23 avril 1922, adjudant ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Blanchet (Louis-Henri), 3 février 1921, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Le Dily (Francis-Paul), 8 janvier 1921, gendarme ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.  
 Allain (Félicien-Charles-Marie), 4 avril 1923, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Guegan (Robert), 23 juillet 1921, gendarme ; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Collet (Daniel-Robert-Auguste), 27 avril 1930, gendarme ; 11 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

#### 4<sup>e</sup> légion de gendarmerie mobile.

Laplaud (Raymond), 24 septembre 1923, gendarme ; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.  
 Monzat (Adrien), 18 février 1920, gendarme ; 19 ans de services, 1 campagne.  
 Meiraud (Charles-Albert-Eugène), 17 avril 1926, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.  
 Jacob (Henri-Eugène), 22 novembre 1923, gendarme ; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.  
 Hélou (Jean-Marie), 17 février 1926, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Coignaud (Robert-Roger), 27 juillet 1926, maréchal des logis chef ; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.  
 Coustillas (André), 15 juin 1921, gendarme ; 17 ans de services, 2 campagnes. A été cité.  
 Hardy (François), 10 septembre 1925, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Parron (Marcel), 8 décembre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes.  
 Dufour (Camille), 19 janvier 1924, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Marcellaud (Robert-Joseph), 27 octobre 1921, gendarme ; 17 ans de services, 1 campagne.

**5<sup>e</sup> légion de gendarmerie mobile.**

Lata (René-Jean-Marcel), 23 mars 1925, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.  
 Four (Adrien-Lucien-Pierre), 24 novembre 1921, gendarme ; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Marques (Jean-Marie-Manuel), 27 avril 1924, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.  
 Tourte (Pierre-Jean), 31 mars 1924, gendarme ; 15 ans de services, 7 campagnes.  
 Pujol (Albert-Gabriel), 23 mars 1924, gendarme ; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.  
 Lacherade (Raymond), 9 décembre 1924, gendarme ; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Siberchicot (Joseph), 20 mai 1923, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.  
 Dubecq (André-Georges), 14 avril 1923, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Trepeu (Roger-Almire-Lucien), 27 novembre 1923, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 4 campagnes.  
 Laffly (Bernard-Henri-Marius), 9 avril 1925, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 5 campagnes.  
 Artigolles (Pierre), 29 avril 1926, maréchal des logis chef ; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.  
 Caldumbide (Bernard), 20 avril 1921, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

**6<sup>e</sup> légion de gendarmerie mobile.**

Marechaud (Jean-Roger-Emile), 3 février 1920, adjudant ; 20 ans de services, 3 campagnes.  
 Tournadre (Antoine-Marius), 9 juillet 1920, gendarme ; 18 ans de services, 5 campagnes.  
 Gorcy (Aimé-Pierre-Laurent), 2 juin 1925, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 6 campagnes.  
 Chatelet (Jean-Aimé), 30 mai 1913, gendarme ; 21 ans de services, 2 campagnes.  
 Alix (Georges-Gaston), 23 novembre 1917, gendarme ; 20 ans de services, 2 campagnes.  
 Dumont (Jean-Georges), 21 septembre 1923, maréchal des logis chef ; 17 ans de services, 4 campagnes.  
 Forgeot (Maurice-Paul), 14 juin 1921, gendarme ; 16 ans de services, 6 campagnes.  
 Grandjean (René-Georges), 9 octobre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 5 campagnes.  
 Duret (Serge-Jean-Armand-Auguste), 1<sup>er</sup> avril 1924, gendarme ; 15 ans de services, 6 campagnes.  
 Welchlin (Robert-Emile), 13 avril 1926, gendarme ; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Menière (René-Marcel), 27 septembre 1924, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Billaud (Jean-Roger), 2 février 1924, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Colson (Georges-Joseph), 6 avril 1920, gendarme ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

**6<sup>e</sup> légion bis de gendarmerie mobile.**

Coussot (Jacques-Robert-Damase), 20 juin 1921, adjudant 14 ans de services ; 7 campagnes. A été cité.  
 Marchand (Jean-François), 13 octobre 1923, gendarme ; 15 ans de services, 6 campagnes.  
 Pilot (Yves-Joseph-Aimé), 12 août 1924, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 7 campagnes.  
 Pierroux (Gustave-Charles), 28 juin 1925, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Lefranc (Henri), 28 novembre 1923, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Feuchère (Léon-Henri), 25 décembre 1921, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Dolis (Charles-Joseph), 16 novembre 1920, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Decker (Aimé), 20 juin 1909, gendarme ; 20 ans de services, 1 campagne.  
 Bazerque (Jacques-Augustin-Louis), 11 mai 1924, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes.  
 Lepoutre (André-Georges), 14 novembre 1923, gendarme, 16 ans de services, 4 campagnes.  
 Lomel (Albert-René), 18 mai 1925, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Defosse (René), 9 avril 1922, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.  
 Jourdain (Léon-François-André), 30 avril 1923, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Steinmann (Jean-Marie), 4 avril 1924, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Perignon (Eugène-Jean-Michel), 21 décembre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Durand (Marcel-Lucien), 8 mai 1923, adjudant ; 14 ans de services, 5 campagnes.  
 Mayer (Georges-Alfred), 11 décembre 1924, maréchal des logis chef ; 13 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Toublant (Guy-Aristide-Edouard), 29 avril 1931, gendarme ; 11 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.  
 Dardenne (Henri-Marcel-Gustave-Maurice), 23 mai 1926, maréchal des logis chef ; 13 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Philibert (Guy), 2 octobre 1928, gendarme ; 13 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Wojtkow (Georges-Maurice), 25 mars 1930, gendarme ; 9 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

**7<sup>e</sup> légion de gendarmerie mobile.**

Raimond (Louis-Léon), 5 mars 1922, gendarme ; 15 ans de services, 5 campagnes.  
 Perruchon (Aimé-Louis-Joseph), 18 janvier 1924, gendarme ; 15 ans de services, 6 campagnes.  
 Verney (Maurice-Paul-Marie), 16 septembre 1922, gendarme ; 14 ans de services, 1 campagne. A été cité.  
 Jacquier (Victor-Marie), 27 juin 1921, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes.  
 Steckiewicz (Jean), 7 décembre 1923, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Thevenin (Bernard-François), 21 octobre 1924, gendarme ; 14 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.  
 Potot (Guy-André), 18 décembre 1924, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Faivre (Raymond-Justin-Joseph), 9 février 1920, gendarme ; 19 ans de services, 1 campagne. A été cité.  
 Leclerc (Serge-François), 22 mai 1925, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Uny (Roger), 24 avril 1922, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Rapeneau (Régis-Alfred-Auguste), 5 avril 1922, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Pathier (Aimé-Jules-Emile), 19 août 1927, adjudant ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Correge (Jean-Georges-Jean-Marie), 5 juin 1925, maréchal des logis chef ; 11 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.  
 Ballorin (René-Auguste-François), 15 décembre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Germain (Lucien), 13 août 1920, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 2 campagnes.

**8<sup>e</sup> légion de gendarmerie mobile.**

Rullier (Jean-Prosper), 18 juillet 1920, gendarme ; 17 ans de services, 6 campagnes.  
 François (Philippe-Jean-Maurice), 19 décembre 1925, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.  
 Genix (Henri-Joseph), 8 avril 1925, gendarme ; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.  
 Charbonnel (Yves-Maurice), 9 octobre 1926, gendarme ; 13 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Sublet (Joseph-René), 13 avril 1922, gendarme ; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Favre (Augustin-Robert), 22 août 1924, gendarme ; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.  
 Jailler (Marcel-Antoine), 26 septembre 1922, gendarme ; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Breyse (Marcel-Louis), 30 mai 1925, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 8 campagnes.  
 Bouvart (André-Germain-Pierre), 7 février 1922, adjudant ; 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Cholvy (Marcel-André), 18 novembre 1924, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.  
 Poumarat (Lucien-Evariste), 9 juin 1922, adjudant ; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Gauthier (André-Raphaël), 2 février 1923, gendarme ; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Rapi (René), 21 mars 1922, gendarme ; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Mallard (Albert-Jean), 22 janvier 1923, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 4 campagnes.  
 Bernard (Paul), 21 mai 1921, maréchal des logis chef ; 17 ans de services, 3 campagnes.  
 Dumortier (Jean-François), 20 mai 1922, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 3 campagnes.

Merley (Jean), 20 juin 1924, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Foret (Amédée-Claudius), 5 décembre 1926, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Reynaud (Pierre-Louis), 28 octobre 1923, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Voiland (Jules-François-Joseph), 25 novembre 1921, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Rougier (Albert), 23 juin 1925, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Roset (Paul-Auguste), 3 octobre 1922, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Cazenave (Maurice-Louis), 4 juillet 1926, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.  
 Challut (René-Marcel-François), 14 août 1924, adjudant ; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

#### 9<sup>e</sup> légion de gendarmerie mobile.

Joannin (Roger-Claude), 29 août 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.  
 Zagnoli (Dominique), 17 juillet 1921, gendarme ; 17 ans de services, 5 campagnes.  
 Martin (Marc-Henri-Joseph), 3 décembre 1926, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.  
 Diouloufet (René-Jean), 18 janvier 1921, gendarme ; 18 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Laugier (Georges-Antoine-Marius-Auguste), 2 avril 1926, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.  
 Villard (Maurice-Jean), 29 février 1924, gendarme ; 15 ans de services, 7 campagnes.  
 Braisaz (Léon-Maurice), 24 juillet 1924, maréchal des logis chef ; 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Cabarrou (André-Casimir-Edmond), 5 juin 1926, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Subervie (André-Albert-Marcel), 18 décembre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Arniaud (Jean-Léopold-Isaïe), 22 avril 1924, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Maurel (Léonard-Emile), 14 mai 1921, maréchal des logis chef ; 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Esteve (Louis), 28 février 1925, gendarme ; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.  
 Perrot (Jean), 17 décembre 1924, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Vaury (Camille), 9 octobre 1925, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 5 campagnes.  
 Planeilles (André-Léon-Joseph), 30 avril 1928, maréchal des logis chef ; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.  
 Garcin (Georges-Jean-Frédéric), 28 octobre 1922, maréchal des logis chef ; 17 ans de services, 3 campagnes.  
 Puel (Henri-Emile-Mathurin), 7 juin 1923, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 4 campagnes.  
 Mazoyer (Albert-René), 3 juillet 1922, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes.  
 Feschet (Henri-Emile), 18 décembre 1923, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Terrier (Robert-Alphonse-Henri), 19 mars 1925, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Bourrier (Louis-Berthin-Félix), 9 mai 1924, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Senez (Joseph-Alexis), 25 mai 1925, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Fevre (Yves), 1<sup>er</sup> juillet 1925, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Gelez (André), 15 juin 1922, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Rebout (Noël-Gaston-Robert), 30 décembre 1925, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Luiggi (Victor), 30 mars 1925, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Loubinoux (Georges-Antoine), 27 octobre 1923, gendarme ; 14 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.  
 Ricaud (Paul-Louis-Fernand), 27 juin 1926, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Huertas (Victor), 16 janvier 1925, gendarme ; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Brieu (Jean-Albert-Pierre), 16 février 1925, gendarme ; 13 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

#### 10<sup>e</sup> légion de gendarmerie mobile.

Drothière (Roger-Fernand-Gabriel), 16 février 1918, gendarme ; 20 ans de services, 6 campagnes.  
 Dufour (Edmond-Henri), 3 avril 1922, maréchal des logis chef, 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Maigrot (Marcel-Emile-René), 5 avril 1923, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 10 campagnes.  
 Courbier (Max-Emile-André), 26 avril 1924, gendarme ; 16 ans de services, 9 campagnes.  
 Andral (Roger-Léonce-Fernand), 28 mars 1922, maréchal des logis chef ; 17 ans de services, 8 campagnes.  
 Adert (Yves-Claude), 26 mai 1926, gendarme ; 13 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.  
 Paquignon (Paul-Marcel-Simon), 3 juin 1924, adjudant ; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.  
 Espie (Pierre-Marcel), 22 décembre 1926, gendarme ; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.  
 Dalmaze (Henri-Adolphe), 12 août 1925, gendarme ; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité.  
 Laporta (Jean-Albert-André), 17 août 1925, adjudant ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.  
 Conner (Lucien), 17 janvier 1926, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Alexandre (Marcel-Henri), 17 mai 1931, gendarme ; 8 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.  
 Kernaonet (Yves-Marie), 25 février 1926, adjudant ; 9 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

#### 10<sup>e</sup> légion bis de gendarmerie mobile.

Reverse (René-Paul-Emile), 8 octobre 1925, gendarme ; 13 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.  
 Sartous (Jean-Emile), 5 février 1920, maréchal des logis chef ; 19 ans de services, 6 campagnes.  
 Denis (Jacques-Amédée), 12 septembre 1921, maréchal des logis chef ; 18 ans de services, 8 campagnes. A été cité.  
 Porterat (Lucien-Louis), 26 janvier 1926, gendarme ; 15 ans de services, 11 campagnes.  
 Rollin (Robert-Charles), 3 mai 1923, gendarme ; 16 ans de services, 9 campagnes.  
 Martin (Marcel-Henri-Charles), 9 janvier 1922, gendarme ; 16 ans de services, 9 campagnes.  
 Rols (Robert-Jules), 6 mars 1921, maréchal des logis chef ; 17 ans de services, 7 campagnes. A été cité.  
 Sauvez (François-Jean-Baptiste-Joseph), 1<sup>er</sup> février 1925, maréchal des logis chef ; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.  
 Courivaud (Robert-Gabriel), 8 novembre 1924, gendarme ; 14 ans de services, 10 campagnes.  
 Bonte (Paul-Achille-Edouard-Joseph), 23 avril 1926, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.  
 Houdbine (Jean-Maurice), 17 décembre 1928, gendarme ; 11 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.  
 Tal (Paul-Louis-Gérard), 30 novembre 1923, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 6 campagnes.  
 Chaffotec (Eugène), 14 décembre 1922, adjudant ; 15 ans de services, 6 campagnes.  
 Rivière (Louis-Gabriel), 27 juillet 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 3 campagnes.  
 Derri (Michel-Maurice), 17 juillet 1932, gendarme ; 8 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

#### 10<sup>e</sup> légion ter de gendarmerie mobile.

David (Gustave-Marcel-Jean), 5 février 1922, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 13 campagnes. A été cité.  
 Rigaud (Maurice-Louis-Marcel-Marius), 24 décembre 1923, gendarme ; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.  
 Berrard (André-Ernest-Louis), 1<sup>er</sup> février 1925, maréchal des logis chef ; 13 ans de services, 13 campagnes. A été cité.  
 Boutavant (Pierre-Louis), 1<sup>er</sup> juin 1925, gendarme ; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.  
 Guilhem (Pierre-Lucien), 2 novembre 1925, adjudant ; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.  
 Lachat (Claude-Joseph-Octave), 6 janvier 1923, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.  
 Jarry (Jean-Marie-Célestin), 10 juillet 1923, gendarme ; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.  
 Defobis (Raymond-Nicolas), 24 août 1925, gendarme ; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.  
 Olivier (Roland-Léon-Louis-Henri), 14 mars 1926, maréchal des logis chef ; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.  
 Grenouille (René-Marcel), 6 août 1924, gendarme ; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.  
 Bois (Pierre-Henri-Auguste), 11 janvier 1923, maréchal des logis chef ; 17 ans de services, 6 campagnes.  
 Carrière (Marcel-Antoine), 27 novembre 1923, gendarme ; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.  
 Schelcher (Michel-Jean-Joseph), 14 août 1924, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

**Groupement de gendarmerie des transports aériens.**

Salles (Joseph-Laurent-Albert), 19 mars 1924, gendarme ; 15 ans de services, 6 campagnes.  
 Perlemoine (Roger-Jean-Joseph), 27 mars 1924, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Bailly (André-Pierre-Désiré), 24 avril 1924, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.  
 Lauth (Gaston-Marcel-Joseph), 23 février 1924, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Poilpre (Pierre-André-Joseph), 5 mai 1924, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes.  
 Sudour (Henri-Jean), 17 août 1926, gendarme ; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Burlot (Jean-Marcel), 14 juillet 1922, gendarme ; 17 ans de services, 2 campagnes.  
 Chevrot (René-Antoine), 24 novembre 1924, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Dubarry (Léon-Jean-Marie-Félicien), 4 septembre 1924, gendarme ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Dubois (André-Louis), 8 juillet 1922, gendarme ; 17 ans de services, 1 campagne.

**1<sup>re</sup> légion de gendarmerie.**

Robert (Maurice-Pierre), 25 février 1923, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Vivien (Charles-Paul), 29 août 1923, gendarme ; 15 ans de services, 5 campagnes.  
 Rodrigue (Pol-Pierre-Emile), 1<sup>er</sup> mars 1925, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Barboiron (Louis-Alexis), 27 avril 1925, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Morel (Richard-Albert), 12 décembre 1923, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Lejeune (Pol), 22 novembre 1926, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.  
 Chevalier (Joseph-Marie-Ange), 16 décembre 1921, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Grolleron (Roger-Bernard-Louis), 15 novembre 1923, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Isnard (Fernand-Jean), 8 février 1922, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes.  
 Rouxel (André-Pierre-Alexis), 11 janvier 1923, gendarme ; 15 ans de services, 5 campagnes.  
 Sanquer (François-Marie), 30 mars 1923, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Lepetit (Jacques-Michel), 7 novembre 1924, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes. A été blessé.  
 Jacquot (Maurice-Marius-Henri), 15 octobre 1922, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Lecullier (Roger-Marcel), 28 juillet 1924, gendarme ; 13 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.  
 Heuze (Robert-Alfred-Dominique), 30 septembre 1922, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Tournemine (Raphaël-François), 27 avril 1923, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Boïni (Albert-Jean), 24 juillet 1923, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Monsinjon (Gaston), 5 mai 1923, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Vidal (Jean-Baptiste-Joseph), 3 septembre 1923, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Durastanti (Mathieu), 3 avril 1925, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Le Moal (Jacques), 3 juillet 1925, gendarme ; 15 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.  
 Michel (Jacques-Eugène), 15 juillet 1925, gendarme ; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Peteau (Emilien-Eugène), 2 janvier 1923, gendarme ; 15 ans de services, 3 campagnes.  
 Biencourt (Jean-Gustave-Léon), 3 avril 1921, gendarme ; 18 ans de services, 0 campagne.  
 Lamy (Gilbert-André), 7 août 1922, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Taupin (Raymond-Elie), 23 avril 1920, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Potet (Yves-Constant), 10 mai 1922, gendarme ; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Claisse (Gilbert-Marie-Firmin), 3 septembre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 1 campagne. A été blessé.  
 Theobald (René-Gabriel-François), 2 octobre 1920, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Mallet (Guy-Raymond), 23 janvier 1922, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.

Lucas (Clément-Marie), 28 mars 1921, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Menou (Charles-François-Marie), 26 avril 1923, gendarme ; 16 ans de services, 1 campagne.  
 Gorillot (Jean-Charles-Jules), 3 février 1924, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Marcelot (Marcel-Gilbert), 4 février 1922, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 1 campagne.  
 Riou (Adrien-Claude-Marie), 16 janvier 1923, adjudant ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Dutertre (Georges-Fernand), 15 avril 1924, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Masson (Auguste-Moise), 6 mai 1920, gendarme ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Guillon (Gaston-Etienne), 1<sup>er</sup> mars 1922, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 3 campagnes.  
 Beve (Georges-Louis-Jules), 14 mai 1924, gendarme ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Gaudiche (Georges-Pierre-Marie), 3 décembre 1922, gendarme ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Dassonville (Louis-Modeste), 26 août 1923, gendarme ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Testa (Maurice), 8 mars 1926, gendarme ; 13 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

**1<sup>re</sup> légion bis de gendarmerie.**

Branjou (Jean-Yves-Marie), 1<sup>er</sup> avril 1921, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Simon (Régis-Pierre-André), 19 janvier 1924, maréchal des logis chef ; 17 ans de services, 4 campagnes.  
 Desprez (Raoul-Léon), 8 octobre 1923, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 7 campagnes.  
 Le Ruyet (Mathurin-Marie), 17 janvier 1923, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes.  
 Joyeux (Michel-Emile), 2 novembre 1926, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes.  
 Brissiaud (Roger-Germain-Léon), 2 juillet 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 5 campagnes.  
 Revault (Bernard-Marcel), 25 avril 1921, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Mandonnet (René-Marcel), 3 avril 1923, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes.  
 Leveau (Jean-André-Aimable), 26 octobre 1925, gendarme ; 15 ans de services, 5 campagnes.  
 Berard (Albert-Alphonse-Justin), 8 août 1924, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Dippe (Daniel-Gilbert-Simon), 5 novembre 1923, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Lenoel (Eugène-Joseph), 13 mai 1923, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Jannot (Robert-Henri), 14 juin 1921, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Rousseau (Arsène-Léon-Ambroise), 7 juillet 1922, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Guenier (Pierre-Daniel), 2 juin 1921, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.  
 Fosset (François), 26 juillet 1922, gendarme ; 17 ans de services, 2 campagnes.  
 Thomas (Gabriel-Jean-Baptiste), 26 décembre 1920, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Nizon (Robert-Jacques-Olivier), 26 juillet 1921, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Renard (Marcel-Maurice-Gabriel), 18 octobre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Joly (Jacques-Edouard-François), 19 janvier 1923, gendarme ; 15 ans de services, 3 campagnes.  
 Desbans (René-Eugène-Henri), 6 mars 1921, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Jourdain (Roger-Lambert), 11 février 1921, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Phelion (Pierre-André-Paul), 11 janvier 1922, gendarme ; 15 ans de services, 3 campagnes.  
 Lehueur (Daniel-François-Jacques), 16 novembre 1922, gendarme ; 15 ans de services, 2 campagnes.  
 Bernardin (Pierre), 24 mars 1924, adjudant ; 17 ans de services, 1 campagne.  
 Guillou (Arthur-Marie), 19 septembre 1922, gendarme ; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Mercier (Pierre-Jean), 20 janvier 1921, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 1 campagne. A été blessé.  
 Chatton (Robert-Rémy-Eugène), 25 juillet 1922, gendarme ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Bordet (André-Ernest-Auguste), 25 septembre 1924, gendarme ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Maufrais (Henri-Ernest), 13 septembre 1920, gendarme ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Ansoine (Maurice-Robert), 1<sup>er</sup> décembre 1922, gendarme ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Thomas (André-Hubert), 17 juin 1924, gendarme ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Milpied (Jean-Marc), 30 mai 1927, gendarme ; 12 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.  
 Fournillon (Edmond-Louis), 19 décembre 1921, gendarme ; 14 ans de services, 1 campagne. A été cité.

#### 2<sup>e</sup> légion de gendarmerie.

Simoens (Georges-Joseph-Etienne), 18 décembre 1923, gendarme ; 15 ans de services, 5 campagnes.  
 Merlot (Georges-Laurent-Joseph-Gérard), 14 mars 1923, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Legras (André-Alfred-Noël), 19 janvier 1923, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Fontaine (René), 22 avril 1924, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes.  
 Loisel (Raymond-Théodore-Etienne), 14 novembre 1923, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Beyaert (Pierre-Edouard), 26 novembre 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Baron (Emile-Georges), 4 décembre 1923, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Manesse (Marcel-Emile), 15 mai 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Delhay (Gilbert-Auguste), 10 août 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Allaert (Gérard-Antoine-Cornil), 24 avril 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Ferall (Robert-René-Alfred), 1<sup>er</sup> décembre 1920, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Merveille (Charles-Josué), 2 septembre 1921, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Chopin (Maurice-Ernest), 9 septembre 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Seillier (Jacques-Charles-Lucien), 25 avril 1921, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Canevet (Jacques-Marie), 17 janvier 1921, gendarme ; 14 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.  
 Vitel (Albert-Gilbert), 18 février 1924, gendarme ; 17 ans de services, 2 campagnes.  
 Cœugnard (Jules-Louis), 20 septembre 1921, gendarme ; 13 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.  
 Goffart (Auguste-Pierre-Joseph-Henri), 25 avril 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Marchal (Paul-Gustave), 22 novembre 1920, garde ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Petit (Georges-André-Gilbert), 19 janvier 1923, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes. A été cité.  
 Bazalgette (René-Jean-Antoine), 4 février 1925, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Omez (Emile-Joseph), 14 mars 1924, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Lecerf (Henri-François), 23 juillet 1921, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 3 campagnes.  
 Michel (Léon-Camille-Gustave), 17 mai 1920, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 2 campagnes. A été cité.  
 Marliot (Robert-Georges), 20 juillet 1921, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Derombise (Marcel-Emile), 12 octobre 1923, gendarme ; 16 ans de services, 1 campagne.  
 Maheux (Albert-Fernand), 8 août 1921, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 2 campagnes.  
 Guerrand (Victor-Edmond), 21 avril 1922, gendarme ; 17 ans de services, 1 campagne.  
 Carpentier (Albert-Alexandre-Joseph), 12 août 1921, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 4 campagnes.  
 Bigot (Albert-Joseph), 23 février 1922, gendarme ; 17 ans de services, 1 campagne.  
 Delanoë (Pierre-Julien), 30 août 1921, gendarme ; 13 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

#### 2<sup>e</sup> légion bis de gendarmerie.

Bouvier (Pierre-Achille-André), 30 mars 1922, maréchal des logis chef ; 17 ans de services, 3 campagnes.  
 Bucaille (Albert-Louis), 20 novembre 1924, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Clair (Paul-Louis), 17 juin 1928, gendarme ; 13 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Saison (Roger-Charles-Paul), 25 avril 1924, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes. A été blessé.  
 Bacquet (Florian-Jean-Baptiste-Michel), 18 août 1923, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes.  
 Morand (Gilbert-Alfred-Abel), 11 février 1921, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 6 campagnes.  
 Delhaye (Pierre-Ernest-Henri), 9 juillet 1921, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Gosselin (Auguste-Georges-Ernest), 12 août 1920, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes.  
 Denoyelle (Roger-Auguste-Charles), 31 mars 1923, gendarme ; 15 ans de services, 5 campagnes.  
 Decroix (Raymond-Florentin-Joseph), 20 octobre 1924, gendarme ; 15 ans de services, 5 campagnes.  
 Dumay (Charles-Emile-Désiré), 11 avril 1924, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Duval (Roger-André-Zéphir), 31 janvier 1923 ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Deline (Arthur), 9 octobre 1927, gendarme ; 12 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.  
 Tisserant (Marcel-Henri-Emile), 7 septembre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Roseillier (Alexis-Marcel-Lucien), 7 février 1920, gendarme ; 19 ans de services, 1 campagne.  
 Adde (Pierre-Julien-Laurent), 1<sup>er</sup> octobre 1921, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Thomas (Adolphe-Louis), 14 mai 1922, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Chapron (René-Raymond), 12 novembre 1923, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Marche (Maurice-Henri), 25 mars 1923, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Caron (Alexandre-Louis), 23 novembre 1923, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Burie (Roger-Désiré), 28 mai 1920, gendarme ; 14 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.  
 Onnée (François-André-Lucien-Jean), 6 juillet 1921, gendarme ; 15 ans de services, 3 campagnes.  
 Delaporte (André-Julien), 10 avril 1921, gendarme ; 15 ans de service, 4 campagnes.  
 Pecourt (Romain-Germain), 13 septembre 1921, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Foucart (Eloi-Albert), 17 septembre 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Colleatte (Jean-Henri-Gaston), 19 avril 1922, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Lamy (François-Auguste), 21 mars 1921, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Collinet (Pierre-Emile-Louis), 3 juillet 1923, gendarme ; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Ledoyen (Emile-Fernand), 10 avril 1922, gendarme ; 17 ans de services, 2 campagnes.  
 Parioisien (Georges-Gérard), 25 octobre 1923, gendarme ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.  
 Tellier (André-Emile-Zéphir), 9 septembre 1924, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Aubert (Paul-Théophile), 11 septembre 1921, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Benoist (Joseph-Alfred), 14 août 1921, gendarme ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.  
 Lévêque (Jean-Désiré), 10 septembre 1922, gendarme ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.  
 Champion (Raymond-Manuel), 28 septembre 1922, maréchal des logis chef ; 17 ans de services, 1 campagne.  
 Capelle (Raymond-Charles), 6 août 1920, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Verbist (Emile-Jean-Félix), 14 août 1924, gendarme ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.  
 Bertin (Michel-Joseph), 8 septembre 1920, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 3 campagnes.  
 Dalmas (André-Léon), 21 novembre 1923, gendarme ; 15 ans de services, 3 campagnes.  
 Goessaert (Robert-Paul-Louis), 22 décembre 1921, gendarme ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.  
 Delatain (René-Ernest), 2 octobre 1924, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Mallet (Fernand-Henri-Eugène), 12 septembre 1920, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Bachy (Fernand), 23 juin 1923, gendarme ; 16 ans de services, 1 campagne.  
 Desparrois (Martial-Jacques-Roger), 8 novembre 1923, gendarme ; 14 ans de services, 3 campagnes.  
 Braghni (Bruno-Jacques), 25 juillet 1922, gendarme ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

**3<sup>e</sup> légion de gendarmerie.**

Kergozien (Joseph-Aimé), 1<sup>er</sup> septembre 1923, gendarme ; 14 ans de services, 8 campagnes.  
 Le Parc (Maximin-Joseph-Lucien), 16 mai 1920, gendarme ; 17 ans de services, 5 campagnes.  
 Pichon (René-Théophile-Ernest-François), 3 juillet 1921, gendarme, 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.  
 Stephan (Joseph-Victor-Marie), 13 mai 1920, gendarme ; 19 ans de services, 3 campagnes.  
 Corduan (Perre-Jean-Joseph-Marie), 27 juin 1924, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 7 campagnes.  
 Stervinou (Joseph-Louis), 19 mars 1923, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.  
 Besnard (Eugène-Léon-Marie), 8 octobre 1923, gendarme ; 16 ans de services, 5 campagnes.  
 Quere (Henri-Raymond), 15 février 1922, gendarme ; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.  
 Anceaume (Léo-Eugène-André), 10 juin 1920, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes.  
 Robert (Henri-Raymond), 19 avril 1924, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes.  
 Cren (Henri-Jean), 20 juin 1920, gendarme ; 16 ans de services, 5 campagnes.  
 Corre (Auguste), 24 mars 1925, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes.  
 Colas (Joseph-Jean), 4 septembre 1926, gendarme ; 13 ans de services, 7 campagnes. A été cité.  
 Alix (Jules-Albert-Henri), 9 avril 1924, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 5 campagnes.  
 Gourlaouen (Maurice-Charles-Albert), 2 septembre 1921, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Juhel (Léon-Eugène-Prosper-Joseph), 8 octobre 1924, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 6 campagnes.  
 Ollivier (Georges-Marie), 20 juin 1924, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Pouliquen (Albert-Jean-Joseph), 28 juin 1924, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Le Gall (Jean-Bruno-Marie), 3 mars 1924, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Auffret (François-Marie), 13 octobre 1923, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Jezequel (Edouard-Jean), 4 mai 1923, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Lorho (Eflam-Alphonse-Mathurin), 18 avril 1921, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Corrigan (Aimé-Joseph-Marie), 20 octobre 1922, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Lohio (Ange-Jean-François-Marie), 5 avril 1921, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Garnier (Francis-Jean), 29 avril 1921, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Le Mevel (François-Marie), 19 octobre 1920, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Le Bras (Sébastien-Nicolas), 14 juin 1921, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Le Bras (François-Marie), 17 décembre 1924, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.  
 Gillard (Raymond-Joseph-Henri), 13 octobre 1921, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Laurent (Roger-Henri), 13 novembre 1923, gendarme ; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Conan (Yves-Louis-Marie), 28 mars 1925, gendarme ; 13 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Forest (Augustin-Joseph), 2 novembre 1923, gendarme ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

**3<sup>e</sup> légion bis de gendarmerie.**

Gestin (Armand-Alain-Joseph), 23 mars 1916, gendarme ; 21 ans de services, 1 campagne. A été cité.  
 Quettier (Jules-Jean-Marie), 8 décembre 1919, gendarme, gendarme ; 19 ans de services, 4 campagnes.  
 Ferey (René-Marcel-Lucien), 15 janvier 1918, gendarme ; 20 ans de services, 2 campagnes.  
 Baudouin (Jules-Léon-François), 18 septembre 1917, gendarme ; 20 ans de services, 2 campagnes.  
 Deschamps (Bernard-Henri-Clément), 24 septembre 1924, gendarme ; 15 ans de services, 8 campagnes.  
 Bienvenu (François-Léon-Charles-Jules), 25 octobre 1918, gendarme ; 20 ans de services, 2 campagnes.  
 Periche (Lucien-Jean-Robert), 5 juillet 1917, gendarme ; 20 ans de services, 2 campagnes.  
 Frostin (Lucien-Jean-Joseph), 11 octobre 1922, gendarme ; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Basroger (Ferdinand-François-Gabriel), 2 janvier 1918, gendarme ; 20 ans de services, 2 campagnes.  
 Denis (Désiré-Louis), 13 juillet 1922, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 6 campagnes.  
 Letrouit (Michel-Emile-Paul), 19 décembre 1919, gendarme ; 19 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.  
 Trillot (Laurent-Louis), 6 juillet 1917, gendarme ; 20 ans de services, 2 campagnes.  
 Chanteau (Eugène-Alphonse), 27 mars 1920, maréchal des logis chef ; 19 ans de services, 2 campagnes.  
 Lafon (Edouard-Victor), 18 avril 1920, gendarme ; 18 ans de services, 4 campagnes.  
 Guichard (Pierre), 26 juillet 1919, maréchal des logis chef ; 20 ans de services, 1 campagne.  
 Gruel (Marcel-Léon-Germain), 13 juillet 1919, gendarme ; 19 ans de services, 3 campagnes.  
 Auffret (Jean-Marie), 8 mars 1921, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes.  
 Thomas (Jacques-Louis-Pierre-Marie), 5 mars 1921, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes.  
 Cavey (Emile-Léon-Joseph), 29 mars 1922, gendarme ; 16 ans de services, 5 campagnes.  
 Loriquer (Ernest-Joseph), 17 octobre 1924, gendarme ; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Fafin (Auguste-Bienaimé-Maurice-Jean), 8 octobre 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 5 campagnes.  
 Derout (Charles-Pierre), 15 octobre 1922, gendarme ; 15 ans de services, 6 campagnes.  
 Dauguet (André-Louis-Alcide), 24 mars 1921, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Veillet (André-Roger), 14 janvier 1920, gendarme ; 19 ans de services, 2 campagnes.  
 Carpentier (Raymond-François-Léon), 26 avril 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 5 campagnes.  
 Gaillat (Robert), 20 mars 1921, gendarme ; 18 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Guillier (Georges-Louis-Germain), 16 janvier 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 5 campagnes.  
 Catherine (Marcel-Georges), 27 septembre 1924, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Renier (Paul-Eugène-Alphonse), 23 août 1922, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Bay (Mary-Louis-Modeste), 26 juin 1924, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 5 campagnes.  
 Lemièrre (François-Albert-Edmond), 10 octobre 1923, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Fauchoux (Joseph-Armand-François-Marie), 3 décembre 1921, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Lebouvier (Léon-André), 27 octobre 1921, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Villemaux (Lionel-Robert), 21 octobre 1923, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Courtois (André-Jean-Baptiste), 23 janvier 1926, gendarme ; 14 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.  
 Desbois (Henri-Joseph-Jean), 9 septembre 1923, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Lebailly (Marcel-Alphonse-Edmond), 8 septembre 1921, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Malboux (Louis-Robert), 27 avril 1923, gendarme ; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Landais (Roger-Georges), 5 décembre 1920, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Pouchin (Paul-Auguste), 9 mars 1923, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Duchene (Louis-Marcel-Victor), 21 avril 1923, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

**3<sup>e</sup> légion ter de gendarmerie.**

Jaunasse (Louis-Marie-Jean-Baptiste), 30 octobre 1922, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes.  
 Druard (René-Aimé-Auguste), 13 août 1922, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 5 campagnes.  
 Nettit (Henri-Emmanuel), 17 mai 1923, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes.  
 Boucherie (Emile-Pierre-Marie), 2 mars 1920, maréchal des logis chef ; 19 ans de services, 2 campagnes.  
 Lallemand (Robert), 15 décembre 1923, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes.  
 Alliot (Henri-Albert-Marie), 24 décembre 1924, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes.  
 Prin (Julien-Pierre-Joseph-Marie), 16 janvier 1920, gendarme ; 19 ans de services, 2 campagnes. A été cité.  
 Girard (Pierre-Louis-Léopold), 1<sup>er</sup> mai 1923, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes.

Jonval (Roger-Henri), 12 octobre 1919, gendarme; 19 ans de services, 2 campagnes.

Chauvet (Jean-Abel-Fernand), 12 février 1923, gendarme; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Bahier (Louis), 5 mai 1921, gendarme; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Bertali (Bruno-Joseph), 30 mars 1921, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.

Aubert (Marcel-Jean-François), 6 mars 1921, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 6 campagnes.

Mechin (Louis-Joseph-Aimé), 18 février 1924, gendarme; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Thabard (Jean-Martial-Joseph-Marie), 1<sup>er</sup> mars 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Barreteau (Armand-Maximin-Laurent), 21 octobre 1919, gendarme; 19 ans de services, 1 campagne.

Leborgne (Robert-Marie), 9 juillet 1922, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.

Charneau (Louis-Sylvain-Charles), 28 août 1920, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.

Logette (Paulin), 9 octobre 1923, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.

Tendron (Lucien-Germain-Marie), 13 février 1922, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Urffer (Arthur), 27 avril 1922, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Leloup (Joseph-Louis-Marié), 4 octobre 1921, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 1 campagne. A été cité.

Mauduit (Gaston-Robert-René), 2 juillet 1923, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes.

Bretin (Pierre-Paul-Alphonse-Joseph), 25 janvier 1920, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 1 campagne. A été cité.

Lorand (Michel-Ferdinand-Jean-Marie), 19 septembre 1924, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 3 campagnes.

Fraigneau (James-Etienne-Louis), 22 août 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 4 campagnes.

Duranteau (Emile-Ernest-Jean), 30 septembre 1923, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes.

Martin (Joseph-Pierre), 22 janvier 1923, gendarme; 15 ans de services, 3 campagnes.

Jacotin (René), 8 juillet 1921, gendarme; 15 ans de services, 3 campagnes.

Moricet (Albert-Marcel-Jean-Baptiste), 7 juillet 1922, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.

Salmon (Eugène-Joseph-Alexandre), 27 octobre 1921, gendarme; 17 ans de services, 2 campagnes.

Gralepois (André-Octave-Armand), 30 novembre 1923, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes.

Nicolleau (Maurice-Edmond-Auguste-Louis), 10 septembre 1920, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes.

Courapied (Paul-Auguste-Georges), 6 février 1924, gendarme; 14 ans de services, 3 campagnes. A été blessé.

Butrot (Joseph-Marie-Célestin-Marcel), 20 mars 1922, gendarme; 14 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Herbretteau (Abel-Armand-Louis), 3 janvier 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 2 campagnes.

Hervé (Jean-Marie), 12 janvier 1923, gendarme; 14 ans de services, 3 campagnes.

#### 4<sup>e</sup> légion de gendarmerie.

Doléac (Bertrand-Etienne), 19 août 1920, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Faure (Abel), 6 septembre 1921, gendarme; 19 ans de services, 3 campagnes.

Toussaint (André-Germain-René), 6 mai 1920, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes.

Pegol (Daniel), 12 septembre 1919, gendarme; 19 ans de services, 3 campagnes.

Vitry (Paul-Joseph), 2 novembre 1920, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Esseul (Henri-Roger), 4 février 1921, gendarme; 15 ans de services, 7 campagnes.

Desmaisons (Roger), 26 février 1923, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes.

Dauphin (Moïse), 12 février 1923, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.

Armand (Georges-Paul-François), maréchal des logis chef, 14 mars 1923; 16 ans de services, 5 campagnes.

Hervaud (Guy-Pierre), 18 septembre 1921, gendarme; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Autrive (Robert-Raymond), 3 octobre 1923, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.

Dubernard (Raoul), 14 janvier 1921, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.

Daret (Denis), 28 février 1921, gendarme; 13 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Beauvieux (René), 21 septembre 1923, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Marty (Albert), 14 avril 1924, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.

Cajal (Antoine), 18 janvier 1922, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Guerin (Jean-Paul), 2 septembre 1922, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes.

Dupouy (Antoine-André), 30 janvier 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Lambert (Jean-Joseph-René), 18 août 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 4 campagnes.

Missegue (Roger), 9 mai 1926, gendarme; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Bonneau (Roger-Gaston), 20 septembre 1924, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.

Dorléacq (Guy-Gabriel), 9 octobre 1923, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes.

Bonnin (Adrien-Joseph-Pierre), 13 mars 1921, gendarme; 17 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

David (Gérard-Roland), 24 août 1921, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.

Caminal (Louis), 9 décembre 1921, gendarme; 17 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Pignol (Gabriel-Jean), 17 septembre 1922, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Monteil (Louis-Jean), 15 avril 1924, gendarme; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Monteil (Louis-Jean), 15 avril 1924, gendarme; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Chevallier (René-Henri-Marcellin), 3 octobre 1923, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Tandon (Jacques), 23 juin 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 3 campagnes.

Millot (Jean-Christian), 4 mai 1923, gendarme; 17 ans de services, 1 campagne.

Lahore (Justin-Eugène-Brice), 13 novembre 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 2 campagnes.

Mandon (Marcel-René), 19 novembre 1924, gendarme; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Michaud (Marcel-Jean), 16 juillet 1924, gendarme; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Famin (Marcel), 14 juin 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 2 campagnes. A été blessé.

Terrance (Jean-Serge), 28 décembre 1920, gendarme; 15 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Dupe (Maurice), 16 mai 1922, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Berteau (Gaston-André), 8 mai 1922, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Garon (Marius-Yves), 12 avril 1924, maréchal des logis chef; 11 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Ducasse (Auguste), 29 décembre 1921, gendarme; 14 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

#### 4<sup>e</sup> légion bis de gendarmerie.

Gratade (Pierre-Jean-Louis), 1<sup>er</sup> octobre 1924, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Ramat (Raymond), 11 septembre 1922, gendarme; 14 ans de services, 7 campagnes.

Baroï (Marcel), 17 mai 1922, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes.

Boutolleau (Ferdinand-Ernest-Alphonse), 7 avril 1920, gendarme; 14 ans de services, 6 campagnes.

Hamelin (François-Auguste), 21 mai 1922, gendarme; 14 ans de services, 7 campagnes.

Duplant (Lucien-Armand), 21 juin 1920, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.

Lebreton (Gaston-Louis-Henri), 16 juillet 1924, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 6 campagnes.

Berthon (André-Maurice), 30 avril 1921, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.

Plat (Daniel), 28 septembre 1920, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.

Chaux (Lucien-Dominique), 24 juin 1924, gendarme; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Paupart (Pierre-Antoine), 11 août 1922, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.

Rivière (André-Albert-Charles), 1<sup>er</sup> avril 1923, gendarme; 14 ans de services, 6 campagnes.

Rocher (René-Jean), 28 juillet 1922, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes.

Chartier (René), 17 juin 1922, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Rohon (Jean-Marie-Louis), 21 juin 1920, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.

Saulnier (Gaston-Auguste), 16 janvier 1924, gendarme ; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Goupil (Angel-René-Louis), 1<sup>er</sup> mai 1921, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes.

Garottin (Marcel-Désiré), 23 juin 1921, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Trillaud (Maurice-Ernest), 26 octobre 1923, gendarme, 17 ans de services, 3 campagnes.

Gault (Lucien), 28 janvier 1923, gendarme, 16 ans de services, 4 campagnes.

Dumont (Henri-Paul), 28 octobre 1921, gendarme, 16 ans de services, 3 campagnes.

Rougeon (Robert-Maurice-Albert), 31 mars 1924, maréchal des logis chef, 16 ans de services, 3 campagnes.

Beauchet (Robert), 29 mars 1923, gendarme, 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Largeaud (Edmond-Gustave-Camille), 30 mai 1922, gendarme, 16 ans de services, 3 campagnes.

Bertaux (Gilbert-Charles), 13 janvier 1923, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.

Lusseau (Gaston-Louis-Maurice), 3 juin 1920, gendarme ; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Pied (René-Henri-Marcel), 10 janvier 1924, gendarme ; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Riffe (Gilbert-Roger), 3 août 1921, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 2 campagnes.

Leblond (Jean-Lucien), 5 septembre 1924, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Vassor (Jean-Marie-François), 8 février 1925, gendarme ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Barjault (Camille-William-Germain-Joseph), 19 décembre 1920, gendarme ; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Sautejeau (Maurice-Bernard-Gabriel), 22 août 1924, gendarme ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Boisde (René-Marcel-Claude), 22 juin 1925, gendarme ; 13 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Roy (Marcel-Roger-Raymond), 27 mars 1925, gendarme ; 13 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

#### 4<sup>e</sup> légion ter de gendarmerie.

Boulenzout (Roger), 9 juin 1921, gendarme ; 18 ans de services, 4 campagnes.

Mignaton (Paul-Jules), 22 février 1920, maréchal des logis chef ; 19 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Tert (Annet-Aimé-Claude), 14 janvier 1920, gendarme ; 19 ans de services, 3 campagnes.

Bailleron (Gaston), 15 mars 1922, gendarme ; 17 ans de services ; 6 campagnes. A été cité.

Piollet (René-Lucien), 10 avril 1923, gendarme ; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Petiet (Robert-Jean), 16 mars 1921, gendarme ; 18 ans de services, 4 campagnes.

Peurichard (Louis-Jean-Mario), 8 décembre 1919, gendarme ; 20 ans de services, 2 campagnes.

Tribon (Pierre-Roger), 28 septembre 1925, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Roudy (Marcel), 2 septembre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Lanneau (Robert-Fernand-Gabriel), 28 septembre 1920, gendarme ; 8 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Bonneau (Alexandre), 18 mars 1923, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Bouchet (Georges-Albert), 1<sup>er</sup> juin 1921, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Nicot (Henri), 15 février 1922, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Besse (Antoine-Jean), 16 octobre 1920, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes.

Bord (Adrien-François), 4 mars 1922, maréchal des logis chef ; 17 ans de services, 3 campagnes.

Traumat (Maurice), 22 septembre 1920, gendarme ; 18 ans de services, 2 campagnes.

Boulesteix (Jean-Marcel), 5 mars 1924, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.

Delomenie (René-Louis), 21 mai 1922, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 3 campagnes.

Laloi (Henri), 12 avril 1922, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Chatain (Albert-Abel-Benjamin), 18 juin 1922, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Roume (Jean-Marie-René), 6 novembre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.

Landreau (René-Clément-Omer), 30 juin 1924, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Daniel (Henri), 19 juillet 1922, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.

Belly (Marcel), 18 août 1923, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Picard (Léon-Maurice), 30 avril 1923, gendarme ; 16 ans de services ; 3 campagnes. A été cité.

Puydoyeux (Jean), 26 mars 1923, maréchal des logis chef ; 17 ans de services, 2 campagnes.

Couty (Lucien-Pierre), 4 février 1923, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Rivet (André-Adrien), 7 décembre 1923, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.

Perigord (Raymond), 22 novembre 1923, gendarme ; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Labrugas (René), 8 mai 1925, gendarme ; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Videau (Louis), 25 septembre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.

Delpeyrat (Jean), 28 janvier 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 3 campagnes.

Largeaud (René-Emile-Théophile), 25 juin 1920, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 2 campagnes.

Papeloux (Albert-Raymond), 9 mars 1920, gendarme ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

#### 5<sup>e</sup> légion de gendarmerie.

Astie (Fernand-Olivier), 27 novembre 1919, gendarme ; 19 ans de services, 2 campagnes.

Ferre (Rodolphe), 1<sup>er</sup> décembre 1919, gendarme ; 19 ans de services, 2 campagnes.

Azaïs (Albert-Adrien-Edmond), 15 juillet 1921, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Bailllette (François-Pierre-André), 3 décembre 1919, gendarme ; 19 ans de services, 2 campagnes.

Baudinat (Joseph-Henri), 22 octobre 1923, gendarme ; 15 ans de services, 5 campagnes.

Dinnat (Eugène-Clément), 22 novembre 1921, maréchal des logis chef ; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Lafuste (Léonce-André), 5 novembre 1920, gendarme ; 19 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Salva (Albert-Louis-Simon), 28 février 1922, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Gaillard (Henri), 14 mars 1924, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.

Barthe (Rémy-Léon), 7 février 1921, gendarme ; 17 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Cubizolle (Lucien-Isidore-Marius), 12 juin 1920, gendarme ; 18 ans de services, 2 campagnes.

Gaston-Micoulaou (Fernand-Jean-Marie), 31 mai 1921, gendarme ; 17 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Boyer (Georges-Sylvain-Laurent), 11 août 1920, gendarme ; 18 ans de services, 1 campagne.

Pages (Julien), 28 février 1922, maréchal des logis chef ; 17 ans de services, 2 campagnes.

Basset (Julien-Auguste-Pierre), 20 février 1921, gendarme ; 17 ans de services, 2 campagnes.

Dumont (Rene), 18 mars 1923, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Briole (Henri-Aimé), 8 août 1922, maréchal des logis chef ; 17 ans de services, 2 campagnes.

Marty (Pierre-Jean-Louis), 1<sup>er</sup> juillet 1921, gendarme ; 17 ans de services, 2 campagnes.

Bosc (Gabriel-Henri-Augustin), 12 juillet 1923, gendarme ; 15 ans de services, à campagnes.

Paulo (Jean-Jacques-Pierre), 1<sup>er</sup> novembre 1922, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 2 campagnes.

Campourcy (Aimé), 11 juin 1922, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.

Barges (Julien-Jacques-Sauveur), 22 janvier 1922, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.

Delpech (Joseph-Victorin), 10 février 1923, maréchal des logis chef ; 17 ans de services, 1 campagne.

Coste (Roger-Jean), 5 novembre 1923, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Pelissier (Emile-Jacques-Antoine), 24 septembre 1922, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 2 campagnes.

#### 5<sup>e</sup> légion bis de gendarmerie.

Biau (Gérard-Jacques-Laurent), 10 août 1923, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes.

Guiral (Gaston-René-Joseph), 4 août 1921, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes.

Cassoly (René-Isidore-Martin), 13 avril 1921, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Pendaries (Justin-Mathieu-François), 5 avril 1921, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Puel (Joseph-Henri-Lucien), 6 septembre 1921, gendarme ; 17 ans de services, 2 campagnes.

Hole (Robert-Edmond), 1<sup>er</sup> août 1924, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.

Frezouls (Louis-Marcel), 18 octobre 1921, maréchal des logis chef ; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Brusque (Francis-André-Roger), 31 août 1920, gendarme ; 18 ans de services, 1 campagne.

Bruzy (Joseph-Alexandre-Jean), 18 octobre 1924, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.

Frasse (Albert-Auguste), 11 janvier 1921, gendarme ; 18 ans de services, 2 campagnes.

Blanquet (Fernand-Roger-Henri), 15 décembre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Comminge (René-Pierre), 22 février 1923, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.

Garrigou (André-Jean-François), 3 mai 1924, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 4 campagnes.

Cousteau (Jean-Charles), 27 avril 1924, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 4 campagnes.

Bacou (Raymond-Henri), 6 juillet 1924, gendarme ; 13 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Latapie (Jean-Marceau-Noël), 9 juin 1924, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.

Faramond (Fernand-Georges-Etienne-Pierre), 3 juillet 1923, gendarme ; 15 ans de services, 3 campagnes.

Lepicier (Pierre-Louis-Julien), 17 mai 1924, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.

Lectez (Henri-Alexandre), 23 février 1922, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.

Ardourel (Félix), 25 avril 1924, gendarme ; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Gisbert (Gaston-André), 21 mars 1924, gendarme ; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Mayeur (Roger-Léon-Joseph), 18 septembre 1922, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 2 campagnes.

David (Edmond), 5 décembre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 1 campagne. A été blessé.

Fontanilles (Georges-François), 4 avril 1922, gendarme ; 16 ans de services, 1 campagne.

Thomas (Félix-Germain-Augustin), 16 juin 1924, gendarme ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

#### 5<sup>e</sup> légion ter de gendarmerie.

Cenac (Henri-Ernest-Rémy), 8 juillet 1920, gendarme ; 18 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Reynes (René-Raymond-Pierre), 23 octobre 1926, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Capdevielle (Roger-Jean-Ambroise), 5 septembre 1913, gendarme ; 21 ans de services, 1 campagne.

Bardin (Louis-Paul), 11 juin 1922, gendarme ; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Ruperd (Edouard-Vincent), 5 avril 1923, gendarme ; 16 ans de services, 5 campagnes.

Nussbaumer (Jean-Pierre-Céleste), 26 janvier 1922, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 6 campagnes.

Heuga (Léon-Charles), 27 janvier 1920, gendarme ; 19 ans de services, 2 campagnes.

Lafitte (Emile-Auguste), 3 décembre 1920, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes.

Herret (Roger-Henri-Laurent), 15 juillet 1923, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Hardoy (Simon), 6 mai 1924, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.

Deo (François-Joseph), 21 juillet 1921, gendarme ; 17 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Laborde-Ganade (Eugène-Alexis), 17 février 1921, gendarme ; 17 ans de services, 2 campagnes.

Cassou (Cyprien-Antoine), 13 juin 1923, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes.

Labarrere (Fernand-Louis), 2 juin 1924, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.

Goni (Antoine), 14 décembre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Grechez (Rene), 26 mai 1923, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Cassou (René-Jean-Baptiste), 12 novembre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.

Mazou-Berges (Jean-Pierre), 27 décembre 1921, gendarme ; 17 ans de services, 2 campagnes.

Thion (Michel-Charles), 7 août 1923, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.

Meste (Pierre-Ulysse), 6 janvier 1924, gendarme ; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Reglat (Roger-Lucien-Jean), 29 mai 1924, gendarme ; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

#### 6<sup>e</sup> légion de gendarmerie.

Hechinger (Julien-Raymond), 30 juillet 1924, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Grandclaude (Paul), 16 janvier 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 7 campagnes.

Thirion (Pierre-Fourrier), 2 novembre 1924, gendarme ; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Hainaux (Gilbert-Camille), 22 janvier 1921, gendarme ; 16 ans de services, 6 campagnes.

Courtot (Charles-André-Georges), 30 septembre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Valtropini (Jean-Marie), 7 décembre 1918, gendarme ; 20 ans de services, 1 campagne. A été cité.

Pellerin (Maurice-Emile), 24 juillet 1920, gendarme ; 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Adam (Roland-René-Paul), 27 décembre 1921, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 7 campagnes.

Mollot (Henri-Lucien-Constant), 17 juillet 1924, gendarme ; 15 ans de services, 6 campagnes.

Eschlimann (Henri-Marie-Adam-Charles), 26 juillet 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 6 campagnes.

Fischer (Jean-Georges), 16 février 1926, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Bogaert (Pierre-Paul-René), 18 juin 1923, gendarme ; 15 ans de services, 5 campagnes.

Bombarde (Georges-Emile), 24 avril 1923, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 4 campagnes.

Gall (André-Daniel-Eugène), 25 mars 1922, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes.

Masson (Maurice), 2 juillet 1921, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Grandcler (André-Raymond), 26 décembre 1922, adjudant ; 14 ans de services, 6 campagnes.

Feigre (Robert), 28 juin 1922, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes.

Didier (André-Robert), 11 mars 1925, gendarme ; 14 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Richard (Raymond-Marie-Gilbert), 5 août 1921, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.

Mathieu (Pierre-André), 20 août 1921, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes.

Remond (Roger-Louis-Paul), 4 avril 1926, gendarme ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Lebecel (Pierre), 14 février 1921, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 3 campagnes.

Breugnot (Raymond-René), 9 octobre 1923, gendarme ; 14 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Besnard (Maurice-Gaston), 8 octobre 1923, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.

Pinchaud (Léon), 20 avril 1923, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 3 campagnes.

Prud'homme (Paul-Elie-Octave), 25 mai 1923, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.

Leroux (Paulin-Jean), 12 avril 1920, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.

Hoffmann (Nicolas-Roger), 29 décembre 1924, gendarme ; 17 ans de services, 2 campagnes.

Chapelier (Paul-Maurice-Henri), 22 juillet 1922, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 2 campagnes.

Rollin (Jean-Joseph), 19 mars 1924, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.

Nique (André-François), 25 mai 1923, maréchal des logis chef ; 13 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Thomas (Jean-Raymond-Albert), 20 avril 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 3 campagnes.

Baffalie (André), 3 février 1922, gendarme ; 17 ans de services, 2 campagnes.

Migette (Jean-Marie), 30 janvier 1927, gendarme ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Robe (Jean-Marcel), 7 janvier 1922, gendarme ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Meline (Pierre-Charles-Hector), 16 mars 1923, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.

Perrier (Lucien-Antoine-Eugène), 7 avril 1923, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.

Kleine (Charles-Joseph), 23 octobre 1923, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.

Mengin (Pierre-Henri), 23 août 1921, gendarme ; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Hesse (Auguste-Antoine-Clément), 28 septembre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Bernard (Louis-Jules), 28 août 1921, gendarme ; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Blaison (René-Ernest), 12 juin 1924, gendarme ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Hoffmann (Roland), 9 mai 1922, gendarme ; 17 ans de services, 1 campagne.

#### 6<sup>e</sup> légion bis de gendarmerie.

Vasseur (Marcel-Louis), 18 juin 1921, gendarme ; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.  
 Farnert (Gilbert-Léon-Joseph), 16 mars 1927, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Daniel (Pierre-Robert-Ernest), 2 octobre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes.  
 Pellerin (Marcel-Maurice), 30 septembre 1923, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes.  
 Delicourt (Louis-Lucien), 4 juin 1925, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Leboeuf (André), 27 mars 1922, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Poirier (René-Henri-Ernest), 5 avril 1923, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Quesnel (André-Marcel), 26 octobre 1923, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Michel (Pierre), 3 mars 1923, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Leconte (Etienne-Emile-Victor), 31 octobre 1921, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Juvenelle (Maurice-Alfred), 3 mai 1922, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Grandin (André-Gaëtan), 4 septembre 1923, maréchal des logis chef ; 17 ans de services, 1 campagne.  
 Marteau (Jacques-Léon), 27 juillet 1924, gendarme ; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Leclercq (Norbert-Alcide), 14 juillet 1924, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Prain (Marcel-Victor-Clotaire), 14 juillet 1920, gendarme ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Le Coq (Joseph-Louis), 27 juin 1921, gendarme ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Collete (André-Abel-Camille), 6 mai 1920, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 1 campagne.

#### 6<sup>e</sup> légion ter de gendarmerie.

Aufrère (André-Sylvain), 12 janvier 1923, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes. A été blessé.  
 Broyer (Auguste), 9 décembre 1924, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes.  
 Metral (Alphonse-Marie), 8 octobre 1921, gendarme ; 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Biot (André-Charles), 19 février 1922, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Abel (Victor-Félix), 26 octobre 1920, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 6 campagnes.  
 Fackler (Arthur-Joseph), 7 avril 1922, gendarme, 14 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.  
 Meunier (Gaston-Robert), 26 août 1923, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Lallemand (Adolphe), 17 juin 1927, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Daniel (Bernard-Pierre), 3 mai 1923, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Leboube (Henri-Paul), 31 octobre 1923, gendarme ; 15 ans de services, 3 campagnes.  
 Gognat (Marcel-Marie-Louis), 27 avril 1921, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Petit (Michel-Adelphe-Elisée), 29 avril 1924, gendarme ; 17 ans de services, 2 campagnes.  
 Schmitz (Joseph-Oscar), 15 septembre 1925, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Jaeger (Paul-François), 28 juillet 1921, gendarme ; 13 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.  
 Roesch (Marcel), 24 mai 1924, gendarme ; 12 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

#### 7<sup>e</sup> légion de gendarmerie.

Heraud (Roger-Robert), 30 décembre 1924, gendarme ; 13 ans de services, 8 campagnes.  
 Baudet (Robert-Jacques-Michel), 22 février 1923, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes.

Fauvin (André-Pierre), 7 février 1924, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes.  
 Myotte (René-Maxime-Emilien), 21 octobre 1919, gendarme ; 19 ans de services, 2 campagnes.  
 Laly (Jean-Roger), 22 juillet 1926, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.  
 Segard (Serge), 8 avril 1925, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Varanne (Maurice-Henri), 21 juillet 1920, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 4 campagnes.  
 Renard (Guy-Fernand-Eugène), 8 avril 1923, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes.  
 Giboteau (Gérard-Louis-Jules), 6 juillet 1926, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 5 campagnes.  
 Petot (Henri-Georges-Claudius), 23 février 1921, gendarme ; 17 ans de services, 2 campagnes.  
 Barraud (Jules-Jean-Marie), 29 juin 1920, maréchal des logis chef ; 18 ans de services, 2 campagnes.  
 Fenillat (Gaston), 10 août 1922, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes.  
 Jeandot (Gabriel-Jules), 28 janvier 1922, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Gollion (Charles-Robert), 1<sup>er</sup> mai 1922, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Vuillerez (Guy-François), 16 janvier 1922, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Bigonneau (Pierre-Louis), 1<sup>er</sup> août 1922, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Briffaut (François-Jean), 30 décembre 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Paquot (Jean-Maurice), 19 décembre 1923, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Lardry (Jean-Eugène), 30 juin 1920, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Oudart (René-Jean), 16 août 1922, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Feuvrier-Ethevenard (Robert-Alphonse-Albert), 17 octobre 1922, gendarme ; 18 ans de services, 0 campagne.  
 Bouvret (Pierre-Paul-Emile), 2 mai 1920, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Forelle (Paul-René-Gustave), 15 octobre 1921, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Nicolas (Antoine-Arsène), 1<sup>er</sup> août 1921, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Buisson (Maurice-Louis), 15 décembre 1920, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 3 campagnes.  
 Jacqueron (Marcel-Albert), 25 août 1922, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes. A été cité.  
 Tramoy (Roland), 23 mars 1921, gendarme ; 17 ans de services, 1 campagne.  
 Cornefert (Robert-Raymond-Gustave), 17 avril 1921, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Paupy (Roger-Edmond-Charles), 1<sup>er</sup> août 1920, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Lefèvre (Adrien-André), 21 février 1923, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Robert (René-Félicien-Léon), 4 janvier 1922, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Bijeon (Pierre), 22 décembre 1920, gendarme ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Cuynet (Gilbert-Bernard-Louis), 26 octobre 1927, maréchal des logis chef ; 12 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

#### 7<sup>e</sup> légion bis de gendarmerie.

Avignon (Raymond-Joseph-Marie), 7 octobre 1922, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Olivier (Henri-Gabriel), 16 juin 1923, gendarme ; 15 ans de services, 5 campagnes.  
 Blondeau-Pâtissier (André-Raphaël-Léon), 27 juillet 1920, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Lamboley (Jean-Louis-Edouard-Joseph), 9 septembre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Dumain (Pierre-Louis), 16 avril 1923, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Aubriet (René-Maurice), 27 septembre 1927, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Renaud (Lucien-Marcel-Ferdinand), 12 septembre 1921, gendarme ; 17 ans de services, 1 campagne.  
 Ricard (Henri-Joseph-Auguste), 4 novembre 1921, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Vacelet (Roger-Léon-Raymond), 13 mars 1924, gendarme ; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 David (Henri-Auguste-Joseph), 10 octobre 1921, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.

Duvernois (René-Robert), 13 mars 1921, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Girard (Robert-Marcel), 11 septembre 1921, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Seprey (Jean-Henri), 30 janvier 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Sainteloud (Michel-Victor-Alfred), 2 juillet 1921, maréchal des logis; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Normand (Pierre-Paul Vital), 9 juillet 1923, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Jacquin (Michel-Joseph-Aimable), 12 mars 1923, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Barbier (Louis-Maurice), 30 septembre 1921, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Jeannot (Pierre-Fernand-Gaston), 4 juillet 1920, gendarme; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Reverchon (Henri-Elie-Ernest), 7 juillet 1924, gendarme; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Le Louney (Claude-Fernand), 8 juillet 1922, gendarme; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Pelletier (Georges-Joseph-Marcel), 20 janvier 1926, gendarme; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Jacquemard (Henri-Camille-Maurice), 9 novembre 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Berrard (Pierre-Laurent-Jean), 7 décembre 1921, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 1 campagne. A été cité.  
 Lethier (Marcel-Justin), 4 juin 1925, maréchal des logis chef; 11 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

#### 8<sup>e</sup> légion de gendarmerie.

Clavel (René-Pierre-Antoine), 6 septembre 1925, gendarme; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.  
 Ginestoux (Gustave-Emile), 9 mai 1921, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.  
 Emorine (Alfred-Léon), 11 février 1921, gendarme; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.  
 Palluault (André-Delphin-Elie), 14 août 1923, gendarme; 17 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.  
 Desax (Marcel-Armand), 5 septembre 1921, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Beal (Jean-Pierre), 18 août 1918, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 2 campagnes.  
 Coudene (Ferdinand-Jean), 22 novembre 1919, gendarme; 19 ans de services, 3 campagnes.  
 Fuchs (Charles-Claude), 14 mai 1915, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 1 campagne. A été blessé.  
 Belli (Olivier), 24 mars 1924, gendarme, 15 ans de services; 6 campagnes. A été cité.  
 Deschanel (Aimé-Jean), 15 juin 1921, gendarme; 17 ans de services, 3 campagnes. A été blessé.  
 Vigoureux (Pierre-Marie), 16 novembre 1924, gendarme; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.  
 Ranc (Paul-Edouard), 2 mai 1920, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Taravel (Eugène-François-Louis), 22 avril 1920, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.  
 Bonnefoy (Emile-Maurice), 13 décembre 1919, gendarme; 19 ans de services, 3 campagnes.  
 Palmier (Jean-Claude), 20 mai 1920, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.  
 Lelong (Albert-Jean-Joseph), 7 avril 1924, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.  
 Vuilleumard (Pierre-Antoine-Félix), 23 octobre 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.  
 Laronze (Jean-Raymond), 2 août 1921, gendarme; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Niogret (René-Albert), 3 février 1920, gendarme; 18 ans de services, 2 campagnes.  
 Malcles (Marcel-Pierre-Marius), 25 décembre 1923, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Darnand (Andre), 17 septembre 1921, gendarme; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Lyonnais (Joseph-Raymond), 14 août 1920, gendarme; 18 ans de services, 2 campagnes.  
 Nury (Emile-Louis), 15 janvier 1922, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.  
 Genon (Louis-Marcel), 5 janvier 1926, gendarme; 13 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Taboulot (François-Victor), 6 avril 1920, gendarme; 13 ans de services, 2 campagnes.  
 Briffoux (Georges-François), 22 août 1926, gendarme; 14 ans de services, 6 campagnes.  
 Blachier (Georges), 1<sup>er</sup> mai 1920, gendarme; 18 ans de services, 2 campagnes.  
 Mantey (René-Armand-André), 1<sup>er</sup> avril 1926, gendarme; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Page (Roger-Adolphe), 9 mars 1922, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Bonnefond (Robert-Fernand-Emile), 8 mai 1924, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Guilhot (Henri-Jean-Maurice), 1<sup>er</sup> décembre 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Besson (Léon-Jean-Marie), 29 octobre 1921, gendarme; 17 ans de services; 1 campagne. A été blessé.  
 Avisse (Jacques-André-Albert), 22 mai 1920, gendarme; 18 ans de services, 1 campagne.  
 Bouchery (André-Jean-Etienne), 9 août 1921, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 2 campagnes.  
 Vendroux (Robert-Marcel), 20 mai 1923, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.  
 Goulon (Louis-Adrien), 19 juillet 1921, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 2 campagnes.  
 Berry (Jean-Claude), 15 juillet 1921, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 2 campagnes.  
 Guilbert (Pierre-Georges-Antoine), 12 mai 1924, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.  
 Lafumat (Louis-René-Elie), 5 septembre 1923, gendarme; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Hougas (Jean-Gabriel), 6 août 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Villard (André-Marcel), 12 janvier 1923, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Raynaud (Léon-Joseph), 15 janvier 1924, gendarme; 16 ans de services, 1 campagne.  
 Richard (Robert-Gaston), 2 mai 1925, gendarme; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Moulin (Emile-Florentin), 3 juillet 1924, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Daly (André), 10 juin 1926, gendarme; 12 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

#### 8<sup>e</sup> légion bis de gendarmerie.

Loiseau (Louis-Michel), 28 juillet 1920, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.  
 Lambert (Albert-Servais-Marcel-Ghislain), 25 mai 1921, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.  
 Combes (Raoul-Gaston), 14 octobre 1919, gendarme; 19 ans de services, 2 campagnes.  
 Jallat (Lucien-Auguste), 15 février 1920, gendarme; 19 ans de services, 2 campagnes.  
 Vedel (Arsène-Gaston-Pierre-Casimir), 31 décembre 1919, gendarme; 19 ans de services, 2 campagnes.  
 Sartre (Alban), 2 mai 1921, gendarme; 17 ans de services, 3 campagnes.  
 Bedhomme (René-Louis), 21 mai 1920, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Feche (Jean), 19 janvier 1920, gendarme; 19 ans de services, 2 campagnes.  
 Puech (Jean-Antoine), 30 juin 1921, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Dalles (Henri-François-Léon), 9 mars 1922, gendarme; 17 ans de services, 2 campagnes. A été cité.  
 Allissan (Jean-Paul), 29 juillet 1921, gendarme; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Farradèche (Gervais-Jean-Marie), 17 février 1921, gendarme; 18 ans de services, 2 campagnes.  
 Paquet (Claude-Marius-Marcel), 12 avril 1920, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 2 campagnes.  
 Aujon (Jean-Antonin), 15 août 1924, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Guignard (André-Louis), 20 février 1922, gendarme; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Batissou (René), 31 mars 1925, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Flouquet (Marcel-Emile), 14 mai 1921, gendarme; 17 ans de services, 2 campagnes.  
 Machabert (Régis-Joseph), 11 août 1920, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 1 campagne.  
 Bonnanfant (Jean), 19 septembre 1925, gendarme; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Chatelain (André-Louis-Eugène), 1<sup>er</sup> octobre 1920, gendarme; 18 ans de services, 2 campagnes.  
 Coupat (Fernand-Pierre), 13 mai 1920, gendarme; 17 ans de services, 2 campagnes.  
 Soriano (Vincent), 14 avril 1923, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Roussel (Roger-Pierre), 3 février 1921, gendarme; 18 ans de services, 1 campagne.  
 Terry (Alexis-Emile-Charles), 7 octobre 1921, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes.

**8<sup>e</sup> légion ter de gendarmerie.**

Routurier (James-Henri), 4 février 1925, gendarme ; 16 ans de services, 5 campagnes.  
 Passerel (Auguste-Marius-Louis), 1<sup>er</sup> septembre 1921, gendarme ; 17 ans de services, 4 campagnes.  
 Dente (René-Antoine), 14 mai 1924, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes.  
 Lugand (René-Fernand), 9 mars 1920, gendarme ; 19 ans de services, 2 campagnes.  
 Tourlonias (André-Marius), 28 février 1924, gendarme ; 15 ans de services, 6 campagnes.  
 Laurent (Louis-Calixte), 24 décembre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Gleyzes (Gérard-Pierre-Gaston), 7 janvier 1927, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes.  
 Hostache (Maximin-Roger-Jean), 22 décembre 1921, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes.  
 Maillet (Charles-Adrien), 22 décembre 1919, gendarme ; 19 ans de services, 2 campagnes.  
 Hottois (Raymond), 9 février 1922, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes.  
 Branchard (Jules-Antonin), 14 septembre 1922, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes.  
 Gautheron (André), 27 juin 1920, gendarme ; 18 ans de services, 2 campagnes.  
 Maulet (Marcel-André), 18 décembre 1919, gendarme ; 19 ans de services, 1 campagne.  
 Charance (François-Marie), 22 octobre 1919, gendarme ; 19 ans de services, 1 campagne.  
 Cayolle (Paul-Edouard-Victor), 26 mai 1920, gendarme ; 18 ans de services, 2 campagnes.  
 Pivallier (Christian-Henri-Charles), 3 février 1920, gendarme ; 19 ans de services, 1 campagne.  
 Roux (Marcel-Louis-Elie), 23 avril 1923, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Sallaz (René-Ferdinand-Gustave), 25 mars 1922, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Husson (André-Marius), 12 août 1922, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Vesin (Georges-François), 18 septembre 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Petit (Pierre-Emile), 30 juin 1922, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Amic (Maurice-Yvan), 16 mai 1923, gendarme ; 17 ans de services, 2 campagnes.  
 Savoye (Armand-Lucien), 2 février 1924, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Perron (Sylvain-Georges), 18 avril 1921, gendarme ; 17 ans de services, 2 campagnes.  
 Guille (Pierre-Julien-Auguste), 5 février 1921, gendarme ; 17 ans de services, 2 campagnes.  
 Tissot (Robert-Bernard), 6 février 1922, gendarme ; 17 ans de services, 2 campagnes.  
 Bès (André-Jean-Benjamin), 24 septembre 1925, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Mercier (Marius-Victor-Joseph), 2 novembre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Curtet (René-Antoine), 25 juin 1921, gendarme ; 17 ans de services, 1 campagne.  
 Nicodex (Fernand-François), 29 juillet 1921, gendarme ; 17 ans de services, 1 campagne.  
 Fayette (Paul), 28 juillet 1922, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Duborgel (Charles-Lucien), 8 septembre 1923, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Martin (Paul-Germain), 3 avril 1929, gendarme ; 10 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

**9<sup>e</sup> légion de gendarmerie.**

Marines (Emile-François-Théodore), 22 octobre 1917, gendarme ; 21 ans de services, 1 campagne.  
 Audibert (Antoine-Louis-Abel), 26 avril 1923, gendarme ; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Eudeline (Lucien-Albert), 11 juillet 1926, gendarme ; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.  
 Bianco (Joseph-Pierre), 2 septembre 1919, gendarme ; 19 ans de services, 4 campagnes.  
 Navas (Roger-Victor), 8 décembre 1926, gendarme ; 14 ans de services, 8 campagnes.  
 Ravat (Raymond), 16 juillet 1923, gendarme ; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.  
 Gibert (Alphonse-Joseph), 26 avril 1919, gendarme ; 19 ans de services, 3 campagnes.

Borrelly (Marcel-Ernest-François), 22 avril 1920, gendarme ; 21 ans de services, 1 campagne.  
 Reynaud (Lucien-Félix-Victorin-Laurent), 10 août 1917, gendarme ; 20 ans de services, 2 campagnes.  
 Sanial (Jean-Auguste), 16 août 1921, gendarme ; 18 ans de services, 4 campagnes.  
 Maréchaux (Guy-Maurice), 6 mars 1925, gendarme ; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Bouchez (Léon-Théotine), 26 juin 1911, gendarme ; 21 ans de services, 1 campagne.  
 Plancha (Justin-Louis), 8 août 1922, gendarme ; 17 ans de services, 4 campagnes.  
 Falco (Joseph-Auguste), 4 juillet 1923, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Ribbe (Roger-Raoul-Arthur), 5 décembre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 5 campagnes.  
 Macagno (Joseph), 23 juin 1924, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes.  
 Cazenove (Roger-Robert-François), 22 septembre 1926, gendarme ; 16 ans de services, 5 campagnes.  
 Perd (René-Marc-Victor), 17 mai 1920, gendarme ; 18 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Blanc (Jean-Joseph-Albert), 8 mars 1922, gendarme ; 17 ans de services, 4 campagnes.  
 Favier (Fernand), 24 août 1921, gendarme ; 18 ans de services, 3 campagnes.  
 Dez (Fernand-Benoît), 21 mars 1924, gendarme ; 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Roudière (Jean), 29 décembre 1922, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.  
 Sicart (Edouard-Joseph-Isidore), 22 novembre 1920, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Fargues (René-Camille), 5 août 1923, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes.  
 Buttiens (Jean-Albert-Joseph), 7 novembre 1924, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes.  
 Deloffre (Lucien-Joseph), 24 novembre 1923, gendarme ; 15 ans de services, 5 campagnes.  
 Vidal (Jean-Antoine-Marie), 18 avril 1921, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Isnard (Raymond-Emile-Lucien), 6 août 1921, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Guazzi (René), 15 août 1920, gendarme ; 18 ans de services, 1 campagne. A été blessé.  
 Roos (Roger-Antoine-Léon), 31 mars 1923, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Arnaud (Lucien-Albert), 28 avril 1921, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Rostan (Edmond-Pierre), 16 juillet 1920, gendarme ; 18 ans de services, 2 campagnes.  
 Giacomo (Philippe), 9 mai 1924, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Moyen (Pierre), 29 juin 1921, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Quaglia (David-Jean), 17 janvier 1922, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.  
 Beloglou (Serge-Raymond-Elie), 14 janvier 1920, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes.  
 Vandenas (Jacques-Jules-Jean-Georges), 11 juin 1923, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Barry (Joseph-Jacques-Augustin), 1<sup>er</sup> mars 1922, gendarme ; 17 ans de services, 2 campagnes.  
 Boisset (Jean-Louis-Marcel), 3 mai 1922, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Calmet (Emile-Jean), 26 septembre 1927, gendarme ; 13 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Caffard (Achille-Frédéric), 19 décembre 1921, gendarme ; 17 ans de services, 2 campagnes.  
 Hutin (Georges-Augustin-René), 21 juin 1920, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Franco (Henri-Léon-Marius-Antoine), 27 octobre 1921, maréchal des logis chef ; 17 ans de services, 2 campagnes.  
 Mézière (Alexis-Michel-René), 14 janvier 1921, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Menard (Emile-Georges), 30 mai 1922, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Resse (Fernand-Eugène-Ernest), 30 juillet 1921, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Coulloux (François), 11 novembre 1922, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Richaud (Marcel-Elie-Michel), 14 janvier 1924, gendarme ; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Canioni (Jean-Henri-Paul), 6 juin 1924, gendarme ; 15 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.  
 Chiappello (Louis), 6 septembre 1920, gendarme ; 17 ans de services, 1 campagne.  
 Devrieux (Claudius-Benoît), 20 décembre 1924, gendarme ; 11 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

9<sup>e</sup> légion bis de gendarmerie.

Madaule (Albert-Georges-Joseph), 20 juin 1922, gendarme ; 18 ans de services, 5 campagnes.

Coste (Aimé-Lucien-Emile), 4 novembre 1924, gendarme ; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Pageau (Henri-Albert-Mathurin), 2 février 1920, gendarme ; 19 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Lescure (Henri-Marie-Joseph), 23 avril 1921, gendarme ; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Caucanas (Lucien-André), 2 juin 1921, gendarme ; 18 ans de services, 4 campagnes.

Esmel (Henri), 2 avril 1923, gendarme ; 17 ans de services, 5 campagnes.

Chauvy (André-Raphaël), 9 septembre 1921, gendarme ; 18 ans de services, 4 campagnes.

Blanc (Robert), 21 août 1919, gendarme ; 19 ans de services, 3 campagnes.

Persegol (Maurice-Emile-Sylvain), 7 novembre 1920, gendarme ; 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Rosignol (Germain), 9 août 1919, gendarme ; 18 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Antoulin (Edouard-Henri), 28 novembre 1919, gendarme ; 19 ans de services, 3 campagnes.

Decarre (Jean-François-Robert), 7 octobre 1924, gendarme ; 16 ans de services, 5 campagnes.

Arnaud (Louis-Henri-Urbain), 3 mars 1922, gendarme ; 17 ans de services, 4 campagnes.

Rollin (Léon-Amédée), 9 juillet 1921, gendarme ; 18 ans de services, 4 campagnes.

Razon (Raymond-Albert-Jean-Baptiste), 6 janvier 1920, gendarme ; 19 ans de services, 3 campagnes.

Puech (Raymond-Denis-Pierre), 28 août 1923, gendarme ; 17 ans de services, 4 campagnes.

Viala (Henri-Félix), 14 novembre 1919, maréchal des logis chef ; 19 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Planeille (Omer-Joseph-Denis), 9 novembre 1920, gendarme ; 17 ans de services, 4 campagnes.

Polge (Roger-Clodomir-Pierre), 21 septembre 1920, gendarme ; 18 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Bulard (Jean-Albert-Pierre-Léonce), 5 mars 1923, gendarme ; 18 ans de services, 3 campagnes.

Therre (Louis-Albin), 21 novembre 1923, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Taurinya (François-Joseph-Barthélémy), 13 mars 1923, gendarme ; 16 ans de services, 5 campagnes.

Masson (Etienne), 11 février 1922, gendarme ; 18 ans de services, 2 campagnes.

Planchon (Fernand-Emile), 10 avril 1923, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.

Guitard (Raymond-Pierre-Robert), 11 janvier 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Allies (Jules-Gilbert-Michel), 4 février 1921, gendarme ; 17 ans de services, 2 campagnes.

Durand (Marcel-François), 27 octobre 1920, gendarme ; 17 ans de services, 2 campagnes.

Guiche (Henri), 21 juillet 1923, gendarme ; 17 ans de services, 2 campagnes.

Pascal (René-Pierre-Jules), 13 mars 1922, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 3 campagnes.

Bosse (André-Jean), 21 juillet 1922, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Clapier (André-Pierre), 27 mai 1921, adjudant ; 17 ans de services, 2 campagnes.

Sautou (Gérard-Camille-Michel), 1<sup>er</sup> février 1922, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 3 campagnes.

10<sup>e</sup> légion de gendarmerie.

Tissot (Yves-Marcel), 27 mai 1925, maréchal des logis chef ; 13 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Calvarin (Jean-François-Marie), 3 janvier 1921, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 11 campagnes.

Pillet (René-Albert-Auguste-Jean), 1<sup>er</sup> mai 1926, gendarme ; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Van Damme (Charles-Michel), 19 août 1925, gendarme ; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Leignel (Raymond-Emile), 23 mai 1924, gendarme ; 15 ans de services, 10 campagnes.

Ziebelen (Antoine-Auguste), 6 octobre 1904, gendarme ; 20 ans de services, 5 campagnes.

Tanquerel (Claude-René-Michel), 24 août 1924, gendarme ; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Berthault (Bernard-Christian), 30 août 1924, gendarme ; 14 ans de services, 10 campagnes.

Morisset (Maurice-Alexandre), 20 mars 1921, gendarme ; 19 ans de services, 5 campagnes.

Lamy (Pierre-Paul), 20 octobre 1921, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Leleu (Julien-Nicolas), 10 janvier 1920, adjudant ; 19 ans de services, 5 campagnes.

Rouchereau (Emile-Jean-Georges), 30 mai 1926, maréchal des logis chef ; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Vittoz (René-Albert), 28 septembre 1919, maréchal des logis chef ; 19 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Jaulneau (Etienne-Abel-Gustave), 18 mai 1920, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 9 campagnes.

Bernard (André-Guy), 23 août 1925, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Dupré (André), 26 septembre 1924, gendarme ; 14 ans de services, 9 campagnes.

Bouabdelli Boudkhal, 24 avril 1926, gendarme ; 13 ans de services, 9 campagnes.

Eono (Georges-Jean-Marcel-Victor), 24 juin 1924, gendarme ; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Varrier (Jacques-François-Alexis), 7 janvier 1923, gendarme ; 14 ans de services, 8 campagnes.

Gesse (Arsène-Jean-Frédéric), 2 mars 1922, gendarme ; 17 ans de services, 5 campagnes.

Jausset (Roger-Edmond-Emile), 20 février 1921, adjudant ; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Allexandre (Laurent-Joseph-Firmin), 14 avril 1924, gendarme ; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Costa (Marcel-Eusèbe-Michel), 19 avril 1922, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 5 campagnes.

Luyckfassel (Roger), 28 octobre 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 6 campagnes.

Caussade (Marcel-Jean), 24 janvier 1926, gendarme ; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Bottlaccio (Laurent), 1<sup>er</sup> avril 1922, gendarme ; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Pastorelli (Henri-Jean), 2 mars 1922, gendarme ; 17 ans de services, 4 campagnes.

Sardet (Georges), 2 janvier 1925, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Barbe (Emilien-Adrien), 15 novembre 1923, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Lefebvre (André), 4 décembre 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 5 campagnes.

Cazimajou (Pierre), 19 avril 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Tozzo (Jacques), 28 janvier 1922, adjudant ; 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Lagel (Maurice-Bernard-Marcel), 19 février 1926 ; maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Robert (Gilbert-Elie), 7 décembre 1926, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Blanc (Jean-Marius-Albert), 29 mars 1923, adjudant ; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Coffier (René-Henri), 2 mai 1921, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 5 campagnes.

Jacops (Victor-Gaston), 5 octobre 1922, adjudant ; 16 ans de services, 4 campagnes.

Bouffar Roupe (Noël-Henri), 23 décembre 1922, adjudant ; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Vincent (Paul-Fernand), 14 janvier 1924, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Lemoine (Lucien-Henri-Arthur), 13 décembre 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 4 campagnes.

Magnan (Robert-Jules-Honoré), 8 juin 1924, adjudant ; 16 ans de services, 2 campagnes.

10<sup>e</sup> légion bis de gendarmerie.

Vernet (Louis-Georges), 11 décembre 1926, gendarme ; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Lefebvre (Georges-Marius-Raymond), 4 juin 1921, maréchal des logis chef ; 17 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Leduc (Albert), 2 mai 1925, gendarme ; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Lastennet (Gabriel), 23 septembre 1927, gendarme ; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Gamelin (Louis-Désiré), 21 juin 1921, gendarme ; 13 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Solanet (Maurice-Joseph-Emile), 22 avril 1925, gendarme ; 13 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Lalange (Albert-Calixte), 25 septembre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Sarrail (Louis-Jean), 27 décembre 1928, gendarme ; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Lestrade (Marcel-Albert), 19 juin 1926, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Costard (Raymond-Joseph-Eugène-Alphonse), 25 novembre 1924, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Cingal (Michel-Adrien-Edouard), 4 février 1924, gendarme ; 13 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Pruja (Marcel-Pierre-François), 30 juin 1926, gendarme ; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Haros (Albert-Eugène-Marie), 16 février 1926, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Lammer (Albert-Yves-Marie), 16 avril 1926, gendarme ; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Billaud (Pierre-Georges-Antoine), 28 avril 1925, adjudant ; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Sereis (Etienne-Alphonse-Lucien), 1<sup>er</sup> avril 1928, gendarme ; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Truffy (Maurice), 22 décembre 1921, maréchal des logis chef ; 17 ans de services, 7 campagnes.

Mace (Pierre-Auguste-François), 31 juillet 1921, maréchal des logis chef ; 17 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Maitre (Henri-Augustin-Paul), 15 avril 1919, adjudant ; 19 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Bochet (Marius-Joseph-Eugène), 10 décembre 1926, gendarme ; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Villa (Noël-Jean-Antoine), 25 décembre 1927, maréchal des logis chef ; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

David (Roger), 23 novembre 1922, adjudant ; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Bert-Latrille (Pierre-Georges), 10 janvier 1928, gendarme ; 13 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Noël (Michel-Louis-Joseph), 9 avril 1924, gendarme ; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Dolange (André), 3 décembre 1928, gendarme ; 12 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Pomme (René-Alfred-Arthur), 13 décembre 1924, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.

Sebti Makhlof, 30 septembre 1924, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Janer (Fernand-Raphaël-Jacques), 23 décembre 1923, gendarme ; 12 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Michon (Marcel), 11 avril 1922, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes.

Rouillon (André-Camille), 16 avril 1923, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 4 campagnes.

De Gryse (André-Julien), 21 décembre 1924, gendarme ; 13 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Cornet (René-Marcel), 2 mai 1923, adjudant ; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Fillonneau (Serge-Paul), 30 juin 1930, gendarme ; 8 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Gimie (Joseph), 24 mars 1929, gendarme ; 10 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

#### 10<sup>e</sup> légion ter de gendarmerie.

Mathiot (Georges-Léon-Maurice), 12 janvier 1926, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Pecqueur (Emile-Auguste-Jules-Espérat), 1<sup>er</sup> mars 1925, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Guillaud (Daniel), 4 décembre 1920, gendarme ; 17 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Marck (Robert), 23 mai 1922, gendarme ; 17 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Liron (Emile-André), 13 janvier 1924, gendarme ; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Gestin (Jean-René-Louis), 14 juillet 1923, gendarme ; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Baron (Fernand-Pierre), 13 mai 1922, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 10 campagnes.

Galy (Pierre), 1<sup>er</sup> juin 1925, gendarme ; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Moumni Salah, 20 juillet 1923, gendarme ; 13 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

Bellec (François-Marie), 10 juin 1927, maréchal des logis chef ; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Celle (Raymond-Jean-Claudius), 28 décembre 1928, gendarme ; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Bogros (Albert-René), 10 octobre 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Faure (Pierre-André), 21 janvier 1927, gendarme ; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Jolly (Lucien-Armand), 22 janvier 1920, adjudant ; 19 ans de services, 4 campagnes.

Goudou (Paul), 12 mai 1923, gendarme ; 15 ans de services, 6 campagnes.

Caboche (Armand-Arthur-Camille), 16 mars 1925, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Collin (Robert-Louis-Lucier), 17 avril 1922, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 5 campagnes.

Fenelon (Michel-Claude-Georges), 13 juin 1923, gendarme ; 13 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Teyssier (Elie-Jean-Adrien), 4 juillet 1923, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 4 campagnes.

Poupeau (André-Charles-Pierre), 1<sup>er</sup> novembre 1924, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Briand (Michel-Jean), 16 mars 1920, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 5 campagnes.

Deschamps (Jean-Etienne), 11 juin 1921, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 4 campagnes.

Colonna d'Istria (Robert-Emile-René), 25 août 1924, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Ronsin (Edouard-Pierre-Marie-Joseph), 19 mars 1922, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Barnier (Louis-Adrien-Joseph), 3 mai 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Berteau (Maurice-Emile-Joseph), 15 février 1924, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Riot (Henri-Eugène-Désiré), 22 septembre 1923, adjudant ; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Lemaire (Gilbert-Henri-Jean-André), 5 avril 1924, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

#### Groupement autonome de gendarmerie du Sahara.

Blanchard (Julien-Marie), 5 mai 1922, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 11 campagnes.

Constant (Marcel-Julien-Pierre-Marie), 14 octobre 1924, gendarme ; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Lacrampe (Jacques-Roger), 24 septembre 1925, gendarme ; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Raut (Joseph-Marie), 23 juillet 1921, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 9 campagnes.

#### Légion de gendarmerie de la Corse.

Cuttelini (Barthélemy), 23 juin 1925, gendarme ; 15 ans de services, 13 campagnes. A été cité.

Bergeon (René), 18 février 1922, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 12 campagnes.

Lamare (André-Gabriel-Marcel), 9 décembre 1923, gendarme ; 14 ans de services, 13 campagnes.

Emptaz-Colomb (Noël-Joséph-François), 28 décembre 1923, gendarme ; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Cardon (Gérard-Louis), 23 décembre 1919, gendarme ; 14 ans de services, 13 campagnes.

Destermes (Maurice-Jean), 25 mai 1924, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 12 campagnes.

Cottoni (Philippe), 17 mai 1923, gendarme ; 15 ans de services, 11 campagnes.

Bruni (Ambroise), 4 décembre 1921, gendarme ; 17 ans de services, 10 campagnes.

Malzac (Louis-Julien-Maurice), 1<sup>er</sup> octobre 1918, gendarme ; 20 ans de services, 6 campagnes.

Pennavaire (Paul-Isaac-Mathieu), 15 septembre 1921, maréchal des logis chef ; 17 ans de services, 9 campagnes.

Herpet (André-Pierre), 4 novembre 1921, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 12 campagnes.

Battini (Jean-Hyacinthe), 4 novembre 1922, gendarme ; 16 ans de services. A été cité.

Majesté-Larrouy (Fernand), 6 avril 1923, gendarme ; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Broquet (René-Louis), 7 novembre 1919, gendarme ; 19 ans de services, 7 campagnes.

Levilain (Raoul-Jean-Pierre-Gérard), 11 mai 1924, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Rennes (André-Louis), 13 février 1926, gendarme ; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Limous (Charles-Armand-Laurent), 26 août 1922, gendarme ; 17 ans de services 8 campagnes. A été cité.

Brauer (Marc), 2 juin 1922, gendarme ; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Evrard (Hubert-Achille), 2 juillet 1923, gendarme ; 16 ans de services, 8 campagnes.

Rougier (Henri-Antoine), 31 décembre 1925, gendarme ; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Crispet (Jean-Marie-Etienne), 7 novembre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Pedano (Charles-François), 27 février 1922, gendarme ; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Deloin (Max-Jean), 24 novembre 1924, gendarme ; 14 ans de services, 8 campagnes.

Vauchey (Maurice-Emmanuel), 11 juillet 1923, gendarme ; 14 ans de services, 8 campagnes.  
 Susini (Antoine-François), 15 février 1925, gendarme ; 15 ans de services, 7 campagnes.  
 Portalier (Jean-Alphonse), 1<sup>er</sup> juillet 1925, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.  
 Malloigne (Gilbert-Firmin-Octave-Lucien), 10 décembre 1924, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.  
 Belin (Louis-Robert-Edmond), 22 octobre 1923, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.  
 Gateau (René-André), 4 décembre 1921, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 5 campagnes.  
 Joulin (Henri-Marcel-Armand), 21 avril 1923, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.

#### Détachement de gendarmerie prévotale de Tunisie.

Mohaer (Lucien-Emile-Fernand), 16 mars 1927, gendarme ; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.  
 Fort (André-Jean-Robert), 19 avril 1925, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.  
 Girard (Emile-René), 24 mai 1924, gendarme ; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.  
 Fredaigne (Jean-Auguste), 11 janvier 1913, maréchal des logis chef ; 20 ans de services, 4 campagnes.  
 Decaux (Maurice-Armand-Julien), 30 juillet 1920, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 9 campagnes.

#### Bureau d'aide militaire à l'armée royale marocaine.

Briot (Georges), 5 mai 1923, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 13 campagnes.  
 Goubert (Henri-Auguste-Eugène), 8 août 1920, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.  
 Besnard (Lucien-Louis-André), 8 décembre 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 8 campagnes.  
 Laperche (Roger-Camille), 23 juillet 1927, gendarme ; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

#### Légion mixte de gendarmerie française au Maroc.

Sidobre (Jean-Pierre-Clément), 7 mars 1920, gendarme ; 19 ans de services, 7 campagnes.  
 Vivent (Raymond), 18 avril 1925, maréchal des logis chef ; 13 ans de services, 12 campagnes. A été cité.  
 Bertrand (René), 1<sup>er</sup> mai 1926, gendarme ; 14 ans de services, 11 campagnes.  
 Barreau (Guy-Michel-Honoré), 13 janvier 1922, gendarme ; 16 ans de services, 10 campagnes. A été cité.  
 Pages (Jean-Victor-Marc), 20 juillet 1925, adjudant ; 13 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.  
 Fournier (Yves-Georges-Gaston), 19 avril 1923, gendarme ; 17 ans de services, 8 campagnes.  
 Bouchet (Robert-Louis), 2 juillet 1923, gendarme ; 17 ans de services, 8 campagnes. A été cité.  
 Monari (François-Antoine), 5 octobre 1923, gendarme ; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.  
 De Tombeur (André-Paul), 29 décembre 1923, gendarme ; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.  
 Lemoine (Henri-Michel-Joseph), 16 avril 1924, adjudant ; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.  
 Camors (Aimé-Joseph), 21 février 1921, maréchal des logis chef ; 18 ans de services, 7 campagnes. A été cité.  
 Ponge (Clair-Romain), 30 novembre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.  
 Wattelier (Raymond-Georges), 8 octobre 1925, gendarme ; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.  
 Dietrich (Charles-Joseph), 8 septembre 1922, gendarme ; 17 ans de services, 7 campagnes.  
 Meunier (Jean-Louis), 7 juillet 1926, gendarme ; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.  
 Daguzan (Pierre-André-Jean), 24 février 1925, gendarme ; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.  
 Caroline (Marius-Yves-Louis), 24 août 1924, adjudant ; 14 ans de services, 9 campagnes.  
 Scheterne (Jean-Paul), 11 août 1924, gendarme ; 17 ans de services, 7 campagnes.  
 Millet (André), 28 mars 1924, adjudant ; 17 ans de services, 6 campagnes.  
 Douard (Roger-Célestin), 31 mai 1922, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.  
 Nopre (Pierre-André-Jules), 4 décembre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Bourdet (Robert-Gabriel-Pierre), 5 mars 1926, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 7 campagnes.  
 Joseph (Georges), 21 août 1926, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité et blessé.  
 Droux (Jean-François-Fernand), 12 août 1924, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 8 campagnes.  
 Sizaïre (Marcel-Désiré-François), 22 avril 1922, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Puissant (Henri), 22 novembre 1921, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Bureau (Henri-Auguste), 23 mai 1924, maréchal des logis chef ; 13 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

#### Détachement de gendarmerie de Berlin.

Calley (Maurice-Jules-Zéphirin), 9 septembre 1921, gendarme ; 14 ans de services, 9 campagnes.  
 Espeluse (Julien), 28 janvier 1924, gendarme ; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité.  
 Dauvergne (Roger-Pierre), 20 décembre 1926, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

#### 2<sup>e</sup> légion de gendarmerie des forces françaises en Allemagne.

Bourdin (André-Louis-Elie), 21 mai 1924, maréchal des logis chef ; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Louis (Rémi-Abel), 6 janvier 1924, gendarme ; 15 ans de services, 8 campagnes.  
 Aubin (Paul-Maurice), 30 mai 1921, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 6 campagnes.  
 Gombert (André-Eugène-Auguste), 8 juin 1922, gendarme ; 17 ans de services, 5 campagnes.  
 Jeanroy (Claude-Léon-Marie), 16 août 1923, gendarme ; 14 ans de services, 8 campagnes.  
 Moesch (Charles-Arsène), 24 avril 1926, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes.  
 Chevalley (André-Lucien), 7 novembre 1923, gendarme ; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.  
 Floc'h (Jean-Marie), 31 mars 1922, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes.  
 Guillaumot (Jean-Gustave), 1<sup>er</sup> février 1923, gendarme ; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Servant (Jean-Lucien), 18 mai 1924, maréchal des logis chef ; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.  
 Mimeau (Paul-Gustave), 6 février 1924, gendarme ; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.  
 Reichart (Marcel-Almé), 5 septembre 1921, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes.  
 Cheval (Louis-Léon-François-Julien-Joseph), 13 juin 1922, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes.  
 Bre (François-Sylvain), 6 août 1922, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes.  
 Nomine (Alphonse-Albert), 4 mai 1921, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Dietrich (Wendelin), 20 octobre 1924, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes.  
 Boulonne (René-Eugène-Valéry), 14 décembre 1923, gendarme ; 15 ans de services, 5 campagnes.  
 Lherm (Jean-Marie), 29 septembre 1923, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.

#### Mission d'organisation de la gendarmerie royale laotienne.

Banse (Jean), 26 novembre 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

#### Groupe de gendarmerie du Sénégal.

Vincent (Roger-Louis), 5 août 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 10 campagnes.  
 Recu (Jean-Albert-Henri), 3 novembre 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 10 campagnes.  
 Palame (Pierre-Marie-Robert), 16 mai 1924, gendarme ; 15 ans de services, 11 campagnes.  
 Montagne (Louis-André), 17 mai 1921, gendarme ; 17 ans de services, 7 campagnes. A été cité.  
 Geffray (Gaston-Jean-Baptiste), 6 avril 1923, gendarme ; 14 ans de services, 10 campagnes.  
 N'Diaye Kalidou, p. en 1921, auxiliaire de 3<sup>e</sup> classe ; 16 ans de services, 9 campagnes.  
 Moussa Mantalla, p. en 1920, auxiliaire de 3<sup>e</sup> classe ; 19 ans de services, 6 campagnes.

Jean (Pierre-Emile-Georges), 15 juin 1922, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 9 campagnes.  
 Le Meur (André), 18 septembre 1923, gendarme ; 18 ans de services, 6 campagnes. A été cité.  
 Seikh Goumbala, p. en 1920, auxiliaire de 3<sup>e</sup> classe ; 17 ans de services, 7 campagnes.  
 Richard (Fernand), 8 juillet 1914, gendarme ; 20 ans de services, 4 campagnes.  
 Diallo Oumarou, p. en 1921, auxiliaire de 2<sup>e</sup> classe ; 16 ans de services, 8 campagnes.  
 Assane N'Diaye, p. en 1918, auxiliaire de 1<sup>re</sup> classe ; 21 ans de services, 3 campagnes.  
 Dunet (Maurice-Roger), 11 mars 1921, gendarme ; 18 ans de services, 6 campagnes.  
 Mandaw Djiba, p. en 1924, auxiliaire de 3<sup>e</sup> classe ; 15 ans de services, 7 campagnes.  
 Lautrette (Marcellin-Raymond), 18 septembre 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 5 campagnes.  
 Leveque (Georges-André), 9 juin 1924, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes.  
 Tirateau (Marc-Pierre-Joseph), 20 janvier 1924, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 6 campagnes.  
 Diadiou Abdoulaye, p. en 1920, auxiliaire de 2<sup>e</sup> classe ; 16 ans de services, 4 campagnes.  
 Pouye N'Diaga, p. en 1922, auxiliaire de 2<sup>e</sup> classe ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Caillat (Julien-Jean), 12 décembre 1922, gendarme ; 17 ans de services, 2 campagnes. A été blessé.  
 Lhomond (Marcel), 15 septembre 1923, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Gagnaire (Armand-Adolphe-Alexandre), 23 juin 1930, gendarme ; 8 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

#### Groupe de gendarmerie du Soudan.

Marjault (Georges-Joseph), 20 décembre 1919, gendarme ; 20 ans de services, 5 campagnes.  
 Brahima Diarra, p. en 1922, auxiliaire de 3<sup>e</sup> classe ; 16 ans de services, 9 campagnes.  
 De Paule (Gilbert-Maurice), 24 novembre 1921, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.  
 Dameron (André-Maurice), 30 septembre 1924, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 7 campagnes.  
 Rauch (Edmond-Nicolas), 13 mai 1921, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes.  
 Soulemane Diallo, p. en 1922, auxiliaire de 3<sup>e</sup> classe ; 16 ans de services, 4 campagnes.

#### Groupe de gendarmerie de la Mauritanie.

Konte Mankan, p. en 1924, auxiliaire de 2<sup>e</sup> classe ; 14 ans de services, 10 campagnes.  
 Blanchard (Maurice-Léon-Gustave), 3 novembre 1923, gendarme ; 14 ans de services, 10 campagnes.

#### Groupe de gendarmerie de la Côte d'Ivoire.

Boulet (Charles-Pierre), 1<sup>er</sup> février 1924, gendarme ; 17 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.  
 Forgues (Laurent-Auguste), 8 octobre 1921, gendarme ; 17 ans de services, 8 campagnes.  
 Sy Alassane, p. en 1916, auxiliaire de 3<sup>e</sup> classe ; 15 ans de services, 9 campagnes.  
 Irie Bi Zamble, p. en 1924, auxiliaire de 3<sup>e</sup> classe ; 14 ans de services, 10 campagnes.  
 Raymond (André-René), 24 septembre 1920, gendarme ; 18 ans de services, 6 campagnes.  
 Ehivet (Jean), p. en 1923, auxiliaire de 3<sup>e</sup> classe ; 17 ans de services, 6 campagnes.  
 Hartmann (Charles-Joseph-Camille), 6 septembre 1921, gendarme ; 16 ans de services, 6 campagnes.  
 Cingal (Maurice-Henri-René), 25 juillet 1921, gendarme ; 14 ans de services, 8 campagnes.  
 Bardy (André), 5 juin 1923, gendarme ; 15 ans de services, 7 campagnes.  
 Belpalme (Lucien-Pascal), 25 décembre 1921, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 8 campagnes.  
 Ka (André), p. en 1922, auxiliaire de 2<sup>e</sup> classe ; 16 ans de services, 5 campagnes.  
 Lecoq (Robert-Henri-Gaston), 23 février 1921, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes.  
 Magnin (Léon-André-Jean-Théodore), 17 novembre 1923, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes.

Louman (Jean-Marie-Victor), 21 juillet 1924, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Biret (Roger-Clément-Henri), 20 juillet 1922, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 2 campagnes.

#### Groupe de gendarmerie de la Haute-Volta.

Ruperas (Fernand-Georges), 26 janvier 1922, maréchal des logis chef ; 17 ans de services, 6 campagnes.  
 Cendre (Paul-Louis-Gabriel), 19 décembre 1923, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.  
 Blain (André-Guy-Alexandre), 27 septembre 1924, gendarme ; 15 ans de services, 5 campagnes.  
 Zoukouma Bambara, p. en 1924, auxiliaire de 2<sup>e</sup> classe ; 14 ans de services, 6 campagnes.

#### Groupe de gendarmerie du Niger.

Sieg (André-Louis), 4 août 1924, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes.  
 Sylla Yoro, p. en 1920, auxiliaire de 3<sup>e</sup> classe ; 17 ans de services, 5 campagnes.  
 Trey (Jacques-André-Joseph), 1<sup>er</sup> septembre 1924, gendarme ; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

#### Groupe de gendarmerie du Dahomey.

Babin (Jacques), 29 juin 1923, gendarme ; 14 ans de services, 10 campagnes.  
 Reberol (Lucien-Alexandre), 19 octobre 1923, gendarme ; 14 ans de services, 9 campagnes.  
 Costella (Robert-Félix), 7 novembre 1923, gendarme ; 15 ans de services, 6 campagnes.  
 Mazet (Elbé-Paul), 1<sup>er</sup> novembre 1924, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 9 campagnes.  
 Bankole Dossou, p. en 1920, auxiliaire de 3<sup>e</sup> classe ; 17 ans de services, 6 campagnes.  
 Mamadou Ali (Daniel), 12 décembre 1917, auxiliaire de 1<sup>re</sup> classe ; 17 ans de services, 6 campagnes.  
 Bio Sika Yarou, p. en 1920, auxiliaire de 3<sup>e</sup> classe ; 17 ans de services, 6 campagnes.  
 Ahadi Mamadou Diandia, p. en 1919, auxiliaire de 3<sup>e</sup> classe ; 16 ans de services, 7 campagnes.

#### Groupe de gendarmerie du Togo.

Geantot (Jean-Julien), 29 mars 1923, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.  
 Dessouassi Sotouhou (Barthélemy), p. en 1923, auxiliaire de 2<sup>e</sup> classe ; 16 ans de services, 6 campagnes.  
 Delaunay (Léon-Roger), 14 juin 1921, gendarme ; 16 ans de services, 6 campagnes.  
 Dossou Avadohounde, p. en 1923, auxiliaire de 3<sup>e</sup> classe ; 16 ans de services, 5 campagnes.

#### Groupement de gendarmerie de l'Afrique orientale française.

Terrier (Pierre-Ernest), 30 octobre 1922, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 7 campagnes.  
 Conquet (Joseph), 21 mars 1922, gendarme ; 17 ans de services, 6 campagnes.  
 Cazals (Joseph-Etienne), 13 avril 1924, gendarme ; 16 ans de services, 8 campagnes.  
 Tisserand (Pierre-René-Lucien), 12 février 1920, gendarme ; 19 ans de services, 5 campagnes.  
 Cornuault (Marcel-Guy), 23 octobre 1924, gendarme ; 14 ans de services, 10 campagnes.  
 Roy (André-Lucien), 30 décembre 1919, gendarme ; 19 ans de services, 5 campagnes.  
 Ragonneau (Jacques-Julien), 2 décembre 1922, maréchal des logis chef ; 17 ans de services, 7 campagnes.  
 Lecordier (Charles-Albert-César-Joseph), 28 mars 1922, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 6 campagnes.  
 Collomb (Marcel-Faustin), 13 mars 1921, gendarme ; 18 ans de services, 6 campagnes.  
 Maintenay (Georges-André), 20 mars 1920, gendarme ; 19 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Favron (François-Joseph-Louis), 8 décembre 1922, gendarme ; 17 ans de services, 7 campagnes.  
 Priou (Pierre-Louis-Hilaire), 26 septembre 1924, gendarme ; 17 ans de services, 7 campagnes.

Lartillot (Roger-Emile-Eugène), 11 avril 1923, gendarme ; 16 ans de services, 7 campagnes.

Lepouze (André-Louis), 26 novembre 1923, gendarme ; 17 ans de services, 6 campagnes.

Randrianaimalaza (Samson), p. en 1920, auxiliaire de 3<sup>e</sup> classe ; 19 ans de services, 5 campagnes.

Gobert (Jean-Félix), 11 mai 1922, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 9 campagnes.

Rakotondranaivo, p. en 1915, gendarme du cadre d'outre-mer ; 20 ans de services, 3 campagnes.

Roumiestan (Clément-Vincent-Julien-Marius), 21 mars 1923, gendarme ; 15 ans de services, 8 campagnes.

Cavillon (Guy-Henri-Onézime), 16 janvier 1925, gendarme ; 13 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.

Thiriot (René-Robert-Henri), 1<sup>er</sup> janvier 1923, gendarme ; 15 ans de services, 9 campagnes.

Le Guern (Albert-Joseph), 9 septembre 1921, gendarme ; 14 ans de services, 9 campagnes.

Chevaucher (Alain-Marie), 26 février 1924, gendarme ; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Andrieux (Gaston), 11 décembre 1924, gendarme ; 15 ans de services, 9 campagnes.

Mottin (Paul-Marius), 6 février 1923, gendarme ; 16 ans de services, 7 campagnes.

Pouyol (Paul-Gilbert), 10 mars 1925, gendarme ; 13 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.

Couvreux (Jean-Anatole-Hippolyte), 6 août 1923, gendarme ; 16 ans de services, 7 campagnes.

Brechet (Albert-Georges), 29 mai 1923, gendarme ; 15 ans de services, 8 campagnes.

Mallat (Pierre-André), 20 mars 1923, gendarme ; 14 ans de services, 8 campagnes.

Dupont (Robert-Louis-Henri), 2 mars 1923, gendarme ; 16 ans de services, 6 campagnes.

Gentil (Raymond-Alphonse), 16 avril 1923, gendarme ; 15 ans de services, 7 campagnes.

Brunaud (Alfred-Marcel-Henri), 31 janvier 1922, gendarme ; 17 ans de services, 5 campagnes.

Marion (Marcel-Emile), 19 juin 1927, gendarme ; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Balavoine (René-Félix), 7 juillet 1925, gendarme ; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Billard (Robert-Jacques-Ismaël), 25 septembre 1922, gendarme ; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Blanchard (Marcel-Maurice), 12 décembre 1921, gendarme ; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Allain (Guy-René-Jean), 28 janvier 1926, gendarme ; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Grimard (Lucien-Camille), 13 septembre 1922, gendarme ; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Binette (André-Pierre), 27 novembre 1922, gendarme ; 15 ans de services, 7 campagnes.

Georget (Lucien-René), 26 septembre 1927, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Mingam (François), 15 mars 1923, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Damy (Robert-Eugène), 28 mars 1923, gendarme ; 15 ans de services, 6 campagnes.

Fabre (Jean-René), 14 août 1924, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.

Raliva (Georges), p. en 1918, auxiliaire de 3<sup>e</sup> classe ; 15 ans de services, 6 campagnes.

Midot (Paul-Jules-Joseph), 1<sup>er</sup> avril 1927, gendarme ; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Jouan (Roger), 27 janvier 1923, gendarme ; 16 ans de services, 5 campagnes.

Pillault (André-Louis), 7 juin 1922, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Boulou (Marcel), 9 juillet 1924, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Darrenougue (Henri-Jean-Baptiste), 27 juillet 1922, gendarme ; 16 ans de services, 5 campagnes.

Linard (Georges-Louis-Henri), 3 mars 1927, maréchal des logis chef ; 13 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Malet (Auguste-Jules-Marie), 7 mai 1921, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Emourgeon (Georges), 9 juillet 1925, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Fabre (Roger-Emile), 29 avril 1922, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Rakotomanana, 3 septembre 1920, auxiliaire de 2<sup>e</sup> classe ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Rakotoarison (Célestin), 15 juin 1920, auxiliaire de 3<sup>e</sup> classe ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Laroche (Pierre-Henri-Antoine), 29 septembre 1924, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Le Roy (André-Louis-Alexandre), 27 octobre 1926, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

#### Groupement de gendarmerie de l'Afrique équatoriale française.

##### Cameroun.

Theron (Gaston-Gabriel-Zéphirin), 12 décembre 1925, gendarme ; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Labau (Pierre), 9 mars 1921, gendarme ; 17 ans de services, 9 campagnes.

Dupuy (Gilbert-Georges), 17 novembre 1925, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 11 campagnes.

Delan (Jean-Marie), 1<sup>er</sup> octobre 1925, gendarme ; 14 ans de services, 10 campagnes. A été blessé.

Le Bescond (Jean-François), 16 janvier 1926, gendarme ; 15 ans de services, 10 campagnes.

Dournel (Jean), 27 avril 1923, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Steinville (Lucien-Robert), 3 mars 1924, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Nanouradji (Paul), p. en 1921, auxiliaire de 3<sup>e</sup> classe ; 19 ans de services, 6 campagnes.

Boussougou Mokéto, p. en 1920, auxiliaire de 2<sup>e</sup> classe ; 19 ans de services, 6 campagnes.

Jamoneau (Marc-Paul), 29 juin 1913, gendarme ; 21 ans de services, 4 campagnes.

Berthon (Robert-Henri), 24 mars 1923 ; 17 ans de services, 7 campagnes.

Barrier (Auguste-Robert), 20 mai 1924, gendarme ; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Malie (Fernand-Augustin-Louis), 15 février 1924, gendarme ; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Sajas (Alexandre-René), 6 décembre 1923, gendarme ; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité. (Pour prendre rang du 30 décembre 1959.)

Vacher (Pierre-Julien), 24 octobre 1921, gendarme ; 17 ans de services, 7 campagnes.

Bosio (Paul), 27 décembre 1919, auxiliaire de 1<sup>er</sup> classe ; 19 ans de services, 5 campagnes.

Ewanga (Maurice), p. en 1919, auxiliaire de 1<sup>er</sup> classe ; 17 ans de services, 7 campagnes.

Dogbazo (Antoine), p. en 1917, auxiliaire de 3<sup>e</sup> classe ; 16 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Touron (Pierre-Jean-Albert), 24 juin 1924, gendarme ; 15 ans de services, 9 campagnes.

Bienaimé (Serge-Raymond), 18 juillet 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 9 campagnes.

Burat (Abel), 6 mars 1920, maréchal des logis chef ; 19 ans de services, 5 campagnes.

Maurin (Robert-Eugène-François), 14 ans de services, 9 campagnes, gendarme ; 1<sup>er</sup> octobre 1925. A été cité.

Audinet (Gilbert-Maurice), 8 mars 1922, gendarme ; 16 ans de services, 8 campagnes.

Villeneuve (Jean-Pierre), 8 mai 1921, gendarme ; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Pouillard (Maurice-André), 1<sup>er</sup> août 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Morere (Roger-Albert-Emile), 13 octobre 1924, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Leblanc (Pierre-François), 22 mai 1924, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 8 campagnes.

Guillebert (Jean-Henri-Emile), 10 mars 1924, gendarme ; 15 ans de services, 8 campagnes.

Le Marquis (Henri-Urbain-Hippolyte-Jean), 9 décembre 1922, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Jandet (André-François), 2 août 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 8 campagnes.

Champigneulle (André-Joseph), 23 octobre 1920, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 8 campagnes.

Gervais (Robert-Camille), 13 juin 1924, gendarme ; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Essongo (Marcel), p. en 1924, auxiliaire de 1<sup>er</sup> classe ; 17 ans de services, 4 campagnes.

Coste (Jean-Emmanuel-Joseph), 17 octobre 1928, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Gully (Marcel-Jean-François), 26 février 1927, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Schluck (Henri-Antoine), 2 mai 1926, gendarme ; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Tulin (Hubert-Alfred), 12 septembre 1922, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Rabiller (André), 17 juillet 1923, gendarme ; 15 ans de services, 6 campagnes. Pour prendre rang du 29 décembre 1959.

Denot (Alexandre-Jean-Alphonse), 5 novembre 1923, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Bertrand (Emile-René-Aimé), 31 janvier 1924, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Bouvard (Claudius-Philippe-Alexandre), 15 mai 1924, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Lannes (Gérard-Jean), 19 mai 1927, gendarme ; 13 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Wafflart (Achille-Louis-Prosper), 11 juillet 1921, gendarme ; 16 ans de services, 5 campagnes.

Pineda (Etienne-Roger-Paul), 11 février 1928, gendarme ; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Istre (Pierre-Paul), 5 juillet 1924, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Jenot (Robert-Marcel), 16 octobre 1925, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Brochard (Pierre-Clément-Marie-Louis), 20 octobre 1920, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Delache (Henri), 14 juillet 1922, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Faure (Marcel-René), 14 juin 1924, gendarme ; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Laborde (Henri), 3 juin 1922, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes.

#### Groupement de gendarmerie des Antilles-Guyane.

Marcelin (Jean-Marcel), 22 octobre 1920, gendarme ; 18 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Lavaud (Jacques-Georges), 21 mars 1924, gendarme ; 14 ans de services, 8 campagnes.

Ros (Floréal-René-Victor), 11 novembre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 6 campagnes.

Berg (Robert-Edmond), 1<sup>er</sup> mai 1923, gendarme ; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Luyssen (Michel-Benoît-Henri), 2 novembre 1923, gendarme ; 15 ans de services, 7 campagnes.

Mercier (Roger-Emilien-César), 5 mars 1920, maréchal des logis chef ; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité.

Coutellier (Maurice-Henri-Clément), 12 août 1925, gendarme ; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Arbez (René-Augustin-Narcisse), 18 décembre 1920, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes.

Voyer (René-Yves-Henri), 5 octobre 1924, gendarme ; 13 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Vergine (Jean), 29 janvier 1924, gendarme ; 15 ans de services, 6 campagnes.

Peyre (Georges), 1<sup>er</sup> juin 1920, gendarme ; 15 ans de services, 5 campagnes.

Durand (Eugène), 3 août 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 5 campagnes.

Chauvel (Clément-Victor), 17 septembre 1921, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes.

Pouthier (Charles-Maurice), 3 juin 1924, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Collot (Edouard-Adrien), 3 juin 1923, gendarme ; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Caillet (Marius-Louis-Alexandre), 11 octobre 1921, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 6 campagnes.

Rosier (René-Vincent), 1<sup>er</sup> juillet 1923, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes.

Dubois (Georges-Claude-Emile), 17 mai 1921, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 4 campagnes.

Blanchard (Camille), 4 mars 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 5 campagnes.

Plaisancie (Edouard-Jean-Marie), 16 mai 1923, gendarme ; 15 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Georges (Hubert), 5 avril 1923, gendarme ; 16 ans de services ; 4 campagnes.

Guillou (Pierre), 15 juin 1921, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes.

Estanie (Gilbert-Louis-Pierre-Bernard), 28 février 1926 ; maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 4 campagnes.

Carroue (Marcel-René), 8 octobre 1924, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

#### Groupe de gendarmerie du Pacifique.

Planche (Jean-Louis), 16 janvier 1920, maréchal des logis chef ; 19 ans de services, 5 campagnes.

Citron (Robert-Paul), 11 juin 1920, gendarme ; 18 ans de services, 5 campagnes.

Claverie (Charles-Léonce), 12 septembre 1920, gendarme ; 18 ans de services, 4 campagnes.

Brugeaud (André), 8 juin 1922, gendarme ; 16 ans de services, 5 campagnes.

Albert (Alphonse-Louis), 9 décembre 1924, gendarme ; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

Campourcy (Pierre-Ambroise), 14 août 1923, gendarme ; 15 ans de services, 5 campagnes.

Cazarre (Paul), 19 septembre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Le Boulch (Roger-François-Louis), 11 décembre 1925, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Le Besco (Joseph-Isidore-Marie), 9 juin 1923, gendarme ; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Desneux (Pierre-Fernand-Gaston), 4 août 1920, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 4 campagnes.

#### Groupe de gendarmerie de la Côte française des Somalis.

Chariglione (Robert-Fortuné-Louis), 27 septembre 1923, adjudant ; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Demore (Pierre-Antoin-Alexis), 17 juillet 1923, gendarme ; 16 ans de services, 11 campagnes.

Van de Winckele (Henri-Paul-Eugène), 2 août 1924, gendarme ; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.

Perdreau (Marcel-Albert), 13 décembre 1923, gendarme ; 14 ans de services, 11 campagnes.

#### Gendarmerie de l'air.

Tixier (Armand-Justin), 30 décembre 1921, gendarme ; 14 ans de services, 10 campagnes.

Journot (Maurice-Emile-Abel), 23 septembre 1923, gendarme ; 14 ans de services, 10 campagnes. A été cité.

Le Goff (André), 2 mars 1922, gendarme ; 19 ans de services, 5 campagnes.

Daniel (Joseph-Marie), 1<sup>er</sup> août 1922, gendarme ; 14 ans de services, 8 campagnes.

Arnaudies (René-Jean), 18 décembre 1923, gendarme ; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Fabre (Louis), 25 août 1916, gendarme ; 21 ans de services, 1 campagne.

Herbelin (Georges-Léon-Paul), 4 décembre 1921, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes.

Fuster (Eladio-Michel), 13 juin 1916, gendarme ; 21 ans de services, 2 campagnes.

Poiet (Paul-André-Pierre), 21 avril 1922, gendarme ; 15 ans de services, 7 campagnes.

Maitret (Charles-Jules), 18 août 1919, gendarme ; 19 ans de services, 3 campagnes.

Martin (Narcisse-Louis-Basile), 8 juillet 1920, gendarme ; 18 ans de services, 4 campagnes.

Rieu (Marcel-Louis), 16 janvier 1921, gendarme ; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Lordat (François-Jean-Ferdinand), 27 mai 1919, gendarme ; 19 ans de services, 2 campagnes.

Val (Louis-Antoine), 25 août 1921, gendarme ; 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Memeteau (Roger-Fernand-André), 4 décembre 1923, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes.

Moreau (Jacques-Marcel-Gustave), 22 août 1921, gendarme ; 14 ans de services, 7 campagnes.

Boudier (Bernard-Hippolyte), 2 janvier 1924, gendarme ; 16 ans de services, 4 campagnes.

Peyrouse (Paul-Eugène-Louis), 22 juin 1920, gendarme ; 18 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Vendange (Moïse-Michel), 11 octobre 1922, gendarme ; 17 ans de services, 4 campagnes.

Buron (Marcel-André-Louis), 6 mars 1924, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.

Barrois (Robert-Louis-Théodule), 20 septembre 1923, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.

Vincenti (Paul-Vincent), 31 mars 1921, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

Poupeville (Lucien), 13 avril 1921, gendarme ; 17 ans de services, 3 campagnes.

Courcelle (Clément), 2 novembre 1921, gendarme ; 15 ans de services, 3 campagnes.

Hippolyte (Georges), 8 octobre 1923, gendarme ; 14 ans de services ; 6 campagnes. A été cité.

Bernard (Elie-Lucien), 28 mai 1922, gendarme ; 16 ans de services ; 3 campagnes. A été cité.

Larmet (Germain-Joseph-Jules), 24 août 1923, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.

Blary (Adrien-Eugène), 9 janvier 1921, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.

Bosch (André), 7 mars 1922, gendarme ; 17 ans de services, 2 campagnes.  
 Ginesty (Marcel-Marius), 9 avril 1922, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Evette (Lucien-Marcel), 6 avril 1924, gendarme ; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Brun (Maurice-Raymond), 11 janvier 1922, gendarme ; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Gros (Henri-Léon-Alphonse), 25 juillet 1923, gendarme ; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.  
 Bourgois (Maurice-Georges-Emile), 13 mars 1922, gendarme ; 17 ans de services, 1 campagne.  
 Perrier (Yves-Robert), 16 octobre 1922, gendarme ; 16 ans de services, 1 campagne.  
 Watel (Marcel-Auguste-Arthur), 23 février 1924, gendarme ; 16 ans de services, 1 campagne.

#### Sous-direction de la gendarmerie.

Cousin (Augustin-Charles-Joseph), 1<sup>er</sup> septembre 1922, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

#### Centre d'administration de la gendarmerie.

Lavigne (Marius-Jean-Antoine), 18 mai 1924, gendarme ; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.  
 Chandellier (Roland-Pierre), 7 mars 1923, gendarme ; 15 ans de services, 4 campagnes.  
 Cavellier (Paul-Auguste), 20 août 1920, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Jolly (Georget-Laurent), 27 mai 1925, gendarme ; 14 ans de services, 0 campagne. A été blessé et cité.

#### Ecole des officiers de la gendarmerie nationale.

Ogier (Marcel-Louis-François), 12 juillet 1923, maréchal des logis chef ; 17 ans de services, 4 campagnes.  
 Cayez (Henri-Maurice), 12 août 1924, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 7 campagnes.  
 Hatier (Franck-Jules), 8 décembre 1921, gendarme ; 16 ans de services, 1 campagne.

#### Ecole préparatoire de gendarmerie de Chaumont.

Caretto (Georges-Antoine-Louis), 24 juillet 1921, gendarme ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Gourgues (Jean-Pierre), 23 octobre 1933, gendarme, 5 campagnes ; 7 ans de services. A été cité.

#### Justice militaire.

##### Sous-officiers des tribunaux militaires.

Courtinat (André-Joseph), 30 juin 1921, commis greffier de 2<sup>e</sup> classe ; 15 ans de services, 5 campagnes.  
 Duval (Albert), 2 mars 1921, commis greffier de 2<sup>e</sup> classe ; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

#### Service de santé des armées.

##### 1<sup>o</sup> MILITAIRES SERVANT SOUS STATUT GÉNÉRAL

##### Sous-officiers.

Arbey (Noël-Clément-Joseph), 17 décembre 1923, sergent-major ; 15 ans de services, 9 campagnes.  
 Mostefaoui (Emmanuel), 5 novembre 1923, sergent-major ; 15 ans de services, 9 campagnes.  
 Moeglin (Eugène-Antoine), 10 mai 1920, adjudant ; 17 ans de services, 7 campagnes.  
 Saussier (Yvan-Jean), 23 février 1920, adjudant ; 17 ans de services, 7 campagnes.  
 Brengel (René-Raymond), 11 avril 1921, sergent-major ; 15 ans de services, 9 campagnes.  
 Gerard (Louis-Pierre-Alfred), 8 juillet 1916, sergent-major ; 18 ans de services, 2 campagnes.  
 Fravalo (Louis-Bernard-Vincent-Marie), 10 septembre 1927, sergent-major ; 15 ans de services, 9 campagnes.

Morpho (Georges-Louis), 3 novembre 1926, sergent-chef ; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.  
 Godec (Goulven), 10 octobre 1924, sergent-major ; 15 ans de services, 9 campagnes.  
 Raden (Georges), 9 décembre 1924, sergent-chef ; 15 ans de services et majorations, 8 campagnes. Cité.  
 Morio (Louis-Marie-Joseph), 6 juillet 1927, sergent-major ; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.  
 Strintz (Georges), 13 août 1926, sergent-chef ; 15 ans de services, 8 campagnes.  
 Tyrant (François-Corintin-Marie), 15 octobre 1920, sergent-major ; 15 ans de services, 9 campagnes.  
 François (Paul-Camille), 4 novembre 1923, adjudant ; 15 ans de services, 8 campagnes.  
 Sebe (Raymond-Léonce-Paul), 13 mai 1924, adjudant ; 15 ans de services, 8 campagnes.  
 Denner (Alvin-Charles), 30 juin 1923, sergent-major ; 15 ans de services, 8 campagnes.  
 Waddled (Alphonse), 30 avril 1923, sergent ; 15 ans de services, 8 campagnes. Cité.  
 Soudy (Jacques-Georges), 8 juin 1925, sergent-major ; 15 ans de services, 8 campagnes.  
 Maherault (Roger-Louis), 1<sup>er</sup> décembre 1926, sergent-chef ; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.  
 Bagarry (Jean), 2 septembre 1921, adjudant ; 15 ans de services, 5 campagnes.  
 Salaun (André), 26 octobre 1923, sergent-major ; 15 ans de services, 8 campagnes.  
 Saly (Lucien), 27 septembre 1924, adjudant ; 16 ans de services, 7 campagnes.  
 Gatel (René), 6 mai 1925, sergent-major ; 15 ans de services, 7 campagnes.  
 Porret (Camille), 7 mai 1927, sergent-major ; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.  
 Kernen (Louis-Marie), 7 avril 1927, sergent-major ; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.  
 Greff (Charles-Pierre), 11 octobre 1918, adjudant ; 17 ans de services, 1 campagne.  
 Bourinat (Denis-Joseph), 1<sup>er</sup> février 1917, adjudant ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Didier (Fernand-Paul), 3 janvier 1927, adjudant ; 15 ans de services, 6 campagnes. Blessé et cité.  
 Bordera (Denis), 21 novembre 1920, sergent-major ; 17 ans de services et majorations, 5 campagnes.  
 Pietri (François-Napoléon), 25 juin 1926, sergent-chef ; 14 ans de services, 8 campagnes. Cité.  
 Daviaud (René-Alphonse-Albert-Célestin-Michel), 18 septembre 1928, sergent-chef ; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.  
 Cotisson (Ennemond-Henri), 19 novembre 1921, adjudant ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Blusseau (Jean-Alfred-Emile), 11 novembre 1926, sergent-major ; 15 ans de services, 4 campagnes. Cité.  
 Pietri (Marie-Dominique), 29 mars 1928, sergent-major ; 14 ans de services, 6 campagnes. Cité.  
 Depres (Rémy-André), 25 mai 1927, sergent-major ; 14 ans de services, 6 campagnes. Cité.  
 Vibert (Georges-Jacques-Paul), 25 octobre 1920, adjudant ; 16 ans de services, 2 campagnes.  
 Febvay (Marcelin-Marie-Eric), 24 septembre 1927, sergent-chef ; 11 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.  
 Hu (Gilbert-Cyrille-Joseph), 9 décembre 1927, sergent-major ; 13 ans de services, 6 campagnes. Cité.  
 Barnachon (Raphaël), 2 février 1926, sergent-major ; 15 ans de services, 4 campagnes. Cité.  
 Loupmon (Florent-Georges), 14 avril 1924, sergent-chef ; 14 ans de services, 5 campagnes. Cité.  
 Perraudin (Jean-Louis), 4 septembre 1926, sergent-major ; 15 ans de services, 4 campagnes. Cité.  
 Armspach (Pierre-Marie-Paul), 28 juin 1918, adjudant ; 16 ans de services, 2 campagnes.

##### Hommes de troupe.

Khedimallah Derradji, 10 octobre 1926, mle 46-930-23639 Constantine, caporal-chef ; 16 ans de services, 3 campagnes.  
 Abed Abderrahmane, 5 mai 1923, mle 0559 Tiaret, caporal ; 17 ans de services et majorations, 2 campagnes. Cité.

##### Personnel des cadres militaires féminins.

Dor (Marcelle), 25 mars 1907, 1<sup>re</sup> catégorie ; 24 ans de services.  
 Courtois (Marie-Paule-Abel), 17 mai 1915, 2<sup>e</sup> catégorie ; 15 ans de services, 9 campagnes.  
 Harpaille (Jane), 31 décembre 1915, 3<sup>e</sup> catégorie ; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Merle, veuve Lecocq (Andrée), 29 septembre 1910, 2<sup>e</sup> catégorie ; 15 ans de services, 9 campagnes. Citée.

Poussin (Raymonde), 22 août 1910, 2<sup>e</sup> catégorie ; 15 ans de services, 9 campagnes. Citée.

Seguin, veuve Versepuy (Simone-Marie-Pierrette), 3 avril 1901, 3<sup>e</sup> catégorie ; 16 ans de services, 3 campagnes.

Donde (Antoinette-Marie-Simone), 31 août 1916, 2<sup>e</sup> catégorie ; 18 ans de services, 6 campagnes.

Devilaine (Suzanne), 19 mars 1906, 2<sup>e</sup> catégorie ; 19 ans de services, 8 campagnes.

Le Falhun, épouse Thomassin (Jeanne-Louise), 23 novembre 1919, 2<sup>e</sup> catégorie ; 14 ans de services, 8 campagnes. Citée.

De Courcy (Nicole-Marie), 19 septembre 1913, 3<sup>e</sup> catégorie ; 12 ans de services, 8 campagnes. Citée.

Portier, épouse Soyger (Marie-Louise-Jeanne), 13 novembre 1913, 1<sup>re</sup> catégorie ; 14 ans de services, 3 campagnes.

Sarrazin (Madeleine), 4 juin 1910, 2<sup>e</sup> catégorie ; 15 ans de services, 7 campagnes. Citée.

Macero, épouse Coudroy (Héloïse), 20 octobre 1918, 2<sup>e</sup> catégorie ; 17 ans de services, 6 campagnes.

Boutrin, épouse Guilbard (Ghislaine), 19 juillet 1922, 3<sup>e</sup> catégorie ; 12 ans de services, 10 campagnes. Citée.

Auperin (Jacqueline-Yvonne-Marie-Alice), 26 janvier 1907, 1<sup>re</sup> catégorie ; 22 ans de services.

Condomines, épouse Rothier (Marie), 3 juin 1910, 1<sup>re</sup> catégorie ; 22 ans de services, 1 campagne.

Tuquet-Barbe (Jeanne-Marie), 22 avril 1914, 1<sup>re</sup> catégorie ; 22 ans de services.

Schaefer, veuve Marchand (Eugénie-Gabrielle-Marie), 3 mai 1909, 3<sup>e</sup> catégorie ; 17 ans de services, 5 campagnes.

Vivier (Juliette-Louise-Virgine), 2 janvier 1914, 1<sup>re</sup> catégorie ; 22 ans de services.

Pazzoni (Marie-Dominique), 20 septembre 1916, 2<sup>e</sup> catégorie ; 16 ans de services, 5 campagnes.

Mariault, épouse Argenson (Marie), 14 janvier 1914, 2<sup>e</sup> catégorie ; 16 ans de services, 5 campagnes.

Boyer (Anne), 5 août 1905, 2<sup>e</sup> catégorie ; 20 ans de services, 1 campagne.

Coatleven, épouse Mary (Albertine), 18 avril 1914, 2<sup>e</sup> catégorie ; 19 ans de services, 2 campagnes.

Garcia, épouse Genet (Lucie), 22 janvier 1924, 3<sup>e</sup> catégorie ; 16 ans de services, 5 campagnes.

Bayzelon (Marie-Clady), 14 octobre 1908, 2<sup>e</sup> catégorie ; 15 ans de services, 4 campagnes.

Giuliani (Marguerite), 5 juin 1921, 3<sup>e</sup> catégorie ; 12 ans de services, 9 campagnes. Citée.

Bride (Marie-Barbe), 26 septembre 1911, 1<sup>re</sup> catégorie ; 20 ans de services.

Cohen (Jeanne-Médjina), 30 septembre 1913, 2<sup>e</sup> catégorie ; 15 ans de services, 1 campagne.

Cathala, épouse Picard (Marcelle-Jeanne), 11 mai 1922, 3<sup>e</sup> catégorie ; 14 ans de services, 6 campagnes. Citée.

Poupeney (Marcelle-Marie), 7 octobre 1912, 2<sup>e</sup> catégorie ; 15 ans de services, 5 campagnes. Citée.

Ledoux, épouse Dulbecco (Georgette), 13 mai 1919, 2<sup>e</sup> catégorie ; 20 ans de services.

Robin (Lucienne-Edmonde-Félicité), 6 juin 1909, 2<sup>e</sup> catégorie ; 17 ans de services, 3 campagnes.

Simard, épouse Isnard (Paulette), 29 juin 1922, 2<sup>e</sup> catégorie ; 16 ans de services, 3 campagnes.

Billault (Yvonne), 24 septembre 1904, 3<sup>e</sup> catégorie ; 15 ans de services, 4 campagnes. Citée.

Lebrun, épouse Landry (Arlette), 22 août 1920, 3<sup>e</sup> catégorie ; 15 ans de services, 4 campagnes. Citée.

Auvin, veuve Sagnier (Pierrette-Renée-Lina), 9 mars 1920, 2<sup>e</sup> catégorie ; 17 ans de services, 2 campagnes.

Bioret (Germaine-Joséphine), 22 octobre 1912, 2<sup>e</sup> catégorie ; 16 ans de services, 2 campagnes.

2<sup>o</sup> MILITAIRES SERVANT SOUS STATUT SPÉCIAL

## Sous-officiers marocains.

Mohamed ben El Arbi ben Abdesselam, p. 1923, mle 44-950-10428 Rabat, sergent ; 16 ans de services, 6 campagnes.

Abbes ben Mhammed ben Hammou, p. 1923, mle 43-950-10850 Rabat, sergent-chef ; 15 ans de services, 6 campagnes.

M'Hamed ben El Haj ben Mohamed ben Said, p. 1922, mle 44-950-10462 Rabat, sergent ; 16 ans de services, 7 campagnes.

Abdesselam ben Abid ben Miloud, p. 1923, mle 43-950-11042 Rabat, sergent-major ; 16 ans de services, 4 campagnes.

Lahsen ben Mohamed ben Abdi, p. 1923, mle 45-950-10324 Rabat, sergent-chef ; 15 ans de services, 4 campagnes. Cité.

## Hommes de troupe marocains.

Bouchaib ben Ahmed ben X, p. 1924, mle 44-950-10902 Rabat, caporal ; 15 ans de services, 7 campagnes.

Salah ben Kaddour ben Mohammed, p. 1924, mle B. 1457/43 Rabat, 1<sup>re</sup> classe ; 16 ans de services, 4 campagnes.

Abderrahmane ben Ali ben Mbarck, p. 1923, mle 45-950-10136 Rabat, 1<sup>re</sup> classe ; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.

## Service vétérinaire.

1<sup>o</sup> MILITAIRES SERVANT SOUS STATUT GÉNÉRAL

## Sous-officiers.

Braganti (Antoine-Louis), 1<sup>er</sup> octobre 1928, maréchal des logis ; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Voissier (Claudius-Jean), 30 mars 1927, maréchal des logis-major ; 17 ans de services et majorations, 7 campagnes.

Hospital (Charles-Arthur), 1<sup>er</sup> mai 1922, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Tahar Abed ben Boukhetache, 28 décembre 1919, maréchal des logis ; 17 ans de services, 7 campagnes.

Bui (Jean), 14 juillet 1921, maréchal des logis chef ; 16 ans de services, 4 campagnes.

Kastel (Serge-Joseph), 11 mars 1928, maréchal des logis chef ; 14 ans de services, 4 campagnes. Blessé et cité.

## Homme de troupe.

Messaoudi Lakdar, p. 1924, mle 45911 Alger, brigadier-chef ; 16 ans de services, 1 campagne. Blessé.

2<sup>o</sup> MILITAIRE SERVANT SOUS STATUT SPÉCIAL

## Homme de troupe marocain.

Abdesselam ben Mahjoub ben Abbou, p. 1925, mle 45-950-10159 Maroc, brigadier-chef ; 13 ans de services, 2 campagnes. Blessé et cité.

## Essence.

1<sup>o</sup> MILITAIRES SERVANT SOUS STATUT GÉNÉRAL

## Sous-officiers.

Dupuis (Robert-René-Maurice), 26 janvier 1924, adjudant ; 15 ans de services, 10 campagnes.

Gallion (André-Eugène), maréchal des logis, 7 mai 1924 ; 15 ans de services, 10 campagnes.

Bubola (Jérôme-Isidore), 19 janvier 1923, maréchal des logis-major ; 16 ans de services, 10 campagnes.

Fosse (Michel-Ludovic-Maurice), 20 avril 1925, maréchal des logis-major ; 15 ans de services, 10 campagnes.

Dua (Robert-Joseph), 9 avril 1926, adjudant ; 16 ans de services, 9 campagnes.

Carzon (Roger), 17 novembre 1924, maréchal des logis-major ; 15 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Emeraux (Robert-Marius-Jules), 5 octobre 1923, maréchal des logis chef ; 15 ans de services, 9 campagnes.

De la Fuente (Robert-Jacques), 27 avril 1926, maréchal des logis-major ; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé et cité.

Cauvin (Paul-Fernand-Raymond), 19 août 1924, maréchal des logis ; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.

Toussaint (Jean-Alfred), 21 novembre 1921, maréchal des logis ; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Reungoat (Hervé), 23 décembre 1921, maréchal des logis chef ; 16 ans de services et majorations, 6 campagnes. Cité.

Delhomme (Albert-Joseph), 10 novembre 1925, adjudant ; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Andry (Octave-Emile), 1<sup>er</sup> mars 1926, adjudant ; 15 ans de services, 5 campagnes.

## Homme de troupe.

Fulbert (Gaston), 24 janvier 1923, brigadier-chef ; 16 ans de services, 9 campagnes.

2<sup>o</sup> MILITAIRES SERVANT SOUS STATUT SPÉCIAL

## Homme de troupe marocain.

Boujema ben Ali ben X, p. 1924, mle 44-950-10480 Maroc, 1<sup>re</sup> classe ; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.

## Poudres.

Guinlot (Pierre-André), 5 juillet 1919, agent de poudrerie principal de 3<sup>e</sup> classe ; 15 ans de services, 3 campagnes.

Olivier (André-Fernand-Joseph), 19 novembre 1902, agent de poudrerie principal de 2<sup>e</sup> classe ; 16 ans de services, 2 campagnes.

(A suivre.)

**Décret du 20 février 1960 portant promotions  
dans le corps du contrôle de l'administration de l'armée.**

Par décret en date du 20 février 1960, sont promus au grade de contrôleur de 2<sup>e</sup> classe de l'administration de l'armée, pour prendre rang du 1<sup>er</sup> mars 1960, les contrôleurs de 3<sup>e</sup> classe :

MM. Dario (Pierre-Louis).  
Charbonnel (Jean-Gabriel-Yves-Joseph-Marie).  
Gautier (Gérard-Marie-Serge).

**Décret du 20 février 1960 portant nomination de contrôleurs  
de 3<sup>e</sup> classe de l'administration de l'armée.**

Par décret en date du 20 février 1960, sont admis dans le corps du contrôle de l'administration de l'armée, avec le grade de contrôleur de 3<sup>e</sup> classe, pour prendre rang du 1<sup>er</sup> mars 1960 :

M. Christol (Michel-Frédéric), commandant (service du recrutement).

M. Garnier (Louis-Maurice), intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe.  
M. Labrot (Xavier), chef de bataillon d'infanterie de marine.

**Décret portant promotions et nominations dans les cadres actifs  
et des réserves de l'armée de l'air.**

Rectificatif au *Journal officiel* du 12 février 1960 :

Page 1406, 2<sup>e</sup> colonne, 26<sup>e</sup> ligne, au lieu de : « Au grade de capitaine », lire : « Au grade de commandant ».

Page 1407, 1<sup>re</sup> colonne, 43<sup>e</sup> ligne, au lieu de : « Keraval (Noël-Pierre) », lire : « Keravel (Noël-Pierre) » ; 2<sup>e</sup> colonne, 62<sup>e</sup> ligne, au lieu de : « Adsina », lire : « Alsina ».

## MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

**Affectation définitive au ministère de l'éducation nationale  
d'une construction située à Grand-Couronne (Seine-Maritime).**

Par arrêté du 4 février 1960, est affecté, à titre définitif, au ministère de l'éducation nationale, pour être mis, à titre de dotation, à la disposition du centre d'apprentissage masculin 594 de Grand-Couronne (Seine-Maritime), le bâtiment provisoire n° 300, situé dans la même localité, route nationale n° 138.

### Bibliothèques.

Par arrêté en date du 18 décembre 1959 :

Est inscrit au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle : M. Manal (Henri), sous-bibliothécaire de 1<sup>re</sup> classe à la bibliothèque universitaire de Paris.

Sont inscrits au tableau d'avancement à la 1<sup>re</sup> classe les sous-bibliothécaires de 2<sup>e</sup> classe ci-après désignés :

- 1 M<sup>me</sup> Gastoue (Andrée), Bibliothèque nationale.
- 2 M. Ricard (Jacques), bibliothèque universitaire de Paris.
- 3 M<sup>me</sup> Lefebvre (Marie-Thérèse), bibliothèque universitaire de Paris.
- 4 M<sup>lle</sup> Laville (Jeannine), Bibliothèque nationale.
- 5 M<sup>mes</sup> Chelhod (Marthe), Bibliothèque nationale.
- 6 Constans (Charlotte), bibliothèque universitaire de Paris.
- 7 M. Flet (André), Bibliothèque nationale.
- 8 M<sup>me</sup> Meilhan (Chantal), Bibliothèque nationale.
- 9 M<sup>lle</sup> Ameline (France), détachée en qualité de bibliothécaire à la R. T. F.
- 10 M<sup>me</sup> Lefebvre (Germaine), bibliothèque universitaire de Paris.
- 11 M<sup>lle</sup> Bourdain (Denise), bibliothèque du musée de l'Homme.
- 12 M<sup>mes</sup> Parreaux (Hélène), détachée auprès du centre national de la recherche scientifique.
- 13 Bouchon (Geneviève), bibliothèque de l'école nationale des langues orientales vivantes.
- 14 Mahaut (Huguette), direction des bibliothèques de France.
- 15 M<sup>les</sup> Schlumberger (Monique), Bibliothèque nationale.
- 16 Lagarde (Lucie), détachée en qualité de bibliothécaire contractuelle à la Bibliothèque nationale.
- 17 Hubert (Thérèse), faculté de médecine et de pharmacie de Nantes.
- 18 Smaggia (Jeanne), bibliothèque universitaire de Paris.
- 19 M<sup>me</sup> Baudoin (Genette), Bibliothèque nationale.
- 20 M<sup>les</sup> Poupard (Jeannie), Bibliothèque nationale.
- 21 Deham (Jacqueline), bibliothèque universitaire de Bordeaux.
- 22 M<sup>mes</sup> Accary (Marguerite), bibliothèque universitaire de Grenoble.
- 23 Levine (Clotilde), bibliothèque universitaire de Lyon.
- 24 Levy (Simone), bibliothèque centrale de prêt du Haut-Rhin.
- 25 M. Harotte (André), bibliothèque centrale de prêt de la Moselle.

Par arrêté en date du 18 décembre 1959 :

Est promu de la 1<sup>re</sup> classe à la classe exceptionnelle (1<sup>er</sup> échelon, indice net 333) des sous-bibliothécaires, avec effet du 1<sup>er</sup> décembre 1960, M. Manal (Henri), bibliothèque universitaire de Paris.

Sont promus de la 2<sup>e</sup> à la 1<sup>re</sup> classe (1<sup>er</sup> échelon, indice net 267) les sous-bibliothécaires dont les noms suivent :

Avec effet du 1<sup>er</sup> janvier 1960.

Mme Gastoue (Andrée), Bibliothèque nationale.  
M. Ricard (Jacques), bibliothèque universitaire de Paris.  
Mme Lefebvre (Marie-Thérèse), bibliothèque universitaire de Paris.  
Mlle Laville (Jeannine), Bibliothèque nationale.  
Mme Chelhod (Marthe), Bibliothèque nationale.  
Mme Constans (Charlotte), bibliothèque universitaire de Paris.  
M. Flet (André), Bibliothèque nationale.  
Mme Meilhan (Chantal), Bibliothèque nationale.

Avec effet du 24 février 1960 : Mme Lefebvre (Germaine), bibliothèque universitaire de Paris.

Avec effet du 1<sup>er</sup> mars 1960 : Mlle Bourdain (Denise), bibliothèque du musée de l'Homme.

Avec effet du 16 avril 1960 : Mme Bouchon (Geneviève), bibliothèque de l'école nationale des langues orientales vivantes.

Avec effet du 16 mai 1960 : Mme Mahaut (Huguette), direction des bibliothèques de France.

Avec effet du 16 mai 1960 : Mlle Schlumberger (Monique), Bibliothèque nationale.

Avec effet du 21 mai 1960 : Mlle Hubert (Thérèse), faculté de médecine et de pharmacie de Nantes.

Avec effet du 1<sup>er</sup> juillet 1960 : Mlle Smaggia (Jeanne), bibliothèque universitaire de Paris.

Avec effet du 1<sup>er</sup> août 1960 : Mme Baudoin (Genette), Bibliothèque nationale.

Avec effet du 16 août 1960 : Mlle Poupard (Jeannie), Bibliothèque nationale.

Avec effet du 16 septembre 1960 : Mlle Deham (Jacqueline), bibliothèque universitaire de Bordeaux.

Avec effet du 1<sup>er</sup> octobre 1960.

Mme Accary (Marguerite), bibliothèque universitaire de Grenoble.  
Mme Levine (Clotilde), bibliothèque universitaire de Lyon.

Avec effet du 16 octobre 1960 : Mme Levy (Simone), bibliothèque centrale de prêt du Haut-Rhin.

Avec effet du 1<sup>er</sup> novembre 1960 : M. Harotte (André), bibliothèque centrale de prêt de la Moselle.

Fonctionnaires détachés.

Avec effet du 1<sup>er</sup> janvier 1960 : Mlle Ameline (France), détachée en qualité de bibliothécaire à la radiodiffusion-télévision française.

Avec effet du 26 mars 1960 : Mme Parreaux (Hélène), détachée auprès du centre national de la recherche scientifique.

Avec effet du 16 mai 1960 : Mlle Lagarde (Lucie), détachée en qualité de bibliothécaire contractuelle à la Bibliothèque nationale.

## MINISTRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

**Décret n° 60-171 du 19 février 1960 portant transfert des emplois de magistrats en service dans les territoires d'outre-mer et des crédits correspondants du budget des services du Premier ministre (X. — Départements et territoires d'outre-mer) au budget de la justice.**

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'article 81 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature ;

Vu le décret n° 59-320 du 23 février 1959 portant transfert d'attributions et de services au garde des sceaux, ministre de la justice ;

Vu la loi n° 59-1454 du 26 décembre 1959 portant loi de finances pour 1960, et notamment son article 53,

Décrète :

Art. 1<sup>er</sup>. — Sont supprimés au budget des services du Premier ministre (Section X. — Départements et territoires d'outre-mer) les emplois ci-après :

A. — Comores.

Deux magistrats du troisième grade.  
Un vice-président d'un tribunal de 2<sup>e</sup> classe.  
Trois magistrats du cinquième grade.

## B. — Nouvelle-Calédonie.

Deux magistrats du premier grade.  
Quatre magistrats du troisième grade.  
Quatre magistrats du cinquième grade.  
Deux magistrats du cinquième grade ayant des fonctions d'instruction.

## C. — Polynésie française.

Deux magistrats du deuxième grade.  
Deux magistrats du troisième grade.  
Un vice-président du tribunal supérieur d'appel de 1<sup>re</sup> classe.  
Un vice-président d'un tribunal de 2<sup>e</sup> classe.  
Quatre magistrats du cinquième grade.  
Un magistrat du cinquième grade ayant des fonctions d'instruction.

## D. — Saint-Pierre et Miquelon.

Un magistrat du troisième grade.  
Un magistrat du cinquième grade.

## E. — Côte française des Somalis.

Deux magistrats du deuxième grade.  
Un magistrat du troisième grade.  
Trois magistrats du cinquième grade.  
Deux magistrats du cinquième grade ayant des fonctions d'instruction.

Art. 2. — Sont créés au budget du ministère de la justice les emplois ci-après :

## A. — Comores.

Deux magistrats du troisième grade.  
Un vice-président d'un tribunal de 2<sup>e</sup> classe.  
Trois magistrats du cinquième grade.

## B. — Nouvelle-Calédonie.

Deux magistrats du premier grade.  
Quatre magistrats du troisième grade.  
Quatre magistrats du cinquième grade.  
Deux magistrats du cinquième grade ayant des fonctions d'instruction.

## C. — Polynésie française.

Deux magistrats du deuxième grade.  
Deux magistrats du troisième grade.  
Un vice-président du tribunal supérieur d'appel de 1<sup>re</sup> classe.  
Un vice-président d'un tribunal de 2<sup>e</sup> classe.  
Quatre magistrats du cinquième grade.  
Un magistrat du cinquième grade ayant des fonctions d'instruction.

## D. — Saint-Pierre et Miquelon.

Un magistrat du troisième grade.  
Un magistrat du cinquième grade.

## E. — Côte française des Somalis.

Deux magistrats du deuxième grade.  
Un magistrat du troisième grade.  
Trois magistrats du cinquième grade.  
Deux magistrats du cinquième grade ayant des fonctions d'instruction.

Art. 3. — Est annulé, sur 1960, un crédit de 2.025.143 NF applicable au budget et aux chapitres mentionnés dans le tableau A annexé au présent décret.

Art. 4. — Est ouvert, sur 1960, un crédit de 2.025.143 NF applicable au budget et aux chapitres mentionnés dans le tableau B annexé au présent décret.

Art. 5. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 février 1960.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre :  
Le ministre des finances et des affaires économiques,  
WILFRID BAUMGARTNER.

Le secrétaire d'Etat aux finances,  
VALÉRY GISCARD D'ESTAING.

TABLEAU A

SERVICES	CHAPITRES	CRÉDITS	
		annulés.	Nouveaux francs.
SERVICES DU PREMIER MINISTRE			
X. — DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER			
Magistrats de droit civil et de droit pénal français en service dans les territoires d'outre-mer. — Rémunérations principales.	31-51	1.198.994	
Magistrats de droit civil et de droit pénal français en service dans les territoires d'outre-mer. — Indemnités et allocations diverses .....	31-52	83.470	
Indemnités résidentielles.....	31-91	363.953	
Prestations et versements obligatoires.....	33-91	97.341	
Magistrats de droit civil et de droit pénal français en service dans les territoires d'outre-mer. — Remboursement de frais....	34-51	281.385	
Total pour le tableau A.....			2.025.143

TABLEAU B

SERVICES	CHAPITRES	CRÉDITS	
		ouverts.	Nouveaux francs.
JUSTICE			
Services judiciaires. — Rémunérations principales .....	31-11	1.198.994	
Services judiciaires. — Indemnités et allocations diverses.....	31-12	83.470	
Indemnités résidentielles.....	31-91	363.953	
Prestations et versements obligatoires.....	33-91	97.341	
Services judiciaires. — Remboursement de frais .....	34-11	281.385	
Total pour le tableau B.....			2.025.143

**Approbation des comptes et du bilan du service des alcools pour la campagne 1958-1959.**

Par arrêté du 23 février 1960, sont approuvés les comptes et bilan du service des alcools relatifs à la campagne 1958-1959 et faisant apparaître un bénéfice net de gestion de 2.770.135.964 F.

**Transfert de crédits.**

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'article 14 de l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances ;

Vu la loi de finances et les textes portant ouverture et annulation de crédits pour 1960,

Arrête :

Art. 1<sup>er</sup>. — Est annulé, sur 1960, un crédit de 10.000 NF applicable au budget et au chapitre mentionnés dans le tableau A annexé au présent arrêté.

Art. 2. — Est ouvert, sur 1960, un crédit de 10.000 NF applicable au budget et au chapitre mentionnés dans le tableau B annexé au présent arrêté.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 février 1960.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur du budget,

Par empêchement du directeur du budget :

Le sous-directeur,  
RENÉ MAGNIEZ.

TABLEAU A

SERVICE	CHAPITRE	CRÉDIT ANNULÉ
		Nouveaux francs.
EDUCATION NATIONALE		
Prestations et versements obligatoires.....	33-91	10.000

TABLEAU B

SERVICE	CHAPITRE	CRÉDIT OUVERT
		Nouveaux francs.
AFFAIRES CULTURELLES		
Prestations et versements obligatoires.....	33-91	10.000

#### Cautionnements d'agents comptables de services d'utilité agricole.

Par arrêté en date du 12 février 1960 :

Le cautionnement de l'agent comptable des services d'utilité agricole « Assistance technique et économique » et « Service d'observation des marchés d'informations économiques », organismes créés par la chambre d'agriculture du Cher, a été fixé à la somme de 5.000 NF.

Le cautionnement de l'agent comptable du service d'assistance technique à la production animale dans le département de la Haute-Saône, organisme créé par la chambre d'agriculture de la Haute-Saône, a été fixé à la somme de 5.000 NF.

Le cautionnement de l'agent comptable du service d'utilité agricole « Renaissance et modernisation agricoles », organisme créé par la chambre d'agriculture du Bas-Rhin, a été fixé à la somme de 5.000 NF.

Le cautionnement de l'agent comptable du service d'utilité agricole, organisme créé par la chambre d'agriculture des Basses-Alpes, a été fixé à la somme de 5.000 NF.

Le cautionnement de l'agent comptable du service technique et économique, organisme créé par la chambre d'agriculture du Gers, a été fixé à la somme de 5.000 NF.

Le cautionnement de l'agent comptable du service technique et économique, organisme créé par la chambre d'agriculture de Loir-et-Cher, a été fixé à la somme de 5.000 NF.

Le cautionnement de l'agent comptable du service technique et économique d'information, de documentation et de vulgarisation, organisme créé par la chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir, a été fixé à la somme de 5.000 NF.

#### Renouvellement de mandats d'administrateurs des banques nationalisées.

Par arrêté en date du 22 février 1960, sont renouvelés pour une période de quatre ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1960, les mandats de :

MM. Olivier Moreau-Néret, administrateur du Crédit lyonnais.  
Maurice Lorain, administrateur de la Société générale.  
Georges Assemat, administrateur de la Banque nationale pour le commerce et l'industrie.  
Maurice Gonon, administrateur du Comptoir national d'escompte de Paris.

Par arrêtés en date du 23 février 1960, sont renouvelés pour une période de quatre ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1960, les mandats de :

MM. Villeminot, administrateur du Crédit lyonnais.  
Cadot, administrateur de la Société générale.  
de Tarde, administrateur de la Banque nationale pour le commerce et l'industrie.  
Massot, administrateur du Comptoir national d'escompte de Paris.

## MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

**Décret du 19 février 1960 accordant un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux, dit « Permis de Gisors », aux deux sociétés conjointes et solidaires : Société pétrolière de recherches dans la région parisienne et Société de prospection et exploitations pétrolières en Alsace.**

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'industrie,

Vu la pétition en date du 4 mars 1958, rectifiée le 15 avril 1958, par laquelle M. André Demargne, président directeur général de la Société de prospection et exploitations pétrolières en Alsace (Prepa), agissant au nom et pour le compte de ladite société, dont le siège social est à Paris (7<sup>e</sup>), 12, rue Jean-Nicot, sollicite l'octroi, pour une durée de quatre ans, d'un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux portant sur une partie du territoire des départements de Seine-et-Oise, Oise, Eure et Seine-Maritime ;

Vu la pétition en date du 11 mars 1958, rectifiée le 15 avril 1958, par laquelle M. Marcel J. Nahmias, président directeur général de la Société pétrolière de recherches dans la région parisienne (Pétrorep), agissant au nom et pour le compte de cette société, dont le siège social est à Paris (8<sup>e</sup>), rue de Berri, n° 8, sollicite l'octroi, pour une durée de cinq ans, d'un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux sur une partie du territoire des départements de Seine-et-Oise, Oise, Eure et Seine-Maritime ;

Vu le rectificatif du 25 juin 1959 aux demandes précitées par lequel les deux sociétés : Société de prospection et exploitations pétrolières en Alsace (Prepa) et la Société pétrolière de recherches dans la région parisienne (Pétrorep), déclarent leur intention de s'associer et sollicitent l'octroi, à titre conjoint et solidaire, du permis ayant fait l'objet des deux demandes ci-dessus ;

Vu la lettre en date du 30 juin 1959 par laquelle la Société pétrolière de recherches dans la région parisienne déclare s'associer à l'engagement financier souscrit par la Société de prospection et exploitations pétrolières en Alsace, soit 660 millions de francs pour un permis de 2.780 kilomètres carrés environ et pour une durée de quatre ans ;

Vu les plans, pouvoirs, engagements et autres documents produits à l'appui de ces pétitions ;

Vu les pièces de l'enquête réglementaire à laquelle ces demandes ont été soumises ;

Vu les rapports et avis en date des 21 et 25 octobre 1958 des ingénieurs des mines de l'arrondissement minéralogique de Paris-I ;

Vu l'avis du préfet de Seine-et-Oise en date du 10 novembre 1958 ;

Vu l'avis du préfet de l'Eure en date du 12 novembre 1958 ;

Vu l'avis du préfet de l'Oise en date du 15 octobre 1958 ;

Vu l'avis du préfet de la Seine-Maritime en date du 13 octobre 1958 ;

Vu le décret n° 55-1154 du 27 août 1955 modifié portant règlement d'administration publique sur les permis exclusifs de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux ;

Vu l'avis du conseil général des mines en date du 9 novembre 1959 ;

Le conseil d'Etat (section des travaux publics) entendu,

Décrète :

Art. 1<sup>er</sup>. — Il est accordé aux deux sociétés : Société de prospection et exploitations pétrolières en Alsace et Société pétrolière de recherches dans la région parisienne, agissant conjointement et solidairement, un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux, dit « Permis de Gisors », d'une superficie de 2.610 kilomètres carrés environ, portant sur une partie du territoire des départements de Seine-et-Oise, Oise, Eure et Seine-Maritime.

Art. 2. — Conformément au plan au 1/200.000 annexé au présent décret, le périmètre de ce permis est défini comme suit : sauf indications contraires, les sommets sont définis par leurs coordonnées géographiques centésimales et ils sont reliés entre eux par des arcs de méridiens ou de parallèles.

A Point d'intersection du méridien 1,20 gr W et de la droite joignant le clocher de Beaussault (Seine-Maritime) et le clocher de Pont-de-l'Arche (Eure).  
AB ligne droite.

B Point d'intersection du parallèle 54,90 gr N et de la droite définie en A.

C 1,10 gr W 54,90 gr N.

D Point d'intersection du méridien 1,10 gr W et de la droite définie en A.  
DE ligne droite.

E Point d'intersection du parallèle 55 gr N et de la droite définie en A.

R 1 gr W 55 gr N.

G Point d'intersection du méridien 1 gr W et de la droite définie en A.  
GH ligne droite.

H Point d'intersection du parallèle 55,10 gr N et de la droite définie en A.

- I Point d'intersection du parallèle 55,10 gr N et de la droite joignant le clocher de Gournay-en-Bray (Seine-Maritime) et le clocher de Neufchâtel-en-Bray (Seine-Maritime).  
IJ ligne droite.
- J Clocher de Gournay-en-Bray.  
JK ligne droite.
- K Clocher de Goincourt (Oise).  
KL ligne droite.
- L Clocher d'Auneuil (Oise).  
LM ligne droite.
- M Point d'intersection de la droite joignant le clocher d'Auneuil et le clocher de Luzarches (Seine-et-Oise) et de la droite joignant le clocher de Creil (Oise) et le clocher de Chatou (Seine-et-Oise).  
MN ligne droite.
- N Point d'intersection de la droite joignant le clocher de Creil et le clocher de Chatou et de la droite joignant le clocher de Saint-Gervais (Seine-et-Oise) et le clocher de Montgeroult (Seine-et-Oise).  
NO ligne droite.
- O Point d'intersection du méridien 0,40 gr W et de la droite joignant le clocher de Saint-Gervais et le clocher de Montgeroult.
- P 0,40 gr W 54,60 gr N.
- Q Point d'intersection du parallèle 54,60 gr N et de la droite définie en O.  
QR ligne droite.
- R Clocher de Saint-Gervais.  
RS ligne droite.
- S Point d'intersection de la droite définie en O avec la limite commune aux départements de Seine-et-Oise et de l'Eure.  
ST limite commune aux départements de Seine-et-Oise et de l'Eure.
- T Point d'intersection de la limite commune aux départements de Seine-et-Oise et de l'Eure et du parallèle 54,60 gr N vers Bray-et-Lu (Seine-et-Oise).
- U Point d'intersection du parallèle 54,60 gr N et de la droite joignant le clocher de Blossville-Bonsecours (Seine-et-Maritime) à la flèche tour Sud de la cathédrale de Mantes-la-Jolie (Seine-et-Oise).  
UV ligne droite.
- V Point d'intersection du méridien 1,10 gr W et de la droite définie en U.
- W 1,10 gr W 54,80 gr N.
- X Point d'intersection du parallèle 54,80 gr N et de la droite définie en U.  
XY ligne droite.
- Y Point d'intersection du méridien 1,20 gr W et de la droite définie en U.

Art. 3. — Les prévisions de dépenses correspondant aux programmes de recherches successivement présentés et les dépenses faites seront rendues comparables à l'effort financier minimum souscrit de 6.200.000 NF en multipliant leur montant par le coefficient  $i$  ci-dessous :

$$i = 0,5 \left( \frac{S_0}{S_1} + \frac{M_0}{M_1} \right)$$

où :

S représente le salaire horaire des ouvriers de la construction mécanique et électrique (France entière);  
M l'indice général des prix de gros de l'ensemble des produits métallurgiques,

tels que les constate le Bulletin mensuel de l'institut national de la statistique et des études économiques (I. N. S. E. E.).

$S_1, M_1$ , sont les valeurs de ces éléments à la date des prévisions de dépenses ou des dépenses faites;

$S_0, M_0$ , leurs valeurs à la date de la publication du présent décret.

Le même coefficient multiplicateur  $i$  sera utilisé pour apprécier la valeur du nouvel effort financier minimum que devront souscrire les titulaires du permis s'ils demandent la prolongation de celui-ci dans les conditions prévues par le code minier.

Art. 4. — Le présent décret prendra effet pour une durée de quatre ans à compter de sa publication au *Journal officiel* de la République française.

Art. 5. — Le ministre de l'industrie est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et, par les soins des préfets de Seine-et-Oise, de l'Eure, de l'Oise, de la Seine-Maritime et aux frais des titulaires du permis, affiché dans les préfectures et inséré dans un journal de chacun desdits départements.

Fait à Paris, le 19 février 1960.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre :

Le ministre de l'industrie,  
JEAN-MARCEL JEANNENEY.

#### Décret du 20 février 1960 portant nomination d'un professeur à l'école nationale supérieure des mines de Paris.

Par décret en date du 20 février 1960, M. Vincienne (Henri-Léon), chef de travaux pratiques à occupation principale à l'école nationale supérieure des mines de Paris, a été nommé et titularisé, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1960, en qualité de professeur à occupation principale de cet établissement.

#### Protection temporaire des droits de propriété industrielle pour certains concours et expositions.

Le ministre de l'industrie,

Vu la loi du 13 avril 1908 relative à la protection temporaire de la propriété industrielle dans les expositions internationales étrangères officielles ou officiellement reconnues et dans les expositions organisées en France ou dans les colonies avec l'autorisation de l'administration ou avec son patronage;

Vu le décret du 17 juillet 1908 pris en application de l'article 4 de la loi précitée;

Vu la demande en date du 27 janvier 1960 de la Société lyonnaise des inventeurs et artistes industriels,

Arrête :

Art. 1<sup>er</sup>. — Le concours-exposition d'inventions ouvert à l'occasion de la foire de Lyon, qui se tiendra dans cette ville du 12 au 21 mars 1960, est admis au bénéfice des dispositions de la loi du 13 avril 1908 et du décret du 17 juillet 1908 relatifs à la protection temporaire des droits de propriété industrielle dans les expositions.

Art. 2. — Les certificats de garantie visés à l'article 1<sup>er</sup> du décret du 17 juillet 1908 seront délivrés par le préfet du Rhône.

Fait à Paris, le 20 février 1960.

JEAN-MARCEL JEANNENEY.

Le ministre de l'industrie,

Vu la loi du 13 avril 1908 relative à la protection temporaire de la propriété industrielle dans les expositions internationales étrangères officielles ou officiellement reconnues et dans les expositions et foires organisées en France avec l'autorisation de l'administration ou avec son patronage;

Vu le décret du 17 juillet 1908 pris en application de l'article 4 de la loi précitée;

Vu la demande en date du 23 novembre 1959 du directeur général de la foire de Paris,

Arrête :

Art. 1<sup>er</sup>. — Le concours international d'inventions, qui se tiendra dans le cadre de la foire de Paris du 14 au 29 mai 1960, est admis au bénéfice des dispositions de la loi du 13 avril 1908 et du décret du 17 juillet 1908 relatifs à la protection temporaire des droits de propriété industrielle dans les expositions.

Art. 2. — Les certificats de garantie visés à l'article 1<sup>er</sup> du décret du 17 juillet 1908 seront délivrés par l'inspecteur général de l'industrie et du commerce, directeur de l'institut national de la propriété industrielle.

Fait à Paris, le 20 février 1960.

JEAN-MARCEL JEANNENEY.

#### Comité régional de la distribution de l'électricité de la région de Lille.

Par arrêté du 19 février 1960, M. Sale, maire d'Orchies, vice-président du syndicat intercommunal du gaz et de l'électricité Escout-Sambre, est nommé membre du comité régional de la distribution de l'électricité de la région de Lille, en remplacement de M. Carous.

#### Conseil d'administration du centre technique des tuiles et briques.

Par arrêté du 20 février 1960, M. B.-M. Costamagna est nommé membre du conseil d'administration du centre technique des tuiles et briques, en remplacement de M. Jean Rothea, démissionnaire.

#### Groupement d'équipement des cokeries sidérurgiques.

Rectificatif au *Journal officiel* du 31 janvier 1960 : page 1079, 1<sup>re</sup> colonne, 5<sup>e</sup> ligne, au lieu de : « M. François Perrin-Pelletier, ingénieur en chef des mines », lire : « M. François Perrin-Pelletier, ingénieur des mines ».

## MINISTÈRE DU TRAVAIL

Décret du 20 février 1960 portant admission à la retraite d'un administrateur civil, sous-directeur à l'administration centrale.

Par décret en date du 20 février 1960, Mme Moureau (Lucie), administrateur civil de classe exceptionnelle, sous-directeur, a été admise, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> avril 1960.

### Sociétés mutualistes.

#### DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR

Par arrêté du ministre du travail en date du 18 février 1960, a été approuvée la fusion de la société mutualiste du personnel de la maison Belorgey, n° 21-311, à Dijon, avec la société mutualiste dite La Dijonnaise, n° 21-8, à Dijon.

### Directions régionales de la sécurité sociale.

Par arrêtés des 11, 22 et 24 décembre 1959, les candidats, déclarés admissibles à l'emploi de rédacteur stagiaire des directions régionales de la sécurité sociale à la suite des concours des 21 et 23 juillet 1959, dont les noms suivent ont été nommés rédacteurs stagiaires des directions régionales de la sécurité sociale et affectés à la résidence figurant au regard de leur nom :

#### Concours du 21 juillet 1959.

M. Morvan, Rennes.	M. Dupré, Strasbourg.
M <sup>lles</sup> Raffin, Bordeaux. Thomas, Paris.	M <sup>lles</sup> Chérubin, Paris. Dutertre, Nantes.
MM. Aubague, Lyon. Brentot, Rouen.	M. Jiolat, Nancy.
M <sup>lles</sup> Parodi, Lyon.	M <sup>me</sup> Mathieu, Nancy.
M <sup>lles</sup> Lonquety, Lille. Isquierdo, née Bru, Lyon.	M <sup>lles</sup> Roy, Rouen.
M. Oréal, Rennes.	MM. Giuliani, Lyon. Priou, Rouen.
M <sup>lles</sup> Allard-Latour, Nancy. Labarre, Nancy.	M <sup>lles</sup> Biancarelli, Nancy. M. Rakotonanahary, Fort-de-France.
M <sup>me</sup> Blanchet, Paris.	M <sup>lles</sup> Garrigues, Nancy.

#### Concours du 23 juillet 1959.

M <sup>lles</sup> Lezy, Lille.	M <sup>lles</sup> Laporte, Lille.
M <sup>me</sup> Brun, Paris.	M <sup>me</sup> Gicquel, Nantes.
M <sup>lles</sup> Periget, Orléans.	M <sup>lles</sup> Guyoty, Rouen.

## MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Décret du 20 février 1960 portant nominations dans le corps des officiers d'administration de l'inscription maritime.

Par décret en date du 20 février 1960, sont nommés dans le corps des officiers d'administration de l'inscription maritime, pour compter du 1<sup>er</sup> janvier 1960 :

### Au grade d'officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe.

MM. Pochat (P.-E.-M.), stagiaire d'administration, en remplacement numérique de M. Rochet, admis à la retraite.  
Chauvière (A.-R.), stagiaire d'administration, en remplacement numérique de M. Baudouin, admis à la retraite.  
Lancou (J.-M.-G.), stagiaire d'administration, en remplacement numérique de M. Reguer, admis à la retraite.  
Bénic (N.), stagiaire d'administration, en remplacement numérique de M. Callec, admis à la retraite.

Affectation définitive au ministère des travaux publics et des transports de deux parcelles de terrain sises au lieudit « Rebard », à Cayenne (Guyane).

Par arrêté du 22 décembre 1959, sont affectées, à titre définitif, au ministère des travaux publics et des transports (secrétariat général à l'aviation civile et commerciale, direction de la météorologie nationale), en vue de l'installation des bureaux de la sous-région météorologique de la Guyane, deux parcelles de terrain, d'une contenance respective de 1.030 mètres carrés et 1.308 mètres carrés, formant les lots n° 13 et 24 de la propriété domaniale dite « Cité Rebard », Cayenne (Guyane), telles qu'elles sont figurées sur le plan de lotissement annexé au présent arrêté.

Déclaration d'utilité publique des travaux de rescindement d'une courbe du bief de Pont-Tugny du canal de Saint-Quentin, sur le territoire de la commune d'Artemps (département de l'Aisne).

Par arrêté du 18 février 1960 :

Sont déclarés d'utilité publique les travaux de rescindement de la courbe située au P. K. 65,400 du bief de Pont-Tugny du canal de Saint-Quentin, sur le territoire de la commune d'Artemps (département de l'Aisne), conformément au plan n° 1 annexé au présent arrêté.

Sont déclarés immédiatement cessibles les terrains ci-après désignés tels qu'ils figurent au plan n° 2 annexé au présent arrêté :

NUMEROS des parcelles.	NOMS DES PROPRIÉTAIRES	ADRESSES	SUPERFICIE à acquérir.	NOMS DES EXPLOITANTS
			Ares.	
136	Dusanter-Dehenne (Henri) et Dusanter-De-marcy (Paul).	Artemps (Aisne).....	0,82	Dusanter (Henri), propriétaire; Dusanter (Paul), propriétaire exploitant.
137	Sebbe (Maurice), époux Colzy.....	Artemps (Aisne).....	1,12	M. Sebbe (Maurice), propriétaire exploitant.
140	Leclerc (Marceau), époux Demaziers.....	Tugny-et-Pont (Aisne)....	1,27	M. Beudin (Michel), locataire à bail.
141	Sebbe (Maurice), époux Colzy.....	Artemps (Aisne).....	2,20	M. Sebbe, propriétaire exploitant.
142	Cottin (Marie - Madeleine - Georgette), épouse Desselle.	30, place Paul-Doumer, à la Fère (Aisne). Bray - Saint - Christophe (Aisne). Idem .....	2,00	M. Dauchez, locataire verbal.
	Cottin (André), étudiant (mineur).....			
149	Sebbe (Maurice), époux Colzy.....	Artemps (Aisne).....	14,00	M. Sebbe, propriétaire exploitant.
150	Idem .....	Idem .....	5,15	Idem.

Les expropriations nécessaires à l'exécution des travaux mentionnés ci-dessus devront être réalisées dans un délai de deux ans à compter de la date du présent arrêté.

## Aviation civile et commerciale.

Par arrêté en date du 9 février 1960, M. Mouilleseaux (Eugène), secrétaire administratif principal des services extérieurs du secrétariat général à l'aviation civile et commerciale, est admis à faire valoir ses droits à la retraite par limite d'âge, à compter du 13 avril 1960, en application de l'article L. 4 (§ 1<sup>er</sup>) du code des pensions civiles et militaires.

Par arrêté du 20 février 1960, M. Guillemain d'Echon (Bernard), ingénieur des travaux de la navigation aérienne (branche Exploitation et circulation aérienne), est détaché auprès de l'aéroport de Paris, pour une durée maximum de cinq ans, à compter du 1<sup>er</sup> août 1959, en qualité de chef de service d'assistance commerciale à l'aéroport d'Orly dépendant de la direction de l'exploitation.

## MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Décret n° 60-172 du 19 février 1960 modifiant le décret n° 53-1048 du 26 octobre 1953 portant règlement d'administration publique pour l'application, en ce qui concerne les fromages, de la loi du 1<sup>er</sup> août 1905 sur la répression des fraudes et de la loi du 2 juillet 1935 tendant à l'organisation et à l'assainissement du marché du lait.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'agriculture, du garde des sceaux, ministre de la justice, du ministre des finances et des affaires économiques et du ministre de la santé publique et de la population,

Vu la loi modifiée du 1<sup>er</sup> août 1905 sur la répression des fraudes dans la vente des marchandises et des falsifications des denrées alimentaires et des produits agricoles, et notamment son article 11 ;

Vu la loi du 29 juin 1934 relative à la protection des produits laitiers ;

Vu la loi du 2 juillet 1935 tendant à l'organisation et à l'assainissement du marché du lait, et notamment son article 13 ;

Vu la loi n° 55-1533 du 28 novembre 1955 relative aux appellations d'origine des fromages ;

Vu le décret n° 52-663 du 6 juin 1952 portant publication de la convention internationale sur l'emploi des appellations d'origine et dénominations de fromages, signée à Stresa le 1<sup>er</sup> juin 1951 ;

Vu le décret n° 53-1048 du 26 octobre 1953 portant règlement d'administration publique pour l'application, en ce qui concerne les fromages, des lois des 1<sup>er</sup> août 1905 et 2 juillet 1935, modifié par le décret n° 57-1000 du 10 septembre 1957 et par le décret n° 59-615 du 2 mai 1959 ;

Vu le décret du 7 août 1958 relatif à l'appellation d'origine « Reblochon » ;

Vu l'avis du comité central du lait ;

Le conseil d'Etat entendu,

Décète :

Art. 1<sup>er</sup>. — Les dispositions du décret susvisé du 26 octobre 1953 relatif à l'application aux fromages des lois susvisées des 1<sup>er</sup> août 1905 et 2 juillet 1935 sont complétées et modifiées ainsi qu'il suit.

Art. 2. — L'article 1<sup>er</sup> relatif à l'emploi de la dénomination « fromage » est ainsi complété :

« Toutefois, la prescription relative à la teneur en matière sèche n'est pas applicable aux fromages frais non définis, sous réserve que, lorsque le poids de matière sèche n'atteint pas 18 grammes pour 100 grammes de fromage, la dénomination du fromage frais soit accompagnée de l'indication inscrite en caractères identiques à ceux de la dénomination de vente que le fromage contient « plus de 82 p. 100 d'eau ».

Art. 3. — Les alinéas 1<sup>er</sup> et 2 de l'article 4 définissant certaines manipulations et pratiques non frauduleuses sont remplacés par les dispositions ci-après :

« Ne constituent pas des manipulations et pratiques frauduleuses, au sens de l'article 3 de la loi du 1<sup>er</sup> août 1905 :

« L'addition, en cours de fabrication ou de maturation, de sel dans des conditions précisées par arrêté interministériel, de chlorure de calcium répondant aux prescriptions de la pharmacopée française, d'arômes, d'épices, de présure, de cultures de ferments et moisissures et des matières colorantes non synthétiques autorisées par arrêté interministériel ».

Art. 4. — Le premier alinéa de l'article 6 définissant les caractères des fromages frais est remplacé par les dispositions ci-après :

« Les fromages frais sont des fromages à égouttage lent, n'ayant subi que la fermentation lactique, obtenus avec des laits ou des crèmes propres à la consommation humaine. Sauf exceptions définies par arrêté interministériel, le lait et la crème servant à la fabrication des fromages doivent avoir été pasteurisés ».

Art. 5. — Les alinéas 1<sup>er</sup> et 2 de l'article 10 relatifs aux dénominations « Brie » et « Camembert » sont remplacés par les dispositions ci-après :

« La dénomination « Brie » (accompagnée, par application des conventions internationales, pour les fromages importés, de l'indication du pays de fabrication en caractères identiques dans leurs types, dimensions et couleurs, à ceux utilisés pour la dénomination) est réservée à un fromage à pâte molle, à égouttage spontané, à caillé non divisé, en forme de cylindre plat, fabriqué exclusivement avec du lait de vache emprésuré, à pâte légèrement salée, à moisissures superficielles, renfermant au moins 40 grammes de matière grasse pour 100 grammes de fromage après complète dessiccation et dont la teneur en matière sèche ne doit pas être inférieure à 44 grammes pour 100 grammes de fromage affiné ; ce fromage est fabriqué sous trois formats dans des moules d'un diamètre de 14 à 16 cm, de 22 à 24 cm ou de 32 à 36 cm.

« La dénomination « Camembert » (accompagnée, par application des conventions internationales, pour les fromages importés, de l'indication du pays de fabrication en caractères identiques dans leurs types, dimensions et couleurs, à ceux utilisés pour la dénomination) est réservée à un fromage à pâte molle, à égouttage spontané, à caillé non divisé, en forme de cylindre plat, d'un diamètre de 10,5 à 11 cm, fabriqué exclusivement avec du lait de vache emprésuré, à pâte légèrement salée, à moisissures superficielles, renfermant au moins 40 grammes de matière grasse pour 100 grammes de fromage après complète dessiccation et dont le poids total de matière sèche ne doit pas être inférieur à 110 grammes ».

Art. 6. — Les dispositions des alinéas 1<sup>er</sup>, 2 et 4 de l'article 12 relatifs aux dénominations « Saint-Paulin », « Reblochon » et « Gruyère » sont remplacées par les dispositions suivantes :

« La dénomination « Saint-Paulin » (accompagnée, par application des conventions internationales, pour les fromages importés, de l'indication du pays de fabrication en caractères identiques dans leurs types, dimensions et couleurs, à ceux utilisés pour la dénomination) est réservée à un fromage à pâte pressée non cuite, à caillé divisé, en forme de petite meule d'environ 20 cm de diamètre et de 4 à 6 cm de hauteur, fabriqué exclusivement avec du lait de vache emprésuré, à pâte demi-ferme, légèrement salée, contenant au minimum 40 grammes de matière grasse pour 100 grammes de fromage après complète dessiccation et dont la teneur en matière sèche ne doit pas être inférieure à 44 grammes pour 100 grammes de fromage.

« Le fromage bénéficiant de l'appellation d'origine « Reblochon » doit présenter les caractéristiques ci-après définies : fromage à pâte pressée non cuite, en forme de cylindre plat, ayant un diamètre d'environ 14 cm, une hauteur d'environ 3,5 cm et un poids d'environ 500 grammes, fabriqué exclusivement avec du lait de vache emprésuré, à pâte homogène, très peu ferme, légèrement salée, affinée avec lavage de la croûte qui présente une couleur allant du rose pâle au jaune safran, contenant au minimum 45 grammes de matière grasse pour 100 grammes de fromage après complète dessiccation et dont la teneur en matière sèche ne doit pas être inférieure à 45 grammes pour 100 grammes de fromage.

« Le fromage bénéficiant de l'appellation d'origine « Petit Reblochon » doit présenter les mêmes caractéristiques que celles définies ci-dessus, le format étant toutefois réduit (diamètre d'environ 9 cm, hauteur d'environ 3 cm et poids d'environ 250 grammes).

« La dénomination « Gruyère » (accompagnée, par application des conventions internationales, pour les fromages importés, de l'indication du pays de fabrication en caractères identiques dans leurs types, dimensions et couleurs à ceux utilisés pour la dénomination) est réservée à un fromage fabriqué exclusivement avec du lait de vache emprésuré, à pâte ferme, cuite, pressée et salée en surface ou en saumure, de couleur ivoire à jaune pâle, présentant des « ouvertures » de dimension allant de la grosseur d'un pois à celle d'une noisette ; le gruyère est un fromage en forme de meules de 20 à 45 kg, d'un diamètre de 40 à 65 cm et d'une hauteur en talon de 9 à 13 cm, à croûte frottée, solide et grenée, de couleur jaune doré à brun, contenant au minimum 45 grammes de matière grasse pour 100 grammes de fromage après complète dessiccation et dont la teneur en matière sèche ne doit pas être inférieure à 62 grammes pour 100 grammes de fromage ».

Art. 7. — Les dispositions du présent décret entreront en vigueur à partir de leur publication, à l'exception de celles de l'article 4 ci-dessus qui ne deviendront applicables que trois mois après la publication de l'arrêté interministériel prévu audit article et au plus tard six mois après la publication du présent décret.

Art. 8. — Le ministre de l'agriculture, le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre de la santé publique et de la population sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 février 1960.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre :

Le ministre de l'agriculture,  
HENRI ROCHEREAU.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,  
EDMOND MICHELET.

Le ministre des finances et des affaires économiques,  
WILFRID BAUMGARTNER.

Le ministre de la santé publique et de la population,  
BERNARD CHENOT.

#### Délégation de signature.

Le ministre de l'agriculture,

Vu le décret du 31 mai 1862 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature ;

Vu le décret du 8 janvier 1959 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret du 28 mai 1959 portant nomination de membres du Gouvernement ;

Vu le décret du 2 décembre 1959 portant nomination d'un directeur général à l'administration centrale du ministère de l'agriculture ;

Vu l'arrêté du 12 décembre 1959 portant délégation de signature à M. Rossin, directeur général de l'enseignement et de la vulgarisation,

Arrête :

Art. 1<sup>er</sup>. — L'article 2 de l'arrêté du 12 décembre 1959 susvisé est complété par l'alinéa suivant :

« En cas d'absence ou d'empêchement de M. Rossin, directeur général de l'enseignement et de la vulgarisation, et de M. Imbaud, chef de service, délégation permanente est donnée à M. Hamon, administrateur civil chargé de la sous-direction de la formation professionnelle et de la promotion sociale, à l'effet de signer, au nom du ministre, dans la limite de ses attributions, les pièces comptables auxquelles donne lieu l'exécution des programmes de formation et de perfectionnement des vulgarisateurs, à l'exclusion de toutes ordonnances de délégation, de paiement et de virement ».

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 janvier 1960.

HENRI ROCHEREAU.

#### Agrément d'un laboratoire pour la répression des fraudes.

Par arrêté du 1<sup>er</sup> février 1960, le laboratoire départemental de bactériologie, 3, rue Kœberlé, à Strasbourg, est agréé, au lieu et place du laboratoire municipal de Strasbourg, supprimé, pour procéder aux analyses des produits suivants prélevés par le service de la répression des fraudes :

a) Boissons (sauf les vins de Champagne et les eaux minérales et de boisson) prélevés dans les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ;

b) Denrées alimentaires et produits divers (à l'exclusion des denrées et produits dont l'analyse est confiée à des laboratoires spécialisés) prélevés dans le département du Bas-Rhin.

Par arrêté du 8 février 1960, le laboratoire départemental de bactériologie, 3, rue Kœberlé, à Strasbourg, est agréé, au lieu et place du laboratoire municipal de Strasbourg, supprimé, pour procéder à l'examen des échantillons de produits laitiers prélevés aux fins de recherches bactériologiques pour l'application de la loi du 1<sup>er</sup> août 1905 sur la répression des fraudes.

Sa compétence est limitée à l'examen des échantillons prélevés dans le département du Bas-Rhin.

Ces deux arrêtés prennent effet du 1<sup>er</sup> janvier 1960.

#### Comité national interprofessionnel de la pomme de terre.

Par arrêté du 17 février 1960, sont nommés membres du comité national interprofessionnel de la pomme de terre :

Représentants des producteurs de plants de pommes de terre.

Titulaires.

M. Blas (Henry), à Toulis-et-Attencourt, par Voyenne (Aisne).

M. Leveillé (Francis), place de la Résistance, à Châteauneuf-du-Faou (Finistère).

Suppléants.

M. Coat (François), à Pleyber-Christ (Finistère).

M. Demesmay (Henri), 14, rue du Cardinal-Mercier, Paris (9<sup>e</sup>).

#### Office national interprofessionnel des céréales.

Par arrêté en date du 27 janvier 1960, M. Le Gouais (Yves), inspecteur général adjoint, échelon exceptionnel, à l'office national interprofessionnel des céréales, est admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 3 mars 1960, en application de l'article 8 de la loi du 4 août 1956.

#### Services agricoles.

Par arrêté en date du 15 février 1960, l'arrêté du 9 novembre 1959 portant mutation en métropole de M. Miette, ingénieur des services agricoles en Algérie, est rapporté.

#### Service de la protection des végétaux.

Par arrêté en date du 10 février 1960, l'article 2 de l'arrêté du 29 décembre 1959 est rapporté en ce qui concerne l'affectation de M. Delattre (Julien), ingénieur des services agricoles.

L'intéressé est affecté au service de la protection des végétaux, circonscription phytosanitaire de Rennes.

## MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

#### Enregistrement de laboratoires d'analyses médicales.

Par arrêté du 16 février 1960 :

Sont inscrits avec les numéros ci-dessous sur la liste des laboratoires enregistrés par le ministre de la santé publique et de la population :

3624 Le laboratoire d'analyses médicales Bousquet, 10, boulevard de Guizard, Espalion (Aveyron). Directeur : M. Bousquet (Marcel), pharmacien. Directeur suppléant : M. Valette (Joseph), pharmacien. (Activité limitée à : biochimie, cytologie, hématologie, parasitologie.)

3625 Le laboratoire de M. Parpaleix (Guy), pharmacien, 6, place Marmontel, Bort-les-Orgues (Corrèze). Directeur : M. Parpaleix (Guy), pharmacien. Directeur suppléant : M. Carreau (Pierre), pharmacien.

3626 Le laboratoire de Mme Grimaldi (Antoinette), pharmacien, 19, cours Paoli, Corte (Corse). Directeur : Mme Grimaldi (Antoinette), pharmacien. Directeur suppléant : M. Antonetti (Marcel), pharmacien. (Activité limitée à : biochimie, cytologie, hématologie, parasitologie.)

3627 Le laboratoire de Mlle Istria (Jacqueline), pharmacien, 12, rue du Général-Fiorella, Ajaccio (Corse). Directeur : Mlle Istria (Jacqueline), pharmacien. Directeur suppléant : M. Antonetti (Marcel), pharmacien.

3628 Le laboratoire de M. Pages (Jean), pharmacien, place d'Assas, le Vigan (Gard). Directeur : M. Pages (Jean), pharmacien. Directeur suppléant : Mme Pages (Andrée), pharmacien.

3629 Le laboratoire d'analyses médicales de M. le docteur Jean Liaudet, 8 et 10, rue de Cambrai, Laval (Mayenne). Directeur : M. Liaudet (Jean), docteur en médecine. Directeur suppléant : M. Corcier (François), docteur en médecine.

3630 Le laboratoire d'analyses médicales, 2, rue des Quatre-Eglises, Nancy (Meurthe-et-Moselle). Directeur : M. Monange (Georges), docteur en médecine. Premier directeur adjoint : M. Cinqualbre (Paul), pharmacien. Deuxième directeur adjoint : Mme Bleicher (Jacqueline), pharmacien. Directeur suppléant : M. Bleicher (Gérard), pharmacien.

3631 Le laboratoire d'analyses médicales A. Bonnet, Damvillers (Meuse). Directeur : M. Bonnet (Alain), pharmacien. Directeur suppléant : M. Bievelot (Gérard), pharmacien. (Activité limitée à : biochimie, cytologie, hématologie, parasitologie.)

- 3632 Le laboratoire de M. Gueller (Jean-Paul), pharmacien, 2, rue du Général-Hirschauer, Saint-Avoid (Moselle). Directeur : M. Gueller (Jean-Paul), pharmacien. Directeur suppléant : M. Genser (Alain), pharmacien.
- 3633 Le laboratoire de Mme Lescut (Monique), pharmacien, 29, rue Sadi-Carnot, Seclin (Nord). Directeur : Mme Lescut (Monique), pharmacien. Directeur suppléant : M. Barbry (Etienne), pharmacien.
- 3634 Le laboratoire d'anatomo-pathologie du centre hospitalier régional de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Directeur (à titre provisoire) : M. Venries de Laguillaumie (Bernard), docteur en médecine. Directeur suppléant : M. Cavaroc (Marcel-Henri), docteur en médecine.
- 3635 Le laboratoire d'analyses médicales du centre médico-social de la France d'outre-mer, 8, rue Bossuet, Paris (10<sup>e</sup>). Directeur : M. Baccalione (Louis), docteur en médecine. Directeur suppléant : M. Raymond (Maurice), docteur en médecine.
- 3636 Le laboratoire Goupil, 30, avenue du Président-Wilson, Cachan (Seine). Directeur : Mlle Fouace (Anne-Marie), pharmacien. Directeur suppléant : Mlle Pinguet (Andrée), pharmacien. (Activité limitée à : biochimie, hématologie, bactériologie.)
- 3637 Le laboratoire de M. le docteur Haas (Michel), 17, passage de Lourmel, à Paris (15<sup>e</sup>). Directeur : M. Haas (Michel), docteur en médecine. Directeur suppléant : M. Dupain (Pierre), docteur en médecine.
- 3638 Le laboratoire d'analyses médicales C. E. F. A., 7, boulevard Vital-Bouhot, Neuilly-sur-Seine (Seine). Directeur : M. Warolin (Christian), pharmacien. Directeur suppléant : M. Bical (Robert), docteur en médecine.
- 3639 Le laboratoire de Mme Cate-Chanlot (Andrée), pharmacien, 55, rue d'Aigremont, Poissy (Seine-et-Oise). Directeur : Mme Cate-Chanlot (Andrée), pharmacien. Directeur suppléant : Mme Deslandes (Jacqueline), pharmacien.
- 3640 Le laboratoire de M. Coupe (Camille), pharmacien, Athies (Somme). Directeur : M. Coupe (Camille), pharmacien. Directeur suppléant : M. Coupe (Alfred), pharmacien. (Activité limitée à : cytologie, hématologie.)
- 3641 Le laboratoire de M. Guiraud (Jacques), pharmacien, Pont-de-l'Arn (Tarn). Directeur : M. Guiraud (Jacques), pharmacien. Directeur suppléant : M. Donnadiou (Louis), docteur en médecine.
- 3642 Le laboratoire d'analyses médicales de M. Deligny (Roger), pharmacien, 5, rue Péresec, Toulon (Var). Directeur : M. Deligny (Roger), pharmacien. Directeur suppléant : Mme Deligny (Marie-Marguerite), pharmacien.
- 3643 Le laboratoire d'analyses médicales du sanatorium Réal-Martin, Pierrefeu-du-Var (Var). Directeur : M. Marnet (André), docteur en médecine. Directeur suppléant : M. Delon (Bernard), docteur en médecine.
- 3644 Le laboratoire biologique du centre, 30, rue de la Loi, Limoges (Haute-Vienne). Directeur : M. Raby (Claude), pharmacien. Directeur suppléant : Mme Raby (Michèle), pharmacien.
- La liste des laboratoires d'analyses médicales enregistrés est modifiée ainsi qu'il suit :
- 1557 Le laboratoire de Mme Durrieu (Marguerite), pharmacien, 45, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, Pont-de-Vaux (Ain). Directeur : Mme Durrieu (Marguerite), pharmacien. Directeur suppléant : M. Godard (Roger), pharmacien.
- 490 Le laboratoire de M. Baude (Louis), pharmacien, à Viviers (Ardèche). Directeur : M. Baude (Louis), pharmacien. Directeur suppléant : Mlle Valette (Georgette), pharmacien.
- 1029 Le laboratoire de M. Gendre (Henry), docteur en médecine, 22, rue de la Monnaie, Rennes (Ille-et-Vilaine). Directeur : M. Gendre (Henry), docteur en médecine. Directeur suppléant : M. Auffret (René), pharmacien.
- 209 Le laboratoire de M. et Mme Le Polles, pharmacien, 2 bis, rue Deshoulières, Nantes (Loire-Atlantique). Directeur adjoint : Mme Ramone (Françoise), pharmacien.
- 458 Le laboratoire de M. Vanhille (Ernest), pharmacien, 6, rue du Commerce, Brioude (Haute-Loire). Directeur : M. Vanhille (Ernest), pharmacien. Directeur suppléant : M. Mercier (Jacques), docteur en médecine.
- 3267 Le laboratoire de Mme Auguste (Yvonne), pharmacien, 7, rue de la Division-Leclerc, Baccarat (Meurthe-et-Moselle). Directeur : Mme Auguste (Yvonne), pharmacien. Directeur suppléant : M. Auguste (Jacques), pharmacien (activité limitée à : biochimie, cytologie, hématologie, parasitologie).
- 2525 Le laboratoire de M. Terlet (Jacques), pharmacien, 14, rue Victor-Hugo, Homécourt (Meurthe-et-Moselle). Directeur : M. Terlet (Jacques), pharmacien. Directeur suppléant : Mme Lang (Eliane), pharmacien.
- 166 Le laboratoire de la clinique de dermatologie, vénéréologie du centre hospitalier régional de Lille (Nord). Directeur : M. Agache (Pierre), docteur en médecine. Directeur suppléant : M. Baelden (Jean), pharmacien.
- 91 Le laboratoire de M. Barbry (Etienne), pharmacien, 96, rue du Maréchal-Foch, la Madeleine-lez-Lille (Nord). Directeur : M. Barbry (Etienne), pharmacien. Directeur suppléant : M. Dumont (Jean-Marie), pharmacien.
- 2817 Le laboratoire d'analyses médicales de la société de secours mutuelle A. 7 de Courrières, rue de l'Égalité, Billy-Montigny (Pas-de-Calais). Directeur : M. Dancoisne (André), pharmacien. Directeur suppléant : M. Maillard (Pierre), pharmacien.
- 1963 Le Laboratoire d'analyses médicales Aubry-Mazic, place du Foirail, Lannemezan (Hautes-Pyrénées). Directeur : M. Aubry (Louis), docteur en médecine. Directeur adjoint : Mme Aubry (Juliette), pharmacien. Directeur suppléant : M. Bernard (Joseph), pharmacien.
- 1594 Le laboratoire d'analyses médicales de M. Werle, 54, rue de la Redoute, Haguenau (Bas-Rhin). Directeur : M. Caquet (Jean), docteur en médecine. Directeur adjoint : Mlle North (Marie-Louise), pharmacien. Directeur suppléant : M. Werle (André), pharmacien.
- 1541 Le laboratoire d'analyses médicales du Diaconat, 16, boulevard du Président-Roosevelt, Mulhouse (Haut-Rhin). Directeur : M. Fritz (Claude), pharmacien. Premier directeur adjoint : Mme Fritz (Francine), pharmacien. Deuxième directeur adjoint : Mlle Lauffenburger (Claude), docteur en médecine. Premier directeur suppléant : Mlle Pivel (Elisabeth), pharmacien. Deuxième directeur suppléant : M. Schirardin (Henri), pharmacien.
- 1990 Le laboratoire de M. Breard (René), pharmacien, 14, rue de la Pêcherie, Tarare (Rhône). Directeur : M. Breard (René), pharmacien. Directeur suppléant : Mme Breard (Anne-Marie), pharmacien.
- 3300 Le laboratoire d'analyses médicales de la Croix-Nivert, 237, rue de la Croix-Nivert, Paris (15<sup>e</sup>). Directeur : M. Ternisien (Jean), docteur en médecine. Directeur adjoint : M. Al Marachy (Pierre), docteur en médecine. Directeur suppléant : M. Gentilhomme (Jean), docteur en médecine.
- 912 Le laboratoire de M. Brunet (Robert), pharmacien, 5, rue Marat, Ivry-sur-Seine (Seine). Directeur : M. Brunet (Robert), pharmacien. Directeur suppléant : M. Jouan (Roger), pharmacien.
- 3108 Le laboratoire de M. Duraffourd (Paul), pharmacien, 22, rue Lauriston, Paris (16<sup>e</sup>). Directeur : M. Duraffourd (Paul), pharmacien. Premier directeur adjoint : Mme Duraffourd (Rose), pharmacien. Deuxième directeur adjoint : Mlle Lozac'h (Marcelle), docteur en médecine. Directeur suppléant : M. Thiaucourt (Paul), docteur en médecine.
- 1698 Le laboratoire d'analyses médicales du centre de diagnostic municipal, 10, rue Cartault, Puteaux (Seine). Directeur : M. Giraut-Erler (Léon), docteur en sciences (bénéficiaire de l'article 5). Directeur suppléant : M. Gorny (Samoël-Maurice), docteur en médecine.
- 1144 Le laboratoire de M. Reddet (Claude), pharmacien, 29, rue Hoche, la Varenne-Saint-Hilaire (Seine). Directeur : M. Reddet (Claude), pharmacien. Directeur suppléant : M. Sarrazin (Pierre), pharmacien.
- 3042 Le laboratoire de M. Slama (Fernand), pharmacien, 66, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, Bondy (Seine). Directeur : M. Slama (Fernand), pharmacien. Directeur suppléant : Mlle Aucourt (Odette), pharmacien.
- 865 Le laboratoire de M. Bruyet (Pierre), pharmacien, 67, Grande-Rue, Chaville (Seine-et-Oise). Directeur : M. Bruyet (Pierre), pharmacien. Directeur suppléant : M. Emar (André), pharmacien.
- 1191 Le laboratoire de M. Ledrut (Jacques), pharmacien, 94, rue Pierre-Brossolette, Presles (Seine-et-Oise). Directeur : M. Ledrut (Jacques), pharmacien. Directeur suppléant : Mme Lemauroy (Geneviève), pharmacien.
- 2125 Le laboratoire de Mlle Musy (Andrée), pharmacien, 3, avenue Georges - Clemenceau, Rueil (Seine-et-Oise). Directeur : Mlle Musy (Andrée), pharmacien. Directeur suppléant : M. Carillon (Pierre), docteur en médecine.
- 1319 Le laboratoire de M. Perche (André), pharmacien, 27, rue des Ecoles, Viry-Châtillon (Seine-et-Oise). Directeur : M. Perche (André), pharmacien. Directeur suppléant : M. Legros (Martial), pharmacien (Activité limitée à l'hématologie et à la cytologie.)
- 3444 Le laboratoire de M. Bon (Marcel), pharmacien, 41, rue de la Ferté, Saint-Valery-sur-Somme (Somme). Directeur : M. Bon (Marcel), pharmacien. Directeur suppléant : M. Defrance (Albert), pharmacien.
- 2221 Le laboratoire de M. Jolly (André), docteur en médecine, 17, boulevard Foch, Draguignan (Var). Directeur : M. Jolly (André), docteur en médecine. Directeur suppléant : M. Suiffet (Pierre), pharmacien.

Le laboratoire ci-dessous désigné est supprimé de la liste des laboratoires d'analyses médicales enregistrés :

Le laboratoire de M. Guedj (Robert), pharmacien, 64, rue Clemenceau, Constantine (Algérie), enregistré sous le n° 2192.

#### Dépenses d'entretien, de réparations et d'améliorations courantes des hôpitaux et hospices publics.

Rectificatif au Journal officiel du 30 décembre 1959, page 15589, 2<sup>e</sup> colonne :

A l'article 4, 3<sup>e</sup> paragraphe, 3<sup>e</sup> ligne, au lieu de : « l'alinéa 2 de l'article 3 ci-dessus », lire : « l'alinéa 3 de l'article 3 du décret du 29 décembre 1959 »

A l'article 7, 2<sup>e</sup> ligne, au lieu de : « l'alinéa 2 de l'article 3 visé ci-dessus », lire : « l'alinéa 3 de l'article 3 visé ci-dessus ».

## MINISTÈRE DE LA CONSTRUCTION

### Liste des candidats aux élections des représentants des organismes d'habitations à loyer modéré.

(Application de l'arrêté du 26 janvier 1960 et de la circulaire du 27 janvier 1960 [Journal officiel du 30 janvier 1960].)

#### Offices publics d'habitations à loyer modéré.

MM.

- Coutrot, président de l'office public municipal d'habitations à loyer modéré de Bondy (Seine).  
Desouches, président de l'office départemental d'habitations à loyer modéré d'Eure-et-Loir.  
Desvaux (Georges), administrateur de l'office public intercommunal d'habitations à loyer modéré de Fontainebleau-Champagne-sur-Seine (Seine-et-Marne).  
Dubosc (Michel), président de l'office public d'habitations à loyer modéré de la ville du Havre (Seine-Maritime).  
Fouchier (Jacques), président de l'office public d'habitations à loyer modéré de Saint-Maixent-l'École (Deux-Sèvres).  
Gaubert (André), président du conseil d'administration de l'office public d'habitations à loyer modéré du Mans (Sarthe).  
Henneguelle (Henri), président de l'office public d'habitations à loyer modéré de la ville de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).  
Marrane (Georges), vice-président de l'office public d'habitations à loyer modéré du département de la Seine.  
Maugé (Henri), administrateur délégué de l'office public intercommunal d'habitations à loyer modéré de Fontainebleau-Champagne-sur-Seine.  
Moreau (Paul), administrateur de l'office public d'habitations à loyer modéré de Saint-Maixent-l'École (Deux-Sèvres).  
Schaff (Joseph), président de l'office public d'habitations à loyer modéré de Montigny-lès-Metz (Moselle).

#### Sociétés anonymes coopératives d'habitations à loyer modéré.

MM.

- Bahuaud (Auguste), vice-président de la société anonyme coopérative d'habitations à loyer modéré L'Habitat communautaire (Seine).  
Robert (Léon), administrateur délégué des sociétés anonymes coopératives d'habitations à loyer modéré Notre Cottage et Coopération et Famille (Seine).

#### Sociétés anonymes et fondations d'habitations à loyer modéré.

MM.

- Barat (Robert), président de la société anonyme d'habitations à loyer modéré Le Logement rural du Pas-de-Calais.  
Voisin (Paul), administrateur de la société anonyme d'habitations à loyer modéré La Cité du Souvenir (Seine).

#### Sociétés anonymes de crédit immobilier.

- M. Menet (Jean), président de la société de crédit immobilier de l'arrondissement de Lille (Nord).

#### Comités départementaux des habitations à loyer modéré.

MM.

- Docteur Pierre Dèzarnaulds, membre du comité départemental des habitations à loyer modéré du Loiret.  
Massiani (Martial), membre du comité départemental des habitations à loyer modéré de la Seine.

## MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

### Commission chargée de donner son avis pour l'attribution de la médaille de la France libérée.

Par arrêté du 19 février 1960, sont désignés pour représenter les associations d'anciens combattants et victimes de guerre à la commission prévue à l'article D. 296 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre les membres titulaires ou suppléants du conseil d'administration de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre dont les noms suivent :

M <sup>me</sup> de Renty (Germaine).	MM. Deletang.
MM. Bailly-Guerchon.	Largeault.
Guiboud-Ribaud.	Laumond.

Les dispositions de l'arrêté du 30 septembre 1957 sont abrogées.

### Administration centralisée.

Par arrêté du 20 février 1960, les administrateurs civils du ministère des anciens combattants et victimes de guerre dont les noms suivent sont promus à la classe supérieure de leur grade dans les conditions indiquées ci-après :

*Administrateurs civils de 2<sup>e</sup> classe nommés administrateurs civils de 1<sup>re</sup> classe (1<sup>er</sup> échelon).*

- Mme Chotimhansky (Henriette), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1960.  
Mme Aubert (Yvonne), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1960.

Par arrêté du 20 février 1960, M. Casanova (Roger), agent supérieur de 2<sup>e</sup> classe 3<sup>e</sup> échelon, au ministère des anciens combattants et victimes de guerre, est promu agent supérieur de 1<sup>re</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1958.

Par arrêté du 20 février 1960, les agents supérieurs du ministère des anciens combattants et victimes de guerre dont les noms suivent sont promus à la classe supérieure de leur grade dans les conditions indiquées ci-après :

*Agents supérieurs de 2<sup>e</sup> classe nommés agents supérieurs de 1<sup>re</sup> classe (1<sup>er</sup> échelon).*

- M. Pactet (Pierre), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1960.  
Mme Seignuric (Christiane), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1960.  
M. Charvet (Paul), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1960.  
M. Pourcel (Jean-Paul), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1960.  
Mme Wurm (Yvonne), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1960.

Par arrêté du 20 février 1960, l'arrêté du 27 septembre 1958 portant nomination de M. Guirriec (Pierre-Michel) en qualité d'attaché d'administration centrale stagiaire au ministère des anciens combattants et victimes de guerre, à compter du 1<sup>er</sup> août 1958, est annulé.

Par arrêté du 20 février 1960, les secrétaires d'administration au ministère des anciens combattants et victimes de guerre dont les noms suivent sont promus à la classe supérieure de leur grade dans les conditions indiquées ci-après :

*Secrétaires d'administration de classe principale nommés secrétaires d'administration hors classe.*

- Mme Tavernier (Marceline), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1960.  
M. Eclache (Robert), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1960.

#### Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

Par arrêté du 20 février 1960, M. Raynaud (Louis), agent supérieur de 2<sup>e</sup> classe 3<sup>e</sup> échelon, au ministère des anciens combattants et victimes de guerre (office national des anciens combattants et victimes de guerre), est promu agent supérieur de 1<sup>re</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, à compter du 26 mai 1957.

Par arrêté du 19 février 1960, M. Prioux (Raymond), moniteur d'atelier de 1<sup>re</sup> classe (indice brut 300) des écoles de rééducation professionnelle des anciens combattants et victimes de guerre, est détaché d'office pour cinq ans, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1959, pour exercer des fonctions administratives auprès du service départemental de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre de la Seine.

## INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

### ASSEMBLEE NATIONALE

#### Convocations de commissions.

La **commission des affaires étrangères** se réunira le mardi 8 mars 1960, à dix heures trente (local du 9<sup>e</sup> bureau) :

Audition de M. Couve de Murville, ministre des affaires étrangères, sur les problèmes européens.

La **commission de la production et des échanges** se réunira le vendredi 26 février 1960, à dix heures (salle Colbert) :

Audition de M. J.-M. Jeanneney, ministre de l'industrie.

#### Réunion de commission du vendredi 26 février 1960.

Commission de la production et des échanges, à dix heures. — Salle Colbert.

## SENAT

### Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Séance du jeudi 25 février 1960.

*Présents.* — MM. d'Argenlieu, Maurice Bayrou, Jean Berthoin, Marcel Boulangé, de Chevigny, René Dubois, Baptiste Dufeu, le général Ganeval, Raymond Guyot, Jean de Lachomette, Bernard Lafay, Guy de La Vasselais, Le Sassié-Boisauné, Louis Leygue, Merred Ali, Pierre Métayer, François Mitterrand, Motais de Narbonne, Marius Moutet, Neddaf Labidi, Jean Noury, Henri Parisot, Jean Périquier, Vincent Rotinat, Jean-Louis Tinaud, Jacques Vassor, Michel Yver.

*Excusés.* — MM. Bentchicou, Bonnefous, Brajeux, Clerc, Defferre, Duchet, Dumont, Edgar Faure, Le Bellegou, Lecanuet, Jacques Ménard, André Monteil, le général Petit, Pisani, Repiquet.

## AVIS ET COMMUNICATIONS

### Ministère de l'éducation nationale.

#### Avis de vacance de chaires.

Par arrêté en date du 15 février 1960, sont déclarées vacantes à l'école nationale des langues orientales vivantes les chaires ci-dessous mentionnées :

Chaire de langue peul (créée au 1<sup>er</sup> janvier 1960).

Chaire de langues bantou (créée au 1<sup>er</sup> janvier 1960).

Un délai de vingt jours, à dater de la publication du présent arrêté au *Journal officiel*, est accordé aux candidats pour adresser leur déclaration de candidature et l'exposé de leurs titres à l'administrateur de l'école nationale des langues orientales vivantes.

### Ministère des travaux publics et des transports.

**Avis de concours pour le recrutement de personnels techniques de la météorologie nationale au secrétariat général à l'aviation civile et commerciale.**

#### INGÉNIEURS ÉLÈVES DE LA MÉTÉOROLOGIE

Il est prévu au ministère des travaux publics et des transports (secrétariat général à l'aviation civile et commerciale) l'ouverture d'un concours pour le recrutement de deux ingénieurs élèves de la météorologie.

Les épreuves auront lieu les 28 et 29 juin 1960 à Paris.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 avril inclus, date de clôture de la liste, à la direction de la météorologie nationale, bureau des concours, 1, quai Branly, Paris (7<sup>e</sup>), à laquelle il convient de s'adresser pour obtenir les formulaires d'inscription et tous renseignements sur la carrière des ingénieurs de la météorologie.

Seront forclos les candidats dont le dossier complet ne sera pas parvenu le 15 avril 1960, terme de rigueur.

#### Conditions exigées :

Etre de nationalité française.

Etre de sexe masculin.

Etre âgé de dix-huit ans au moins et de trente ans au plus au 1<sup>er</sup> janvier 1960, sans préjudice de l'application des dispositions en vigueur pour le report de la limite d'âge.

Etre physiquement et médicalement apte à l'emploi d'ingénieur de la météorologie.

Etre titulaire de la licence ès sciences.

Il est à signaler en outre que les avantages suivants sont accordés aux Français musulmans d'Algérie :

1<sup>o</sup> Un emploi en plus des deux mis au concours d'ingénieur élève leur est réservé ;

2<sup>o</sup> La limite d'âge supérieure est reculée de cinq ans ;

3<sup>o</sup> Des épreuves facultatives (épreuve de langue arabe, etc.) leur seront réservées.

Les Français musulmans d'Algérie qui désirent bénéficier de ces avantages devront le mentionner sur leur demande de candidature.

#### ELÈVES INGÉNIEURS DES TRAVAUX DE MÉTÉOROLOGIE

Il est prévu au ministère des travaux publics et des transports (secrétariat général à l'aviation civile et commerciale) l'ouverture d'un concours pour le recrutement de vingt-quatre élèves ingénieurs des travaux météorologiques.

Les épreuves écrites auront lieu les 8, 9 et 10 juin 1960 dans les centres suivants : Paris, Rennes, Tours, Strasbourg, Bordeaux, Lyon, Toulouse, Marseille, Ajaccio et Alger.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 avril inclus, date de clôture des listes, à la direction de la météorologie nationale, bureau des concours, 1, quai Branly, Paris (7<sup>e</sup>), à laquelle il convient de s'adresser pour obtenir les formulaires d'inscription, programme du concours et tous renseignements utiles sur la carrière des ingénieurs des travaux météorologiques.

Seront forclos les candidats dont le dossier complet ne sera pas parvenu le 15 avril 1960, terme de rigueur.

#### Conditions exigées :

Etre de nationalité française.

Etre de sexe masculin.

Etre âgé de dix-huit ans au moins et de trente ans au plus au 1<sup>er</sup> janvier 1960, sans préjudice de l'application des dispositions en vigueur pour le report de la limite d'âge.

Etre physiquement et médicalement apte à l'emploi d'ingénieur des travaux météorologiques.

Il est à signaler en outre que les avantages suivants sont accordés aux Français musulmans d'Algérie :

1<sup>o</sup> Deux emplois d'élève ingénieur des travaux météorologiques sur les vingt-quatre leur sont réservés ;

2<sup>o</sup> La limite d'âge supérieure est reculée de cinq ans ;

3<sup>o</sup> Des épreuves facultatives (épreuve de langue arabe, etc.) leur seront réservées.

Les Français musulmans d'Algérie qui désirent bénéficier de ces avantages devront le mentionner sur leur demande de candidature.

#### ADJOINTS TECHNIQUES STAGIAIRES DE LA MÉTÉOROLOGIE

Il est prévu au ministère des travaux publics et des transports (secrétariat général à l'aviation civile et commerciale) l'ouverture d'un concours pour le recrutement de cinquante-six adjoints techniques stagiaires de la météorologie.

Les épreuves auront lieu les 1<sup>er</sup> et 2 juin 1960 dans les centres suivants : Paris, Rennes, Tours, Strasbourg, Bordeaux, Lyon, Toulouse, Marseille, Ajaccio, Alger, Fort-de-France, Pointe-à-Pitre, Saint-Denis-de-la-Réunion et Cayenne.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 avril 1960 inclus, date de clôture de la liste, à la direction de la météorologie nationale, bureau des concours, 1, quai Branly, Paris (7<sup>e</sup>), à laquelle il convient de s'adresser pour obtenir les formulaires d'inscription, programme du concours et tous renseignements sur la carrière des adjoints techniques de la météorologie.

Seront forclos les candidats dont le dossier complet ne sera pas parvenu le 15 avril 1960, terme de rigueur.

#### Conditions exigées :

Etre de nationalité française.

Etre de sexe masculin.

Etre âgé de dix-huit ans au moins et de trente ans au plus au 1<sup>er</sup> janvier 1960, sans préjudice de l'application des dispositions en vigueur pour le report de la limite d'âge.

Etre physiquement et médicalement apte à l'emploi d'adjoint technique de la météorologie.

Il est à signaler en outre que les avantages suivants sont accordés aux Français musulmans d'Algérie :

1<sup>o</sup> Cinq emplois d'adjoint technique de la météorologie sur les cinquante-six leur sont réservés ;

2<sup>o</sup> La limite d'âge supérieure est reculée de cinq ans ;

3<sup>o</sup> Des épreuves facultatives (épreuve de langue arabe, etc.) leur seront réservées.

Les Français musulmans d'Algérie qui désirent bénéficier de ces avantages devront le mentionner sur leur demande de candidature.

#### AGENTS DE LA MÉTÉOROLOGIE

Il est prévu au ministère des travaux publics et des transports (secrétariat général à l'aviation civile et commerciale) l'ouverture d'un concours pour le recrutement de vingt et un agents de la météorologie.

Les épreuves d'admissibilité auront lieu les 29 et 30 septembre 1960 dans les centres suivants : Paris, Rennes, Tours, Strasbourg, Bordeaux, Lyon, Toulouse, Marseille, Ajaccio, Alger, Fort-de-France, Pointe-à-Pitre, Saint-Denis-de-la-Réunion et Cayenne.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1960 inclus, date de clôture des listes, à la direction de la météorologie nationale, bureau des concours, 1, quai Branly, Paris (7<sup>e</sup>), à laquelle il convient de s'adresser pour obtenir les formulaires d'inscription, programme du concours et tous renseignements sur la carrière des agents de la météorologie.

Seront forclos les candidats dont le dossier complet ne sera pas parvenu le 1<sup>er</sup> juillet 1960, terme de rigueur.

## Conditions exigées :

- Etre de nationalité française.  
Etre de sexe masculin.  
Etre âgé de dix-huit ans au moins et de trente ans au plus au 1<sup>er</sup> janvier 1960, sans préjudice de l'application des dispositions en vigueur pour le report de la limite d'âge.  
Etre physiquement et médicalement apte à l'emploi d'agent de la météorologie.  
Etre titulaire du certificat d'études primaires ou d'un diplôme équivalent ou supérieur.

Il est à signaler en outre que les avantages suivants sont accordés aux Français musulmans d'Algérie :

- 1° Deux emplois d'agent de la météorologie sur les vingt et un leur sont réservés ;  
2° La limite d'âge supérieure est reculée de cinq ans ;  
3° Des épreuves facultatives (épreuve de langue arabe, etc.) leur seront réservées.

Les Français musulmans d'Algérie qui désirent bénéficier de ces avantages devront le mentionner sur leur demande de candidature.

**Avis de concours pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux publics de l'Etat (service des ponts et chaussées).**

Les prochaines épreuves écrites du concours institué par le décret n° 53-1108 du 14 novembre 1953 pour l'admission au grade d'élève ingénieur des travaux publics de l'Etat (service des ponts et chaussées) s'ouvriront le 23 mai 1960.

Le nombre des places offertes sera fixé, en principe, à cent cinquante au maximum, étant précisé que parmi les élèves ingénieurs des travaux publics de l'Etat nommés à la suite du concours quarante au moins seront affectés obligatoirement en Algérie à leur sortie de l'école d'application. Par ailleurs, sur les cent cinquante places offertes, quinze seront réservées aux Français musulmans d'Algérie.

Dans la mesure où le nombre des candidats inscrits le justifiera, les épreuves écrites auront lieu dans les villes ci-après désignées :

Alger, Amiens, Annecy, Avignon, Bordeaux, Caen, Casablanca, Châlons-sur-Marne, Chambéry, Charleville, Clermont-Ferrand, Constantine, Dijon, Draguignan, Grenoble, la Rochelle, le Mans, le Puy, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Oran, Orléans, Paris, Pau, Périgueux, Perpignan, Poitiers, Quimper, Rennes, Rodez, Rouen, Strasbourg, Saint-Brieuc, Saint-Etienne, Toulouse, Tunis, Valence.

Des centres d'examens écrits pourront, le cas échéant, être organisés dans les chefs-lieux des départements d'outre-mer.

Les candidats déclarés admissibles à la suite des épreuves écrites seront convoqués en temps utile pour subir à Paris les épreuves orales et les épreuves d'aptitude physique.

Peuvent être autorisés à concourir les candidats du sexe masculin de nationalité française âgés de dix-huit ans au moins et n'ayant pas dépassé l'âge de vingt-cinq ans au 1<sup>er</sup> janvier 1960 (candidats nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1935 et le 31 décembre 1941). La limite d'âge supérieure peut, le cas échéant, être reculée sous certaines conditions.

Les demandes de participation aux épreuves, accompagnées des pièces réglementaires, doivent être adressées avant le 31 mars 1960 à l'un des ingénieurs en chef des ponts et chaussées du département où résident les candidats. Toutefois, en ce qui concerne le département de la Seine, les dossiers seront adressés à l'ingénieur en chef du service ordinaire de la Seine, 2, rue Beaubourg, Paris (4<sup>e</sup>).

Les renseignements complémentaires relatifs aux conditions et au programme des épreuves peuvent être demandés au ministère des travaux publics et des transports (direction du personnel, 2<sup>e</sup> bureau, 244, boulevard Saint-Germain, à Paris (7<sup>e</sup>).

**Ministère de l'agriculture.**

**Avis de vacance d'emploi dans les écoles nationales vétérinaires (enseignement vétérinaire).**

L'emploi de chef de travaux de la chaire de chimie de l'école nationale vétérinaire de Toulouse est déclaré vacant.

En vue de pourvoir cet emploi, un concours sur titres est ouvert aux agrégés des écoles nationales vétérinaires. Les candidats à ce concours devront faire acte de candidature dans un délai d'un mois à dater de la publication du présent avis au *Journal officiel*. Leur demande sera adressée au ministère de l'agriculture, direction générale de l'enseignement et de la vulgarisation, 1<sup>er</sup> bureau, 78, rue de Varenne, à Paris.

A défaut de candidats agrégés des écoles nationales vétérinaires, un concours sur épreuves sera ouvert.

Ce concours aura lieu à une date qui sera indiquée ultérieurement au *Journal officiel*.

**Ministère de la santé publique et de la population.**

**Avis de vacance d'un poste de sous-chef de section administrative à la direction départementale de la santé de la Haute-Savoie.**

Un poste de sous-chef de section administrative est vacant à la direction départementale de la santé de la Haute-Savoie.

Les sous-chefs de section administrative en fonctions dans les directions départementales de la santé ou de la population et de l'aide sociale intéressés par cette vacance sont priés de se faire connaître dans un délai maximum de trois semaines à compter de la publication du présent avis et de s'adresser, pour tous renseignements, à la direction de l'administration générale, du personnel et du budget (2<sup>e</sup> bureau), ministère de la santé publique et de la population, 7, rue de Tilsitt, Paris (17<sup>e</sup>).

Paris — Imprimerie des Journaux officiels, 26, rue Desaix.

Le Préfet, Directeur des journaux officiels,  
HENRI MOREL

**COTE DES CHANGES**

En nouveaux francs.

DERNIERS cours cotés en Bourse	PAYS	DEVISE	PARITÉ	COURS LIMITES pratiqués par la Banque de France.		COURS EXTREMES cotés à la Bourse du 25 février 1960.	
4,9095	Etats-Unis .....	1 dollar U. S. A.	4,93706	4,90	4,9740	4,90925	4,9085
5,1620	Canada .....	1 dollar canadien.	.....	.....	.....	5,1570	5,1560
2,3145	Côte française des Somalis.....	100 francs Djibouti.	2,30281	2,2625	2,3430	.....	.....
39,28	Mexique .....	100 dollars mexicains.	39,4965	.....	.....	.....	.....
117,740	Allemagne occidentale.....	100 Deutschmark.	117,549	115,840	119,280	117,725	117,720
18,886	Autriche .....	100 schilling.	18,98869	18,7025	19,2790	18886	18,883
9,8460	Belgique .....	100 francs belges.	9,87412	9,727	10,023	9,8455	9,8445
71,130	Danemark .....	100 couronnes danoises.	71,47763	70,4275	72,5335	71,140	71,120
13,7640	Grande-Bretagne .....	1 livre sterling.	13,82376	13,6220	14,0265	13,7655	13,7635
7,9085	Italie .....	1.000 lires.	7,899296	7,78395	8,01610	7,9060	7,9040
68,710	Norvège .....	100 couronnes norvégiennes.	69,1188	68,055	70,155	68,695	68,680
130,230	Pays-Bas .....	100 florins.	129,9226	127,9375	131,9360	130,235	130,210
17,155	Portugal .....	100 escudos.	17,17238	16,85	17,5020	17,155	.....
94,855	Suède .....	100 couronnes suédoises.	95,43513	94,0048	96,8646	94,870	94,850
113,180	Suisse .....	100 francs suisses.	112,9033	110,110	115,810	113,165	113,145
69,08	Tchécoslovaquie .....	100 couron. tchécoslovaques.	68,57027	68,05	69,08	69,08	.....
1,645	Yougoslavie .....	100 dinars.	1,64568	1,6335	1,6580	.....	.....

Maroc ..... 1 dirham ..... 0,9756 || Zone C. F. A..... 100 francs C. F. A..... 2  
Tunisie ..... 1 dinar ..... 11,7549 || Zone C. F. P..... 100 francs C. F. P..... 5,50

# BANQUE DE FRANCE

## SITUATION HEBDOMADAIRE

	AU	
	18 FEVRIER 1960	11 FEVRIER 1960
<b>ACTIF</b>		
Encaisse or.....	4.322.225.572,77	4.322.225.572,77
Disponibilités à vue à l'étranger.....	4.180.300.000 »	4.156.000.000 »
Avances au fonds de stabilisation des changes (1).....	»	»
Monnaies divisionnaires.....	87.825.293,74	86.401.875,47
Comptes courants postaux.....	450.763.571,53	509.612.808,12
Prêts à l'Etat (2).....	6.500.000.000 »	6.500.000.000 »
Avances à l'Etat (2).....	3.023.000.000 »	3.734.000.000 »
Portefeuille d'escompte:		
Effets escomptés sur la France.....	3.916.918.482,38	
Effets escomptés sur l'étranger.....	974.003,63	
Effets garantis par l'office des céréales (3).....	517.870.837,45	
Effets de mobilisation de crédits à moyen terme.....	9.953.180.827,01	
Effets négociables achetés en France (4).....	2.931.676.158,22	2.129.192.964,67
Avances à 30 jours sur effets publics.....	163.673.360 »	170.950.040 »
Avances sur titres.....	71.335.419,02	73.222.993,59
Avances sur or.....	»	»
Effets en cours de recouvrement.....	483.203.785,30	338.798.488,96
Divers .....	591.067.255,22	592.261.180,78
Total .....	36.294.074.566,24 NF	37.236.650.974,58 NF
<b>PASSIF</b>		
Engagements à vue:		
Billets au porteur en circulation.....	32.620.057.814,30	33.433.431.218,35
Comptes courants créditeurs:		
Compte courant du Trésor public.....	813.293,68	
Comptes courants des accords de coopération économique.....	127.968,20	
Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères.....	1.538.228.771,34	2.557.852.371,70
Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue.....	837.887.480,58	
Capital de la Banque.....	150.000.000 »	150.000.000 »
Divers .....	1.146.959.208,14	1.095.364.384,53
Total .....	36.294.074.566,24 NF	37.236.650.974,58 NF

(1) (Convention du 27 juin 1949).

(2) (Convention du 29 octobre 1959 approuvée par la loi du 28 décembre 1959.)

(3) (Loi du 13 août 1936, décret du 29 juillet 1939 et loi du 19 mai 1941.)

(4) (Décret du 17 juin 1938.)

**Certifié conforme aux écritures:**

Le Gouverneur,  
J. BRUNET.

### TAUX DES OPERATIONS

Escompte .....	4 0/0
Avances sur titres.....	5 1/2 0/0
Avances à 30 jours.....	3 0/0
Achat des effets publics dont l'échéance n'excède pas trois mois .....	3 0/0
Escompte d'effets mobilisant des créances nées sur l'étranger....	3 0/0

# ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS

Compte chèque postal 1.014.00, Paris.

ET DANS LES SUCCURSALES DES DEPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

## TIRAGES FINANCIERS

### CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, PARIS

DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

Amortissement de l'emprunt Caisse nationale de l'énergie 6 0/0 octobre 1950, représenté par des obligations essentiellement nominatives de 1.000 NF.

Dixième tirage du 18 février 1960.

Les 921 obligations numérotées de 9.520 à 9.592 et 10.138 à 10.985, étant sorties au tirage, seront remboursables à partir du 16 avril 1960, à 1.000 NF, coupon au 16 avril 1961 attaché, aux guichets de la Caisse nationale de l'énergie, 68, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris.

Il ne reste aucun titre à rembourser sur les amortissements antérieurs.

### CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE DES TITRES: 1, RUE TAITBOUT, PARIS

DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

AMORTISSEMENT DE L'EMPRUNT 4 0/0 JUIN 1952  
DE LA

Caisse nationale de l'énergie (Moyenne-Dordogne).

Les porteurs d'obligations Caisse nationale de l'énergie 4 0/0 juin 1952 (Moyenne-Dordogne) de 100, 50 et 20 NF sont informés que l'amortissement au 15 avril 1960 a été réalisé par voie de rachat en Bourse. En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Il n'y a aucun titre à rembourser sur les amortissements antérieurs.

### SOCIÉTÉ CIVILE

pour le recouvrement des annuités du Gouvernement italien

AU

### CHEMIN DE FER DE BARI A LOCORONDO

5, RUE MIGNON, PARIS (6<sup>e</sup>)

Avis aux porteurs d'obligations 3 1/2 0/0 1957.

MM. les obligataires sont informés que la société a racheté les 170 000 F (1.700 NF), capital nominal d'obligations dont l'amortissement était prévu au 31 décembre 1959.

En conséquence, il n'a pas été effectué de tirage au sort au titre de cet amortissement.

Titres amortis antérieurement par tirages au sort restant à rembourser.

Obligations de 100 NF: 41 à 43 (année 1958)

Obligations de 100 NF: 52 à 55 (année 1959).

Coupons d'appoint de 5 NF: 1.305 à 1.315 (année 1958).

Obligations anciennes de 5 NF non regroupées: série d'obligations sorties au tirage du 8 juin 1956 comprenant des titres non encore remboursés: 11.064 à 12.355.

### COMPAGNIE DES FORGES

### DE CHATILLON, COMMENTRY ET NEUVES-MAISONS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 43.235.640 NF

SIÈGE SOCIAL: 19, RUE LA ROCHEFOUCAULD, PARIS (9<sup>e</sup>)

R. C.: Seine n° 55-B 12851.

Obligations 4 1/2 0/0 1947 de 50 NF.

Le treizième amortissement prévu pour le 17 février 1960 ayant été réalisé en totalité par voie de rachats en Bourse, conformément à la faculté que la compagnie s'était réservée lors de l'émission, il ne sera pas effectué de tirage au sort en 1960.

Liste numérique des obligations amorties aux tirages antérieurs parmi lesquelles figurent des titres non encore présentés au remboursement.

5.482 à 6.307 (année de remboursement: 1959).

6.468 à 7.318 (année de remboursement: 1958).

Le remboursement de ces obligations s'effectue:

Aux caisses de la compagnie:

Au Crédit lyonnais, 19, boulevard des Italiens, à Paris;

A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris;

A la Société nancéienne, 4, place André-Maginot, à Nancy;

Chez MM. Saint-Olive et C<sup>e</sup>, à Lyon.

et dans les sièges, succursales et agences en France de ces établissements.

### SOCIÉTÉ ANONYME de MATÉRIEL de CONSTRUCTION

CAPITAL SOCIAL: 2.933.000 NOUVEAUX FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 2, RUE MEYERBEER, PARIS (9<sup>e</sup>)

Registre du commerce: Seine n° 55-B 5019

Obligations 4 0/0 1946 de 50 NF nominal.

Echéance du 15 mars 1960.

Deuxième tirage effectué le 29 janvier 1960 pour amortissement de 145 obligations.

La liste ci-dessous comprend:

- En caractères gras, la série sortie au deuxième tirage;
- La série sortie au tirage antérieur et non encore totalement remboursée;
- Les numéros frappés d'opposition à la date du deuxième tirage.

NUMÉROS extrêmes.	ANNÉE de remboursement.	NUMÉROS extrêmes.	ANNÉE de remboursement.
1.667 à 2.418	1959	<b>7.998 à 8.303</b>	<b>1960</b>
7.111 à 7.113	opp.	8.881 à 8.890	opp.

Numéro du coupon devant être attaché au titre.

Remboursement 1959 (1<sup>er</sup> tirage), coupon n° 14, 15 mars 1960.

Remboursement 1960 (2<sup>e</sup> tirage), coupon n° 15, 15 mars 1961.

Les obligations désignées par le sort sont remboursables à leur montant nominal dans tous les sièges, succursales ou agences:

De la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris (2<sup>e</sup>);

Du Crédit lyonnais, 19, boulevard des Italiens, Paris (2<sup>e</sup>).

## EMPRUNT MAROCAIN 5 O/O 1910

## Quatre-vingt-dix-huitième tirage d'amortissement.

Le 1<sup>er</sup> février 1960, il a été procédé au service des emprunts de la Banque du Maroc, à Tanger, au tirage des 1.473 obligations dont les numéros suivent qui seront remboursées à partir du 1<sup>er</sup> avril 1960:

541 à 550	— 1.421 à 1.430	—	à 48.760	— 50.991 à 51.000
6.011 à 6.020	— 7.531 à 7.540	—	52.361 à 52.370	— 56.061 à
— 7.601 à 7.610	— 7.951 à 7.960	56.070	— 58.251 à 58.260	— 59.021
— 11.261 à 1.270	— 12.821 à	à 59.030	— 59.071 à 59.080	—
12.830 — 13.271	à 13.280 — 23.031	61.521 à 61.530	— 62.221 à 62.230	—
à 23.040 — 23.871	à 23.880 —	— 62.451 à 62.460	— 66.671 à	—
24.111 à 24.120	— 24.151 à 24.160	66.680 — 68.451	à 68.460 — 68.911	—
— 24.221 à 24.230	— 28.151 à	à 68.920	— 70.931 à 70.940	—
28.160 — 29.041	à 29.050 — 30.781	75.671 à 75.680	— 76.311 à 76.320	—
à 30.790 — 30.991	à 31.000 —	— 76.601 à 76.610	— 78.231 à	—
31.231 à 31.240	— 31.771 à 31.780	78.240 — 78.651	à 78.660 — 79.191	—
— 32.541 à 32.550	— 33.921 à	à 79.200	— 82.251 à 82.260	—
33.930 — 36.931	à 36.940 — 38.441	83.141 à 83.150	— 85.451 à 85.460	—
à 38.450 — 39.341	à 39.350 —	— 86.111 à 86.120	— 86.651 à	—
40.931 à 40.940	— 41.251 à 41.260	86.660 — 92.551	à 92.560 — 92.861	—
— 42.751 à 42.760	— 43.791 à	à 92.870	— 93.081 à 93.090	—
43.800 — 44.211	à 44.220 — 47.051	94.441 à 94.450	— 94.971 à 94.980	—
à 47.060 — 48.411	à 48.420	— 96.211 à 96.220	— 97.831 à	—
— 48.621 à 48.630	— 48.751	97.840 — 97.901	à 97.910 — 99.431	—

à 99.440	— 99.761 à 99.770	—	153.461 à 153.470	— 154.081 à
100.441 à 100.450	— 101.571 à	154.090	— 154.601 à 154.610	—
101.580 — 104.381	à 104.390 —	154.781	à 154.790 — 155.061	à
106.091 à 106.100	— 107.241 à	155.070	— 155.261 à 155.270	—
107.250 — 108.801	à 108.810 —	155.401	à 155.410 — 159.641	à
110.131 à 110.140	— 110.361 à	159.650	— 161.881 à 161.890	—
110.370 — 111.061	à 111.070 —	162.181	à 162.190 — 162.651	à
111.251 à 111.260	— 112.711 à	162.660	— 163.051 à 163.060	—
112.720 — 113.611	à 113.620 —	165.081	à 165.090 — 165.171	à
117.981 à 117.990	— 119.051 à	165.180	— 165.311 à 165.320	—
119.060 — 121.501	à 121.510 —	165.881	à 165.890 — 167.501	à
123.241 à 123.250	— 123.561	167.510	— 169.421 à 169.430	—
à 123.570	— 124.421 à 124.430	171.211	à 171.220 — 173.151	à
— 126.051 à 126.060	— 126.241	173.160	— 173.601 à 173.610	—
à 126.250	— 126.841 à 126.850	176.531	à 176.540 — 178.021	à
— 127.151	à 127.160 —	178.030	— 179.191 à 179.200	—
127.271 à 127.280	— 132.231 à	180.751	à 180.760 — 181.171	à
132.240 — 132.561	à 132.570 —	181.180	— 182.851 à 182.860	—
133.611 à 133.620	— 133.751 à	183.991	à 184.000 — 184.961	à
133.760 — 136.141	à 136.150 —	184.970	— 186.201 à 186.210	—
140.531 à 140.540	— 140.921 à	186.671	à 186.680 — 188.941	à
140.930 — 141.231	à 141.240 —	188.950	— 190.141 à 190.150	—
142.381 à 142.390	— 144.341 à	193.761	à 193.770 — 196.831	à
144.350 — 144.501	à 144.510 —	196.840	— 198.581 à 198.590	—
146.351 à 146.360	— 148.531 à	198.701	à 198.710 — 199.521	à
148.540 — 148.781	à 148.790 —	199.530	— 200.591 à 200.600	—
151.471 à 151.480	— 153.011 à	200.881	— 202.049 et 202.050.	—
153.020 — 153.311	à 153.320 —			

Les obligations amorties au quatre-vingt-dix-huitième tirage seront remboursées coupon n° 101 attaché.

## Liste des obligations amorties aux tirages précédents et non remboursées à la date du 31 janvier 1960.

NUMÉROS des obligations.	DATES de rembour- sement.								
80	4-50	13.557	10-55	30.244	10-58	51.930	10-48	65.929	10-51
255	4-43	13.817 et 13.818	10-41	30.418 à 30.420	10-54	51.931 à 51.935	4-56	66.162 et 66.163	4-59
360	10-52	13.870	10-37	30.872	10-41	52.298	4-38	66.439	10-59
361 à 365	10-59	14.129 et 14.130	10-59	31.292	10-56	52.340	4-59	66.471	10-57
442	10-58	14.205 et 14.206	4-57	31.348 à 31.350	10-44	52.394	10-58	66.936	4-41
607	4-58	14.308	10-33	31.241	4-41	52.397	10-58	67.826 à 67.828	10-48
610	4-58	14.792 et 14.793	4-59	31.721 à 31.728	4-59	52.410	4-59	67.866 à 67.868	4-43
892	10-59	14.796	4-59	31.837 et 31.838	10-54	51.412	4-59	68.165	4-53
896 et 897	10-59	14.931	4-56	35.058	10-58	51.511	10-56	68.180	4-48
899 et 900	10-59	15.611 et 15.612	10-54	35.681 et 35.682	4-58	51.548	10-56	68.765	4-40
902	4-56	15.699 et 15.700	4-39	35.972 à 35.976	10-59	51.568	4-48	69.171 à 69.174	10-57
1.255 et 1.256	10-43	15.907 à 15.910	4-59	36.171 et 36.172	10-58	55.431 et 55.432	4-57	69.811	10-47
1.720	4-59	15.979	10-41	36.239	4-43	56.047 et 56.048	10-44	69.873	10-53
1.732 à 1.740	10-59	16.118 à 16.120	4-59	37.091 à 37.100	10-57	56.494 à 56.497	10-59	70.161 à 70.167	10-59
1.863 et 1.864	4-54	16.167	4-56	37.275	4-37	57.082	4-40	70.401 et 70.402	4-44
2.203	4-58	16.269 et 16.270	4-47	37.729	4-56	57.180	10-53	70.565	4-59
2.391 et 2.392	4-46	16.461	10-59	37.903	10-45	57.293	10-58	70.601	10-58
2.416	4-40	16.466	10-59	38.311	4-58	57.299 et 57.300	10-58	70.822 et 70.823	4-55
3.098	10-54	16.598 à 16.600	4-42	38.708 à 38.710	4-57	57.339	10-57	70.827 et 70.828	4-55
3.891 à 3.893	10-59	17.141	4-41	38.956 et 38.957	10-54	57.335	4-58	71.035 à 71.037	10-57
3.895 à 3.898	10-59	17.183 et 17.184	10-41	39.561	10-58	57.493	4-57	71.122 à 71.130	10-59
4.031	10-57	17.188	10-44	39.570	10-58	57.564	10-57	71.329	10-48
4.096	10-57	17.533	10-59	39.807	10-54	57.611	4-39	71.358 et 71.359	10-59
4.072 à 4.074	10-39	17.536	10-59	40.239	4-58	57.644 à 57.647	10-52	71.808 à 71.810	4-58
4.982	10-58	17.539 et 17.540	10-59	40.274 et 40.275	10-59	57.812 et 57.813	4-58	71.903	4-59
4.986 et 4.987	10-58	18.025 à 18.027	4-59	40.277	10-59	58.097	10-52	71.907	4-59
5.537	10-59	18.088	4-56	40.279 et 40.280	10-59	58.412 et 58.413	4-59	73.511	10-58
5.838	4-50	18.123	10-38	40.981 à 40.990	10-59	58.621 et 58.622	10-43	73.591 à 73.600	10-59
6.521	4-58	18.203	10-39	41.622 à 41.626	10-59	58.821 à 58.825	10-59	73.681 à 73.684	4-55
6.876 et 6.877	10-57	18.523	10-47	41.701 et 41.702	10-57	58.829 et 58.830	10-59	74.252 à 74.255	10-59
7.126	10-59	18.603	4-58	42.313 à 42.316	10-41	58.906 à 58.908	10-45	74.258 à 74.260	10-59
7.166 et 7.167	4-57	19.544 à 19.546	10-59	43.099 et 43.100	4-47	59.339 et 59.340	4-49	74.504 à 74.510	10-59
7.685	10-51	19.581	10-38	43.758 et 43.759	10-52	59.341 à 59.347	10-59	75.013 et 75.014	10-40
7.888 à 7.890	10-59	19.712 à 19.720	10-59	44.404 et 44.405	10-38	60.024	10-59	75.777	4-57
8.298	4-58	19.769 et 19.770	4-59	45.204	4-50	60.026 et 60.027	10-59	76.362	4-59
8.739	10-33	20.112 à 20.114	10-40	45.271	4-58	60.313	10-45	76.422 et 76.423	4-59
9.136 à 9.140	4-47	20.330	4-44	45.548	10-58	60.355	4-59	76.443	4-59
9.238 et 9.239	10-42	20.778 à 20.780	4-58	45.594 à 45.596	10-59	60.434	10-38	76.651	10-57
9.651	4-35	21.232 à 21.235	4-47	45.615 et 45.616	10-44	60.634 à 60.637	4-59	76.660	10-57
9.783	10-52	22.061	10-37	45.849 et 45.850	10-59	61.061	10-56	76.766	4-56
11.058 à 11.060	10-59	22.782 à 22.784	10-49	46.008	4-44	61.321	4-59	77.398 et 77.399	10-52
11.063	10-40	22.901	4-54	47.452 et 47.453	10-59	61.652 à 61.655	4-56	77.467	10-57
11.331	4-59	22.903	4-54	47.607 et 47.608	10-47	61.725	10-36	77.550	4-59
11.357	4-58	23.501 à 23.510	10-45	47.641 à 47.646	10-59	62.761 et 62.762	10-59	78.527	4-33
11.359	4-58	23.979	4-59	47.648 à 47.650	10-59	62.768 à 62.770	10-59	78.699	10-54
11.561	10-59	24.375	10-51	47.681	4-52	62.851 à 62.855	10-59	79.051 à 79.053	4-59
11.565 et 11.566	10-59	24.643	4-49	48.192 à 48.196	4-59	62.860	10-59	79.174 à 79.177	4-52
11.601 et 11.605	10-59	24.706	10-59	48.317	10-59	62.891 à 62.893	10-59	79.245	4-54
11.609	10-59	25.063 à 25.079	10-59	48.320	10-59	62.897 à 62.900	10-59	80.237	10-53
11.760	10-50	25.734	10-57	48.506	10-58	61.029	10-58	80.586	10-39
11.792	10-59	26.548	4-55	48.510	10-58	64.113 et 64.114	4-58	80.647	4-45
11.797 à 11.799	10-59	26.589 et 26.590	10-43	49.043	10-36	64.266	10-57	81.285 à 81.287	10-45
12.150	10-57	27.936	4-59	49.584 et 49.585	10-46	61.391 à 61.400	10-59	81.482 et 81.483	10-59
12.189	10-56	28.461	4-59	49.785 à 49.790	4-45	65.097 à 65.100	4-59	81.489	10-59
12.423	10-48	28.466	4-59	50.347	4-55	65.406 et 65.407	10-59	82.241 à 82.249	10-59
12.491 à 12.494	4-53	28.723 à 28.725	4-59	50.931	4-58	65.430	10-48	83.067 à 83.069	10-40
13.159	10-57	28.801 à 28.810	10-49	51.895 à 51.899	4-59	65.702 et 65.703	10-59	83.718	4-57

NUMEROS des obligations.	DATES de rembour- sement.								
83.866 à 83.870	4-59	115.475 et 115.476	10-57	140.779	4-36	165.213	10-58	181.911 et 181.912	10-41
85.727 à 85.730	10-58	115.613	4-55	140.891	10-51	165.353	10-57	182.419	10-38
85.821 à 85.828	10-47	115.881	4-59	140.897 à 140.900	10-59	165.357	10-57	182.882 à 182.886	10-58
86.164 à 86.170	10-54	115.889	4-59	141.219	4-57	165.509	10-57	183.478 à 183.480	10-55
86.357	4-48	115.931 à 115.934	4-59	141.389	10-57	166.101 à 166.104	4-58	183.529	10-42
86.710	4-41	117.124	10-59	141.667 et 141.668	4-40	166.461	4-59	184.551	10-56
87.110	10-45	117.497	10-43	141.916	4-50	166.506 et 166.507	10-59	181.692 et 181.693	10-58
87.641 et 87.642	4-59	117.199 et 117.200	10-43	141.921	10-58	166.509 à 166.515	10-59	185.312 et 185.313	10-58
87.649	4-59	117.212	10-39	141.926	10-58	166.592 et 166.593	4-59	185.315 et 185.316	10-58
88.275 et 88.276	10-59	117.274 et 117.275	19-51	142.278	10-38	166.973 à 166.975	10-48	185.785	10-59
88.281	4-58	117.323 et 117.324	4-59	142.554	4-51	167.830	4-37	185.787	10-59
89.297 et 89.298	10-40	117.510	10-46	142.620	4-43	167.884 et 167.885	10-59	185.790	10-59
89.988	4-59	117.591 à 117.598	4-59	142.621	4-38	167.888 à 167.890	10-59	186.259	4-57
90.011	4-59	117.623	10-55	142.872	4-44	168.711 et 168.715	10-49	186.771 et 186.772	10-59
90.013	4-59	118.799 et 118.800	10-36	143.390	10-55	168.741 à 168.741	4-54	186.777 à 186.779	10-59
90.046	4-59	118.950	10-41	143.412 et 143.413	10-58	168.748 à 168.750	4-54	187.402 à 187.404	10-58
90.209 et 90.210	10-59	119.290	4-52	143.419	10-58	168.951 à 168.953	10-59	187.513	4-52
90.564	10-44	119.904	10-47	145.010	4-55	168.955 à 168.958	10-59	187.850	4-50
90.567	10-41	119.964 et 119.965	4-59	145.407 à 145.409	4-57	168.960	10-59	188.186	4-39
90.904	4-52	120.491 et 120.492	10-58	145.572 et 145.573	10-58	169.572 à 169.577	4-59	188.364	4-51
90.969	10-58	122.076	4-58	145.790	4-59	169.579 et 169.580	4-59	188.673	10-49
91.336 et 91.337	10-59	122.118 à 122.150	10-43	145.804 à 145.806	4-59	169.817	4-56	188.691	4-59
92.171	4-58	123.277 et 123.278	10-59	145.808	4-59	169.886	10-58	189.254 et 189.255	4-39
92.176 à 92.178	4-58	123.556	4-44	146.340	10-52	169.888	10-58	189.452 à 189.456	4-59
92.666	4-50	124.007	4-58	146.485	10-58	169.895	10-48	189.458 à 189.460	4-59
93.541 à 93.544	4-58	124.009 et 124.010	4-58	147.058 et 147.059	4-59	170.332	10-55	189.513 à 189.516	10-47
94.272 et 94.273	4-59	124.387 et 124.388	4-39	147.640	4-42	170.336 et 170.337	10-55	189.887 et 189.888	4-48
94.621	4-41	124.746 à 124.748	10-59	147.677 et 147.678	4-58	170.431 à 170.438	10-59	189.904	4-59
94.821 à 94.824	10-59	124.750	10-59	147.736	10-57	170.440	10-59	189.907	4-42
94.826 à 94.829	10-59	124.994	10-57	148.298	4-57	170.591 à 170.593	10-59	190.127	4-38
95.065	4-59	125.684 et 125.685	10-59	148.298	4-57	170.595 à 170.598	10-59	190.181 et 190.182	4-59
95.341 à 95.346	4-59	126.042	4-49	148.952	4-59	170.603	4-48	190.220	4-43
95.781	10-59	126.413 à 126.419	4-48	148.960	4-59	170.713 et 170.714	4-57	190.381 à 190.390	10-59
95.788 et 95.789	10-59	127.666 à 127.668	4-59	149.172	4-58	171.785 et 171.786	10-59	190.721 à 190.730	10-59
96.271	4-52	128.722	4-48	149.286	10-59	171.789 et 171.790	10-59	190.778	10-52
96.754 à 96.758	10-59	128.751 à 128.757	4-50	149.289 et 149.290	10-59	171.947	4-59	190.879	4-43
96.760	10-59	129.144	4-57	149.553	10-58	171.949	4-59	190.967	4-51
96.784	10-41	129.159	10-55	149.705	4-45	172.599 et 172.600	10-41	190.970	4-51
97.337	10-41	129.204 à 129.206	10-57	149.744 à 149.746	10-59	172.711	10-56	191.003 et 191.004	10-37
97.512	10-49	129.413	4-59	150.063	10-59	173.718 et 173.719	10-59	191.031	4-53
99.061 à 99.063	10-59	129.698	10-48	150.967 à 150.970	10-59	174.035	10-59	191.033	4-53
99.117	10-56	129.846	10-59	150.999	10-58	174.037 et 174.038	10-59	191.326	4-57
99.721	10-59	129.849	10-59	151.351	10-57	174.040	10-59	191.421	10-58
99.724	10-59	130.280	10-44	151.521 et 151.522	10-59	174.650	10-51	191.801 et 191.802	10-59
99.728 à 99.730	10-59	130.450	4-59	151.524	10-59	175.016	4-59	191.806 à 191.810	10-59
99.886 à 99.890	4-59	130.522 à 130.524	10-54	152.472 à 152.477	10-59	175.016	10-58	191.829	4-51
100.507	4-56	130.619	10-57	153.493 à 153.500	10-59	175.560	10-58	191.896	4-58
100.518 et 100.519	4-52	130.727	4-59	153.541 à 153.545	4-39	175.627	4-55	192.278	4-42
100.568	4-46	131.876	4-41	153.561	10-52	175.651	4-57	192.344	10-57
100.793	10-48	132.281	10-55	153.601 à 153.610	10-59	175.653	4-57	192.346 à 192.348	10-57
101.201 à 101.205	10-46	132.319	10-55	155.285 à 155.290	4-42	175.692	4-54	193.011	10-59
101.941	10-59	132.319	10-55	155.898	10-54	175.896 et 175.897	10-59	193.014	10-59
101.943	10-59	132.513	10-58	156.915 à 156.918	10-48	176.186 à 176.188	10-58	193.018	10-59
103.060	4-59	132.556 à 132.559	10-41	156.031 et 156.032	10-58	176.331	4-53	193.020	10-59
103.563 et 103.564	4-57	132.854	10-43	157.252	4-52	176.477	10-53	193.252 à 193.251	10-59
103.631 et 103.632	10-59	132.913	4-57	159.488	10-59	176.569	4-50	193.258	10-59
104.349	4-53	133.206 et 133.207	4-55	159.629	4-51	177.001	10-43	193.897	10-59
104.719 et 104.750	4-51	133.289 et 133.290	4-42	159.700	4-45	177.406 à 177.410	4-59	194.352 à 194.360	4-59
104.758 et 104.759	10-43	133.695 à 133.698	4-48	159.821 à 159.823	10-57	177.439	10-41	194.363 à 194.370	10-59
105.063 et 105.064	10-52	134.075 et 134.076	10-58	159.830	10-57	177.618	10-57	195.030	4-49
105.081	10-59	134.590	10-58	159.921	10-59	177.781 à 177.783	4-59	195.873 et 195.874	10-58
105.090	10-59	134.886	10-57	159.926	10-59	177.790	4-59	196.011	10-56
105.091	10-58	135.291 et 135.292	4-49	159.929 et 159.930	10-59	177.862 et 177.863	4-40	196.140	4-57
105.481	10-50	135.796 à 135.800	10-59	159.993	10-45	178.181	4-58	196.291 et 196.292	10-43
105.701 et 105.702	10-59	136.005 à 136.009	4-58	160.366	4-59	178.357	4-58	196.434	10-55
105.827	4-59	136.154	4-47	160.723	4-38	178.640	10-54	197.010	4-36
108.115	10-59	136.158 et 136.159	4-47	160.838 et 160.839	10-59	178.865 à 178.867	10-58	197.181 à 197.184	10-59
108.117	10-59	136.285 et 136.286	4-33	161.213	10-49	178.870	10-58	197.186 à 197.190	10-59
108.535	10-57	136.291	10-59	161.255	10-58	179.050	4-59	197.531	10-59
108.599 et 108.600	10-39	136.341 et 136.342	10-40	161.303	10-59	179.191 et 179.192	10-58	197.538 à 197.540	10-59
108.684 à 108.686	4-51	136.527	10-42	161.662	4-57	179.109	10-58	197.598	4-58
108.720	4-50	136.822 à 136.825	10-46	162.401 à 162.406	4-59	179.221	10-57	198.527	4-43
109.429 et 109.430	10-52	136.943	4-59	162.540	10-38	179.223	10-57	199.639	10-51
109.441	4-57	137.232	10-59	162.631 et 162.632	10-51	179.461 à 179.465	10-48	200.252	10-59
109.761 à 109.763	10-59	137.240	10-59	162.700	4-40	179.591 à 179.593	10-59	200.254	10-59
109.960	10-52	137.465	10-59	162.866 à 162.869	4-59	179.641 à 179.648	4-54	200.258	10-59
110.535 à 110.537	4-59	137.468	10-59	162.979	4-58	180.021 à 180.023	10-59	200.260	10-59
110.750	10-49	137.470	10-59	163.471 et 163.472	4-58	180.025 à 180.030	10-59	200.486	4-42
110.831	10-59	137.682	4-59	163.566	4-53	180.025 et 180.303	10-58	200.661 à 200.669	10-59
111.219 et 111.220	10-42	137.688 à 137.690	4-59	163.726	10-58	180.812	10-57	200.841	4-59
111.940	10-56	137.932	10-59	164.126	4-38	180.957	10-58	200.842 à 200.850	10-59
111.959	10-59	138.643 à 138.647	10-51	164.303 à 164.310	10-58	181.011	10-59	201.271	10-59
112.564	4-38	138.828	10-58	164.378	4-53	181.015 à 181.020	10-59	201.273 et 201.274	10-59
112.572	10-57	138.830	10-58	164.397	10-49	181.112 et 181.113	10-40	201.279 et 201.280	10-59
112.801 à 112.810	10-55	138.980	10-59	164.401	10-59	181.289	4-45	201.397 et 201.398	10-57
113.195 et 113.196	4-58	139.731 à 139.739	10-59	164.403	10-59	181.465	4-58	201.632	4-41
113.361 à 113.363	4-58	139.831	4-43	164.405 et 164.406	10-59	181.470	4-58	201.824	10-58
113.591 et 113.592	4-52	140.135	4-56	164.566 à 164.569	4-59	181.586	10-55	201.827 et 201.828	10-58
114.701 à 114.706	10-59	140.597 et 140.598	10-59	164.759 et 164.760	4-43	181.758 et 181.759	4-43	202.042 et 202.043	10-59
115.091	10-56	140.600	10-59	164.902 et 164.903	4-58	181.836 et 181.837	4-57		
		140.676 à 140.679	10-57	165.091	4-59	181.881 et 181.882	4-58		

Total: 1.515 obligations.

### SOCIÉTÉ des HAUTS FOURNEAUX de MAXEVILLE

Société des fonderies de Bayard et Saint-Dizier, Etablissements métallurgiques A. Durenne et du Val-d'Osne, société Ferry-Capitain et C<sup>o</sup>, Société des hauts fourneaux et fonderies de Brousseau, société B. et J. Viry.

SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF AU CAPITAL DE 86.000 NF

SIÈGE SOCIAL: MAXEVILLE (MEURTHE-ET-MOSELLE)

R. C.: 57-B 336.

MM. les propriétaires d'obligations 4 1/4 0/0 1944 de 50 NF nominal émises par la Société des hauts fourneaux de Maxéville sont informés que l'assemblée générale qui s'est tenue le 15 octobre 1959, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission des titres, a décidé de procéder au remboursement anticipé à la date du 1<sup>er</sup> avril 1960 de la totalité des obligations restant en circulation.

Le remboursement sera effectué au prix de 51,07 NF, soit 50 NF, valeur nominale, majorée de l'intérêt couru depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1959, soit 1,07 NF, aux guichets de la Société nancéenne de crédit industriel, 4, place André-Magninot, à Nancy, et dans ses succursales et agences, et principalement à celle de Paris, 11, rue d'Aguesseau.

Les obligations devront être présentées au remboursement coupons à échéance du 1<sup>er</sup> avril 1960 et suivants attachés.

### VILLE DE ROUBAIX

#### Vingt-neuvième tirage de l'emprunt 4 0/0 1931 de 500.000 NF.

Le 1<sup>er</sup> février 1960, il a été procédé au tirage au sort de 2.820 obligations de l'emprunt de 500.000 NF de la ville de Roubaix, remboursables le 10 avril prochain, à raison de 10 NF l'une, dont les numéros suivent:

32.751 à 32.760 — 40.611 à 40.620 — 41.931 à 41.940 — 8.451 à 8.460 — 11.071 à 11.080 — 49.101 à 49.110 — 40.751 à 40.760 — 19.721 à 19.730 — 15.621 à 15.630 — 11.421 à 11.430 — 18.421 à 18.430 — 26.471 à 26.480 — 19.191 à 19.200 — 16.271 à 16.280 — 35.611 à 35.620 — 40.741 à 40.750 — 43.991 à 43.000 — 3.911 à 3.920 — 43.031 à 43.040 — 46.751 à 46.760 — 30.771 à 30.780 — 14.791 à 14.800 — 49.041 à 49.050 — 20.861 à 20.870 — 18.461 à 18.470 — 18.241 à 18.250 — 49.391 à 49.400 — 35.121 à 35.130 — 16.871 à 16.880 — 26.241 à 26.250 — 31.061 à 31.070 — 25.171 à 25.180 — 1.491 à 1.500 — 45.431 à 45.440 — 7.151 à 7.160 — 48.671 à 48.680 — 30.741 à 30.750 — 32.161 à 32.170 — 26.511 à 26.520 — 18.451 à 18.460 — 18.601 à 18.610 — 23.821 à 23.830 — 23.761 à 23.770 — 7.231 à 7.240 — 5.531 à 5.540 — 5.531 à 5.540 — 44.891 à 44.900 — 42.461 à 42.470 — 491 à 500 — 46.641 à 46.650 — 38.911 à 38.920 — 13.581 à 13.590 — 36.961 à 36.970 — 7.301 à 7.310 — 6.711 à 6.720 — 49.231 à 49.240 — 49.651 à 49.660 — 4.241 à 4.250 — 5.991 à 6.000 — 21.931 à 21.940 — 49.171 à 49.180 — 4.931 à 4.940 — 36.451 à 36.460 — 2.951 à 2.960 — 5.681 à 5.690 — 24.781 à 24.790 — 43.151 à 43.160 — 31.701 à 31.710 — 44.511 à 44.520 — 5.851 à 5.860 — 38.581 à 38.590 — 9.631 à 9.640 — 16.311 à 16.320 — 36.681 à 36.690 — 41.991 à 42.000 — 47.221 à 47.230 — 31.691 à 31.700 — 13.711 à 13.720 — 3.531 à 3.540 — 46.671 à 46.680 — 42.191 à 42.200 — 37.921 à 37.930 — 15.961 à 15.970 — 11.171 à 11.180 — 41.071 à 41.080 — 11.831 à 11.840 — 11.801 à 11.810 — 15.221 à 15.230 — 40.561 à 40.570 — 621 à 630 — 34.071 à 34.080 — 49.791 à 49.800 — 1.701 à 1.710 — 28.311 à 28.320 — 11.331 à 11.340 — 22.341 à 22.350 — 27.901 à 27.910 — 15.681 à 15.690 — 40.781 à 40.790 — 22.861 à 22.870 — 6.161 à 6.170 — 10.761 à 10.770 — 33.101 à 33.110 — 2.511 à 2.520 — 23.741 à 23.750 — 17.051 à 17.060 — 48.341 à 48.350 — 2.031 à 2.040 — 23.901 à 23.910 — 46.591 à 46.600 — 27.541 à 27.550 — 22.361 à 22.370 — 26.971 à 26.980 — 12.291 à 12.300 — 29.661 à 29.670 — 19.391 à 19.400 — 49.741 à 49.750 — 42.691 à 42.700 — 2.021 à 2.030 — 28.641 à 28.650 — 13.091 à 13.100 — 4.541 à 4.550 — 17.431 à 17.440 — 33.971 à 33.980 — 1.111 à 1.120 — 27.411 à 27.420 — 6.451 à 6.460 — 48.151 à 48.160 — 3.541 à 3.550 — 26.601 à 26.610 — 37.611 à 37.620 — 26.921 à 26.930 — 40.911 à 40.920 — 38.591 à 38.600 — 13.861 à 13.870 — 6.131 à 6.140 — 3.231 à 3.240 — 39.021 à 39.030 — 37.951 à 37.960 — 19.171 à 19.180 — 40.851 à 40.860 — 921 à 930 — 23.831 à 23.840 — 23.791 à 23.800 — 46.681 à 46.690 — 13.211 à 13.220 — 44.361 à 44.370 — 36.601 à 36.610 — 11.271 à 11.280 — 37.141 à 37.150 — 30.961 à 30.970 — 681 à 690 — 45.441 à 45.450 — 32.351 à 32.360 — 4.281 à 4.290 — 40.001 à 40.010 — 26.261 à 26.270 — 35.321 à 35.330 — 42.641 à 42.650 — 6.731 à 6.740 — 17.231 à 17.240 — 13.421 à 13.430 — 41.321 à 41.330 — 32.821 à 32.830 — 36.901 à 36.910 — 29.021 à 29.030 — 21.011 à 21.020 — 44.471 à 44.480 — 4.901 à 4.910 — 1.371 à 1.380 — 21.431 à 21.440 — 10.631 à 10.640 — 21.661 à 21.670 — 46.551 à 46.560 — 11.031 à 11.040 — 15.931 à 15.940 — 44.191 à 44.200 — 11.891 à 11.900 — 44.841 à 44.850 — 3.951 à 3.960 — 13.141 à 13.150 — 42.341 à 42.350 — 28.581 à 28.590 — 9.091 à 9.100 — 44.261 à 44.270 — 28.731 à 28.740 — 42.021 à 42.030 — 15.981 à 15.990 — 25.751 à 25.760 — 29.861 à 29.870 — 18.741 à 18.750 — 1.521 à 1.530 — 18.541 à 18.550 — 43.251 à 43.260 — 14.111 à 14.120 — 16.921 à 16.930 — 6.921 à 6.930 — 14.531 à 14.540 — 2.121 à 2.130 — 26.041 à 26.050 — 20.431 à 20.440 — 34.591 à 34.600 — 48.511 à 48.520 — 2.061 à 2.070 — 38.091 à 38.100 — 22.771 à 22.780 — 26.341 à 26.350 — 5.011 à 5.020 — 25.551 à 25.560 — 20.811 à 20.820 — 14.461 à 14.470 — 22.241 à 22.250 — 5.291 à 5.300 — 37.031 à 37.040 —

34.631 à 34.640 — 15.891 à 15.900 — 3.511 à 3.520 — 4.831 à 4.840 — 21.161 à 21.170 — 29.491 à 29.500 — 46.131 à 46.140 — 35.971 à 35.980 — 27.191 à 27.200 — 41.971 à 41.980 — 37.871 à 37.880 — 45.861 à 45.870 — 37.181 à 37.190 — 41.791 à 41.800 — 13.461 à 13.470 — 40.251 à 40.260 — 14.741 à 14.750 — 21.111 à 21.120 — 31.791 à 31.800 — 49.241 à 49.250 — 10.581 à 10.590 — 37.881 à 37.890 — 27.691 à 27.700 — 35.441 à 35.450 — 41.301 à 41.310 — 21.481 à 21.490 — 49.821 à 49.830 — 20.601 à 20.610 — 4.211 à 4.220 — 25.911 à 25.920 — 33.361 à 33.370 — 11.921 à 11.930 — 36.871 à 36.880 — 31.401 à 31.410 — 28.431 à 28.440 — 41.631 à 41.640 — 46.831 à 46.840 — 31.861 à 31.870 — 25.061 à 25.070 — 5.941 à 5.950 — 30.741 à 30.750 — 12.221 à 12.230 — 31.571 à 31.580 — 16.781 à 16.790 — 17.711 à 17.720 — 30.081 à 30.090 — 14.661 à 14.670 — 22.591 à 22.600 — 14.781 à 14.790 — 39.121 à 39.130 — 45.621 à 45.630 — 32.851 à 32.860 — 7.161 à 7.170 — 14.601 à 14.610 — 40.471 à 40.480 — 1.861 à 1.870 — 14.541 à 14.550 — 20.001 à 20.010 — 36.551 à 36.560 — 15.651 à 15.660 — 6.471 à 6.480 — 15.991 à 16.000 — 23.271 à 23.280 — 16.051 à 16.060 — 9.071 à 9.080 — 26.821 à 26.830 — 18.561 à 18.570 — 28.751 à 28.760.

Les remboursements seront effectués à la Banque régionale du Nord, 16, rue du Pays, à Roubaix.

### COMPAGNIE DES SABLIERES DE LA SEINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 13.540.000 NF

SIÈGE SOCIAL: 2, QUAI HENRI-IV, PARIS (4<sup>e</sup>)

R. C.: Seine n° 56-B 11088.

#### TABLEAU D'AMORTISSEMENT de l'émission d'obligations 4 0/0-5,50 0/0 1959-1977 convertibles en actions.

Dates des amortissements et nombre d'obligations à amortir.

Date	1 <sup>er</sup> janv. 1963..	1 <sup>er</sup> janv. 1968..	1 <sup>er</sup> janv. 1973..	1 <sup>er</sup> janv. 1977..
1 <sup>er</sup> janv. 1963..	1.854	2.366	3.020	3.020
— 1964..	1.946	2.481	3.170	3.170
— 1965..	2.044	2.608	3.329	3.329
— 1966..	2.146	2.739	3.495	3.495
— 1967..	2.253	2.876	3.670	3.670

Total: 40.000 obligations.

Lorsque les obligataires auront exercé leur faculté d'option, le nombre de titres à amortir chaque année sera réduit dans la proportion du nombre de titres convertis par rapport au nombre de titres émis à l'origine.

### PECHINEY

Compagnie de produits chimiques et électrométallurgiques.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 403.147.250 NF

SIÈGE SOCIAL: 9, COURS DE VERDUN, A LYON

SIÈGE ADMINISTRATIF: 23, RUE BALZAC, A PARIS

R. C.: Lyon n° 54-B 713; Seine n° 54-B 8138.

Emprunt de la Société des produits chimiques de Ribécourt, absorbée le 14 décembre 1959.

#### Bons de 100 NF 6 0/0 1954.

La sixième annuité d'amortissement, échéance du 1<sup>er</sup> avril 1960, a été épuisée de la manière suivante:

1<sup>o</sup> Par rachats en Bourse de 124 bons suivant la faculté que s'est réservée la société lors de l'émission;  
2<sup>o</sup> Par tirage au sort complémentaire de 891 bons qui a eu lieu le 12 février 1960 au Crédit lyonnais, à Paris.

Les 891 titres sortis au tirage sont compris entre les numéros:

4.171 à 5.179 inclus — 6.516 à 6.692 inclus, remboursables à 107,86 NF, coupon n° 7 attaché, dès le 1<sup>er</sup> avril 1960, et ne porteront plus intérêt à partir de cette date.

Liste des titres sortis aux précédents tirages et parmi lesquels il reste des numéros à présenter au remboursement.

5.240 à 5.647 inclus, remboursement du 1<sup>er</sup> avril 1955, coupon n° 2 attaché, à 105,50 NF.  
8.982 à 9.435 inclus, remboursement du 1<sup>er</sup> avril 1956, coupon n° 3 attaché, à 105,84 NF.  
7.086 à 7.560 inclus, remboursement du 1<sup>er</sup> avril 1957, coupon n° 4 attaché, à 106,35 NF.  
1 à 268 inclus, remboursement du 1<sup>er</sup> avril 1958, coupon n° 5 attaché, à 107,16 NF.  
9.743 à 10.000 inclus, remboursement du 1<sup>er</sup> avril 1958, coupon n° 5 attaché, à 107,16 NF.  
5.180 à 5.239 inclus, remboursement du 1<sup>er</sup> avril 1959, coupon n° 6 attaché, à 107,64 NF.  
5.648 à 6.515 inclus, remboursement du 1<sup>er</sup> avril 1959, coupon n° 6 attaché, à 107,64 NF.

## PROGIL

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30.000.000 NF  
SIÈGE SOCIAL: 77, RUE DE MIROMESNIL, PARIS (8<sup>e</sup>)  
R. C.: Seine 55-B 2995.

Obligations 4 0/0 1945 de 50 NF.

## LISTE NUMÉRIQUE

1<sup>o</sup> Des séries (compte tenu des obligations précédemment rachetées) comprenant les 123 obligations sorties au tirage complémentaire du 17 février 1960 et remboursables au pair de 50 NF, à partir du 5 avril 1960, coupons n° 26 (5 octobre 1960) et suivants attachés;

2<sup>o</sup> Des obligations amorties antérieurement et non encore remboursées.

NOTA. — Les nombres portés dans les colonnes en regard des numéros indiquent l'année d'échéance du remboursement.

1 à 10 (1960)	4.821 à 4.823 (1958)	7.101 à 7.120 (1960)
391 à 400 (1960)	4.981 à 4.990 (1959)	7.331 à 7.340 (1959)
616 à 620 (1958)	5.021 et 5.022 (1951)	7.601 à 7.610 (1958)
941 à 950 (1959)	5.491 à 5.500 (1960)	7.611 à 7.630 (1959)
1.631 à 1.638 (1960)	5.521 à 5.530 (1960)	7.721 à 7.730 (1960)
2.296 (1957)	5.601 à 5.610 (1960)	8.451 à 8.460 (1960)
2.791 à 2.800 (1959)	6.001 à 6.010 (1960)	8.711 à 8.720 (1959)
3.181 à 3.190 (1960)	6.524 (1957)	9.231 à 9.240 (1959)
3.441 à 3.450 (1959)	6.741 à 6.750 (1960)	9.381 à 9.390 (1959)
3.467 à 3.470 (1958)	6.891 à 6.900 (1958)	9.491 à 9.500 (1959)
4.031 à 4.040 (1960)	6.951 à 6.960 (1959)	9.751 à 9.760 (1960)
4.415 (1957)	7.071 à 7.080 (1959)	9.951 à 9.960 (1960)

## COMPAGNIE DES EAUX MINÉRALES DE POUQUES ET AUTRES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 36.000 NF  
SIÈGE SOCIAL: 21, RUE CHAPTAL, PARIS  
Registre du commerce: Seine 57-B 11852.

Obligations 5 1/2 0/0 1930.

## LISTE NUMÉRIQUE

1<sup>o</sup> Des 90 obligations amorties au tirage du 15 février 1960 remboursables à partir du 15 mars 1960 à 10 NF, plus la fraction reportée du coupon n° 55 (0,01 NF) et 0,70 NF d'intérêts (reliquat des coupons mars 1945 à septembre 1946), le tout arrondi au nouveau franc supérieur, soit 10,71 NF (dont 0,91 NF de prime de remboursement), sans coupon attaché;

2<sup>o</sup> Des obligations amorties aux tirages antérieurs et non encore présentées au remboursement.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
35	1960	458	1959	619	1960
68	1960	468	1960	638	1958
70	1960	469	1960	645	1958
80	1960	489	1958	652	1958
100	1960	490	1960	653	1960
147	1960	492	1960	685	1959
149	1960	493	1960	695	1960
158	1960	499	1959	700	1960
177	1960	503	1959	701	1959
182	1960	505	1960	704	1959
203	1960	526	1959	706	1958
241	1959	527	1959	730	1960
294	1960	531	1959	731	1954
300	1959	533	1960	739	1960
301	1959	540	1959	785	1960
308	1960	543	1960	787	1960
321	1959	549	1960	810	1959
324	1960	562	1959	814	1960
330	1958	567	1960	821	1959
337	1959	568	1960	833	1959
346	1959	570	1959	836	1960
347	1960	571	1959	837	1960
354	1960	572	1959	877	1960
374	1960	574	1960	884	1960
378	1959	586	1960	909	1959
407	1960	587	1960	914	1959
408	1959	590	1960	915	1959
410	1959	591	1960	953	1960
414	1959	592	1960	980	1960
416	1959	593	1959	984	1959
418	1960	603	1949	985	1954
429	1960	605	1960	1.001	1959
430	1960	607	1959	1.003	1960
450	1960	608	1960	1.027	1960
453	1960	615	1958	1.028	1960

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
1.048	1948	1.259	1960	1.440	1960
1.130	1960	1.261	1960	1.472	1950
1.131	1960	1.272	1959	1.453	1958
1.132	1960	1.302	1960	1.458	1959
1.146	1958	1.312	1960	1.516	1959
1.149	1960	1.314	1959	1.566	1959
1.157	1959	1.326	1960	1.576	1959
1.161	1959	1.340	1960	1.636	1959
1.162	1958	1.351	1960	1.656	1959
1.165	1960	1.368	1958	1.659	1959
1.167	1959	1.378	1959	1.666	1960
1.173	1960	1.391	1959	1.672	1960
1.183	1960	1.392	1960	1.676	1960
1.192	1960	1.395	1959	1.704	1960
1.193	1960	1.403	1959	1.722	1959
1.211	1960	1.407	1959	1.802	1959
1.222	1958	1.409	1960	1.804	1960
1.238	1960	1.410	1959	1.820	1960
1.241	1960	1.429	1959		
1.257	1960	1.430	1960		

Le remboursement s'effectue aux caisses du Crédit industriel et commercial, 66, rue de la Victoire, à Paris, aux guichets de ses succursales et banques affiliées.

## CHAMBRE DE COMMERCE DE DIEPPE

Etablissement public régi par la loi du 9 avril 1898.

2, BOULEVARD DE LA LIBÉRATION, DIEPPE

Obligations 6 0/0 1955 de 100 NF.

Cinquième tirage effectué le 16 février 1960.

## LISTE NUMÉRIQUE

1<sup>o</sup> Des séries comprenant les 556 obligations sorties à ce tirage;

2<sup>o</sup> Des séries comprenant des obligations sorties antérieurement et non encore remboursées.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
1 à 54	1960	8.944 à 8.968	1960
1.393 à 1.947	1957	8.969 à 9.523	1959
8.160 à 8.715	1958	9.524 à 10.000	1960

Les obligations amorties au tirage du 16 février 1960 seront remboursables à partir du 1<sup>er</sup> mai 1960.

COMPAGNIE DES TRANSMISSIONS MÉCANIQUES  
(Seine-Doubs-Isère) SEDIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3.000.000 NF  
SIÈGE SOCIAL: 102, RUE DANTON, LEVALLOIS-PERRET (SEINE)  
R. C.: Seine n° 54-B 8738.

Obligations 6 1/2 0/0 1951 de 100 NF.

## LISTE NUMÉRIQUE

Des obligations amorties au tirage du 17 février 1960 et remboursables à partir du 1<sup>er</sup> avril 1960 à 100 NF;

Des obligations amorties aux tirages antérieurs parmi lesquelles figurent des titres non encore présentés au remboursement.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
159 à 254	54	1.257 à 1.356	57
397 à 513	58	1.668 à 1.848	59
956 à 1.153	60		

NOTA. — Pour parfaire l'amortissement au 1<sup>er</sup> avril 1960, la société a procédé au rachat en Bourse de 6 obligations.

**PROGIL**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30.000.000 NF  
SIÈGE SOCIAL: 77, RUE DE MIROMESNIL, A PARIS (8<sup>e</sup>)  
R. C.: Seine n° 55-B 2995.

Obligations 6 0/0 1956 de 100 NF.

**LISTE NUMÉRIQUE**

Des obligations amorties au tirage du 10 février 1960 et remboursables à partir du 1<sup>er</sup> avril 1960;

Des obligations amorties aux tirages antérieurs parmi lesquelles figurent des titres non encore présentés au remboursement.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	PRIX
		de remboursement. En nouveaux francs
5.721 à 7.181	58	105,32
21.634 à 23.155	59	105,69
63.471 à 65.208	60	105,88
76.756 à 78.387	57	105,23

NOTA. — Pour parfaire l'amortissement au 1<sup>er</sup> avril 1960, la société a procédé au rachat de 1.513 obligations.

**ASSOCIATION DE L'INSTITUTION SAINT-JOSEPH DE BAUGE**

(Association sous le régime de la loi de 1901  
déclarée à la sous-préfecture de Saumur le 3 septembre 1936.)  
SIÈGE SOCIAL: RUE FRANÇOIS-LE-GOUZ, BAUGE (MAINE-ET-LOIRE)

Bons 6 1/2 0/0 1957 à dix ans.

**LISTE NUMÉRIQUE**

Des 84 bons sortis au tirage du 11 février 1960 remboursables à 100 NF à partir du 1<sup>er</sup> mars 1960;

Des bons sortis aux tirages précédents et non présentés au remboursement.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement
161	1959	489	1958
231 à 240	1960	501 à 510	1960
266 à 269	1959	521 à 530	1960
371	1960	591 à 600	1960
376 à 378	1960	794 à 740	1960
381 à 390	1960	811 à 850	1960
461 à 470	1960	875 à 880	1959
481	1958	923 à 925	1958
487	1958	930	1958

**SOCIÉTÉ F. BEGHIN**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 103.040.000 NF  
SIÈGE SOCIAL: THUMERIES (NORD)  
R. C.: Lille 56-B 78.

Emprunt 6 0/0 1956.

Quatrième amortissement.

**LISTE NUMÉRIQUE**

- 1<sup>o</sup> De la série comprenant les 4.942 obligations sorties au tirage au sort effectué en séance publique à Paris, le 16 février 1960, et qui seront remboursées par 106,06 NF à partir du 1<sup>er</sup> avril 1960;
- 2<sup>o</sup> Des séries des obligations amorties aux tirages antérieurs et dans lesquelles figurent des titres non encore présentés au remboursement.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement
26.522 à 29.229	58	105.556 à 108.449	59
95.351 à 97.852	57	117.379 à 122.737	60

**L'EQUIPEMENT PAR L'ACIER INOXYDABLE**

(EQUIPINOX)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.568.700 NOUVEAUX FRANCS  
SIÈGE SOCIAL: 30, RUE BOUSSINGAULT, PARIS (13<sup>e</sup>)  
R. C.: Seine 54-B 2418.

Emprunt 4 0/0 1944.

Seizième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a racheté en Bourse les soixante obligations de 50 NF de nominal dont l'amortissement est prévu pour le 1<sup>er</sup> avril 1960.  
En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Toutes les obligations sorties aux tirages antérieurs ont été remboursées.

**SOCIÉTÉ DES FORGES ET ATELIERS DU CREUSOT**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 88.137.000 NOUVEAUX FRANCS  
SIÈGE SOCIAL: 15, RUE PASQUIER, PARIS (8<sup>e</sup>)  
Registre du commerce: Seine n° 54-B 40438.

Usant de la faculté que s'était réservée la société Batignolles-Châtillon lors de l'émission des obligations 4 1/2 0/0 1947, la Société des forges et ateliers du Creusot a procédé au rachat en Bourse au-dessous du pair, compte tenu de la fraction courue du coupon, du nombre voulu d'obligations pour épuiser, par le service de l'intérêt et de l'amortissement, la totalité de l'annuité prévue à la date du 15 avril 1960.

En conséquence, il n'a pas été effectué de tirage au sort en 1960 pour cet amortissement.

**PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

SOCIÉTÉ ANONYME COOPÉRATIVE D'ÉDITION ET DE LIBRAIRIE  
SIÈGE SOCIAL: 17, RUE SOUFFLOT, PARIS (5<sup>e</sup>)  
R. C.: Seine n° 54-B 8716.

**TABLEAU D'AMORTISSEMENT**  
des 8.000 obligations 5 0/0 de 100 NF nominal  
de l'emprunt de 800.000 NF émis en janvier 1960.

Dates des amortissements et nombre de titres à amortir.

1 <sup>er</sup> janv. 1961....	389	1 <sup>er</sup> janv. 1966....	482	1 <sup>er</sup> janv. 1971....	596
» 1962....	406	» 1967....	503	» 1972....	622
» 1963....	424	» 1968....	524	» 1973....	649
» 1964....	442	» 1969....	547	» 1974....	677
» 1965....	462	» 1970....	571	» 1975....	706

Total: 8.000 obligations.

**CELTEX**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 150.000.000 NF  
SIÈGE SOCIAL: 5, AVENUE PERCIER, PARIS (8<sup>e</sup>)  
R. C.: Seine n° 55-B 6737.

Bons 6 0/0 1954 de 100 NF de la Société Viscose française.

**LISTE NUMÉRIQUE**

Des bons amortis au tirage du 12 février 1960 et remboursables à partir du 1<sup>er</sup> avril 1960;

Des bons amortis aux tirages antérieurs parmi lesquels figurent des titres non encore présentés au remboursement.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement	PRIX de remboursement. En nouveaux francs.
1 à 285	58	105,38
3.385 à 4.799	60	105,38
4.800 à 6.298	56	105,38
6.299 à 7.018	60	105,38
8.983 à 10.747	59	105,38
11.679 à 11.899	59	105,38
16.323 à 18.095	57	105,38
18.352 à 20.000	58	105,38

**CIMENTS LAFARGE**

AU CAPITAL DE 61.300.000 NF

SIÈGE SOCIAL: 28, RUE EMILE-MENIER, PARIS

R. C.: Seine 51-B 0557.

Obligations 6 3/4 0/0 1952 de 100 NF.

**Amortissement au 15 mars 1960.**

La société, ayant usé de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a utilisé par rachats en Bourse de 30 obligations une partie de la somme prévue au tableau d'amortissement pour le 15 mars 1960.

La totalité de la somme n'ayant pas été employée, un tirage au sort, qui a porté sur 1.973 obligations, a été effectué le 8 février 1960.

**LISTE NUMÉRIQUE**

De la série comprenant les 1.973 obligations 6 3/4 0/0 1952 sorties au tirage du 8 février 1960 et 428 obligations parmi celles qui ont été rachetées en Bourse par la société depuis le début de l'amortissement de cet emprunt;

Des séries d'obligations sorties aux tirages antérieurs parmi lesquelles des titres n'ont pas été présentés au remboursement; ces séries comprennent également des titres rachetés en Bourse.

Les deux chiffres placés à la suite des numéros indiquent l'année d'échéance du remboursement.

1 à 19 (59) — 20 à 1.677 (57) — 1.678 à 2.827 (59) — 3.007 à 5.222 (56) — 5.223 à 6.391 (58) — 9.437 à 11.837 (60) — 20.493 à 21.657 (55) — 29.108 à 30.000 (59)

Les obligations sorties au tirage du 8 février 1960 seront remboursables, sans frais, à partir du 15 mars 1960 coupon au 15 mars 1961 attaché, à raison de 100 NF pour les obligations nominatives et au porteur, dans tous les sièges, succursales ou agences des établissements suivants:

Crédit commercial de France;  
Société générale;  
Société marseillaise de crédit;  
Crédit lyonnais;  
Comptoir national d'escompte de Paris;  
Crédit industriel et commercial;  
Banque nationale pour le commerce et l'industrie;  
Banque de Paris et des Pays-Bas.

Le montant du remboursement se décompose comme suit: prix d'émission, 97 NF; prime de remboursement, 3 NF

En application de la loi du 28 décembre 1959 portant réforme du contentieux fiscal, la prime de remboursement devra être classée dans la catégorie B

Conventions franco-étrangères. — Montant de la taxe proportionnelle relative à la prime de remboursement dont sont exonérés les bénéficiaires des conventions: 0,36 NF, lorsque l'exonération est totale.

**IMPRIMERIES OBERTHUR**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.800.000 NF

SIÈGE SOCIAL: 78, RUE DE PARIS, A RENNES

R. C.: Rennes 54-B 25.

Obligations 6 3/4 0/0 1949 de 50 NF.

Dixième tirage (11<sup>e</sup> amortissement) effectué le 18 février 1960.**LISTE NUMÉRIQUE**

1<sup>o</sup> Des séries comprenant les 203 obligations sorties à ce tirage (43 titres ayant été rachetés d'autre part par la société en vue de cet amortissement);

2<sup>o</sup> Des séries comprenant des obligations sorties antérieurement et non encore remboursées.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement
344 à 416	59	2.646 à 2.699	60
1.563 à 1.605	51	2.825 à 2.978	60
2.226 à 2.310	57	3.538 à 3.692	58

Les obligations amorties au tirage du 18 février 1960 seront remboursables à partir du 1<sup>er</sup> avril 1960

**ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE D'ALBERTVILLE**

Les obligations prévues n'ayant été souscrites qu'en partie, l'Association prend la décision d'annuler les obligations non souscrites et de réduire comme ci-après le tableau d'amortissement:

DATES de remboursement.	NOMBRE DE TITRES REMBOURSES		MONTANT
	A 5.000 F.	A 10.000 F.	
31 déc. 1959.....	6	33	3.600 NF
— 1960.....	6	33	3.600 NF
— 1961.....	6	33	3.600 NF
— 1962.....	6	33	3.600 NF
— 1963.....	6	33	3.600 NF
— 1964.....	6	33	3.600 NF
— 1965.....	6	33	3.600 NF
— 1966.....	6	33	3.600 NF
— 1967.....	6	33	3.600 NF
— 1968.....	6	33	3.600 NF
— 1969.....	6	33	3.600 NF
— 1970.....	6	33	3.600 NF
— 1971.....	6	33	3.600 NF
— 1972.....	11	35	4.050 NF
— 1973.....	11	36	4.150 NF
	100	509	55.000 NF

Les obligations suivantes ont été soit rachetées, soit tirées au sort:

Obligations de 5.000 F: n<sup>os</sup> 9, 27, 32, 33, 57, 59.

Obligations de 10.000 F: n<sup>os</sup> 3, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 19, 28, 35, 44, 45, 47, 51, 91, 94, 97, 98, 115, 132, 146, 160, 235, 272, 299, 337, 389, 418, 471.

**DECAUVILLE S.A.**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.583.300 NF

SIÈGE SOCIAL: 66, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN, PARIS

Registre du commerce: Seine n<sup>o</sup> 54-B 6875.

Obligations 4 0/0 1946.

**Quatorzième amortissement.**

MM. les obligataires sont informés que la société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a racheté en Bourse les 14.850 NF, capital nominal d'obligations 4 0/0 1946, prévus au tableau d'amortissement pour le 1<sup>er</sup> avril 1960.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les amortissements antérieurs ont également été effectués par voie de rachats en Bourse.

**GLAENZER SPICER**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 8.400.000 NF

SIÈGE SOCIAL: 10, RUE J.-P.-TIMBAUD, POISSY (SEINE-ET-OISE)

R. C.: Versailles 55-B 167.

Bons 6 0/0 1955 de 100 NF.

**LISTE NUMÉRIQUE**

Des bons amortis au tirage du 8 février 1960 et remboursables à partir du 15 mars 1960;

Des bons amortis aux tirages antérieurs parmi lesquels figurent des titres non encore présentés au remboursement.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement	PRIX de remboursement.
		En nouveaux francs.
9.338 à 10.356	58	106,76
11.513 à 11.629	59	107,77
11.630 à 12.662	56	105,29
12.663 à 13.480	59	107,77
13.481 à 15.465	60	107,77
21.809 à 22.662	57	105,79

### Association syndicale autorisée d'aménée d'eau au bourg de Fernoël

(PUY-DE-DÔME)

SIÈGE SOCIAL : MAIRIE DE FERNOËL (PUY-DE-DÔME)

Emprunt de 5.000.000 de francs 6 0/0 15 ans 1957.

MM. les porteurs d'obligations de 10.000 F, soit 100 NF, représentatives de l'emprunt de 5.000.000 de francs 6 0/0 à 15 ans émis par l'Association syndicale autorisée d'aménée d'eau au bourg de Fernoël (Puy-de-Dôme), en vertu d'une délibération de l'Association syndicale en date du 16 mars 1957, approuvée par le préfet du Puy-de-Dôme en date du 15 avril 1957, sont informés que, se référant à l'article 4 du cahier des charges dudit emprunt, l'Association syndicale autorisée d'aménée d'eau au bourg de Fernoël a décidé par délibération en date du 16 août 1959, approuvée par le préfet du Puy-de-Dôme en date du 9 février 1960, de procéder à un remboursement anticipé partiel de 150 obligations de 10.000 F dudit emprunt, soit 1.500.000 F (ou 15.000 NF), ledit remboursement anticipé partiel devant intervenir à l'échéance du 15 mars 1960.

### FRANGECO

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.474.350 NF

SIÈGE SOCIAL : 38, AVENUE HOCHE, PARIS (8<sup>e</sup>)

R. C. : Seine 54-B 6044; numéro d'entreprise: 272 75 108 000 7.

Obligations 6 1/4 0/0 1949.

#### Onzième tirage (amortissement 1960).

Le conseil d'administration de « F. R. A. N. G. E. C. O. » informe MM. les porteurs d'obligations 6 1/4 0/0 1949 qu'il a été procédé, le 10 février 1960, au tirage de 278 obligations au titre de l'amortissement de 1960.

Conformément aux dispositions contenues dans la notice d'émission, il a été tiré un numéro.

Le numéro d'obligation sorti est le numéro 12.424.

Les 277 obligations remboursables qui suivent, compte tenu des obligations antérieurement amorties, portent les numéros suivants:

4 à 25 — 27 à 85 — 396 à 445 — 535 — 539 — 12.430 à 12.434 — 447 à 500 — 505 à 530 — 532 à 12.445 à 12.494 — 12.498 à 12.500.

Ces obligations seront remboursables au pair, soit 100 NF net, à partir du 15 avril 1960, avec le coupon n° 12 (15 avril 1961) attaché.

#### Liste des obligations sorties aux tirages précédents et non encore remboursées.

Septième tirage 1956.

Amortissables le 15 avril 1956 (coupon n° 8 attaché).

3.658 3.659 3.660 3.661 3.662 3.687

Huitième tirage 1957.

Amortissables le 15 avril 1957 (coupon n° 9 attaché).

6.611 6.612

Neuvième tirage 1958.

Amortissables le 15 avril 1958 (coupon n° 10 attaché).

9.379 9.380 9.381 9.385 9.386 9.513 9.514 9.519 9.598 9.607  
9.406 9.416 9.417 9.520 9.531 9.638 9.609 9.610 9.662

Dixième tirage 1959.

Amortissables le 15 avril 1959 (coupon n° 11 attaché).

86	87	88	122	134	135	136	215	216	217	218	219	220	221
137	138	139	140	141	144	145	222	223	224	225	226	227	282
154	155	156	157	158	159	160	283	284	285	286	287	307	308
161	181	185	194	195	201	202	309	310	311	369			
203	204	205	206	212	213	214							

### ETABLISSEMENTS JULIEN DAMOY

Rectificatif au Journal officiel du 11 février 1960: Obligations 5 0/0 1931, page 1395, 5<sup>e</sup> colonne de chiffres, au lieu de: « 2.118 », lire: « 2.119 », 6<sup>e</sup> colonne de chiffres, au lieu de: « 3.267 (58) », lire: « 3.267 (59) »; page 1396, 4<sup>e</sup> colonne de chiffres, au lieu de: « 6.239 (60) », lire « 6.239 (50) », 6<sup>e</sup> colonne de chiffres, après « 8.418 », lire: « 8.449 ».

## AVIS DIVERS

### REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS

53 ter, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, PARIS (6<sup>e</sup>)

R. C. : Seine n° 355194 B.

La présente insertion, faite en exécution de l'article 54 du décret n° 55-1595 du 7 décembre 1955, a pour objet d'informer MM. les propriétaires d'obligations 4 0/0 1942 de 5.000 F et 10.000 F (50 NF et 100 NF) de la Compagnie du chemin de fer métropolitain de Paris et des obligations 5 0/0 1951 de 10.000 F (100 NF) de la Régie autonome des transports parisiens que le service des transferts et conversions de ces titres, antérieurement effectué par la régie, sera assuré dorénavant par le Crédit lyonnais, 19, boulevard des Italiens, Paris (1<sup>er</sup>).

## PUBLICITÉ

CONCERNANT

les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle

### Significations publiques.

La dame Baumgaertner (François), née David (Christiane), demeurant à Francheville, route Nationale (Meurthe-et-Moselle), demanderesse représentée par M<sup>es</sup> Huber et Calis, avocats à Sarreguemines, actionne le sieur Baumgaertner (François), demeurant chez M. Louis Kessler, à Insming, actuellement sans domicile ni résidence connus en France, défendeur, en divorce et conclut:

Prononcer le divorce d'entre les époux Baumgaertner-David aux torts exclusifs du mari;

Confier la garde des enfants à la mère;

Condamner le défendeur en tous les frais et dépens.

La demanderesse assigne le défendeur à comparaître, représenté par un avocat inscrit au tableau du tribunal ci-après désigné, au jour et à l'heure fixés pour le débat oral, soit le vendredi 1<sup>er</sup> avril 1960, à neuf heures devant la deuxième chambre civile du tribunal de grande instance de Sarreguemines, salle 36.

Le présent extrait de l'acte introductif d'instance est publié aux fins de signification par voie de notification publique.

Sarreguemines, le 16 février 1960.

Greffe du tribunal de grande instance,  
deuxième chambre civile.

M. Pio Marchiol, maçon, demeurant à Kœmplich, n° 55 (Moselle), représenté par M<sup>e</sup> Fricker, avocat à Thionville, actionne Mme Marie-Madeleine Marchiol, née Becker, actuellement sans domicile ni résidence connus, pour voir prononcer la conversion en divorce de la séparation de corps prononcée entre les parties par jugement du tribunal de céans en date du 14 janvier 1948, aux torts de la défenderesse, et de la condamner aux dépens.

M. Pio Marchiol assigne Mme Marie Marchiol aux débats oraux qui auront lieu le lundi 25 avril 1960, à quatorze heures, devant le tribunal de grande instance de Thionville, avec sommation de constituer avocat admis près ledit tribunal.

La présente publication vaut signification publique.

Greffe du tribunal de première instance.

Thionville, le 16 février 1960.

Le greffier du tribunal de première instance.

La dame Wiecek (Valérie), née Kopec, divorcée Raymond Flaüss, demeurant 107, rue de Bretagne, à Freyming, demanderesse, mandataires: M<sup>es</sup> Huber et Calis, avocats à Sarreguemines, actionne en divorce le sieur Joseph Wiecek, anciennement légionnaire S. P. 87581 A. F. N., C. P. I., actuellement sans domicile ni résidence connus, défendeur, pour excès, injures et sévices graves; que la demanderesse conclut:

Prononcer le divorce d'entre les époux Wiecek-Kopec aux torts exclusifs du mari;

Confier la garde des enfants: Christian, né le 24 août 1957, et Claude, né le 22 octobre 1958, à la mère;

Condamner le défendeur en tous les frais et dépens.

La demanderesse assigne le défendeur à comparaître, représenté par un avocat inscrit au tableau du tribunal ci-après désigné, au jour et à l'heure fixés pour le débat oral, soit le mercredi 18 mai 1960, à neuf heures, devant la première chambre civile du tribunal de grande instance de Sarreguemines, salle 36.

Le présent extrait de l'acte introductif est publié aux fins de signification par voie de notification publique.

Sarreguemines, le 18 février 1960.

Greffe du tribunal de grande instance.

## DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Drobinsky (Henri), né à Saint-Maur-des-Fossés le 11 septembre 1920, demeurant 17, rue Guersant, à Paris (17<sup>e</sup>), agissant tant en son nom personnel qu'au nom de ses enfants mineurs: Catherine-Marie, née le 20 mai 1955 à Paris (14<sup>e</sup>), et Jean-Marie-Yves, né le 28 mars 1957 à Neuilly-sur-Seine, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Guy.

M. Reguert (Paul), né à Saint-Marie-d'Alloix (Isère) le 25 mars 1893, demeurant à Nice, palais Grimaldi, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet d'ajouter à son nom patronymique celui de sa famille de La Magdeleine, afin de s'appeler légalement Reguert de La Magdeleine, ou Reguert-Delamagdeleine.

M. Macouillard (Jean-Claude), né le 8 janvier 1937 à Grésillac (Gironde), demeurant à l'école de pilotage, Saint-Servan (Ille-et-Vilaine), dépose une requête du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Maillard, ou Maillard, ou Maillard.

Mlle Lucile Bernard, agissant au nom du mineur Touzlian (Patrick), né le 12 avril 1958 dans le Var, demeurant au lieudit Les Molassis, à Eygalières (Bouches-du-Rhône), dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer au nom patronymique de ce mineur celui de Crouzet.

M. Israël (Georges-Pierre-Daniel), médecin, de nationalité française, né à Marseille le 27 janvier 1920, demeurant à Marseille, 89, la Canebière, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de sa femme, née Lagarrigue (Lucienne), à Marseille le 31 janvier 1922, et de ses enfants mineurs: Georges-Pierre-Daniel, né le 23 mars 1944 à Marseille, et Jacqueline-Huguette, née le 6 mai 1954 à Marseille, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Deray.

M. Cohen (Gilbert-Isaac), né à Sétif (Algérie) le 26 juillet 1907, demeurant à Paris (7<sup>e</sup>), 15, avenue d'Orsay, agissant tant en son nom personnel que pour ses cinq enfants mineurs: Anne-Juliette, née à Aix-les-Bains (Savoie) le 1<sup>er</sup> août 1943; Jean-Etienne, né à Paris (12<sup>e</sup>) le 20 mars 1946; Patrice-Olivier, né à Neuilly-sur-Seine le 27 novembre 1947; François-Daniel, né à Neuilly-sur-Seine le 24 décembre 1948; Catherine-Sylvie, née à Neuilly-sur-Seine le 23 juillet 1950, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet d'ajouter à son nom patronymique celui de Sétif.

## ASSOCIATIONS

### ASSOCIATIONS FRANÇAISES

#### DECLARATIONS

(Décret du 16 août 1961.)

26 janvier 1960. Déclaration à la préfecture de la Vienne. **Société de coordination et d'organisation des fêtes, manifestations sportives et commerciales de Gençay**. But: organiser toutes les fêtes et manifestations sportives et distractions du pays; aider, dans la mesure du possible, toutes les sociétés qu'elles soient; aider la municipalité dans le développement de l'urbanisme et l'embellissement du pays. Siège social: syndicat d'initiative, Gençay.

26 janvier 1960. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Malo. **Groupe de vulgarisation agricole du canton de Dol-de-Bretagne**. But: développement des connaissances techniques agricoles des exploitations du canton de Dol. Siège social: mairie de Dol-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine).

26 janvier 1960. Déclaration à la sous-préfecture de Mirande. **Cercle d'information agricole des planteurs de tabac de Sainte-Dode (C. I. A. P.)**. But: améliorer le niveau économique et social des exploitations de ses adhérents et contribuer à l'amélioration de la situation économique des exploitants agricoles. Siège social: mairie de Sainte-Dode (Gers).

26 janvier 1960. Déclaration à la sous-préfecture de Muret. **Société des amis des roses**. But: répandre le goût des fleurs, des plantes grasses et des arbustes d'ornement. Siège social: maison des Jeunes et de la Culture, Muret (Haute-Garonne).

26 janvier 1960. Déclaration à la préfecture des Basses-Alpes. **Foyer rural de Marcoux**. But: distraire et cultiver ses membres. Siège social: école publique de Marcoux (rive gauche).

28 janvier 1960. Déclaration à la préfecture de la Guadeloupe. **La Pépinière**. But: développer les connaissances littéraires et artistiques de ses adhérents par des réunions, des théâtres et des excursions. Siège social: mairie de Sainte-Rose.

28 janvier 1960. Déclaration à la préfecture de l'Ariège. **Foyer culturel auzatois**. But: satisfaire dans la mesure du possible les aspirations récréatives et culturelles de la jeunesse d'Auzat: sports, excursions, bibliothèque, discothèque, bals, etc. Siège social: Auzat.

28 janvier 1960. Déclaration à la sous-préfecture de Brest. **Centre d'études techniques agricoles de Kernouës**. But: fournir à ses adhérents les moyens de faciliter la gestion de leurs exploitations et d'améliorer la rentabilité de leur travail par une application judicieuse des progrès techniques et des méthodes d'organisation. Siège social: chez le secrétaire, M. Gaby Mauguen, Rumorzol en Kernouës (Finistère).

29 janvier 1960. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. **Syndicat des propriétés immobilières de Fontainebleau et du Sud de Seine-et-Marne**. But: défense des intérêts généraux de la propriété immobilière et tous problèmes s'y rattachant. Siège social: hôtel de ville de Fontainebleau.

29 janvier 1960. Déclaration à la préfecture de Montauban. **Pétanque verdunoise**. But: pratique du sport boules de pétanque. Siège social: café Barbe, Verdun-sur-Garonne.

29 janvier 1960. Déclaration à la préfecture de police. **Cercle Germinal**. But: formation civique et culturelle des membres. Siège social: 6, rue Foucault, Paris.

31 janvier 1960. Déclaration à la préfecture de police. **Centre international de diffusion et d'étude des techniques médicales nouvelles**. But: étude, diffusion et application des techniques de diagnostic et de thérapeutique nouvelles; ayant pour but philanthropique de faire profiter tous les malades des derniers progrès de la science et de renseigner le public sur les travaux publiés par les centres de recherche et les savants mondiaux concernant l'hygiène, la médecine préventive, la prolongation de la santé et de la vie, la guérison des maladies aiguës et chroniques; aider et soutenir la recherche médicale. Siège social: 4, rue de l'Alboni, Paris.

2 février 1960. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association de l'institution Robin**. But: organisation, gestion et administration d'établissements d'enseignement scolaire. Siège social: institution Robin, place de l'Eglise, Sainte-Colombe-lès-Vienne.

6 février 1960. Déclaration à la préfecture de Besançon. **Association des élus des collectivités locales du Doubs pour la défense et la culture des libertés scolaires**. But: essentiellement favoriser sous toutes ses formes les activités culturelles et scolaires. Siège social: mairie de Montrond-le-Château.

6 février 1960. Déclaration à la préfecture de police. **Bowling-Club de France**. But: pratique du sport de bowling et tous les sports d'entraînement physique s'y rattachant, formation et entraînement d'équipes amateurs, ainsi que l'organisation de compétitions. Siège social: 33, avenue des Champs-Élysées, Paris.

7 février 1960. Déclaration à la préfecture de l'Eure. **Club aéronautique de Saint-André-de-l'Eure**. But: faciliter et vulgariser la pratique des sports aériens et la construction aéronautique d'amateur. Siège social: mairie de Saint-André.

8 février 1960. Déclaration à la préfecture de la Somme. **Société hippique du foyer rural de Ribemont-Méricourt**. But: faire renaitre dans les milieux ruraux le goût de l'équitation, former des cavaliers et organiser des manifestations hippiques. Siège social: foyer rural de Ribemont-Méricourt, rue d'Heilly, Ribemont-sur-Ancre.

8 février 1960. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. **Union des étudiants juifs de France, section de Clermont-Ferrand**. But: grouper les étudiants juifs de l'académie. Siège social: 17, rue du Port, Clermont-Ferrand.

9 février 1960. Déclaration à la préfecture de police. **Association des jeunes de plus de soixante ans**. But: dégager les disciplines d'existence qui permettent à l'homme de se préparer une post-soixantaine active. Siège social: 14 ter, rue Oudinot, Paris.

10 février 1960. Déclaration à la préfecture de police. **Comité régional de Paris de la Fédération française du bridge (F. F. B.)**. But: rassembler les joueurs de bridge de compétition de la région parisienne. Siège social: 53, avenue Hoche, Paris.

10 février 1960. Déclaration à la préfecture de la Réunion. **Association d'entraide des pupilles et anciens pupilles de l'Etat du département de la Réunion**. But: attribuer aux pupilles et anciens pupilles de la Réunion des secours, des primes diverses, des dots, des prêts d'honneur et, d'une façon générale leur venir en aide tant matériellement que moralement. Siège social: direction départementale de la population et de l'aide sociale, Saint-Denis-de-la-Réunion.

10 février 1960. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Union nationale des étudiants du Kamerun (U. N. E. K.)**, section académique de Lyon. But: défense d'intérêts, formation culturelle de ses membres et relations avec les autres associations nationales et internationales d'étudiants. Siège social: 47, rue Marietton, Lyon.

10 février 1960. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Nazaire. **Comité des fêtes de Sainte-Reine-de-Bretagne**. But: organisation de fêtes locales. Siège social: café Guiheneuf-Delahaye, Sainte-Reine-de-Bretagne (Loire-Atlantique).

11 février 1960. Déclaration à la préfecture de police. **Centre de recherches sur le budget familial**. But: promouvoir un enseignement du budget familial. Siège social: 174, boulevard Saint-Germain, Paris.

11 février 1960. Déclaration à la sous-préfecture de Dole. **Amicale de la compagnie des sapeurs-pompiers de Chaussin**. But: venir en aide aux familles de sapeurs et faire marcher la société ou compagnie. Siège social: mairie de Chaussin (Jura).

12 février 1960. Déclaration à la préfecture de Besançon. **Association locale des aides familiales rurales de Vesoul**. But: aider matériellement et moralement les familles du milieu rural, prendre en charge et pourvoir aux besoins matériels et moraux des aides familiales et développer la vie sociale dans les communes. Siège social: mairie de Vercel.

12 février 1960. Déclaration à la préfecture de police. **Amicale et entraide aviation légère de l'armée de terre (A. L. A. T.)**. But: maintenir et resserrer les liens de camaraderie unissant tous les personnels ayant servi dans l'A. L. A. T. Siège social: 25, boulevard Gallieni, Issy-les-Moulineaux.

12 février 1960. Déclaration à la préfecture du Gard. **Société cynégétique intercommunale L'Inséparable**. But: protection du gibier et son repeuplement, répression du braconnage et destruction des animaux nuisibles. Siège social: chez M. Juis, Saint-Nazaire-lès-Bagnols.

15 février 1960. Déclaration à la sous-préfecture de Dole. **A cœur joie**. But: développement du chant choral populaire. Siège social: 48, faubourg de Paris, Dole (Jura).

15 février 1960. Déclaration à la préfecture de Vaucluse. **Amicale des sapeurs-pompiers de Grillon**. But: venir en aide aux pompiers de Grillon. Siège social: mairie de Grillon.

16 février 1960. Déclaration à la préfecture de Nancy. **Comité d'organisation du repas des anciens**. But: organiser le repas annuel des anciens de Vandœuvre. Siège social: mairie de Vandœuvre.

16 février 1960. Déclaration à la préfecture de Besançon. **Association comtoise de perfectionnement scientifique, technique et économique (A. C. O. P. E. R.)**. But: mettre à la disposition de tous des moyens de formation et de perfectionnement propres à faciliter leur accès à un poste supérieur ou leur réorientation vers une activité nouvelle sous la forme de promotion professionnelle et de promotion supérieure du travail. Siège social: rectorat de l'académie, 8, rue de la Convention, Besançon.

16 février 1960. Déclaration à la préfecture de police. **Fondation de la Vocation**. But: développer les vocations sous toutes leurs formes, redresser des carrières contrariées. Siège social: 133, avenue des Champs-Élysées, Paris.

17 février 1960. Déclaration à la préfecture d'Alger. **Amicale maîtrise Neyrpic-Afrique**. But: éducation, instruction et récréation des membres de l'amicale. Siège social: rue Sainte-Claire-Deville, Hussein-Dey.

17 février 1960. Déclaration à la sous-préfecture de Chinon. **Comité des fêtes de la commune de Beaumont-en-Véron**. But: organisation de fêtes locales, compétitions sportives et fêtes populaires de plein air. Siège social: mairie de Beaumont-en-Véron (Indre-et-Loire).

17 février 1960. Déclaration à la préfecture de Lons-le-Saunier. **Amicale des anciens marins de la région de Lons-le-Saunier**. But: conserver et renforcer les liens de camaraderie et d'amitié qui unissent les anciens marins. Siège social: La Caucette, rue de la Chevalerie, Lons-le-Saunier.

17 février 1960. Déclaration à la sous-préfecture d'Oloron. **Club du chien de défense d'Oloron**. But: grouper les propriétaires de chiens de défense, de luxe et d'agrément en vue de la protection de ces animaux, encourager l'élevage du chien de race et organiser des concours-expositions. Siège social: avenue du 14-Juillet, Oloron (Basses-Pyrénées).

17 février 1960. Déclaration à la sous-préfecture de Montargis. **Amicale des réfractaires et maquisards de Montargis**. But: grouper en amicale tous les anciens réfractaires et maquisards. Siège social: domicile du secrétaire, 30, avenue Henri-Barbusse, Villemandeur (Loiret).

17 février 1960. Déclaration à la préfecture du Nord. **Amicale des donneurs de sang volontaires de Loos**. But: unir les volontaires du sang et œuvrer à l'apport des dons du sang. Siège social: salle de la bibliothèque, mairie de Loos-lez-Lille.

17 février 1960. Déclaration à la préfecture de Châteauroux. **Association d'entraide nord-africaine du département de l'Indre**. But: cours du soir, conférences, création de foyers, aide aux familles et liaison entre femmes européennes et musulmanes. Siège social: 24, rue Hector-Berlioz, Châteauroux.

17 février 1960. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Comité du logement des anciens combattants et victimes de la guerre de Talence**. But: faciliter l'accession à la propriété pour les anciens combattants et victimes de la guerre de Talence et leurs affiliés, en utilisant les textes, décrets et lois en vigueur. Siège social: 44, rue Henri-Fosse, Talence.

17 février 1960. Déclaration à la préfecture de Mézières. **Centre de propagande et d'action contre le taudis**. But: apporter, par tous moyens, une aide aux occupants de logements défectueux désirant améliorer leurs conditions d'habitation. Siège social: 101, cours Aristide-Briand, Charleville.

17 février 1960. Déclaration à la préfecture de la Nièvre. **Association « Kart-Club nivernais »**. But: introduire et promouvoir en France les compétitions entre véhicules dits « go-kart »; encourager et organiser la création d'associations de « go-kart » régionales; régler les compétitions de go-kart; acquérir tous biens mobiliers ou immobiliers utiles à la réalisation de son objet. Siège social: 27, rue de la Banque, Nevers.

17 février 1960. Déclaration à la sous-préfecture d'Épernay. **Stock-Cars-Club**. But: pratique du sport automobile en circuit fermé. Siège social: 63, rue Léon-Bourgeois, à Pierry (Marne).

17 février 1960. Déclaration à la préfecture d'Alger. **Groupeement interprofessionnel de réalisations industrielles (G. I. R. I.)**. But: permettre à ses membres de participer au développement industriel de l'Algérie. Siège social: 1, rue de Gueydon, Alger.

18 février 1960. Déclaration à la préfecture de Périgueux. **Club athlétique Cherveix-Cubas (C. A. C. C.)**. But: pratique du basket-ball. Siège social: café des Sports, à Cherveix-Cubas.

18 février 1960. Déclaration à la préfecture de Carcassonne. **Club du théâtre amateur de Carcassonne**. But: jouer des pièces et en faire jouer. Siège social: terrain Satge, bâtiment 4, n° 35, Carcassonne.

18 février 1960. Déclaration à la préfecture de Maine-et-Loire. **Comité d'expansion économique de Maine-et-Loire**. But: contribuer, en liaison avec les organisations régionales créées à cet effet, au développement économique de la région Ouest, en s'attachant à promouvoir l'expansion du département de Maine-et-Loire, sur le plan économique, social et culturel, dans le cadre des textes en vigueur. Siège social: chambre de commerce d'Angers, 8, boulevard du Roi-René, Angers.

18 février 1960. Déclaration à la préfecture de Lyon. **Amicale boule de Crécy**. But: pratique de l'éducation physique et des sports. Siège social: café Verchère A ma Vigne, lieu de Crécy, Saint-Didier-au-Mont-d'Or.

19 février 1960. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Tennis-Club de l'Amirauté**. But: pratiquer le tennis et entretenir des liens de bonne camaraderie entre les membres du club. Siège social: mairie de Pléneuf.

19 février 1960. Déclaration à la préfecture des Landes. **Pétanque harbausienne**. But: pratique du sport des boules. Siège social: café des Sports, place des Arènes, Mont-de-Marsan.

19 février 1960. Déclaration à la préfecture des Deux-Sèvres. **Association Go-Kart niortais**. But: introduire et promouvoir en France la pratique du karting et les compétitions entre véhicules dits « go-kart ». Siège social: café du Commerce, rue Brisson, Niort.

19 février 1960. Déclaration à la préfecture de Vaucluse. **Harmonie municipale d'Avignon**. But: concourir à la diffusion des œuvres des grands maîtres, notamment par des auditions publiques; développer les connaissances musicales et le sentiment du beau, notamment en fournissant aux instrumentistes à vent l'occasion d'entretenir et de perfectionner leur art; contribuer à l'éclat des fêtes nationale, légales et locales, ainsi qu'au renom artistique de la cité en toutes circonstances. Siège social: hôtel de ville d'Avignon.

19 février 1960. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. **Chorale de Sèvres**. But: grouper les élèves et anciens élèves du lycée (techniciens des métiers de la musique) pour continuer l'éducation artistique entreprise à l'école et faire connaître au grand public, par le commentaire et l'interprétation, les chefs-d'œuvre de la musique chorale. Siège social: 21, rue du Docteur-Ledermann, Sèvres.

19 février 1960. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Nazaire. **Service Art et Joie**. But: organiser, favoriser et développer toute action artistique, littéraire, morale ou de bienfaisance. Siège social: 35, rue de Cardurand, Saint-Nazaire (Loire-Atlantique).

19 février 1960. Déclaration à la préfecture de la Martinique. **Groupe régional martiniquais de l'amicale des anciens élèves des écoles nationales professionnelles**. But: faire fructifier l'enseignement des écoles nationales professionnelles au profit de l'industrie française. Siège social: 31, rue Perrinon, Fort-de-France.

19 février 1960. Déclaration à la sous-préfecture de Lorient. **L'Oiseau-Club lorientais**. But: protection des oiseaux utiles à l'agriculture, élevage des oiseaux de cage et de volière, organisation de toutes expositions ou manifestations ayant pour but l'éducation du public. Siège social: café des Platanes, 67, rue du Maréchal-Foch, Lorient (Morbihan).

19 février 1960. Déclaration à la préfecture de l'Isère. **Union générale des aveugles et grands infirmes de France et d'outre-mer, fédération du Dauphiné**. But: défendre les intérêts moraux et matériels des aveugles et grands infirmes. Siège social: 6, rue Etienne-Forest, Grenoble.

19 février 1960. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. **Union des locataires des jardins des Carmes, à Melun**. But: défense des intérêts matériels et moraux des adhérents. Siège social: hôtel de ville de Melun.

19 février 1960. Déclaration à la préfecture de Pau. **Société hippique rurale du Béarn**. But: s'intéresser à toutes les questions concernant le cheval. Siège social: 1, rue de Gontaut-Biron, Pau.

20 février 1960. Déclaration à la préfecture de Vaucluse. **L'Adereng jonquiéren**. But: développement de l'art théâtral. Siège social: salle des nalles, Jonquières.

22 février 1960. Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne. **Syndicat des fêtes de la Nègresse**. But: organiser des fêtes, spectacles, réunions, conférences, kermesses, promouvoir tout mouvement sportif, artistique ou littéraire et subventionner des œuvres charitables. Siège social: usine de Vergès et Montaland, La Nègresse, Biarritz (Basses-Pyrénées).

22 février 1960. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association de formation culturelle d'éducateurs**. But: encadrement, soutien et formation d'éducateurs en fonction et futurs éducateurs. Siège social: Bon Accueil, Saint-Didier-au-Mont-d'Or.

22 février 1960. Déclaration à la préfecture de la Loire-Atlantique. **Amicale des donateurs de sang bénévoles de Saint-Luminé-de-Clisson**. But: créer un lien d'amitié entre ses membres et leur venir en aide en cas de besoin, faire connaître le don du sang et intensifier le recrutement des donateurs. Siège social: mairie de Saint-Luminé-de-Clisson.

22 février 1960. Déclaration à la sous-préfecture de Corbeil-Essonnes. **Association paroissiale Saint-Thibault**. But: créer et organiser toute œuvre d'éducation populaire. Siège social: 1, rue Henriette-Fougasse, Mandres-les-Roses (Seine-et-Oise).

22 février 1960. Déclaration à la préfecture de la Loire-Atlantique. **Amicale laïque du Bignon**. But: diffuser la pensée laïque. Siège social: école publique, le Bignon.

22 février 1960. Déclaration à la préfecture de police. **La Cité joyeuse**. But: éducation populaire et loisirs. Siège social: 48, boulevard Auguste-Blanqui, Paris.

22 février 1960. Déclaration à la préfecture de police. **Étincelles de la Cité joyeuse**. But: pratique de la culture physique et des sports. Siège social: 48, boulevard Auguste-Blanqui, Paris.

L'annonce concernant la déclaration de l'association dénommée: **Les Jeunes du Mont-Monnet, la Chapelle-Villars**, publiée au *Journal officiel* du 13 février 1960, page 1416, 2<sup>e</sup> colonne, 5<sup>e</sup> annonce, doit être considérée comme nulle et non avenue.

L'annonce concernant la déclaration de l'association dénommée: **Association des parents d'élèves de l'école privée mixte de la Chapelle-Villars**, publiée au *Journal officiel* du 14 février 1960, page 1483, 2<sup>e</sup> colonne, 7<sup>e</sup> annonce, doit être considérée comme nulle et non avenue.

L'annonce concernant la déclaration de l'association dénommée: **Association scolaire Saint-François-Régis**, publiée au *Journal officiel* du 14 février 1960, page 1483, 2<sup>e</sup> colonne, 8<sup>e</sup> annonce, doit être considérée comme nulle et non avenue.

L'annonce concernant la déclaration de l'association dénommée: **Association paroissiale Sainte-Thérèse**, publiée au *Journal officiel* du 13 février 1960, page 1418, 1<sup>re</sup> colonne, 3<sup>e</sup> annonce, doit être considérée comme nulle et non avenue.

#### MODIFICATIONS

25 janvier 1960. Déclaration à la préfecture de Saint-Lô. L'Union des caisses mutuelles agricoles de la Manche change son titre qui devient **Union des caisses de mutualité du département de la Manche**, et transfère son siège social de Coutances, au 9, place du Champ-de-Mars, Saint-Lô.

8 février 1960. Déclaration à la préfecture de la Charente. L'**Association d'éducation populaire L'Union fraternelle, à Chazelles**, change son but qui devient: promouvoir, soutenir et favoriser les œuvres d'éducation populaire et de télévision. Siège social: mairie de Chazelles.

15 février 1960. Déclaration à la préfecture de Toulouse. L'**Association Visite à l'hôpital** transfère son siège social du 17, rue Bellegarde, Toulouse au 39, rue Roquelaine, Toulouse.

15 février 1960. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. L'Association d'aide aux étudiants africains et asiatiques change son titre qui devient **Accueil et Formation, association pour le développement des relations humaines avec les originaires de l'outre-mer**, et transfère son siège social du 14, place Labadie, Marseille, au 12, rue Breteuil, Marseille.

16 février 1960. Déclaration à la préfecture de police. L'**Union départementale de Seine-et-Oise de la F. S. F. (Fédération sportive France)** transfère son siège social du 44, rue de Rennes, Paris, au 18, rue Grégoire-de-Tours, Paris.

17 février 1960. Déclaration à la préfecture de police. L'**Association pour le musée des transports urbains, interurbains et ruraux (A. M. T. U. I. R.)** transfère son siège social du 26, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris, au 4, rue Paul-Escudier, Paris.

17 février 1960. Déclaration à la préfecture de police. L'association Le Folklore de Bourgogne change son titre qui devient **Les Saboteux de Bourgogne**. Siège social: 5, rue Stanislas, Paris.

20 février 1960. Déclaration à la préfecture de la Loire. L'association Eglise missionnaire évangélique change son titre qui devient **Eglise apostolique**, et transfère son siège social du 4, rue de la Condition, Saint-Etienne, au 25, rue des Frères-Chappe, Saint-Etienne.

#### DISSOLUTIONS

26 janvier 1960. Déclaration à la sous-préfecture du Blanc. **Sporting-Club de Ruffec-le-Château** Dissolution de la société à compter du 31 décembre 1959. Siège social: la Musardière, par Ruffec-le-Château (Indre).